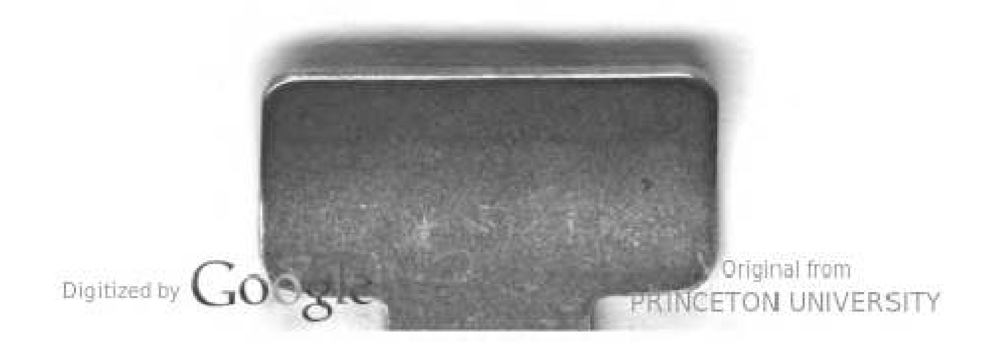




HISTOIRE

DES

ROUMAINS DE TRANSYLVANIE ET DE HONGRIE

II

HISTOIRE

DES

ROUMAINS

DE TRANSYLVANIE ET DE HONGRIE

PAR

N. IORGA

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST

II.



BUCAREST

IMPRIMERIE „GUTENBERG", JOSEPH GÖBL Successeurs

20, RUE DE PARIS, 20

1916



XV.

Domination autrichienne en Transylvanie : Union religieuse avec l'Église romaine.

L'entrée des troupes impériales en Transylvanie eut lieu dès l'année 1685, deux ans après la libération de Vienne assiégée par les Turcs. Les soldats de l'Empereur ne rencontrèrent aucune sympathie, ni même de la part des Saxons, de la même race que les envahisseurs, qui craignaient cependant la difficulté de l'approvisionnement et des quartiers, ainsi que la possibilité d'une atteinte à leurs libertés municipales, qui ne pouvait s'accorder qu'avec un état de choses hérité du moyen-âge et que toute administration d'un État moderne devait chercher à amoindrir. Il est inutile d'insister sur les sentiments d'antipathie



que l'invasion dut produire au milieu des nobles hongrois, à l'exception d'une minorité catholique.

L'année suivante, après la retraite des premiers soldats entrés dans la province, le général Scherffenberg avança jusqu'à Hermannstadt pour imposer à Apaffy la reconnaissance de l'Empereur comme suzerain. En 1687, au moment où Şerban Cantacuzène commençait aussi ses négociations avec les Impériaux, leur demandant des places de retraite pour le cas d'une défaite, la diplomatie viennoise réussit à faire adopter par le prince de Transylvanie, le 27 octobre, la convention dont nous avons parlé plus haut. Il paraît que cet acte fut accompli par Apaffy d'entente avec le Cantacuzène valaque, avec lequel il se trouvait juste à ce moment en relations secrètes. Quelques mois plus tard, le général Veterani, qui était entré en Valachie du côté du Banat, malgré les instances du nouveau prince Constantin Brâncoveanu, prenait le commandement des troupes impériales se trouvant en Transylvanie, ce qui amena la révolte de la ville de Kronstadt, dont la soumission ne devait pas tarder cependant. Les Szekler prêtèrent à leur tour hommage au nouveau maître du pays. Après que le général Heissler eût pris la place de Veterani, Apaffy s'é-

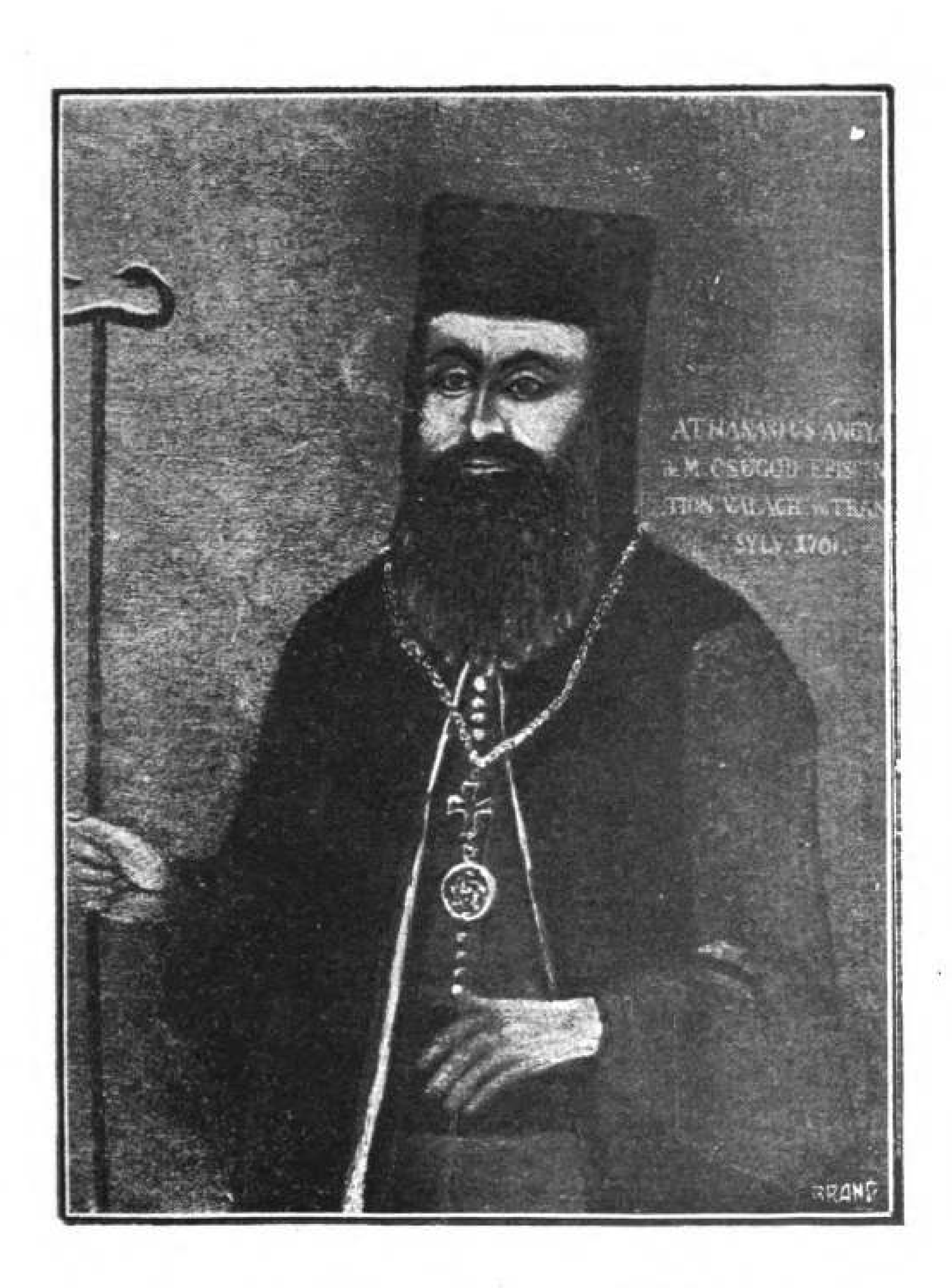
teignit à Fogaras, le 15 avril 1690, laissant un fils, qui, toléré pendant quelque temps, ne devait jamais régner effectivement dans son héritage.

Constantin Brâncoveanu connaissait parfaitement la Transylvanie et avait des relations de longue date avec les représentants sous différents rapports de cette province. Propriétaire de maisons à Kronstadt et de la splendide terre de Sâmbăta-de-Sus, dont les habitants le considéraient comme „leur prince", et non seulement, comme leur seigneur terrien, il avait, sans doute, des visées sur la province voisine, mais, pour le moment, son souci principal était d'assurer à sa principauté l'autonomie qui semblait menacée par les menées des Impériaux. La Cour de Vienne, qui avait entre les mains l'acte par lequel, quelques mois auparavant, le nouveau prince, alors simple boïar, ainsi que son oncle, l'influent Constantin Cantacuzène, avaient prêté serment à Léopold I-er, attendait une alliance prompte et sans conditions, et, comme elle tardait, l'appui nécessaire fut accordé volontiers au gendre de Şerban, Constantin Bălăceanu, qui ne désirait rien moins que remplacer à Bucarest le „traître". En 1689, le marquis de Bade entrait en Valachie, et Heissler était destiné à tenir garnison

dans le pays pendant l'hiver entier. Il y eut, certainement, un moment où on put croire que cette autre principauté sera réunie à la Transylvanie sous le sceptre de la Maison d'Autriche.

Brâncoveanu eut sous peu l'occasion de se venger des dégâts causés à son pays et du danger qui avait menacé son trône. Le Sultan était décidé à soutenir comme candidat au trône de Transylvanie l'ancien „roi de Hongrie", le révolté Éméric Tököly. Une expédition fut organisée, à laquelle participa le prince valaque lui-même, et la victoire de Zârneşti, près de Kronstadt, permit à Tököly un voyage triomphal à travers la partie méridionale de la province, jusqu'aux environs de Hermannstadt, où, dans le village de Crâstian (Grossau), il fut accepté comme „prince de Transylvanie par la grâce de Dieu, proclamé par l'Illustre Porte Ottomane". Quelques semaines après, il devait quitter le pays, où les troupes impériales avaient une supériorité incontestable.

En ce qui concerne les relations de Brâncoveanu avec les Roumains de Transylvanie, à l'occasion de cette intervention militaire, on le vit, comme certain de ses prédécesseurs, assister à l'office divin dans l'église Saint-Nicolas de Kronstadt, sur les murs de laquelle il pouvait contempler les



Athanasius Ecclesiæ Valachicæ per Transylvaniam Græci ritûs Unitæ Episcopus

L'évêque Athanase Anghel.

portraits de son grand prédécesseur Michel-le-Brave et, probablement, du frère de ce dernier, Pierre Cercel, un des grands bienfaiteurs de ladite église.

Les armées vaincues à Zârneşti furent attaquées par les paysans roumains des environs, et une chronique contemporaine dit que les seuls parmi eux qui échappèrent furent ceux qui, changeant de vêtements, „aidèrent les laboureurs à leurs travaux des champs" [1].

Des cadeaux furent offerts par les Saxons au prince victorieux, comme à l'époque de Michel, et Brâncoveanu vit l'emplacement de la victoire remportée par son glorieux prédécesseur près de Hermannstadt. A l'occasion de l'installation de Tököly, le prince de Valachie prit place dans l'église avec ses boïars, d'un côté, alors que l'autre côté était occupé par le prince de Transylvanie et les nobles de son parti. On entendit un discours occasionnel tenu en roumain par Brâncoveanu lui-même dans cette église saxonne, et Tököly se présenta entre le représentant du Sultan à droite et cet allié valaque à gauche.

1. *Quellen der Stadt Brassó*, IV, p. 300.

L'Empereur était resté maître de la Transylvanie, dont il confirmait les privilèges dans le sens féodal le plus strict, ce qui était une nécessité pour le moment, le 4 décembre 1691. Au mois d'avril de l'année suivante, Georges Bánffy était chargé du gouvernement de la province. Les paysans roumains, nourris du souvenir d'un empereur de Rome qui n'était pas de langue allemande, étaient disposés à confondre cette notion principale de leur tradition politique avec la nouvelle autorité qui se présentait devant eux. On a les bouts de papier, couverts d'une écriture parfois illisible, sur lesquels ces hommes simples, les prêtres, les juges et les jurés à leur tête, prêtaient serment à Léopold lui-même et à son fils Joseph, comme ,,roi de Hongrie, de Transylvanie et de toutes ses dominations'', lui souhaitant ,,paix et santé'' et promettant ,,d'être fidèles à l'Empereur allemand'', de dénoncer tout ce qui se tramerait contre ses intérêts au juge de la ville saxonne voisine (il s'agit dans ce cas de Bistritz). Celui qui manquerait à ses devoirs ne devrait pas ,,payer seulement de ses biens, mais aussi de sa tête'' [1].

1. Hurmuzaki, XV, à cette date.

Mais cela ne suffisait pas. Le gouvernement autrichien ne pouvait pas s'adresser aux nobles roumains, car ils étaient tous du parti des Hongrois, qui n'osaient pas murmurer, mais auraient bien désiré faire revivre l'époque de leur domination politique. Il ne fallait pas même penser aux éléments d'une bourgeoisie qui commençait à peine à dessiner son influence ; ce n'était que par l'entremise des prêtres qu'on pouvait parler aux paysans roumains et les maîtriser. C'est pourquoi, dès le 23 août 1692, le clergé catholique, qui devait être rétabli dans ses anciens droits, obtenait de la chancellerie impériale le décret par lequel il était décidé que les prêtres de rite grec, sans spécifier leur nationalité, qui s'uniraient à l'Église romaine, jouiront des mêmes privilèges et des mêmes droits que le clergé latin [1].

La nomination de l'évêque Théophile eut lieu bientôt selon des formules calvinistes qui n'avaient de valeur que pour cette aristocratie magyare, encore représentée par le caractère national du nouveau gouverneur Bánffy. Du reste, Hongrois calvinistes et Saxons luthériens avaient

1. Nilles, *Symbolae ad illustrandum historiam Ecclesiae orientalis in terris coronae S. Stephani*, p. 162, § 2 ; pp. 164—165, no. I.

pris leurs précautions pour que l'égalité des confessions reconnue par l'ancien régime restât intangible.

A ce moment Brâncoveanu nourrissait encore certaines espérances en ce qui concerne son influence politique future en Transylvanie. Comme le jeune Apaffy n'était pas définitivement écarté, le prince de Valachie négociait, par l'entremise d'un Hongrois de la famille Székely, marié à une Roumaine, pour faire remettre au nouveau prince l'argent nécessaire à sa reconnaissance par le Sultan; en échange Fogaras et tout le district lui seraient mis en gage. Lorsque le second Apaffy disparut définitivement, bien qu'il n'abdiqua que plus tard, en 1696, et que la paix de Carlowitz n'intervint que trois ans après pour régulariser la nouvelle situation de la Transylvanie, Brâncoveanu forma un nouveau projet : un Levantin, qui figure plus tard parmi les administrateurs autrichiens de la Petite-Valachie, acquise à la suite d'une nouvelle guerre contre la Turquie, Nicolas de Porta, nous fait savoir qu'en 1694 le prince de Valachie pensait à marier une de ses filles avec le prince Philippe de Lichtenstein, qui était agréé par les nobles de Transylvanie, pour lui laisser la domination

à Bucarest et passer lui-même à la situation supérieure de prince de Transylvanie. „Les Transylvains, qui avaient vu écarter le prince qu'ils pensaient avoir, qui craignaient pour leur liberté, selon l'exemple de la Hongrie, n'ayant pas un personnage de cette importance à cause des inimitiés acharnées contre eux, auraient accepté volontiers Brâncoveanu, homme politique de grande importance, prince couronné, ayant une grande réputation d'habileté pour apaiser leurs discordes intérieures"[1].

Les relations de Brâncoveanu avec l'évêque roumain de Transylvanie étaient devenues très rares, cet évêque vivant absolument sous la dépendance du surintendant réformé, Étienne

1. Giurescu et Dobrescu, *Documente şi regeste privitoare la Constantin Brâncoveanu*, Bucarest 1907, p. 74: „Con questo matrimonio il Brancovani designava, con aderenza de'suoi correspondenti et alleati, di subentrare al principato di Transilvania, et il prencipe Lechtistein ponerlo nel suo di Wallacchia. I Transilvani, che, vedendo escluso il loro figurato prencipe, dubitando della loro libertà ad essempio dell'Ungheria, non havendo altro sogetto di tale eminenza, stante le simultà grave frà di loro, volontieri haverebbero aderito al Brancovani, sogetto insigne, prencipe coronato e con fama di gran politico, per metter in assetto le loro domestiche rivoluzioni".

Veszprémi, qui signait „évêque transylvain réformé magyar et roumain [1]".

Mais aussitôt les catholiques commencèrent leur offensive pour se gagner la population roumaine qui serait devenue par ce changement de rite, des fidèles assurés de la Maison d'Autriche.

L'attaque commença dans le Marmoros, où le calvinisme avait gagné les évêques de Munkács, qui prenaient le titre résonnant de: „évêque de Munkács, de Machowicza, Zips, Krasnabroda, du Marmoros et de toute la Hongrie". Dès l'année 1677, dans la région de Szathmár et Nagy-Várad, un Grec uni, Théophane Maurocordato, avait commencé l'œuvre d'Union. Il eut pour successeur un co-national, Joseph de Camillis, titulaire de Sivas, en Asie Mineure, qui portait le titre de Théophane et en plus celui de la province de Komorn, en y ajoutant : „vicaire apostolique des fidèles de rite grec dans toute la Hongrie et conseiller de l'Empereur". En 1696, une nouvelle édition fut donnée du catéchisme catholique traduit dans sa langue par un Roumain

1. Ardeleanu, *Istoria diecesei romîne greco-catolice a Oradiei-Mari*, II, Blaj 1888, p. 85.

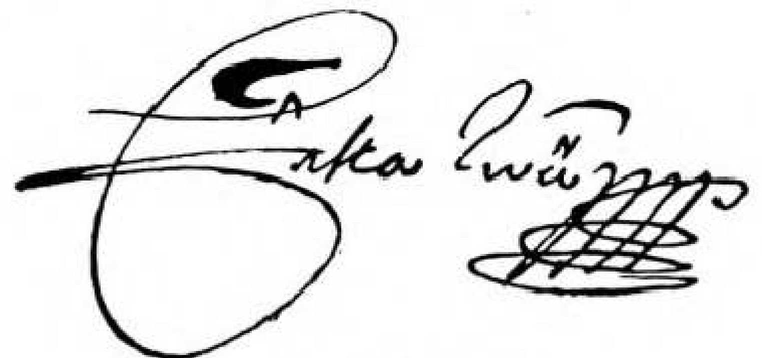
du Banat, Georges Buitul, originaire de Caransebeş, qui avait été prédicateur et maître d'école dans la Capitale de la Transylvanie.

Quelques prêtres, attachés à l'ancienne confession, protestèrent et allèrent jusqu'à couper la route à leurs collègues pour leur montrer le livre même des Écritures, avec toutes les menaces qu'il paraissait renfermer. Néanmoins, de Camillis fit réunir soixante prêtres à Szathmár, où il ne leur donna d'ailleurs que des instructions concernant la manière dont ils devaient sauvegarder leur dignité comme membres du clergé. Les prétentions de l'évêque uni s'étendaient, non seulement sur le Marmoros, car il s'intitulait évêque de Munkács, mais aussi sur les territoires voisins de Nagy-Várad et de Kövár. A la diète de Transylvanie, tenue en 1693, il demanda aussi l'administration religieuse de cette province et il était soutenu dans cette tentative par le chef du parti catholique transylvain, le noble Étienne Apor. Il trouva enfin un appui dans un autre Grec, uni à l'Église romaine, un ancien agent que Şerban Cantacuzène avait envoyé en Russie et qui avait passé quelque temps comme prisonnier d'État en Hongrie et à Vienne, le moine Ésaïe de l'Athos, qui,

après avoir été curé à Nagy-Károly, s'était établi à Debreczen. Il croyait pouvoir disposer en 1693 des Roumains du comté de Krasna et de leurs prêtres. Un peu plus tard, il affirmait avoir converti aussi le clergé roumain du côté de Nagy-Várad et du Bihor et il recevait, au mois de janvier 1694, le titre de „vicaire des Roumains dans les parties de la Hongrie". Il habitait le monastère de Bicsad, où il fut assasiné par des brigands en mai 1701 [1].

Une vraie résistence orthodoxe se rencontre seulement dns le Marmoros, où fonctionnait un descendant des anciens boïars de la province, Joseph Stoica, qui avait dans son sceau un chevalier et qui, élevé en Moldavie, conseillé par le grand Patriarche de Jérusalem, régulateur de l'orthodoxie roumaine, Dosithée, disposait d'une autorité réelle sur les Roumains de sa province et des territoires voisins. Il portait le titre d'administrateur de l'Église de Transylvanie et, en vertu de l'ancien privilège accordé au monastère de Peri, d'exarque patriarcal. Il traversait les villages, recueillant ses revenus et présidant des synodes. Tous les protopopes le reconnaissaient volontiers comme le successeur des an-

1. La plupart des informations, dans le livre cité de Nilles.



L'évêque Jean Pataki.

ciens administrateurs du diocèse septentrional transylvain.

Mais l'exercice vagabond de cette autorité épiscopale, limitée aux seules vallées d'une province isolée, n'était pas de nature à inspirer des craintes à la propagande catholique, qui commençait victorieuse le tour de la Transylvanie.

Au mois de mars 1697, un synode siégea pendant deux jours dans la Capitale de la province. Le nombre des assistants, convoqués et présidés par Théophile, était très restreint : à peine dix protopopes. L'évêque était décidé à présenter la cause de l'Union. Il parla longuement, exposant les souffrances du passé, mêlant l'histoire aux fables et ajoutant des incidents qui devaient produire impression. Il finit par présenter les propositions qui lui avaient été faites, ainsi qu'à son clergé, par le Jésuite Baranyi au nom du primat catholique de la Hongrie, le célèbre cardinal Kollonics.

Ce que les Jésuites et leurs chefs voulaient, c'était un acte d'abdication, qui aurait confondu cette humble Église des „barbares" à la puissante Église romaine. On comptait, pour convaincre les prêtres roumains, sur leur habitude de se

2

soumettre toujours aux ordres de l'officialité laïque, sur leur amour exclusif pour le rite, qu'on ne pensait pas à atteindre, alors que ce rite seul avait été en butte aux attaques des calvinistes, sur l'instinctive inimitié contre l'aristocratie magyare, qui, pendant deux siècles, avait représenté la Réforme, sur le respect pour le nom sacré de l'Empereur, dont la religion était le catholicisme. Les protopopes n'avaient rien à objecter lorsqu'il s'agissait du dogme, qui leur était inintelligible et indifférent; les quatre points: du primat romain, de l'emploi de la communion sous les deux espèces, de la reconnaissance du purgatoire, de la procession du Saint Esprit du Père et du Fils en même temps, auraient été certainement acceptés. Ce qu'ils voulaient cependant c'était la conservation intégrale de leur Église, de leurs coutumes, de leurs lois ecclésiastiques, de l'ancien calendrier, auquel étaient attachées toutes leurs fêtes et, en même temps — et c'est ce qui prouve la force de cette méfiance roumaine, encore instinctive, — ils entendaient se faire payer l'acte de l'Union par de larges compensations politiques. Leur Église devait être introduite formellement parmi celles acceptées légalement dans le pays; ils

demandaient „que les unis ne soient plus considérés comme tolérés", mais comme „fils de la patrie". Puis „les laïcs roumains qui seront unis à l'Église romaine, devront être avancés et admis dans toutes espèces d'emplois au même titre que les membres des nations et religions reçues, que leurs fils soient reçus sans distinctions dans les écoles latines des catholiques et dans les fondations scolaires"[1].

Et dans le „décret", rédigé le 21 mars, pour prouver l'adoption des dogmes romains, il était question encore de l'égalité absolue entre le clergé uni, en comptant les moines aussi, et le clergé catholique, ou bien, dans les villages où d'autres confessions auraient eu la priorité, avec ceux qui représentent ces confessions; les prêtres ne pourront être nommés que par l'évêque, sans aucune immixtion des laïcs.

---

1. „Nec habeantur uniti amplius ut tolerati sed ut patriae filii recepti." „Valachi saeculares Romanae Ecclesiae uniti ad omnis generis officia, quemadmodum aliarum in patria receptarnm nationum et religionum homines, promoveantur et applicentur eorumque filii ad scholas latinas catholicas et ad fundationes scholasticas sine discrimine suscipiantur": Nilles, ouvr. cité. pp. 168 — 169.

En dehors des „quatre points“ — quelle que fût la rédaction latine modifiée dans l'intérêt des Jésuites — les protopopes n'entendaient rien accepter contre ce qui formait le patrimoine de dogmes de l'Église roumaine. Ils entendaient maintenir cette Église roumaine séparée. Kollonics voulait cependant avoir les signatures de la majorité des membres du clergé de la Transylvanie. Il obtint, par l'acte du 10 juin, une déclaration signée par douze des chefs religieux de la population, et il faut observer que la plupart venaient des territoires de servage, dont la condition humble les faisait accepter n'importe quelle prétention pour se racheter d'un long esclavage. Les protopopes des villes et du domaine royal des Saxons se tenaient à l'écart, sans compter ceux du Marmoros et du Fogaras calviniste.

Peu après, Théophile mourait, laissant une œuvre inachevée et dont la valeur n'aurait pu être fixée que par une acceptation générale de la part du clergé et par la réalisation effective des promesses faites par l'officialité catholique.

Son successeur, élu dès la fin de l'année 1697, mais sans le diplôme du gouverneur calviniste, fut un jeune écolier, d'une famille de paysans



aisés : Athanase Anghel. Il était fils du prêtre de Babolna (Bobâlna), dans la région gagnée déjà par la religion catholique. Moine depuis quelques années, il suivait encore les cours de l'école réformée dans la Capitale de la Transylvanie. Sa nouvelle situation était due à l'appui de quelques nobles influents de la province: Nicolas Bethlen, Naláczy, Roumain d'origine et qui avait déjà vendu ou comptait vendre son domaine de Poiana-Mărului au prince Brâncoveanu, et Keresztessy. A Bucarest, il dut faire cependant, malgré ses relations avec les réformés, encore tout puissants dans la province, une profession de foi strictement orthodoxe, et le Patriarche Dosithée de Jérusalem n'oublia pas de l'exhorter et de lui donner des instructions abondantes sur la conduite à tenir.

Il fallait encore obtenir le diplôme du gouverneur, et de nombreuses interventions agirent dans ce but. On tardait cependant, vu l'incertitude générale touchant la nouvelle situation de la province. Le 14 avril 1698, l'Empereur, de son côté, étendait la mesure de protection antérieure pour le clergé uni dans le royaume de Hongrie sur la Transylvanie aussi et mentionnait d'une manière spéciale qu'il „concerne

les prêtres roumains de rite grec". D'ailleurs — c'était une concession faite aux calvinistes —, ceux qui n'auraient pas voulu de ce nouveau lien, étaient libres d'opter pour les privilèges des autres confessions auxquelles ils auraient préféré se rallier [1].

Athanase, qui n'était encore qu'un évêque élu, malgré sa consécration valaque, fut invité, par les catholiques cette fois-ci, à rassembler un nouveau synode. Il commença à siéger le 7 octobre pour continuer ses séances jusque vers la fin du mois.

L'assemblée adopta de nouveau les „quatre points", et les protopopes déclarèrent solennellement qu'ils entendaient être considérés comme „membres de cette sainte Église catholique de Rome", mais seulement si on respectait à leur égard le décret impérial de privilèges. Ils insistaient en outre sur la conservation entière de leur ancien rite, avec „toutes les cérémonies, les fêtes et les jeûnes", selon l'ancien calendrier et sans aucune immixtion étrangère. Athanase, qui n'était encore que „l'évêque du rite valaque", devait être reconnu dans sa situation épiscopale,

1. Nilles, ouvr. cité, p. 195.

avec le droit, pour le synode des protopopes, de choisir son successeur, que le Pape et l'Empereur devaient nécessairement confirmer. On consentait bien — et c'était un point très important — à renoncer à la consécration en Valachie, mais l'évêque devait être consacré par un Patriarche du même rite, fût-ce même par celui qui se trouverait dans les possessions de l'Empereur. Baranyi ne voulait pas de cette forme pleine de réserves et de précautions; il imposa une nouvelle déclaration qui garantisse l'incorporation intégrale dans l'Église romaine, les „quatre points" n'étant que la partie principale de cette incorporation. Et les Roumains trouvèrent le moyen d'éluder cet engagement, en introduisant, sous leur signature même, un article aditionnel, qui portait que „leurs sceaux et leur signatures n'ont aucune valeur si on ne les laisse, ainsi que leurs successeurs, dans le même état de choses". Et on insistait aussi sur le désir de maintenir Athanase comme évêque de Transylvanie [1]. Il faut tenir compte enfin que l'acte ne portait que les signatures et les sceaux d'une partie seulement du clergé, plus impor-

1. Nilles, ouvr. cité, p. 208.

tante, évidemment, qu'à l'époque de Théophile, mais bien éloignée de la totalité des membres du clergé roumain. On s'adressa bien aux prêtres directement, et les Jésuites prétendaient avoir recueilli non moins de 2.270 adhésions, mais la manière dont elles avaient été obtenues rendait leur importance très relative.

Pour annuller ce qui avait été obtenu sous ce rapport, les réformés mobilisèrent toutes leurs forces et employèrent tous leurs moyens d'influence parmi les Roumains, puisque, de fait, il était question, sous cette forme, des offres faites à l'Église de la plupart des habitants de la province, de la priorité d'une nation ou de l'autre, des Hongrois ou des Allemands, dans le nouvel ordonnement de la province. Puisque les anciennes formes du moyen-âge devaient nécessairement disparaître, en dépit des privilèges renouvelés, et que bientôt on allait se trouver devant une statistique des sujets, et non des privilégiés seuls, celui qui devait l'emporter était celui qui, par le moyen de la religion — puisque religion et nation étaient presque identiques en Transylvanie —, aurait rallié autour de son drapeau ces milliers de Roumains aux-

quels personne ne voulait reconnaître le droit de garder, avec une religion strictement délimitée, le droit à une existence nationale autonome. Mais un instinct sain, plus fort que toutes les offres et toutes les promesses, que tous les souvenirs douloureux du passé, faisait deviner à cette masse humaine, peu cultivée encore, qu'il s'agissait de son avenir tout entier et que cet avenir ne résidait pas dans la confusion avec les autres, quels que fussent les avantages matériaux, mais bien dans la conservation de leur individualité nationale sous tous les rapports, en n'employant l'étranger que comme simple allié.

Dans le district de Fogaras, dans le pays du Haczeg tous les moyens furent employés pour retenir dans ces anciens liens avec l'Église réformée la population roumaine, puis, après que des mesures locales furent prises un peu partout, on pensa à fonder une nouvelle Église roumaine, opposée à celle qu'Athanase avait fait entrer dans le bercail catholique. L'âme qui pouvait mener à bien cette mission avait été découverte. C'était un prêtre du district de Vajda-Hunyad, Jean Ţircă, du village de Gâmbuţ. Il présenta, au mois de juin 1700, des lettres d'élection, si-

gnées par un certain nombre de protopopes, et demanda, au Métropolite de Moldavie, et non pas à celui de Valachie, à ce qu'il paraît, la consécration. Puis, l'ayant obtenue ou non, il se présenta devant un synode des calvinistes, rassemblé à Küküllövár, pour déclarer qu'il est disposé à se réunir à l'ancienne religion dominante.

Les soldats de l'Empereur le poursuivirent à la demande d'Athanase. Il fut pris, mis aux fers, mais put s'échapper et trouva un abri dans le Collège réformé d'Enyed, et le gouvernement, qui appartenait encore à la noblesse calviniste, fit tout son possible pour sauver son protégé contre les intentions malveillantes du général commandant en Transylvanie, Rabutin, un catholique acharné. Des réprimandes furent adressées à l'évêque uni pour avoir commis des actes reprobables à l'égard d'un clerc. Sous l'apparence d'une lutte, entre ceux des Roumains qui étaient enclins au calvinisme et entre les adhérents de l'évêque catholique, il s'agissait d'une autre rivalité, celle entre la noblesse transylvaine groupée autour de sa confession et entre l'autorité centrale, qui voulait imposer la confession catholique.

Cette tentative devait profiter à Athanase. On avait retardé, à Vienne, sa nomination jusqu'alors, afin de ne pas avoir l'air de soutenir une seule forme religieuse unie des Roumains de Transylvanie et ne pas offenser par cette attitude les sentiments religieux des réformés; mais, du moment que ces réformés commençaient eux-mêmes la lutte et qu'ils périclitaient le nouveau Siège épiscopal transformé dans son caractère par la propagande des Jésuites, eh bien on pouvait procéder à la reconnaissance formelle et à l'installation solennelle d'Athanase. On convoqua donc, au mois de septembre 1700, peu de semaines après l'apparition de l'évêque Ţircă, un grand synode de l'Église roumaine unie. Les protopopes et les prêtres furent exhortés et même forcés de s'y rendre. Un grand nombre de chefs de l'orthodoxie roumaine parurent pour la première fois à cette occasion. On pouvait compter 54 protopopes, représentant un nombre de 1.563 prêtres. On prétend même que les boïars de Fogaras, qui avaient été jusque là recalcitrants à l'innovation religieuse, auraient député leurs envoyés, au nom de 400 familles environ, qui auraient consenti à rompre avec le calvinisme. La grande église

roumaine de Kronstadt toutefois ne fut pas représentée au synode, bien que la signature d'un protopope de cette région eût été inventée afin d'accroître le prestige de l'acte émanant du synode.

Après une première décision, qui ne faisait que répéter les assurances d'union antérieures, le synode s'occupa, le 14 du mois, de simples mesures de discipline et d'administration, comme à l'époque de Sabbas Brancovitsch et de ses prédécesseurs du XVII-e siècle. S'il y eut quelque chose de nouveau, ce fut concernant seulement ce désir d'autonomie, de plus en plus prononcé, des membres de l'Église roumaine : les synodes auront une autorité souveraine ; les candidats à la prêtrise ne devront jamais présenter des recommandations de seigneurs terriens, mais seulement une attestation de la part du protopope, „vrai confesseur''. Il est interdit aux laïcs de se mêler de ce qui touche à la maison et à l'avoir du prêtre, à moins d'une délégation de la part des évêques et des protopopes ; un prêtre ne devra jamais être appelé en jugement que devant son tribunal spécial.

Une grande partie de cette résolution ne fait que reproduire les instructions qui avaient

été données à Athanase au moment de sa consécration par le Patriarche de Jérusalem, le miroir de l'orthodoxie en Orient [1].

Athanase devait se présenter à Vienne même, devant ses chefs politiques et devant ceux de l'Église catholique de Hongrie. Ce voyage lui avait été demandé par Baranyi, son conseiller secret depuis longtemps, ainsi que par le synode de l'année 1699. Cette fois, l'évêque lui-même crut devoir se décider à faire ce pas. En apprenant sa résolution, les protopopes ne manquèrent pas de lui fixer tout un programme qui devait le diriger, non seulement dans son propre intérêt, mais aussi, et spécialement, dans celui de son Église. Le 6 janvier 1701, par une nouvelle résolution du synode, on déclarait solennellement que la volonté unanime était le maintien d'Athanase avec le titre de Métropolite et on ajoutait que „personne, parmi les laïcs ou les étrangers, ne doit se mêler des affaires épiscopales sans l'approbation du synode".

A Vienne, une commission fut nommée pour

1. Ces actes, ainsi que d'autres, se trouvent dans Nilles, ouvr. cité, p. 250 et suiv., et aussi dans la publication de Laurian et Bălcescu, *Magazinul istoric*, vol. III.

soumettre à un examen Athanase, qui était considéré encore comme un néophyte en fait de foi, comme un simple candidat à la dignité d'évêque. Faisaient partie de cette commission le grand théoricien de l'Église catholique de Hongrie, Hevenessi, et un Roumain du Banat, secrétaire du gouvernement de Transylvanie, Jean Fiat. On demanda à Athanase de détruire l'acte de consécration qu'il avait obtenu à Bucarest, de congédier les secrétaires réformés qu'il avait gardés jusque là, ainsi que les membres hétérodoxes du Conseil administratif de son diocèse. Il les remplacera par un père jésuite, dont la mission sera de décider aussi bien en ce qui concerne les procès de divorce que la nomination des prêtres. Il prendra l'obligation de créer une école ayant un professeur étranger, catholique, pour la philosophie et le reste. Une condition beaucoup plus importante était celle d'admettre la soumission complète envers l'évêque catholique de la Capitale de la Transylvanie, de l'admettre comme co-président dans les assemblées de son clergé, de concéder au cardinal-primat le droit de choisir le futur évêque roumain parmi les jeunes gens qui auraient fait leurs études dans les écoles

catholiques. Les derniers liens qui attachaient encore Athanase à l'Église d'Orient devaient être rompus : „il ne devra désormais rien avoir à faire avec le prince de la Valachie, ni avec le Métropolite". En échange, on pourrait lui conférer le titre de conseiller impérial.

Ce qu'Athanase voulait, était tout différent : renouvellement du diplôme de 1698 en faveur du clergé uni ; intervention du pouvoir séculier pour empêcher l'union mensongère avec les calvinistes. Mais le contraste le plus criant était entre les demandes des cercles confessionels de Vienne et entre les désirs des protopopes de l'Église unie, qui voulaient avant tout et expressément „la confirmation des immunités et des droits que les princes de Transylvanie avaient accordés aux évêques et au clergé des Roumains".

Athanase n'était cependant rien plus qu'un prisonnier de ceux qui comptaient l'employer comme un simple instrument pour atteindre leurs buts. Ce qu'il pouvait demander c'était seulement le titre d'évêque, et non de Métropolite ou d'archevêque de „l'Église roumaine unie avec les catholiques romains de Transylvanie et des parties de la Hongrie réunies à

cette principauté", ce titre de conseiller impérial, une chaîne d'or avec le portrait de l'Empereur, l'expectative d'une dotation en terres valant 6.000 florins et l'exemption de charges serviles et de payements de douanes pour ses prêtres. En échange, il acceptait, le 7 avril 1701, l'adoption de la confession catholique, telle qu'elle était fixée par les résolutions du Concile de Trente, l'obligation de soumettre à cette Église tous les membres de son clergé, l'éloignement du nom du Patriarche de Constantinople de toutes les prières usuelles afin de le remplacer par celui du Pape. L'évêque allait si loin qu'il déclarait lui-même sa première consécration comme nulle et sans valeur et demandait à Kollonics de l'ordonner à nouveau, selon les usages de l'Église catholique (cette cérémonie humiliante eut lieu en effet à Vienne, bien que dans un cercle restreint). Il est évident que ses prêtres auraient dû procéder de même. Le seul catéchisme qu'on répandra sera celui des catholiques, et le „théologien", le conseiller canonique, le mentor administratif qu'on voulait lui imposer, était appelé de tous ses vœux, car, déclarait-il, il se rend compte à présent du fait qu'il est, en ce qui concerne



L'évêque Jean Innocent Micu (Klein).

beaucoup de choses, „sans instruction et sans expérience". En ce qui concerne les relations avec la Valachie, il promettait de mettre fin à toute correspondance et à toute amitié avec les schismatiques, les hérétiques, parmi lesquels le prince de Valachie; il ne consentira désormais à recevoir aucune lettre de sa part et ne reconnaîtra plus „le Bucarestois" (*sic*), le Métropolite de Valachie, comme son archevêque et Métropolite. „Et, si pourtant il était nécessaire d'écrire audit prince de Valachie ou à un autre des schismatiques, la lettre sera présentée d'abord au théologien et conseiller". Quant à sa personne, Athanase reconnaissait avoir admis à sa Cour des danses avec des femmes ou avoir perdu son temps à la chasse et autres distractions, avoir tyrannisé son clergé, avoir permis à son père et à ses frères d'extorquer l'argent des candidats à la prêtrise. Il promettait de réformer dorénavant ses mœurs. Si pourtant il était incapable de tenir ses engagements, il s'obligeait à quitter son Siège après la troisième „admonestation" de la part de son archevêque, „qui est celui de Gran".

L'importance de cet acte est vraiment im-

mense. L'Église roumaine avait cessé de vivre; elle n'était qu'un vicariat de celle des catholiques de Transylvanie, un vicariat dont le chef réel était un étranger appartenant à un Ordre qui n'avait rien à faire avec le rite même des Roumains. Les rapports, si utiles pour les Roumains de Transylvanie, avec la principauté gouvernée par Brâncoveanu, un riche et puissant patron, étaient condamnés de la manière la plus sévère. Le lien hiérarchique qui avait été établi après des siècles d'efforts par l'influence, et plus tard par la force de conquérant de Michel-le-Brave était rompu pour toujours. L'évêque humilié de cette Église vassale offensait dans sa déclaration ceux qu'il avait considérés jusqu'alors comme ses bienfaiteurs et ses patrons. Il transformait ainsi un acte de renoncement personnel en une attaque contre ce qu'il pouvait y avoir de plus essentiel et de plus sacré dans la solidarité nationale de son peuple.

Toutefois les apparences de l'installation de ce transfuge furent extrêmement brillantes. Jamais les Roumains, à l'exception des princes venus d'au-delà des montagnes, n'avaient vu de tels honneurs rendus à un membre de leur nation. Le théologien Neurauter monta en

chaire et donna lecture du diplôme de nomination, qui confirmait, ou, pour mieux dire, qui créait, l'autorité épiscopale d'Athanase. Il y avait dans l'assistance 50 protopopes et 1000 prêtres qui avaient accompagné la voiture dorée de leur chef pendant son trajet à travers les rues de la Capitale. Et ce fut tout.

Dans le diplôme même, l'Empereur avait parlé de la haute opinion qu'il avait d'Athanase et de sa nation, mais rien ne l'avait prouvé encore. Il y avait bien un autre acte qui mentionnait aussi la „sympathie spéciale de l'Empereur et roi pour la nation roumaine", qui promettait à tous ceux qui s'uniront à l'Église catholique, même aux paysans (*et plebeae conditionis homines*), pourvu que leur adhésion fût dûment constatée par le *théologien*, „d'être considérés aussitôt comme faisant partie de l'état catholique. Ils seront ainsi comptés parmi les membres de cet état et auront leur part dans les lois du pays et tous les bienfaits, n'étant plus tolérés comme jusqu'à présent, mais bien les égaux des autres fils de la patrie [1]".

---

1. „Quinimo clementer annuimus nt quicumque etiam saecularis et plebeae conditionis homines toties memoratae Sacro-Sanctae Ecclesiae sese, secundum normam a theologo

Cet acte, cependant, devait rester secret, l'Empereur n'ayant jamais eu le courage de le faire connaître à cette officialité magyare de Transylvanie, qui l'aurait considéré comme l'attentat le plus cruel contre ses privilèges et contre toute la situation gagnée au cours d'un long développement historique. Des années passèrent avant que ce second diplôme de Léopold, cette „*secunda Leopoldina*", arrivât à la connaissance des Roumains, et même alors, ainsi qu'on le verra, leurs efforts désespérés pour en amener la publication et surtout l'exécution restèrent vains. De tout ce qui avait été promis à une nation entière pour obtenir son adhésion religieuse à la confession catholique, et par conséquent son attachement aux intérêts politiques de la Maison d'Autriche, rien n'avait été tenu, si ce n'est ces vains honneurs accordés à un homme indigne de sa mission et qui consentait à afficher devant les yeux de

---

praescribendam, univerint, immediate statui catholico annumerentur, sicque inter status computentur capacesque legum patriarum ac universorum beneficiorum, non, ut hactenus, tolerati, sed ad instar reliquorum patriae filiorum reddantur"; Nilles, ouvr. cité, pp. 295-296.

toute sa nation de Transylvanie cette indignité reconnue et scellée par la Cour de Vienne.

Quelque chose restait encore à accomplir, quelque chose d'extrêmement douloureux: la rupture des liens séculaires avec l'Église et le trône de Valachie.

En 1698 Brâncoveanu avait fait élever la grande église de Fogaras, consacrée à Saint Nicolas et lui avait créé des revenus sur le produit de ses douanes. Il gardait toutes ses relations avec l'organisation roumaine de Kronstadt, que ses agents, David Corbea et autres, visitaient sans cesse. Il venait même de s'assurer un nouveau pied à terre dans cette ville, à savoir dans l'enceinte même de ses murs, et la municipalité dut bien céder lorsque le prince commença à procéder par des représailles en réponse à son refus de lui confirmer cette propriété.

Telle était la situation du prince de Valachie envers ses coreligionaires et co-nationaux de Transylvanie lorsque les premières nouvelles de l'apostasie d'Athanase arrivèrent aussi bien à Kronstadt que dans la Capitale valaque. Le riche marchand Pater Ianoş prit aussitôt la parole, accusant l'évêque d'avoir caché certai-

nes choses à la connaissance de ses ouailles, qu'il ne pourra cependant pas cacher à Dieu ; ce qu'il a fait n'est pas conforme aux instructions du synode, ni aux demandes faites par l'Empereur ou par le cardinal-primat : il doit redouter la punition qui ne peut manquer de l'atteindre. „Nous sommes disposés à servir l'Empereur de tous nos moyens, avec nos corps même, à être la poussière qu'il foulera aux pieds, mais notre religion, bonne ou mauvaise, nous entendons la conserver, et personne ne pourra nous en éloigner [1]".

A ce moment, Athanase simulait encore son adhérence à l'orthodoxie. L'abécédaire qu'il publia en 1699 contenait le crédo dans l'ancienne forme. Il protestait affirmant que toutes ses déclarations n'avaient d'autre but que celui d'assurer les privilèges aux prêtres. Brâncoveanu en fut convaincu et, au mois de juin 1700, il confirma la possession d'un bien-fonds sis en Valachie à la Métropole de Transylvanie.

Lorsque les habitants de Kronstadt, inébranlables dans leur adhérence à l'ancienne loi, se

1. Al. Lăpĕdatu, dans la publication jubilaire *Prinos Sturdza*, pp. 307–309.

plaignirent de ses agissements secrets, Athanase crut pouvoir employer un ton comminatoire : „il nous appartient d'ordonner dans ces choses-là ... Nous saurons bien vous punir ... J'ai été jusqu'ici le fils de la paix, mais, si vous comptez m'irriter, je serai comme un lion trahi". Ces menaces restèrent sans aucun effet : les agents de Brâncoveanu étaient là pour confirmer les membres de l'église de Kronstadt dans leurs sentiments et pour leur offrir un appui, quelles que fussent les circonstances politiques.

Lors de la cérémonie de l'installation, il y eut non seulement des murmures, mais aussi des protestations publiques à la porte même de l'ancienne église de Fehérvár. Lorsqu'un synode fut convoqué pour entendre ce que l'évêque était parvenu à obtenir à Vienne, ainsi que les lettres d'exhortation du cardinal-primat, et pour prêter serment sur l'acte de réunion à l'Église catholique, le nombre des assistants fut très restreint, et il fallut décider la convocation d'un autre synode pour le mois de novembre. Afin de gagner les Roumains de la région de Vajda-Hunyad, on leur promettait de conserver toutes leurs anciennes coutumes, „leur confession grecque et roumaine" intégrale, sans y rien ajou-



ter et sans en rien éliminer". On leur demandait une seule chose : de reconnaître l'autorité de l'évêque et „de ne pas critiquer la confession de l'Empereur et les quatre points", que personne ne leur demandait par conséquent d'adopter.

A ce moment l'Église de Valachie et le prince lui même intervinrent pour lancer d'abord leur désapprobation, puis l'anathème solennel de l'Église d'Orient. Pour le bon vieux Métropolite Théodose, Athanase n'était plus que „ce diable", et Brâncoveanu était assuré que Dieu saura bien punir „ceux qui insultent et n'honorent pas la religion dans laquelle ils sont nés et à laquelle ils ont fait des vœux en face de Dieu" ; il a bien le droit de le dire, lui, qui est le patron de l'Église épiscopale elle-même, „fondée par les anciens princes de ce pays", et de l'église de Fogaras aussi, qu'il a bâtie, non pour des intrus, mais pour les fils fidèles de l'Église orthodoxe. Ceux qui agissent de cette façon n'accomplissent pas, selon l'opinion du prince, les ordres de l'Empereur, qui a déclaré ne vouloir contraindre personne à accepter sa propre confession [1].

1. Ces actes se trouvent pour la plupart dans la collection de documents tirés des archives de l'église de Şchei, qu'a publiée M. Sterie Stinghe, à Kronstadt.

A ce moment un noble roumain de Transylvanie, des régions du Nord, qui avait servi pendant quelque temps Athanase et s'était séparé de lui pour des questions d'argent, se décida à recueillir des signatures sur une protestation formelle contre l'acte d'Union. Gabriel Nagyszegy déclarait être encouragé par des déclarations semblables taites au nom des prêtres de la Burzenland et du district de Fogaras. Ayant obtenu l'approbation d'une partie des Roumains de la Capitale de la Transylvanie, entr'autres de la puissante corporation des bateliers, il présenta l'acte de protestation devant le protonotaire Sárossy, qui eut l'imprudence de lui donner, en l'authentifiant, une valeur légale, ce dont il fut sévèrement puni ensuite par le gouvernement de la province. D'un côté, Nagyszegy s'adressa aux Roumains pour leur demander de se rassembler et d'exposer à la diète transylvaine leurs doléances et, d'un autre côté, il se présentait devant le gouvernement comme représentant de tous les Roumains de Transylvanie et des comtés voisins, adversaires décidés de l'Union. Critiquant la conduite des évêques, gens ignorants, sans prestige, faciles à corrompre, il proposait à la Cour de s'adresser dé-



sormais à un laïc capable de représenter sa nation. Il eut le même sort que Ţircă, étant jeté en prison par les soldats du général Rabutin, et même à ce moment il menaçait ses adversaires d'une agitation au milieu de la population, qu'il aurait pu diriger vers une émigration dans les principautés voisines, et de l'accroissement du brigandage, qui était une forme de protestation politique de la part de ses congénères. L'Empereur se rendit compte du danger qui aurait résulté d'une intransigeance confessionnelle et, par un acte du 12 septembre 1701, il déclarait encore une fois, peut-être pour satisfaire Brâncoveanu aussi, qu'il n'entendait forcer personne à adopter sa confession. Quatre mois plus tard, ces déclarations furent renouvelées, en spécifiant que les Roumains ont toute la liberté de garder leur ancienne loi et que quiconque s'efforcera de faire du prosélytisme contre les intentions de la Cour en sera puni sévèrement, car il provoque des troubles dans le pays. Cette notification devait être communiquée dans les villages aux paysans, et le gouvernement de Transylvanie, qui restait entre les mains des réformés, décida aussitôt de donner une forme roumaine à ce diplôme, qu'il comptait bien em-

ployer pour conserver la situation acquise par le calvinisme. En tout cas, c'était pour la première fois que l'officialité de Transylvanie employait dans un acte d'administration, ne fût-ce même que pour empêcher une révolte imminente, la langue que parlait la majorité des habitants du pays.

L'action d'Athanase faiblissait visiblement. Rien ne distingue le synode, très peu fréquenté, qui se réunit au mois de septembre 1701. Malgré sa promesse, l'évêque espérait pouvoir entretenir des relations très profitables sous tous les rapports avec la Valachie, demandant des livres d'office et même des couvre-chefs pour ses moines. Les livres qu'il publiait ne contenaient, sauf le catéchisme pour les écoles, rien qui portât atteinte à l'orthodoxie, et c'est justement à cause de cette faiblesse que Brâncoveanu crut le moment propice pour prononcer la sentence contre l'apostat.

Celui qui prit le premier la parole fut le Patriarche Dosithée, qui commença par avertir Raţ István, un des administrateurs de l'Église de Transylvanie, du danger qu'il y avait à suivre les Jésuites, „des loups en peaux de brebis", pi-

res que les calvinistes eux-mêmes, qui, du moins, ne cachaient pas leur jeu. Dans une lettre adressée à Athanase, le Patriarche lui rappelait que sa consécration avait été obtenue avec difficulté, à cause des mauvaises références qu'on avait sur son compte, qu'il avait demandé des choses bizarres à cette occasion et que cette attitude a été continuée par tout ce qui a été accompli au cours des années 1700-1 dans le but de l'éloigner de l'orthodoxie. Pour la dernière fois un appel était adressé à sa conscience [1]. Athanase n'eut rien à répondre; il persévéra.

Au printemps de l'année suivante, Théodose, qui avait reçu la copie du serment prêté par l'évêque à Vienne, adressait la dernière sommation au traître de son Église. Désormais, disait-il, pas un livre d'office ne passera la frontière; le prince pieux cessera d'accroître le nombre de ses dons; Théodose lui-même renonçait au payement des sommes que lui devait son collègue rebelle : „que peut bien me profiter l'argent, si c'est celui avec lequel un si grand nombre d'âmes doit périr"? Seul un dernier geste de contrition pourrait sauver celui qui

1. Hurmuzaki, XIV, pp. 340—342.

n'est plus le vrai pasteur de ses fidèles. Quant au Patriarche de Constantinople, il lançait son anathème, et celui de Jérusalem avertissait les orthodoxes de Transylvanie qu'ils ne doivent plus avoir de relations avec cet hérétique, dont la main même ne mérite plus d'être baisée, car ce serait comme si on baisait „la main d'un juge de village hongrois, d'un cadi ou d'un calviniste"[1].

La réponse fut donnée par le prélat qui conduisait l'Église catholique de Hongrie, l'érudit Kollonics, en employant des termes qui n'étaient pas choisis dans le dictionnaire des grâces de la prose latine. Si, pour Callinique, Athanase était un Sathanasius, „un esclave de Satan", eh bien le Métropolite ne sera que „le représentant du schisme trois fois maudit des Grecs d'Orient", un instrument du „faux Patriarche de Constantinople". Il devra renoncer à son ancien titre de Métropolite de Hongro-Valachie (qui ne signifiait autre chose, dans le langage officiel des Patriarches de Constantinople, que chef de l'Église roumaine du côté de la Hon-

1. Stinghe, ouvr. cité, I, pp. 34, 37; les autres mentions dans Hurmuzaki, XIV.

grie); c'est un acte d'impertinence que de s'intituler Métropolite de Transylvanie et de s'arroger ainsi une espèce d'autorité dans ce pays; „c'est une cause de très grandes dissensions et troubles entre le très-auguste et invincible Empereur des Romains et votre prince de Valachie''. Le puissant monarque aurait bien le droit de „demander satisfaction pour une si grande présomption et une hardiesse intolérable... Il pourrait en dériver un danger de grands troubles, car, ainsi que le prince de Valachie ne peut réclamer des droits en Transylvanie, de même tu ne peux t'arroger là-bas le moins du monde une autorité spirituelle sans présomption''. Et, lorsque l'ambassadeur anglais à Constantinople, Paget, retournant dans son pays par la Valachie et les pays de l'Empereur, se présenta à Vienne pour soumettre au souverain les doléances de Brâncoveanu, il reçut cette réponse: „Pourquoi ce prince, qui est un homme comme il faut, s'occupe-t-il des décisions que prend l'Empereur dans son propre pays en ce qui concerne des questions religieuses, alors que l'Empire n'a jamais demandé au prince de Valachie comment il procède dans

des affaires de même nature dans sa propre principauté"[1]?

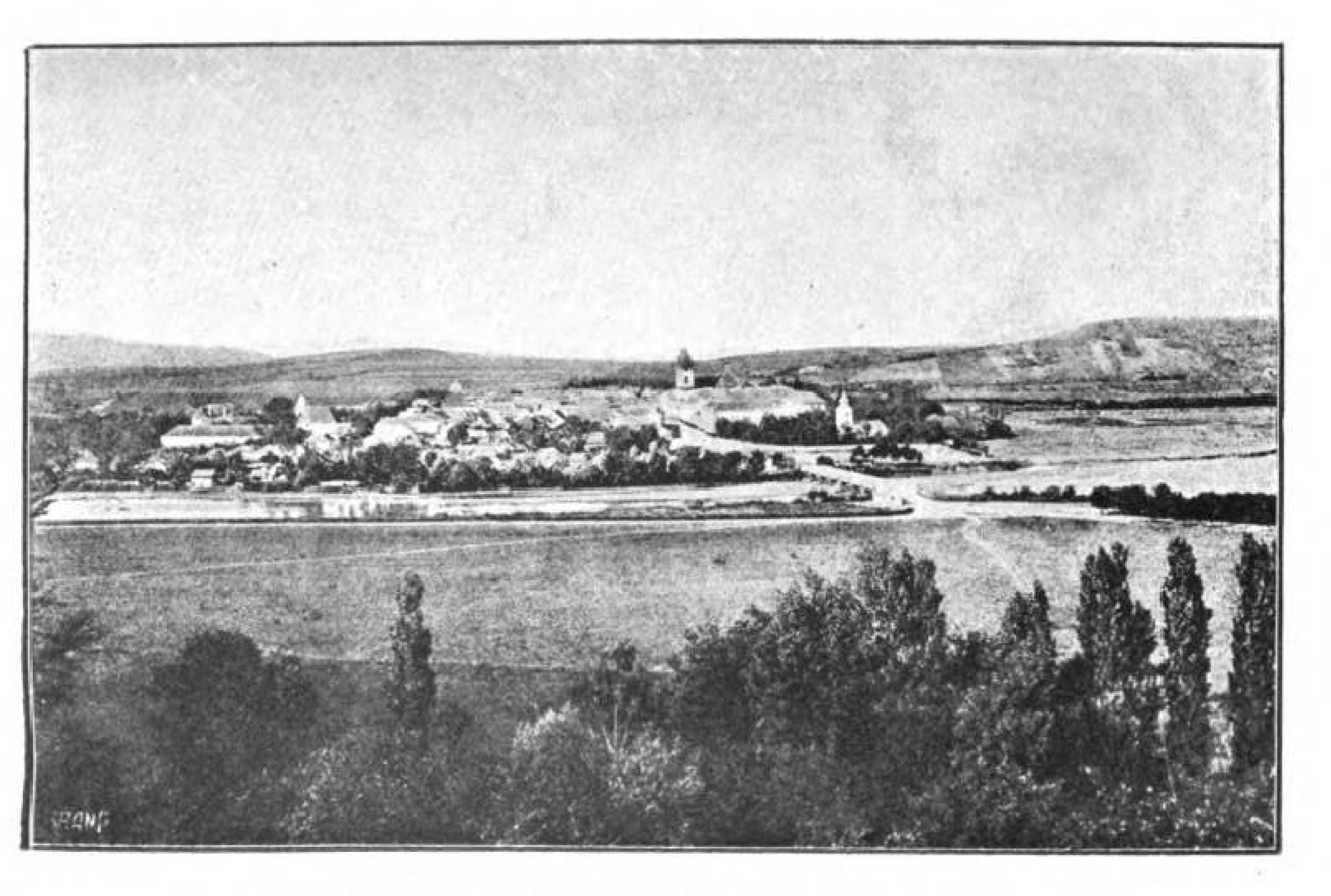
Cependant l'Empereur ne pouvait empêcher la transmission continuelle des produits de l'imprimerie établie par Brâncoveanu et qui était destinée spécialement à répandre au-delà des frontières de sa principauté la connaissance de la langue littéraire roumaine et de tout ce qui pouvait en dériver. On trouve des exemplaires de ces livres, admirablement imprimés grâce à l'art du futur Métropolite Anthime, un Géorgien, dans tous les coins de la Transylvanie. Le prince en personne, son oncle, des membres de sa Cour, des prélats valaques se faisaient un devoir d'offrir ces livres, d'un prix très élevé, à différentes églises fréquentées par les paysans roumains, leurs congénères. Les notices qu'on y lit contiennent parfois des attaques contre l'Union avec l'Église catholique. Jusqu'aux limites du Marmoros, le service divin était célébré en utilisant ces produits des imprimeries valaques, et il faut se rappeler qu'Étienne Cantacuzène, successeur de Brâncoveanu,

---

1. Cf. Nilles, loc. cit., pp. 353—355; *Annales de l'Académie Roumaine*, XXXVII, pp. 169—171.

offrit à une pauvre église de village, dans ce coin perdu de l'extrême limite du territoire de la langue roumaine, un ciboire en or.

Ceux qui n'avaient pas le bonheur de participer à ces larges dons recueillaient parmi leurs voisins du même village l'argent nécessaire pour acheter ces livres, bien supérieurs à ceux qui s'imprimaient en Transylvanie et adoptés surtout à cause de la stricte orthodoxie qu'ils représentaient. Il faut tenir compte aussi du fait que les produits de la presse transylvaine étaient si peu nombreux, qu'il aurait été bien difficile d'officier sans recourir aux livres d'église imprimés dans les Principautés. Aurait-il été possible d'interrompre les rapports avec ces Principautés, au moment où on trouve en Transylvanie des clercs qui avaient, comme ce Joasaph du monastère de Daia, un frère établi en Moldavie, à Bacău, et un autre à Bucarest même? Pour comprendre la force de l'instinct qui maintenait ces relations, malgré toutes les interdictions formelles, il faut lire ces simples paroles du prêtre Chirilă d'Aciua, lequel, ayant traduit du slavon une Anthologie, en 1702, s'exprimait ainsi, dans la sincérité de son âme: ,,nous sommes, nous, les Roumains,



Ville de Blaj, résidence du Métropolite roumain uni.

comme une trompette brisée, dont on ne peut plus entendre le son, lorsque nous entendons les paroles saintes dans une autre langue, sans en tirer aucune utilité", et il trouvait préférable de traduire ces paroles des saints dans son dialecte provincial, „dans notre langue roumaine, qui est la langue la plus simple du monde".

La cause de l'Union était de fait presque définitivement perdue, et il fallut plus tard des moyens de pression sans scrupules pour refaire tout ce qui avait échoué dans cette première tentative malheureuse. Athanase végétait dans son siège de Fehérvár, sous la surveillance du „théologien" étranger. La Cour se contentait de renouveler, en 1703, l'ancien privilège d'Apaffy pour les prêtres roumains. A cette occasion, Athanase obtenait le titre d'„évêque de toutes les églises roumaines de rite grec en Transylvanie", d'après l'ancienne formule de l'époque calviniste. En 1705, lorsqu'il s'agit de fonder une école „valaquo-latine" dans les bâtiments de l'ancienne Monnaie de Transylvanie, l'évêque fut intitulé, en oubliant complètement la décision de Vienne, „archevêque de l'Église d'Orient de rite grec en Transylvanie"

4

bien que le privilège eût été accordé „à la communauté roumaine récemment unie" [1].

Un autre fait s'ajouta aux agitations des fidèles de l'ancienne loi, au profond mécontentement du peuple et aux incitations des facteurs décisifs en Valachie et des chefs de l'Église d'Orient pour ruiner la situation du Mitropolite des Roumains unis. Dès l'année 1704 la province était en pleine révolte sous le drapeau du prétendant François Rákóczy. A ce moment, ainsi que le témoigne Nicolas Bethlen, un des membres du gouvernement de Transylvanie, „la plèbe s'était mise en fureur au-delà de toute imagination humaine; ces paysans et la noblesse inférieure, qui était presque complètement roumaine, envahissaient la Transylvanie entière, violant la fidélité jurée à la Maison d'Autriche. Chaque paysan était un révolté; prenant l'ancien nom des croisés de Dózsa, „il se levait contre son voisin, son frère, son maître et seigneur, contre son père même"; on dévastait les maisons et les châteaux de la noblesse, les églises. Un ancien adhérent de Tököly avait pénétré dans le pays,

1. Nilles, ouvr. cité, pp. 368—369.

entraînant avec lui „une foule de Hongrois, Bulgares, Arnautes'', etc. Les Szekler se trouvaient aussi parmi les mécontents. Un prêtre roumain s'était rendu en Pologne pour en ramener le nouveau prince, qui fut reçu triomphalement dans la Marmoros, dans la région de Szamos-Ujvár et de Bistritz, par toute la population roumaine. On pense bien que l'évêque Joseph Stoica, appelé tout récemment à Hermannstadt afin de lui extorquer une déclaration d'Union, dut être parmi les chefs des agitateurs. Tout le district de Fogaras, resté opiniâtrement calviniste, était pour la cause du prétendant, qui installait dans le château de Kövár des Roumains comme défenseurs et qui était représenté dans des missions diplomatiques par le Roumain Talabă. Un autre Roumain, Théodore Corbea, rédigeait la correspondance échangée entre Rákóczy et Pierre-le-Grand. La ville natale de Corbea était restée cependant fidèle au prince de Valachie, et Brâncoveanu, qui acceptait volontiers les fuyards allemands et autres de la cause vaincue de l'Empereur et se plaignait contre les actes de violence accomplis par les révoltés à ses frontières, dut ressentir un contentement profond en voyant la faillite apparente de la

cause qui avait amené la rupture de ses relations avec ses congénères de Transylvanie.

Rákóczy essaya de mettre à la place d'Athanase Jean Ţircă, qui, devenu moine, avait pris le nom de Job. Après avoir quitté la paroisse que les réformés lui avaient confiée du côté de Vajda-Hunyad, il végétait en Moldavie, lorsque'au mois de juillet 1706, il s'adressa au prince François pour lui demander „de ne pas être oublié par sa miséricorde", lui souhaitant „que Dieu fortifie ses armes pour pouvoir vaincre ses ennemis, de même que le roi David a remporté la victoire sur les envieux de sa puissance". Ils s'intitule à cette époque : „évêque des Roumains de Transylvanie", en ajoutant : „avec la permission de Sa Grandeur" [1]. Peu après, Ţircă entrait dans le Marmoros, bien accueilli par les prêtres de cette province, alors que les jésuites ne pouvaient rassembler en 1707 que trente protopopes pour souscrire un nouvel acte d'Union. Quant à Athanase, il était renfermé à ce moment à Hermannstadt, avec les officiers impériaux.

Il semble cependant que Rákóczy n'était

1. Nos *Studiĭ şi documente*, IV, p. 72.



pas disposé à donner à Ţircă l'autorité plénière sur les Roumains de Transylvanie. Il ne pensait guère à l'Union et aux droits d'Athanase, mais il paraît que le puissant boïar Constantin Cantacuzène, oncle de Brâncoveanu, qui entretenait une riche correspondance à l'étranger, lui avait demandé de nommer un évêque orthodoxe selon l'ancienne façon, élu et consacré à Bucarest. Le prétendant, dont toutes les sympathies allaient vers le calvinisme, s'efforçait de justifier son indécision en objectant ne pas trouver parmi les Roumains „un seul qui soit capable de s'entendre avec lui sans interprète" [1].

Les efforts du nouveau prince magyar de Transylvanie n'aboutirent pas cependant, bien qu'il résistât aux hostilités des Impériaux jusqu'en 1710. Pendant tout ce temps, Athanase, qui dut engager à des marchands ses vêtements épiscopaux et même les matériaux de l'imprimerie, put bien revenir dans la Capitale de la province, mais sans regagner son ancienne situation. D'ailleurs Kollonics était mort en 1705, l'Empereur Joseph I avait succédé à Léopold en 1711; l'ancien conseiller jé-

1. Voy. la lettre dans Nilles, ouvr. cité, pp. 373—374.

suite Baranyi avait également cessé de vivre; le général Rabutin avait quitté la Transylvanie. L'évêque uni n'avait qu'un seul souci: se maintenir, fût-ce même en abandonnant l'Union, contre laquelle s'accumulaient les protestations des protopopes, dont le chef était le notaire même du grand synode, Basile Dăianul. Il fallut que Hevenessy intervînt pour sauver les restes de l'œuvre à laquelle il avait collaboré avec tant de zèle.

Athanase revint sur sa première décision le 18 novembre 1711 et provoqua une nouvelle consultation de ses protopopes, dont trente-quatre se déclarèrent pour le maintien de l'Union. Il gagna même, dans les derniers temps de sa vie, l'autorité sur les églises de Marmoros, ce qui était d'autant plus facile qu'après la mort de Joseph Stoica, son successeur, Étienne ou Séraphin de Petrova, consacré en Moldavie, avait pris la décision de reconnaître Athanase pour son supérieur [1].

Mais, le 19 août 1713, l'évêque uni finissait ses jours, après avoir reçu l'extrême onction des mains de son „théologien", un Magyar, et

1. Nos *Studii și documente*, XII, pp. 283—285.

à ses funérailles deux seuls discours furent prononcés, dont l'un en latin et l'autre en hongrois. Tout le caractère de son action comme chef de l'Église roumaine se reflète dans ces circonstances de sa fin.

XVI.

Décadence de l'Église unie en lutte avec l'orthodoxie serbe. L'évêché de Fogaras.

Pour humilier encore cette pauvre Église unie, restée sans évêque, elle fut confiée aux soins d'étrangers, qui ne connaissaient pas même le roumain, tels Wenceslas Franz, un Silésien, ancien secrétaire d'Athanase, que les protopopes élurent même comme évêque, au mois de novembre 1713, sans qu'il eût accepté cette situation, puis un autre Allemand, Joseph Bardia, et enfin un troisième Jésuite, le Hongrois Georges Régai [1]. Le nombre des désertions augmentait chaque jour. Les boïars du Marmoros rompirent toutes leurs relations avec Séraphin, parce qu'il avait suivi l'exemple d'Athanase. On essaya de l'intimider par une arrestation,

1. Voy. aussi Silviu Dragomir, dans la *Revista teologică*, année 1915, p. 261 et suiv.



mais cette mesure ne profita qu'aux réformés, qui imposèrent comme „inspecteur" religieux des villages roumains le prêtre Jean de Moiseiu, adhérent de leur confession. Jusqu'à sa mort, en 1717, Séraphin garda cependant son titre d'„évêque orthodoxe (*sic*) du Marmoros". En échange, la Cour refusa d'admettre comme son successeur André, protopope de la province de Cosău, élu à sa place.

Il fallut procéder cependant à l'élection d'un évêque de Transylvanie. On se fixa—une vaine forme d'élection par *un seul* électeur—sur la personne de Jean Giurgiu, noble de Patak, lequel, en 1714 encore, n'était qu'un simple missionnaire dans le district de Fogaras. Descendant d'une famille originaire du district de Doboka, l'évêque Jean, confirmé par l'Empereur le 23 décembre 1715, avait eu de nombreux partisans laïcs pour sa candidature, parmi lesquels, outre les administrateurs de l'Église unie et la noblesse roumaine entière, il faut mentionner des nobles hongrois de l'importance de Sigismond Kornis et même le fils, réfugié en Transylvanie, de Şerban Cantacuzène, Georges, dont les Impériaux voulaient faire un prince de Valachie et auquel ils confièrent plus tard

l'administration des districts de l'Olténie. Pataki méritait sans doute l'appui de ses patrons, ayant fait des études brillantes à Rome, où il obtint, aux Collèges allemand et hongrois, le titre de lauréat en théologie. Il avait été l'élève des écoles catholiques de Klausenburg et de Raab et du Collège Pasmanien de Vienne. Il aimait bien sa nation roumaine, cherchant à répandre des livres au milieu des simples villageois et contribuant à créer des écoles.

Son caractère épiscopal ne pourrait être que difficilement défini. Il devait être l'évêque des Roumains unis de Transylvanie et des régions voisines, mais aussi celui des „Grecs, Ruthènes et Serbes" de ces mêmes régions, comme si on avait voulu éviter d'affirmer ainsi son vrai caractère national. On lui avait promis, par le diplôme même de sa nomination, une fondation en terres d'une valeur de 3.000 florins, mais son action fut immédiatement empêchée tant par la guerre qui éclata aussitôt après son élection, que par les efforts opiniâtres de l'évêque latin de Transylvanie, Mártonffy, qui ne voulait admettre dans la province aucun autre prélat en relations avec le Siège de Rome, d'autant moins dans sa propre résidence de Fehér-

vár, et qui enfin ne consentait pas à ce que celui qu'il considérait comme vicaire de son autorité puisse dépendre de l'archevêque de Gran. Il fallut six ans de négociations pour arracher à Rome une décision sur ce point, et cette décision, venant d'une information défectueuse et d'une excessive prudence, louvoyant entre les intérêts de l'Église magyare de Transylvanie et les instances de l'Empereur, créa une œuvre tout aussi étrangère aux sentiments de la population, aux traditions du pays, qu'incapable de se développer et de se maintenir.

Pendant le temps où le „théologien" Régai administra le diocèse, l'orthodoxie ne faisait que se raffermir dans tous les districts de la Transylvanie. A Kronstadt, chaque prêtre, chaque protopope devait commencer par une stricte profession de foi dans le sens du passé; tous les efforts du „théologien" d'imposer un protopope uni restèrent vains. Bien que son candidat eût invoqué une confirmation de la part du Patriarche serbe, le frère de ce candidat, maître d'école dans le faubourg roumain, dut jurer en 1721 n'avoir rien à faire „avec cet homme tout-à-fait étranger à notre Église et à notre loi".

Dans le Marmoros, tandis qu'un nouvel évêque gréco-magyar, originaire, à ce qu'il paraît, de Byzance, et qui s'intitulait Gennadius Byzanczy, portant le titre de ses prédécesseurs de la fin du XVII-e siècle, obtenait la reconnaissance d'une partie des prêtres roumains, un nouvel évêque, strictement orthodoxe, Dosithée Théodorovitsch, qui avait été consacré en Moldavie et habitait l'ancien couvent de Peri, apparaissait dans la province. Il jouissait de l'appui du prince de la principauté voisine, Michel Racoviţă, que les Impériaux avaient tenté, au cours de la nouvelle guerre, de surprendre dans sa Capitale de Jassy, de même que le prince de Valachie, Nicolas Maurocordato était devenu leur prisonnier. Mais Racoviţă eut vent de leurs intentions et, s'appuyant sur le concours militaire des Tatars, il battit les envahisseurs sur le versant de la colline de Cetăţuia, près de Jassy, et, quelques semaines plus tard, il réussit à déloger les garnisons allemandes fixées dans les monastères de la montagne. Puis, vers la fin de l'année 1717, avec la même collaboration tatare, Michel entreprit une grande expédition du côté de Bistritz, qui allait aboutir, en ce qui concerne les hordes qu'il entraînait derrière

lui, par une dévastation systématique du Marmoros. Dosithée devait préparer cette invasion, qui réussit en effet, et il faut relever à cette occasion que le prince Michel „avait ordonné à son armée", dit une chronique contemporaine, „de tuer les soldats impériaux ou bien de les mener en captivité, mais d'épargner la liberté des Moldaves, c'est-à-dire non pas des Moldaves de Moldavie, mais de ces Moldaves chrétiens orthodoxes nés et élevés en Hongrie"; les siens devaient même „cacher ces Moldaves pour qu'ils échappent aux Lipcans tatares". Pour en finir avec les agissements de Dosithée, qui persistaient même après le départ de l'armée d'invasion, la Cour intervint en 1721 pour l'empêcher de fonctionner. Elle alla jusqu'à l'arrêter, malgré l'adhérence des boïars et l'appui du comte Bethlen, un calviniste; l'autre évêque, de Munkács, prétendait avoir été reçu en triomphe dans les régions roumaines de la province et avoir à sa disposition 150 des prêtres du Marmoros; toutefois, pour la majorité du clergé, le vrai évêque, „notre archevêque", était ce pauvre prélat moldave poursuivi par l'officialité.

De son côté, Pataki faisait tout son possible pour se gagner au moins la soumission des bo-

ïars calvinistes de cette province de Fogaras qu'il avait tant de fois traversée; mais il dut confesser la résistance opiniâtre qu'il rencontra de la part de certains de ces nobles, ,,à cause de l'ignorance et aussi de la terreur qu'inspirait le nom de papiste ou de catholique". Sur ce territoire, le nombre des petits couvents dans le voisinage des églises de village était très grand; ils constituaient de vraies forteresses de l'ancienne loi.

Du reste on rencontre ces couvents, dont certains datent du XVI-e siècle, sur tout le territoire de Transylvanie. A Ştefanca, à Prislop, qui venait d'être pillée par les soldats de Rákóczy, à Feleac, l'ancienne résidence des évêques au XV-e et au XVI-e siècle, à Rămeţi, à Geoagiu, qui avait aussi des traditions épiscopales, à Ploscа, dans le voisinage de Vajda-Hunyad, où on conservait des livres slavons et grecs, ainsi que dans différentes localités du Nord[1].

Un autre appui de l'ancienne loi venait d'entrer en action : à l'occasion de la grande guerre contre les Turcs, terminée en 1699, la Maison

1. Les renvois concernant ces centres de l'orthodoxie dans notre ouvrage roumain, pp. 365—367.

d'Autriche avait colonisé un grand nombre de Serbes au-delà du Danube et de la Save. Ils étaient venus avec leurs chefs de village, avec leurs prêtres et leurs évêques plus ou moins canoniques et avec leur chef, le Patriarche lui-même, Arsène Tschrnoïevitsch. Leur rôle était exclusivement militaire, et, en vertu de leur double qualité de colonistes et de soldats, ils devaient jouir de privilèges très étendus. Dès le premier moment ils eurent une organisation complète, et la fraternité d'armes avec les soldats hongrois et allemands devait leur faire pardonner une action d'envahissement et de provocation. Comme ils restèrent fidèles lors de la révolte de Rákóczy, leur influence en fut accrue.

La Cour essaya, il est vrai, de contraindre certains des évêques serbes à une profession de foi catholique. Elle réussit en ce qui concerne celui d'Arad, Joannice Martinovitsch (1713—5), qui suivit l'exemple d'Athanase et de Séraphin. Ce simulacre d'adhésion à la confession de l'Empereur se fit au grand avantage de la propagande de la religion orthodoxe des Serbes, car ce changement secret de confession permit à Joannice et à ses successeurs : Sophronius de Ra-



vanitza (1720—6) et Vincent Ioannovitsch, qui devint par la suite Métropolite de Belgrade (à partir de 1731), de pénétrer dans les districts habités par les Roumains, où, comme représentants de l'orthodoxie la plus sévère, ils catéchisaient les esprits pour les séparer de l'Église unie. Cette politique fut suivie aussi sous Ésaïe Antonovitsch, le sixième de ces évêques d'Arad, et avec un succès de plus en plus grand. Ésaïe exerçait sans contestation des droits dans les limites du diocèse catholique de Nagy-Várad. Entouré de paysans armés ou de soldats, ces évêques et leur vicaires apparaissaient au milieu des villageois de ces régions jusqu'à Belényes, qui abhorraient dans l'évêque catholique aussi leur seigneur terrien, vu que l'Église avait des domaines très étendus de ce côté. Ils ne demandaient que l'ancienne contribution, le revenu des amendes et n'oubliaient pas de signaler à ces gens simples le grand avantage qu'il y avait à se réunir à l'Église serbe. Être Serbe et être libre était la même chose pour ces pauvres serfs; aussi s'empressaient-ils de donner leur adhésion aux actes souscrits par leurs prêtres.

Du côté du Banat seulement, les Roumains refusèrent d'admettre plus longtemps l'évêque



Cathédrale de Blaj.

serbe. Dans une pétition, datée du 10 février 1717, „les Roumains de Caransebeş, d'Orsova et Lugoj" s'adressent au général de Transylvanie Stainville, au nom de douze prêtres et de quarante knèzes ou juges de villages, pour lui demander, au nom de Dieu, de les délivrer „de l'évêque qui est resté à la suite des Turcs, Moïse, car il lance l'interdit, il livre à Satan, il prend de l'argent, il demande pour chaque maison 12 sous et impose de lourdes taxes pour tous les services dûs par les prêtres"; à sa place ils préféreraient avoir un autre prélat du nom de Pétronius, qui était peut-être Roumain [1].

Et enfin il faut tenir compte de ce fait que la guerre, commencée en 1717 par les Impériaux contre les Turcs et conduite par le génie militaire d'Eugène de Savoie, obtint pour la Maison d'Autriche la possession de la Petite Valachie, des cinq districts qui s'étendent d'Orsova jusqu'à la frontière de l'Olt. Par ce fait, des relations journalières furent établies entre la Transylvanie et cette région roumaine, autonome jusqu'alors sous la suzeraineté turque, étant réunie à la Principauté de Valachie. Or, dans

1. L'acte se trouve dans Nilles, ouvr. cité, pp. 445—446.

ces territoires, la littérature religieuse en roumain avait pris un essor inattendu et les moines des riches monastères de Tismana, Bistriţa, Hurez, Govora, pouvaient se rendre à chaque moment en Transylvanie, entretenant en même temps la solidarité roumaine et la communauté de l'orthodoxie. L'évêché de Râmnic avait joué un grand rôle dans le développement de la civilisation roumaine sous l'évêque Anthime, le grand artiste, l'actif imprimeur, devenu plus tard Métropolite de Valachie, et sous son successeur Damascène, qui donna à l'Église roumaines ses livres d'office en langue nationale. Il est vrai que l'administration autrichienne, détachant cet évêché de l'Église autonome de Valachie, le soumit au Siège métropolitain de Belgrade, effaçant son caractère national, mais renforçant dans la même proportion l'autre caractère, orthodoxe. Si les habitants de Kronstadt pouvaient être contraints par le gouvernement à abandonner leur dépendance du Siège métropolitain de Bucarest, personne ne pouvait leur interdire de lier des relations nouvelles, en omettant l'évêque uni, avec cet autre Siège, de Râmnic, qui fut dorénavant leur conseiller et leur patron religieux.

Nous avons déjà signalé le caractère bizarre de la fondation créée par le Pape, le 18 mai 1721. Selon les anciennes formes traditionnelles à Rome, on avait élevé l'Église de Fogaras à la dignité de cathédrale, pour créer un nouveau diocèse de ce nom. Il n'était question ni d'Athanase, ni d'une Église romaine préexistante, bien que Pataki s'intitulait en 1718 „évêque des Roumains de Transylvanie''. Il s'agissait seulement d'une nouvelle fondation pour „les quelques milliers de Grecs, Ruthènes, Roumains et Serbes qui habitent la Transylvanie''. Jusqu'à ce moment, aucune autorité épiscopale roumaine n'avait existé pour le souverain pontife, la province entière dépendant du Siège catholique; maintenant on détache de ce diocèse latin Fogaras, ainsi que „certains territoires en relation avec cette ville et se trouvant dans son voisinage'', pour créer une nouvelle forme, sans caractère national, du catholicisme en Transylvanie. Pour que le caractère vague de cette fondation ne fût altéré sous aucun rapport, on négligeait même de fixer ses relations avec une autorité supérieure. Ce qui est extraordinaire c'est que Vienne ait accepté cet acte d'une si énorme ignorance et naïveté, destiné à aug-



menter seulement la confusion dans les affaires religieuses de la province.

Ce ne fut que pendant l'été de l'année 1723 que Jean Pataki put prendre sa résidence à Fogaras. Il fut salué par le théologien Régai, et, au nom du peuple, qui entendit la lecture en traduction roumaine de la bulle pontificale, par le protopope Monea. Le gouvernement n'était pas représenté. On n'a qu'à mettre en regard de cette cérémonie banale et gênée l'entrée triomphale d'Athanase, quelques années auparavant, dans la Capitale même de la province, où, à ce moment, l'église et le couvent de Michel-le-Brave étaient détruits pour céder la place à la citadelle destinée à dominer la Transylvanie, à la Karlsburg de l'empereur Charles VI.

Pour s'y maintenir, le pauvre évêque de Fogaras dut se répandre en protestations qu'il est tout aussi orthodoxe que ses prédécesseurs, qu'il n'a pas l'intention d'accroître ses revenus, qu'il est malade et n'a l'intention d'inquiéter personne; qu'il demande seulement la formalité de sa reconnaissance, ainsi que des prières pour l'Empereur „qui nous a délivré de l'esclavage des Turcs". Le synode qu'il rassembla en 1725 ne s'occupa

que des superstitions populaires, du vêtement des prêtres et des revenus du Siège de Fogaras.

Cependant il eut une mission à remplir au nom de cette nation qui ne voulait pas le reconnaître. Après avoir vécu un siècle entier sous la terreur des princes magyars de Transylvanie, qui demandaient d'être reçus à grands frais par les villes et qui dépensaient leurs revenus dans des guerres coûteuses, l'élément allemand de la province avait gagné une confiance extraordinaire dans ses droits et dans sa mission au moment où les soldats de même nation de l'Empereur de Vienne furent les maîtres. S'ils ne pouvaient supplanter la noblesse hongroise, les Saxons crurent le moment venu de transformer cette population, haïe, des Roumains, qu'ils avaient considérée dès le début comme des incendiaires et des brigands, à la situation de serfs, destinés seulement à accroître les revenus de leurs maîtres.

Ils commencèrent par expulser leurs voisins roumains, assurant le gouvernement que leur présence est plutôt préjudiciable aux autres habitants, utiles au fisc, et que, d'ailleurs, le nombre des habitants saxons s'accroît sans cesse; cependant d'autres se plaignent au même gouvernement que les Roumains, qui, comme serfs,

n'auraient que le droit à un salaire, quittent leurs villages et laissent un désert dans les districts saxons. Des mémoires présentés au même gouvernement demandaient que les privilèges des Roumains, bien que d'une si faible importance, comme celui des bateliers du Maros, à Fehérvár, fussent annulés ; les pâtres qui passaient en Valachie devaient payer au Trésor une taxe spéciale au moment où ils quittaient la Principauté. On recommandait aussi des mesures contre les Roumains employés aux mines du pays, qui se seraient enrichis à ce métier. Les villages qui entouraient les villes saxonnes avaient joui, ainsi qu'on l'a vu précédemment, d'une autonomie entière. A ce moment les bourgeois de Szász-Sebes se plaignent que les paysans procèdent à l'élection de leurs juges sans demander la permission à personne. Partout on demande des services féodaux à cette population libre jusqu'à ce moment et ne devant que certains revenus à l'autorité politique fixée dans la ville voisine. Les magistrats saxons recueillaient des renseignements pour pouvoir confondre ensuite les droits éventuels de certains nobles hongrois sur une partie de la population roumaine avec leurs propres prétentions, qu'ils cherchent ainsi à justifier. Le but dernier

était de pouvoir assujetir cette population roumaine à toute espèce de travail, et à toute heure, sans aucun droit de protester, et en déniant tout ce qui découlait en sa faveur d'une tradition séculaire.

Les prêtres roumains furent également atteints par ces mesures. Les Saxons prétendaient que leur immunité, assurée par les récents privilèges de l'Empereur, ne pouvait s'étendre que sur les biens de l'Église, et non pas sur les *fundi civiles*, sur leurs possesions en tant qu'individus. Le nombre des prêtres roumains leur paraissait exorbitant : deux seuls auraient suffi pour chaque village, même s'il y avait plusieurs églises. Ils demandaient qu'on leur interdise de couvrir de leur immunité les veuves des prêtres, chantres et autres parents qui habitaient sous le même toit, de vendre des boissons; des „investigateurs" plus sévères furent nommés pour une „conscription", et le résultat de cette enquête correspondit beaucoup plus aux intentions de ceux qui l'avaient provoquée qu'à la réalité qu'il avaient pu constater. On vit des prêtres roumains dépouillés de leur bien, battus, mis en chaînes, chassés de leurs paroisses. On leur imposait de payer l'impôt, „les portions"

dans les mêmes conditions que les simples paysans. Bien que le „théologien" eût demandé un sursis jusqu'à l'arrivée de l'évêque, les persécutions n'en continuaient pas moins, le but dernier étant de faire partir cette population abhorrée ou de la réduire au servage. Les penseurs politiques de la nation saxonne prétendaient que les Saxons représentent, non seulement une nation politique, mais aussi une nationalité territoriale, et que la Transylvanie et les Transylvains se trouvent en dehors des limites de leur domination, qu'il entendaient nationaliser dans le sens allemand.

Pataki intervint pour faire retirer des décisions arbitraires, mais il était incapable de modifier les conceptions intéressées qui les avaient provoquées. Il s'opposa contre les dîmes que prétendaient les prêtres saxons et contre les actes de violence qui atteignaient même la dignité de son Église, et on lui répondit que le chapitre de Hermannstadt a seul le droit de décider et qu'en tout cas deux prêtres et même un seul suffisent pour chaque communauté rurale roumaine. L'évêque fut contraint de déclarer que, si on refuse tout respect à une confession qui est celle de l'Empereur, si on dénie la valeur des privilèges accordés même



Intérieur de la cathédrale de Blaj.

par les princes réformés, eh bien il usera lui-même de ces privilèges et recourra au secours d'un „patron'' qui est plus fort que tous les privilèges de Transylvanie. Le délégué de Pataki, Maxay, Roumain d'origine, avait préparé une entente, mais, à ce moment même, le mécontentement des Roumains éclata.

Il devait se diriger contre tous ceux qui leur avaient fait du mal ou avaient de mauvaises intentions manifestes à leur égard. Mais non, leur simple raison leur faisait croire que tous leurs malheurs dérivaient de l'acte d'abdication religieuse qui avait été accompli par Théophile et Athanase, que cette malheureuse union avec Rome était la cause de tous leurs maux, qu'en l'attaquant, on s'en prenait à l'étranger lui-même, qu'on se vengeait même contre l'Empereur, qui avait promis en vain d'être le redresseur des torts. Ce qui devait être une résistance nationale commença par être une discorde entre les membres de la même nation, profitant à ces différentes catégories d'étrangers qu'on avait l'intérêt de combattre. C'était plus que ne voulaient même ceux qui avaient contribué à la décadence de la nation sous ce nouveau régime.

Dès 1720 les Roumains du côté de Vajda-

Hunyad attaquaient Déva et osèrent s'opposer même aux soldats. En 1727 une autre révolte éclate du côté d'Abrud. Depuis la révolte de François Rákóczy, le mécontentement des paysans ne s'était pas manifesté par des actes de rébellion, mais à ce moment les Roumains de Kronstadt essayent de s'organiser sous un protopope autonome, ayant des droits de jurisdiction sur les neuf églises des villages dans le voisinage de la ville. On espérait pouvoir gagner aussi l'adhérence des orthodoxes de Fogaras et de certains villages dans d'autres régions de la Transylvanie, et jusque dans le pays des Szekler. Pataki dut combattre pour conserver au moins l'église de sa ville de résidence. Au synode du mois de février 1725, tenu au milieu des paysans de Sâmbăta, il demanda ,,justice contre les Roumains de Fogaras, qui ne veulent pas le reconnaître comme évêque ni le mentionner dans leurs prières'' ; s'ils ne se soumettent pas dans le terme de quinze jours, il appellera à son secours les ,,Allemands'', c'est-à-dire les soldats. Mais le successeur de Rabutin et de Stainville, Tige, n'avait guère l'humeur batailleuse, et il refusa énergiquement de servir les Transylvains d'une confession qu'il méprisait comme tout le monde, et il allait

jusqu'à offrir de défendre ces rebelles contre une éventuelle action violente de la part de l'évêque.

Dans les régions occidentales, l'évêque d'Arad gagnait chaque jour du terrain sur le territoire habité par les Roumains, qui déclaraient vouloir plutôt mourir que de rester dans une situation dans laquelle l'Union et le servage leur paraissait équivalents. Et, lorsqu'il s'agissait de combattre cette propagande serbe, les agents de l'officialité ne pensaient pas à l'évêque de Transylvanie, malgré son titre et ses droits, mais bien à Michel Kebel, l'évêque catholique de Nagy-Várad, qui les mettait en action.

Et, pour signaler un dernier danger, ceux qui restaient fidèles à l'Union étaient tentés de se confondre dans l'Église latine. L'évêque catholique magyar avait commencé par un office célébré dans sa résidence par un des protopopes roumains dans sa langue nationale, puisque toute organisation du côté des Magyars manquait encore. Les Roumains devaient payer cet honneur par des concessions successives. En 1715 les prêtres de cette nation portèrent sur leurs épaules le cercueil du provincial jésuite ; on les vit se réunir à leurs collègues catholiques pendant la procession de la Fête-Dieu. A Klausenburg on

ne faisait presqu'aucune distinction entre l'Église roumaine de rite romain et celle de rite oriental; à Hermannstadt le chef des Jésuites nommait des prêtres pour les villages voisins; à Hátszeg le protopope roumain servait d'interprète aux prédicateurs catholiques.

C'est dans ces circonstances que Pataki mourut, encore très jeune, le 9 octobre 1727, et, le lendemain même de sa mort, les deux églises de sa résidence furent occupées par les adversaires de l'Union. Des agitateurs apparaissaient sur divers points de la province, et l'autorité militaire assistait impassible à leur action. Dosithée, l'évêque du Marmoros, bien que jeté en prison à Klausenburg en 1726, avait regagné sa position, et il consacrait des prêtres mêmes pour des villages de Transylvanie. L'administration du Jésuite allemand Adam Fitter n'était pas de nature à gagner des fidèles à l'Union et, lorsqu'il fallut rassembler un synode, vu que Fogaras était perdue, on choisit le village roumain près des portes de Klausenburg.

On aurait abandonné l'Église unie entre les mains de Fitter, si on n'avait fini par craindre à Vienne la ruine complète des efforts faits pour



catéchiser les Roumains. C'est pourquoi, au printemps de l'année 1728, on procéda, sous la présidence de l'évêque catholique de Transylvanie, Antalffy, à l'élection d'un nouvel évêque. Les candidats furent présentés par Fitter, et la Cour désirait si peu maintenir le caractère national à cette Église, qu'elle insistait pour l'élection de Hodermarski, un Ruthène, ancien évêque-uni de Munkács, qui avait rendu des services à la cause de la propagande catholique au milieu des Roumains. En seconde ligne figurait le curé catholique de Fogaras, et, pour rappeler l'origine roumaine de cet évêché, on avait ajouté, comme par ironie, le nom d'un pauvre écolier, fils de paysans du village de Sad, près de Hermannstadt, Jean Micu. Ce fut ce dernier cependant que nomma l'Empereur, le 25 février 1729. L'acte de sa nomination contenait deux nouveaux éléments de déchéance pour son Siège épiscopal : il devait dépendre de l'archevêque-primat de Gran, et non pas du Pape, ainsi que cela avait eu lieu sous Pataki, et enfin, tandis que ce dernier avait échappé, par ses connaissances étendues, à la surveillance du „théologien", ce surveillant était réintégré dans ses droits, vu la préparation moins que médiocre du nouvel évêque.

XVI.

La lutte pour les droits politiques des Roumains sous l'évêque Jean Innocent Klein.

L'Empereur commença par accorder au nouvel évêque, pour accroître son importance, le titre de baron, et à cette occasion on traduisit son nom en allemand, de sorte que dès ce moment il se fit appeler lui-même avec ce nom donné par l'officialité : Klein. Puis l'évêque élu entra dans les ordres, prenant le nom d'Innocent. Après un long noviciat à Munkács et des efforts auprès de la Cour romaine, que l'âge et la préparation si médiocre du candidat devaient étonner, il fut „préconisé" par le Pape le 13 septembre 1730 et sa consécration eut lieu le 25 octobre suivant de

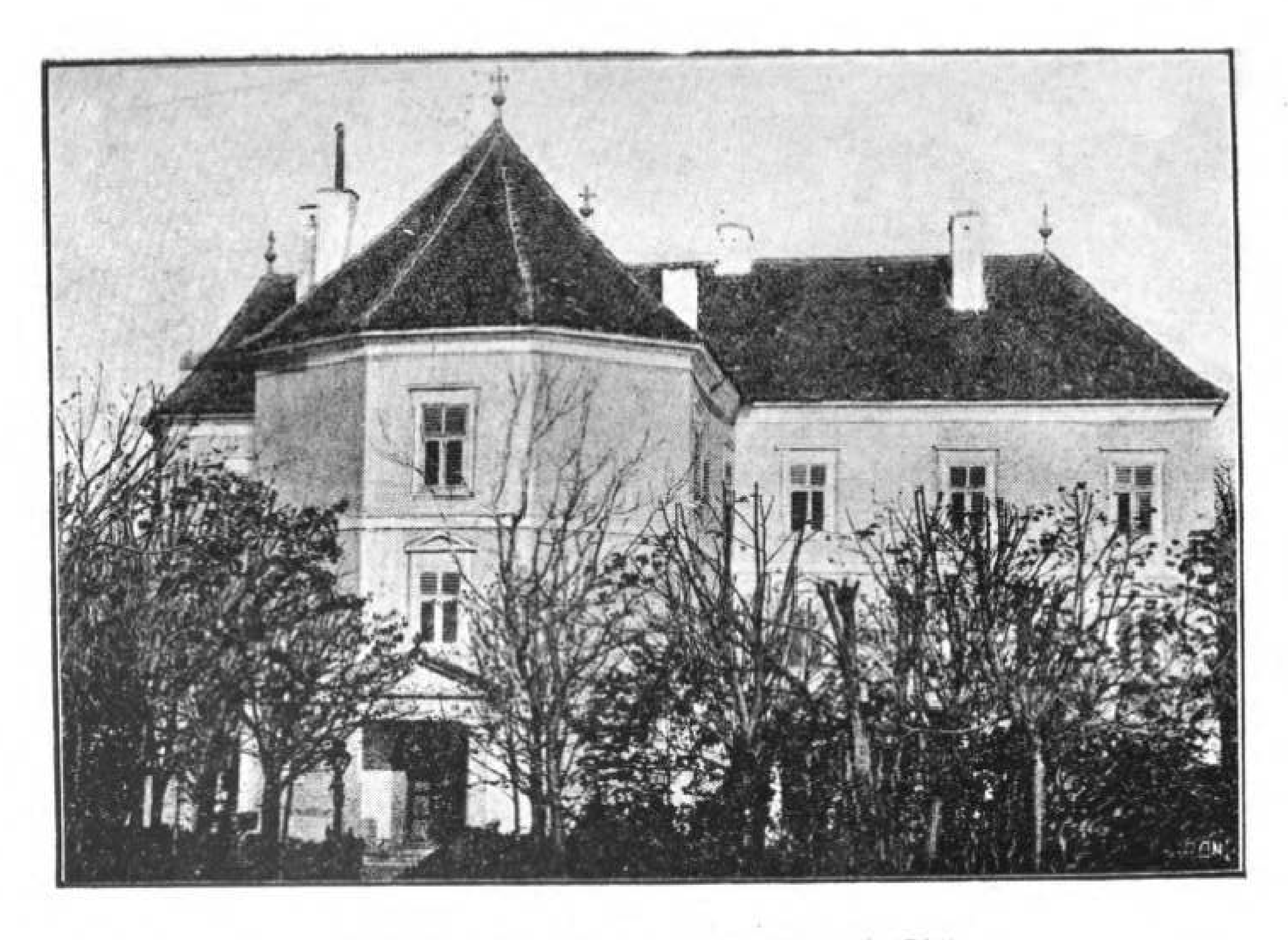


l'ancien style. Mais, comme il fallait terminer son éducation, le diocèse roumain continuait à rester sous l'administration des Jésuites Görgey et Régai, jusqu'à l'installation de l'évêque, qui eut lieu le 28 septembre 1732.

Son administration devait avoir un caractère révolutionnaire que personne ne pouvait soupçonner à ses débuts. Cet écolier d'un âge mûr, qui n'avait reçu aucune préparation spéciale et auquel les affaires politiques étaient restées complètement étrangères, devait changer le point de vue même de la nation roumaine, qu'il entendait représenter dans son entier en ce qui concerne ses relations avec l'Empereur et les nations privilégiées de la Transylvanie. Il n'avait été question jusqu'à ce moment que des privilèges accordés au clergé roumain et dont la mise en exécution avait été retardée jusqu'alors. Le second diplôme impérial n'était connu presque par personne, et il n'y avait parmi les Roumains aucune classe, aucun individu en état de demander des droits politiques s'étendant à la nation entière. Athanase n'avait eu aucun intérêt à relever, dans son humiliation perpétuelle et dans les vicissitudes de sa situation, cette partie des concessions impériales qui concernait les laïcs. On

ne pourrait affirmer que Pataki fut initié dans les conditions secrètes du pacte de 1701 ; en tout cas, préoccupé exclusivement par une lutte malheureuse contre ceux qui ne voulaient pas reconnaître son autorité et, en outre, prêtre avant tout, il ne pensa jamais, pendant les quelques années de son administration, à jouer un rôle politique ou à représenter, sous le rapport politique, sa nation entière.

Au contraire, dès le début, Jean Innocent Micu posa la question roumaine sur sa base nationale, telle qu'on l'entend aujourd'hui. Évêque des Roumains, il entendait être leur chef national, leur seul chef national et représenter sa nation dans tous ses droits et dans toutes ses aspirations. Le 19 mars 1735, aussitôt après son voyage à Vienne, il s'exprimait de la façon suivante sur les droits historiques des Roumains : „nous sommes les maîtres héréditaires dans ce pays des rois dès l'époque de Trajan, bien avant que la nation saxonne fût entrée en Transylvanie, et nous y avons jusqu'aujourd'hui des domaines entiers et des villages qui nous appartiennent en propre. Nous avons été écrasés par des charges de toute espèce et par des misères millénaires de la part



Autre vue du château métropolitain de Blaj.

de ceux qui ont été plus puissants que nous [1]".

Il n'hésitait pas à déclarer devant l'Empereur lui-même que „notre nation n'est pas inférieure à n'importe quelle autre de Transylvanie, soit par la vertu, soit par la science, soit par l'expérience dans les affaires [2]". Enfin, à une troisième occasion, il affirmait nettement que „sur cette terre de Transylvanie, la nation roumaine n'est pas seulement la plus ancienne, mais aussi la plus nombreuse [3]". Et, se basant sur ce quadruple droit : de l'ancienneté, des sacrifices faits pour le pays, du grand nombre et des qualités nécessaires pour participer à la conduite des affaires, il demanda et s'obstina à exiger la reconnaissance des Roumains comme une nation politique, l'assimilation de leur situation à celle des peuples voisins, leur introduction complète et solennelle dans la vie politique du pays.

On se demande quelle put être pour cet écolier retardataire, la source de ces idées, qui n'avaient jamais été exprimées par un clerc roumain

1. Nilles, ouvr. cité, pp. 527—529.

2. Bunea, *Ioan Inocenţiu Klein*, p. 37, note 2.

3. Nilles, ouvr. cité, p. 519.

de Transylvanie. Il ne faut pas oublier les relations qui se maintenaient, étroites, entre les Principautés et le clergé transylvain, le grand nombre de livres religieux qui entraient dans les églises de la province, mais il ne faut pas se cacher non plus que rien dans la préface de ces ouvrages ne rappelait l'origine romaine et ne parlait de droits nationaux. Il y avait cependant aussi d'autres écrits qui passaient en manuscrit de ce côté des montagnes, à savoir ces chroniques roumaines: moldaves, dues à Miron et Nicolas Costin, à Démètre Cantémir, prince de ce pays, ou bien valaques, comme la Chronique des origines roumaines par Constantin Cantacuzène, qui, rédigées pendant la seconde moitié du XVII-e siècle et les premières années du siècle suivant, contenaient avant tout ces affirmations énergiques et fières du crédo latin, des opuscules entiers étant consacrés à prouver cette descendance glorieuse. Les commencements de l'école historique en Transylvanie, parmi les représentants de laquelle figurait le propre neveu de Jean Innocent, Samuel, qui ne commença cependant son activité que quelques dizaines d'années plus tard, auraient été impossibles sans la lec-

ture assidue de ces manuscrits rares et sans l'adoption entière des idées qui en découlaient et qui étaient capables d'infuser un courage inattendu à ces descendants de pauvres villageois, de prêtres illettrés et de serfs à la discrétion de leurs maîtres. Nous hésiterions cependant à affirmer qu'il put y avoir une influence directe de ces chroniques sur l'esprit du nouvel évêque. L'école confessionnelle des catholiques, dont les maîtres étaient pour la plupart des Hongrois, n'aurait guère eu intérêt à répandre parmi ses élèves roumains des notions historiques qui pouvaient être dangereuses pour l'avenir. Mais l'enseignement qu'on y donnait était avant tout latin, comme dans tous les établissements des jésuites; on communiquait surtout dans la langue de Rome la connaissance de son histoire, du classicisme latin entier, qui était en même temps romain, en ce qui concerne les tendances politiques : il fallait bien peu pour qu'un esprit éveillé, ou au moins très attentif, comme l'était celui de Jean Innocent Micu, mît en relation les récits d'histoire concernant Trajan et le passé romain et ce qui pouvait pénétrer de la propagande latine des chro-

niqueurs dans les villages roumains de Transylvanie. C'est sans doute de cette façon que se formèrent pour le nouveau représentant de la race roumaine en Transylvanie les idées qui devaient dominer sa vie entière et le mener jusqu'au sacrifice.

Nous avons déjà dit qu'il ne se considérait pas seulement comme l'évêque de la partie, devenue très restreinte, de sa nation, qui avait adopté l'Union et qui tenait encore au dogme catholique. Rien ne le rebuta dans ses efforts pour être reconnu par tous les siens. S'étant adressé aux habitants de Kronstadt, qui lui répondirent qu'ils ne veulent rien avoir à faire avec lui—ce qui s'explique bien à un moment où ils soupçonnaient même l'évêque de Râmnic, à cause de sa situation officielle, d'avoir fait aux Impériaux des concessions en ce qui concerne l'orthodoxie, — il eut le courage de se présenter, en 1733, au milieu de cette importante communauté roumaine qui avait été pour longtemps l'antre même du schisme. L'administration lui donna un gîte dans la forteresse, et il demanda aux Roumains la permission d'officier dans l'église de Saint-Nicolas.

La réponse fut dure : il n'arriverait à le faire qu'en employant la violence. On ne pouvait l'empêcher d'assister tout au moins à l'office, — telle fut l'objection de l'évêque. Il y assista en effet, bien que pas sur le siège épiscopal, mais „assis sur une chaise qui avait été apportée expressément et placée au milieu de l'église". Il demanda seulement de ne pas répéter les attaques contre l'Union. C'est tout ce qu'il espérait pouvoir obtenir de ces schismatiques récalcitrants que sa présence n'avait pu convaincre [1].

Il ne pouvait pas espérer non plus des succès du côté du Marmoros où, après la mort de Dosithée (1735), persécuté jusqu'au bout par l'autorité militaire, l'évêque de Munkács avait été en état de réunir la province entière sous son autorité et d'empêcher l'élection des évêques roumains dans la tradition orthodoxe de Joseph Stoica. Du reste, en 1733, la diète de Transylvanie avait reconnu le décret impérial de réunion du Marmoros avec la Hongrie.

Les Serbes d'Arad étaient tellement puis-

1. Voir la Chronique de l'église, publiée par M. Stinghe.

sants que rien ne pouvait être entrepris contre leurs aggressions continuelles.

En Transylvanie, Pataki avait compté 400 prêtres qui ne voulaient se soumettre à se ordres ou qui étaient du moins satisfaits de tenir à l'ancienne loi, et une constitution officielle du gouvernement porte que „même ces prêtres qui étaient de fait unis se rendaient, à la suite des troubles et des insultes, dans les deux Principautés roumaines, ainsi que dans le Banat et le Marmoros, pour être de nouveau consacrés par des évêques schismatiques[1]".

Et cependant Jean Innocent Klein avait un grand avantage sur tous ces rebelles à son autorité, et cet avantage lui permettait de s'intituler sans abus chef religieux des Roumains pour pouvoir être le chef politique de leurs revendications. Les partisans de l'ancienne tradition, bien que très nombreux, n'avaient rien de commun entre eux sous le rapport hiérarchique. Ils formaient des communautés isolées, autonomes, mais n'avaient pas d'autre

1. Hurmuzaki, XV, pp. 1627—1628.

organisation que leurs relations capricieuses, sporadiques avec l'évêque valaque de Râmnic, dont l'autorité dut cesser en 1739, lorsque l'Empereur perdit la Valachie autrichienne, ou avec ce Siège serbe de Belgrade, transporté, après 1739, à Carlowitz, qui se trouvait bien loin et dont l'action était, malgré le privilège dont jouissait la nation serbe, vue de mauvais œil par l'officialité, ainsi qu'on le constata bien à l'occasion de l'inspection faite à Kronstadt par le délégué du Métropolite slave, Nicanor, évêque de Krouchédol. Or l'Église unie était une organisation reconnue par l'État, protégée, tout de même, par l'autorité, jouissant de l'appui, bien que timide, de l'Empereur. Il n'y avait pas d'autre évêché pour les Roumains ayant à sa tête un chef résidant dans la province même, et c'est ce qui formait la supériorité évidente de l'évêque de Fogaras.

Un autre élément de force, en ce qui concerne ces relations avec l'Empereur, celui qui lui permettait de se présenter comme mandataire d'un peuple entier, dérivait des premières relations entre son Église et la Cour. Dès le début, l'Empereur ne s'était adressé à personne autre, parmi les Roumains, qu'aux



chefs de leur Église traditionnelle. Il en résultait la reconnaissance de ce chef religieux comme chef de la nation elle-même, puisque les concessions faites par Léopold I ne concernaient pas le clergé seul, mais tous les représentants de la nation. C'était un point gagné une fois pour toutes, et les successeurs d'Athanase pouvaient se prévaloir toujours de cette reconnaissance pour parler à l'Empereur au nom de tous les Roumains, de n'importe quelle classe, et même au nom de ces rebelles dont la situation religieuse n'était que tolérée provisoirement et que l'Empereur lui-même aurait désiré voir entrer dans le bercail de ce pasteur.

Dans son œuvre de revendications, Jean Innocent Klein ne pouvait s'adresser à personne autre qu'au souverain, directement. Il savait bien que la noblesse de Transylvanie n'allait jamais permettre l'égalisation politique des Roumains : d'abord parce qu'ils étaient Magyars et qu'un instinct national qui s'était développé au cours du XVII-e siècle leur interdisait toute espèce de pacte avec une nation qu'ils considéraient comme soumise par la conquête à leur bon plaisir et en-

suite parce que, en tant que seigneurs terriens, ils avaient tout intérêt, de même que les Saxons, leurs alliés pour cette raison même, à tenir sous le joug social les milliers de travailleurs appartenant à ce peuple qui ne devait jamais devenir une nation. Sans compter que, du moment que l'Église roumaine s'était ralliée à la confession catholique pour faire plaisir à l'Empereur et pour attirer sur elle la grâce du Trône, il ne pouvait plus être question d'un appui venu de la part de ces nobles, restés attachés pour la plupart à la confession réformée.

La diète de Transylvanie était entre les mains des Saxons et des nobles. Klein obtint, il est vrai, le droit de parler dans cette diète, et nous verrons bientôt les déclarations qu'il osa y faire et l'accueil qu'elles rencontrèrent, mais il était tout-à-fait impossible de s'imaginer que les prétentions roumaines eussent pu être écoutées dans ce milieu de privilégiés acharnés, où elles devaient, naturellement, soulever des protestations violentes et des offenses. La „nation catholique", récemment créée, n'avait pas de racines dans le pays, et ceux qui la représentaient, des membres du clergé latin, étaient avant tout des Magyars. Res-

tait la Cour seule, le trône de l'Empereur, pour recevoir les doléances et pour donner une satisfaction que l'évêque croyait être due aux souffrances et aux services, à l'importance numérique et économique de son peuple.

Dès l'année 1732 il découvrit le second diplôme de Léopold I et, sur la base des concessions qui y étaient comprises, il s'adressa à l'Empereur Charles VI, en lui exposant qu'aucune des promesses de ses antécesseurs n'avait été réalisée, que ses prêtres payaient encore la dîme même aux seigneurs terriens et aux clercs d'autres confessions, et non seulement au fisc, qu'ils étaient astreints aux douanes, aux péages, que les clercs roumains n'ont aucun droit à cette dîme payée par leurs fidèles, qu'on demande de restreindre le nombre des prêtres au-dessous des besoins du service divin selon le rite oriental, que le rôle joué par le „théologien" est inutile et gênant pour son autorité [1].

1. La réponse de l'Empereur se trouve dans Nilles, ouvr. cité, pp. 513—517 et dans Hurmnzaki, XV. Cf. pp. 1659—1660 du volume cité de la collection Hurmuzaki.

L'Empereur répondit, après de longs ambages, en renvoyant la pétition de l'évêque uni à la diète de Transylvanie. La commission spéciale qui devait rédiger le rapport comprenait aussi l'évêque catholique, un ennemi, à côté de Klein, qui obtenait ainsi le droit de participer aux séances de l'assemblée.

La diète se montra tout-à-fait récalcitrante. Son opinion fut que ces prétentions, qui concernaient aussi les laïcs, doivent être soumises à un examen attentif : il faut une enquête concernant le nombre des prêtres roumains et leurs revenus, mais, en même temps aussi, sur l'authenticité de l'acte d'union à l'Église catholique. On objectait encore que l'évêque ne fait pas tout ce qui serait possible pour faire avancer cette œuvre.

Ce ne fut qu'après deux ans, et après une nouvelle intervention de l'Empereur, qu'une nouvelle commission entama ses travaux. Elle rejeta la plupart des demandes de l'évêque, et pour les autres elle s'en rapportait à l'opinion de la diète. Elle croyait que les Roumains non libres, même s'ils appartenaient à l'Église unie, doivent rester dans leur condition antérieure et que ceux mêmes qui sont libres peuvent

avoir des relations de servage en ce qui concerne le territoire non libre qu'ils possèdent.

Les Saxons de Hermannstadt refusaient à ce moment à l'évêque lui-même le droit d'acheter un domaine sur leur territoire et, de son côté, le gouvernement de Transylvanie, auquel les intentions de l'évêque avaient été révélées par indiscrétion, présenta ses observations dans le ton le plus injurieux, tel que jamais une administration publique n'a cru pouvoir l'adopter à l'égard d'une nombreuse population complètement soumise à son autorité. Il ne peut être question, disait-il, de l'union réelle, car ces Valaques sont, sans exception, des ignorants, des schismatiques invétérés, qui conservent encore leurs superstitions païennes, de vrais sorciers ; on ne peut espérer une conversion sérieuse de la part de cette nation qu'au jugement dernier, lorsque l'humanité entière sera réunie sous un seul pasteur. Les prêtres déclarent formellement qu'ils ne juraient que pour échapper aux charges sociales : partout l'ancien crédo est conservé, on emploie les anciens livres, on ne trouve nulle part l'explication du nouveau dogme ; on continue à faire des prières pour le salut de l'âme

des morts d'une manière qui est la négation de l'enseignement catholique. Les Roumains sont en effet nombreux, mais „dans le sens strict du mot il est impossible de les nommer une nation'', parce qu'ils ne forment qu'une masse de paysans, „serfs dans leur généralité'', vagabonds refugiés, à demi barbares, sinon barbares dans la pleine acception du terme, adonnés à tous les vices et les crimes, ennemis des catholiques et de la confession catholique et capables d'être les plus acharnés persécuteurs de cette confession, s'ils en trouvaient le moyen. Quelques nobles detachés de cette plèbe ne seraient pas en état de remplir les fonctions administratives. Pendant les troubles provoqués par la révolte de Rákóczy, „presque tous les Roumains, nobles et paysans'', ont suivi les drapeaux du rebelle, accomplissant toute espèce de pillages aux dépens de la noblesse, dont ils ont versé même le sang; ils fournissent la plupart des brigands qui dévastent la province, et les nobles doivent se tenir toujours sur leurs gardes à cause des empiètements et des violences de leurs serfs. Ces gens ne craignent pas Dieu, de même qu'ils ne craignent pas l'autorité; il préfèrent toujours

se soustraire aux charges légales en émigrant en Valachie, et, si la situation du paysan dans cette principauté était meilleure, pas un ne resterait sur la terre de Transylvanie.

A côté de ces injures on trouvait le moyen, par un bizarre artifice de logique, de montrer au fisc impérial que ces Valaques ne rapportent, en fin de compte, que très peu au Trésor : leurs impôts sont payés, disait le gouvernement, par les seigneurs terriens —, en oubliant que les seigneurs terriens n'auraient rien pu payer sans le labeur incessant de ces paysans. Il y avait même un passage, dans ce mémoire infâme, qui visait directement l'évêque lui-même : ,,il n'a pas de qualité politique, n'est pas initié dans les affaires d'État et ne connaît pas le droit" ; il n'est pas en état de tenir un discours en hongrois ; on ne peut lui reconnaître le droit de parler au nom de sa nation, car la nation suppose un territoire, et ces vagabonds sont parsemés au milieu des vraies nations, qui ont actuellement et qui ont toujours eu un territoire bien déterminé. Admettre cet homme incapable au nom d'une nation sauvage dans la diète signifierait offenser les principales familles de Transylvanie, et même les

membres du clergé catholique. D'ailleurs, l'évêque aurait besoin de tout son temps pour élever ses prêtres au niveau de ceux des autres nations; dix évêques et théologiens ne suffiraient pas pour accomplir cette œuvre difficile. On relevait encore ce fait que l'évêque roumain pourait être plus âgé que son collègue latin et gagnerait ainsi une priorité sur ce prélat, auquel il ne peut prétendre d'être égalisé sous aucun rapport [1].

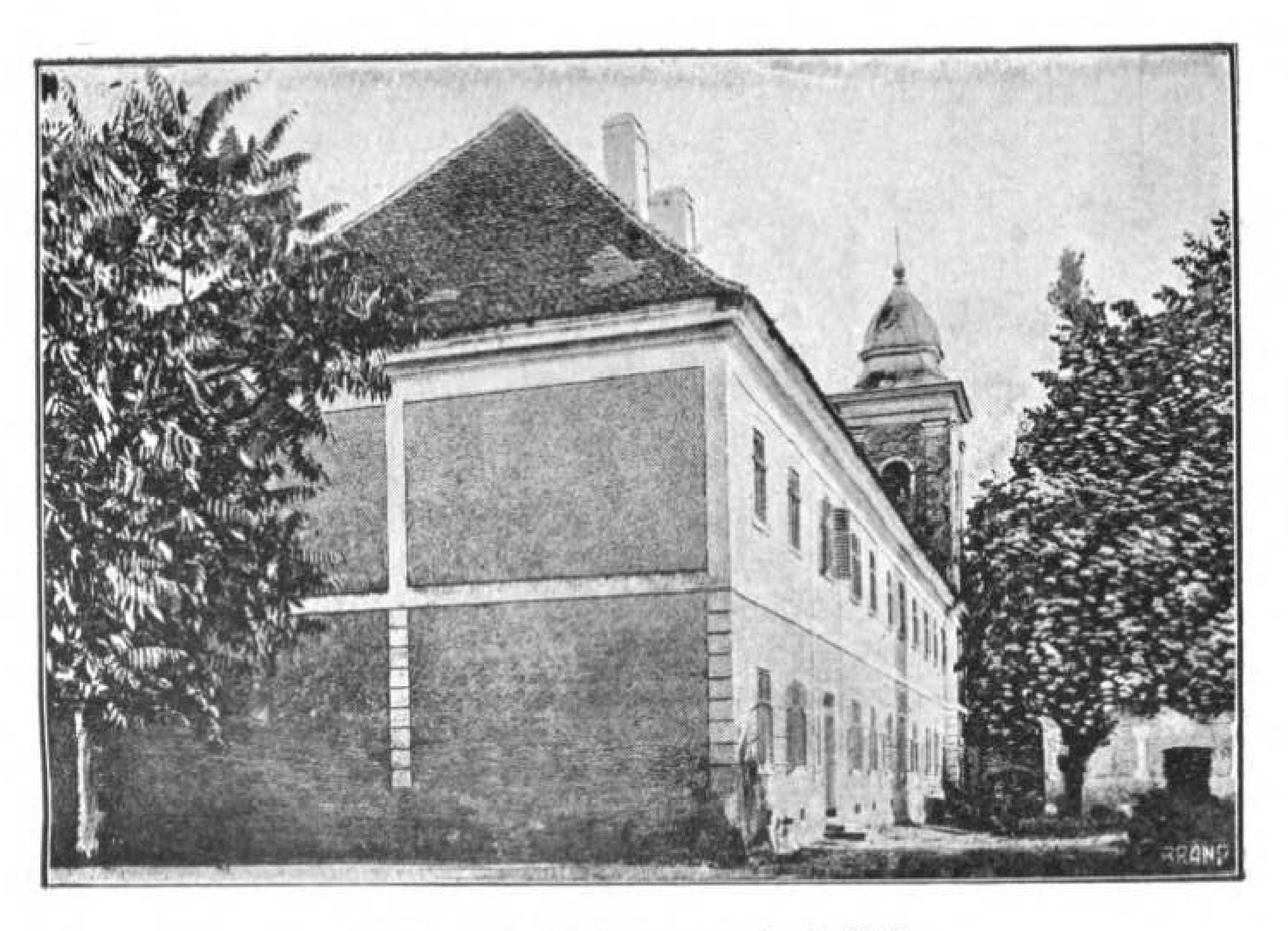
A ce moment Klein se trouvait à Vienne, et il y avait présenté un nouveau mémoire, où il osait transporter la question roumaine sur la nouvelle base des revendications nationales. Il observe que le nombre des familles roumaines s'élève, d'après le recencement de 1733, à 85.857, que cette population „a relevé et soutient l'état ruiné des catholiques" en Transylvanie, que ses Roumains ont toujours été fidèles, que des diplômes solennels leur ont été accordés et qu'ils ont le droit, non seulement d'être représentés à la diète, mais aussi d'avoir leur délégué dans le gouvernement: il exigeait cette place pour lui [2].

1. Hurmuzaki, XV, pp. 1649—1652.
2. Bunea, ouvr. cité, p. 37, note 2.

On demanda l'avis du général commandant, qui trouva ces prétentions absurdes. Un nouvel ajournement intervint, à la mode autrichienne, puis, par le décret du 24 octobre de cette même année, l'Empereur se borna à interdire des innovations en Transylvanie aux dépens du clergé et de l'évêque uni, qu'il prenait sous sa protection [1].

Il fallait donc se présenter de nouveau devant la diète. Au mois de mai de l'année suivante, Jean Innocent demanda à l'assemblée des privilégiés : l'exemption totale pour tout son clergé, la réunion de la nation entière sous son autorité religieuse, en interdisant les relations avec l'évêque de la Valachie autrichienne ; puis la défense de toute immixtion de la part des laïcs dans les affaires de son clergé, des dédommagements pour ceux qui avaient été persécutés, la concession de ,,portions canoniques" pour l'entretien des prêtres roumains. Mais—et c'est ce qui devait provoquer un scandale énorme—il voulait aussi l'application du second diplôme de Léopold I, qui était arrivé

1. Hurmuzaki, XV, pp. 1652—1654.



Château de l'évêque roumain de Blaj.

maintenant à la connaissance générale, sans qu'il eût été présenté à la diète et enregistré dans ses actes, ce qui était de nature à amoindrir sa valeur légale. Les paysans mêmes n'étaient pas oubliés : ils devaient avoir le droit de demander le jugement de l'évêque, de jouir de leurs droits traditionnels sur le territoire des Saxons, en comptant l'usage des forêts, des eaux et des montagnes; ils auraient pu désormais exercer divers métiers, ne payer la dîme qu'à leurs propres prêtres, célébrer leurs fêtes selon les coutumes et pouvoir envoyer leurs enfants à l'école [1].

La diète prétendit être étonnée par le caractère insolent de ces revendications qu'elle n'aurait pas crues possibles. Il fallait bien un nouveau délai afin d'étudier à fond la question, et, lorsque, la Cour elle-même ayant fait des propositions dans ce sens, le gouvernement de Transylvanie dut intervenir pour avoir une réponse, fût-elle même provisoire, cette réponse était rédigée dans les termes suivants : „L'évêque et le clergé uni demandent des choses que personne n'a jamais demandées à nos ancêtres et ne pourraient les demander à nos

1. Nilles, ouvr. cité, p. 544.

descendants; ils demandent des choses absolument contraires aux lois de la nation, des choses qui dérogent au plus haut degré aux privilèges ou exemptions anciennes, obtenues des rois et des princes; ils demandent des choses qui ne concordent pas avec les pragmatiques du pays, confirmées par l'Empereur actuel; ils demandent des choses qui ruinent dans leur fondement les droits et les libertés dont ont joui jusqu'à présent en paix les nations de la patrie; ils demandent des choses qui font la plus grande violence à la noblesse et à la prérogative nobiliaire dont nous avons la seule garde; ils demandent des choses qui ébranlent de fait tout le système de ce pays dûment conservé jusqu'aujourd'hui, dans les affaires religieuses, aussi bien que dans le domaine politique et fiscal; ils demandent, enfin, ce qui ne pourrait jamais convenir au clergé et à la plèbe des Valaques, étant donné leur caractère bien connu." Du reste, on se réservait de consulter le pays et d'intenter un procès de calomnie à l'évêque qui avait osé porter atteinte à leur dignité [1].

1. Bunea, ouvr. cité, pp. 43—44; Hurmuzaki, XV, pp. 1655—1666.

Une autre négociation se poursuivait à côté de celle dont le caractère politique était prédominant. Par deux Jésuites, ses représentants, Klein avait demandé à la diète aussi de fixer définitivement, d'après le premier diplôme de Léopold, la situation de ses prêtres, et il était disposé à faire des concessions importantes, acceptant l'intervention du seigneur terrien quand il s'agissait de consacrer un de ses serfs, admettant le payement d'une taxe pour les possessions particulières du prêtre, etc. De son côté, la commission était disposée à reconnaître certains droits du clergé roumain ; mais, lorsqu'on arriva à préciser en quoi consistaient ces droits, il fut impossible de s'entendre. En même temps on dénonçait l'évêque comme ayant trafiqué des paroisses, ayant consacré un nombre de prêtres supérieur aux besoins des fidèles et à l'encontre du droit des seigneurs terriens ; il aurait admis des prêtres qui avaient abjuré l'Union après la mort de son prédecesseur, il aurait reconnu ceux qui ont été consacrés après cette date, contrairement à la décision impériale ; il aurait permis le second mariage des prêtres et commis un certain nombre d'autres attentats

à la dignité du clergé et à la légalité [1]. Le gouvernement, de son côté, demandait aux Saxons de lui fournir des matériaux contre l'évêque incommode [2]. De son côté, la Cour renvoyait la discussion de tous ces points et de toutes ces doléances à la diète, qui ne devait ouvrir ses séances qu'au mois de septembre de l'année 1737.

Ce fut une séance mémorable que celle dans laquelle, le 28 de ce mois, Jean Innocent Klein présenta de nouveau ses prétentions, ses prétentions de droit surtout, devant les ennemis acharnés de sa cause. Il déclara parler „en son propre nom et en celui de la nation roumaine de Transylvanie" [3]. Il n'y a pas de nation valaque, il y a des „Valaques" ou „une plèbe valaque", fut la réponse entremêlée de cris et de hurlements de la part des privilégiés sans distinction, la „nation" catholique faisant chorus avec les autres. Il faut rétracter ces termes offensants pour que l'évêque puisse continuer.

1. Hurmuzaki, XV, pp. 1654—1658.

2. Cf. *ibid.*, p. 1653 et suiv.

3. Bunea, ouvr. cité, p. 45.

Mais il ne voulut rien rétracter, même au risque d'être obligé d'interrompre la lecture de son mémoire. Le terme même de „gens" (gent) en ce qui concerne les Roumains, avait été déclaré comme inadmissible [1].

Mais Klein était allé trop loin pour reculer. Il était soutenu, du reste, sinon par une nation qui n'avait qu'instinctivement la conscience de ses droits, du moins par une grande partie de ses protopopes. On s'en rend bien compte par le synode du mois de mai 1739, lorsque, avant de reconnaître le nouveau „théologien", le Jésuite hongrois Nicolas Iánossy, l'assemblée lui demanda d'intervenir devant toutes les instances, sans rien épargner, pour que les prêtres ne soient plus jetés en prison, battus, chassés par les seigneurs terriens et pour que tous ceux qui doivent jouir des droits garantis par le diplôme de Léopold I soient conservés dans leur situation; le Jésuite ne s'opposera jamais aux consécrations du nombre nécessaire des prêtres et il devra accorder son appui pour obtenir à tout le clergé roumain les revenus tant de fois promis. Comme en 1698, on tenait

1. *Ibid.*, pp. 45—46.

à ce que rien ne fût changé en dehors des quatre points de dogme et à ce que le droit canonique traditionnel ne fût pas remplacé par le droit canonique de l'Église romaine. En ce qui concerne l'évêque, ledit Jésuite aura „une conduite respectueuse à son égard, ainsi qu'à celui du clergé", „en public et dans leurs relations particulières", s'interdisant de présenter des dénonciations contre son supérieur. Pour la première fois, sous l'impulsion de Klein lui-même, on rappelait à ce surveillant que son institution ne peut être considérée comme légale que sur la base du second diplôme de l'empereur Léopold et que, par conséquent, pour l'admettre, il faut que les concessions concernant les laïcs, contenues dans ce diplôme, soient mises aussitôt en aplication ; vu qu'il jouit d'une des clauses de cet acte, il doit employer tous ses efforts pour que les autres deviennent aussi une réalité [1].

A ce moment la guerre contre les Turcs avait amené pour l'Empire des défaites et des humiliations. Les conquêtes d'Eugène de Sa-

1. Nilles, ouvr. cité, pp. 544—548.

voie étaient sur le point d'être perdues par le traité malheureux de Belgrade. La mort de l'empereur Charles VI survint bientôt, et sa fille, Marie-Thérèse, ne pouvait devenir de fait reine de Hongrie que par l'appui de cette noblesse énergique et enthousiaste qui aurait été en état de soutenir son trône contre l'aggression de Frédéric, roi de Prusse. Offenser cette nation magyare, porter atteinte à ses privilèges du moyen-âge, à son influence décisive sur les affaires publiques, à sa contume de dénier toute vocation politique au peuple soumis, aurait été péricliter l'avenir même du nouveau règne. Ces peuples, bien que nombreux, auraient-ils eu l'organisation, la conscience, la prompte décision, les moyens de civilisation nécessaires pour remplacer ces Hongrois, qu'une suprématie presque millénaire rendait seuls dépositaires de la force politique dans le royaume?

La question se posa sans doute aussi pour l'évêque Klein. Il était trop sage pour ne pas comprendre les difficultés au milieu desquelles se débattait cette pauvre jeune reine; mais son devoir lui imposait d'aller droit devant lui, à n'importe quel prix, fût-ce même celui

d'incommoder sa souveraine et de risquer sa propre position comme évêque. Il ne voulait pas être „un chien mort" au moment où les siens étaient soumis à toutes les formes de l'oppression : „plutôt que son sang soit versé pour leur cause", disait-il. Un dernier effort devait être entrepris à Vienne même, puis, si la Cour restait insensible à la justice de ses revendications, eh bien, il y a une instance supérieure à toutes les autres : Rome. Rome — et la révolte.

Il essaya de se concilier les faveurs de la Cour en offrant 5.000 soldats payés par le clergé roumain et commandés par des officiers de la nation, et cela, disait-il, bien que nous soyons „exclus des faveurs alors que nous sommes toujours disposés à prendre notre part des charges". On ne lui demanda pas d'organiser cette armée nationale roumaine, et la cause qu'il représentait fut livrée de nouveau aux lenteurs intentionnées, aux protocoles dilatoires et à la malveillance secrète des chancelleries et des commissions spéciales.

A ce moment ses prétentions s'étaient précisées. Invoquant le diplôme de 1701, il déclarait que, de fait, les Roumains ne sont plus

tolérés, mais *recepti*, admis dans le droit constitutionnel de la Transylvanie, que c'est un point déjà gagné et qu'il n'abandonnera jamais; que les prétentions des Saxons, en ce qui concerne le caractère de la population roumaine vivant dans leur voisinage, ne sont pas admissibles, car leur *fundus regius* est une terre de liberté pour n'importe quels de ses habitants. Il n'y a pas à discuter sur le contenu du second diplôme de Léopold, mais seulement à faire les dernières formes nécessaires pour sa „réception". Si on l'accuse de vouloir créer une nouvelle nation en Transylvanie, il est disposé à faire les seules concessions possibles: „que les Roumains, dans le sens de ce diplôme, soient aggrégés (*adnumerentur*) aux autres nations constitutionnelles, c'est-à-dire qu'il faut les agréger à la nation hongroise dans les comtés, dans les districts des Szekler à la nation de ces Szekler, sur le territoire dit royal à la nation saxonne, et qu'ils soient en état de jouir de tous les bénéfices et d'occuper toutes les fonctions" —ce qui signifiait, de fait, obtenir la majorité pour les Roumains dans presque toutes ces nations. Il a lui, l'évêque, le droit de parler ainsi, car, „s'il n'y a aucune difficulté pour

que les Roumains supportent toutes les charges à l'égal des autres nations, et même plus que toutes les autres nations ensemble, autant en ce qui concerne les contributions que le payement des dignitaires du pays, pourquoi ne pas les classer au même niveau que ces nations aussi, en ce qui concerne les faveurs? Car le droit naturel lui-même prescrit que celui qui porte les charges doit en avoir aussi les avantages." D'abord confirmer le diplôme et ensuite on peut s'adresser à la diète! L'évêque entend être conseiller impérial, ainsi que l'a été Athanase, mais aussi participer à l'action du gouvernement. Que l'on n'objecte pas la présence parmi ces membres des catholiques, ses coreligionaires, „car ce sont des Hongrois, et non pas des Roumains, et par haine nationale ils veulent retenir les Roumains unis sous leur joug comme des serviteurs et des esclaves valaques". Ces deux évêques, le notaire du synode et le théologien doivent être reçus parmi les membres de la diète, ou bien, si l'on trouve que les membres du clergé catholique suffisent, „qu'on laisse y pénétrer des Roumains laïques unis, du rite grec". Les nobles, faisant partie d'une

classe dont on suppute le nombre à 800 familles, doivent avoir aussi leur place dans le tribunal royal et dans les autres offices. Et, quant aux paysans, il faut les admettre dans les corporations, car ces Roumains ne sont pas de simples serfs, ainsi qu'on le prétend : sur le territoire de liberté accordé par les rois de Hongrie aux Saxons, leur nombre est supérieur à celui de la population allemande. Même pour ceux qui sont serfs, c'est un devoir d'alléger leur situation en fixant leurs journées de travail à deux seules par semaine, alors qu'à l'encontre de l'ordonnance impériale de 1742, les seigneurs terriens les ont élevées à quatre; les terres qu'on leur a ravies doivent être restituées. Tous les abus provoqués par la „haine nationale" de la part des magistrats saxons doivent cesser [1].

Vienne avait toujours un moyen d'échapper à une décision : le système de ses chancelleries demandait necesairement l'avis des commissions et le renvoi à l'instance légale. On signifiait

1. Pour tout ce qui concerne ces revendications, voy. Bunea, ouvr. cité, pp. 69—85.

en même temps à l'évêque que sa présence à Vienne n'était plus désirable et que ses voyages fréquents dans la Capitale ne correspondaient pas aux intentions du gouvernement. Quant à ses prétentions, elles pourront être prises en considération „à une époque plus paisible". Ce qui avait été admis des points présentés dans son mémoire lui fut communiqué par la poste le 9 septembre 1743, pour éviter une réponse.

„On nous traite pire que des Juifs", s'écria Klein à la réception de ces communications; „est-ce donc tout ce qu'on peut faire pour une nation qui compte plus de 500.000 âmes et qui a toujours donné les preuves de sa fidélité absolue?" C'est tout ce qu'il pouvait faire à ce moment où une action lui était interdite par les circonstances.

Il comparut devant la diète de Transylvanie comme un accusé et comme l'objet de la risée de ses collègues; il dut s'entendre dire par les représentants légaux de la Transylvanie que sa nation est composée d'émigrés et de brigands, de paresseux incorrigibles, de gens sans parole, qui ont simulé l'Union pour en tirer profit, que tous les Roumains sont

„la propriété des seigneurs terriens" et, sous le rapport politique, une „plèbe tolérée". L'Impératrice avait demandé que les Roumains unis fussent réunis à l'état catholique, ce qui signifiait mécontenter cet état sans accroître leur importance politique, le nombre des catholiques étant extrêmement réduit. La diète ne voulut admettre que les nobles seuls, et elle évita de les grouper sous le drapeau catholique, en décidant que chacun des nobles ayant des propriétés terriennes pourra être agrégé à la confession qui domine dans le district où se trouvent ses terres [1].

Le gouvernement avait promis, dès l'année 1738, en échange des domaines de Sâmbăta et de Számos-Ujvár, qui evaient déjà été accordés à Pataki, un autre domaine, d'un caractère unitaire, celui de Balászfalva (en roumain Blaj), mais la diète trouva qu'on ne pouvait reconnaître à l'Église unie le droit à de nouvelles donations impériales. „Tous sont contre l'évêque", dit un de ses amis roumains, „et il est seul contre tous, au nom de son clergé et de sa nation, de sorte qu'il ne serait pas

1. Bunea, ouvr. cité, p. 101.

extraordinaire que par suite des persécutions de toute espèce il perdît sa raison même" [1].

Cette fois la nation fit une déclaration solennelle à l'appui de ses droits par la pétition du 19 juin 1744. Cette nation, le clergé en première ligne, invoquait sa valeur numérique, ses services, le droit naturel et celui de l'histoire, le devoir de l'humanité et ceux imposés par la religion chrétienne, les intérêts du pays et du Trône, et elle attaquait sans scrupules les „quelques ariens, calvinistes et luthériens obstinés" qui empêchent l'accomplissement des promesses impériales" [2].

A ce moment l'évêque avait de nouveau été appelé à Vienne. Avant de partir, il voulut donner, outre cet acte écrit, une grande manifestation populaire à l'appui des prétentions qu'il défendait depuis dix ans. Il rassembla un synode, mais non pas un synode habituel : à côté des protopopes et des prêtres, complètement gagnés à sa cause, il y avait des paysans en grand nombre : la première assemblée populaire des Roumains de Transylvanie. Com-

1. *Ibid.*, p. 100.

2. Hurmuzaki, VI, p. 572 et suiv.

me prétexte pour leur convocation, il mentionnait les troubles qui avaient éclaté sur divers points de la province et qui imposaient le devoir de rassurer et conseiller ces gens simples à leur chef spirituel. On décida de continuer la lutte, ayant confiance dans la bonté de l'Impératrice, mais, si on n'arrivait cependant pas à aucun résultat, alors on abandonnerait l'Union. L'évêque était autorisé à présenter leur déclaration solennelle, signée et scellée par les chefs de la nation, devant le Trône impérial. On demandait aussi dans cet acte, dont on peut affirmer l'existence, l'agrégation des paysans à l'état constitutionnel auquel appartenait leur territoire, la restitution du texte dans lequel fut confirmé le diplôme de 1699, qui accordait au clergé roumain uni la situation intégrale de ses collègues de la confession à laquelle il s'est réuni, la nomination d'un Roumain laïque dans le gouvernement, l'acceptation au moins du vicaire comme membre de la diète et, point nouveau dans les revendications de la nation, l'éloignement du „théologien", avec

cette mention qu'il est „d'une autre nation et d'un autre rite [1]".

Si on avait fait venir à Vienne l'évêque, ce n'était pas pour satisfaire à sa demande, mais bien pour le rendre responsable de tout ce qui s'était passé dans le dernier temps parmi la population roumaine de son diocèse. On comptait faire son procès comme mauvais administrateur, comme faible défenseur de l'Union, comme auteur et fauteur des abus, comme révolutionnaire, enfin. Le premier parmi ceux qui déposèrent contre lui fut son „théologien" jésuite, le Hongrois Balogh.

Une „conférence ministérielle" s'occupa de cette affaire au mois de novembre. On décida de soumettre l'accusé à un interrogatoire, ce qu'il refusa énergiquement, comme étant contraire à sa dignité et à ses droits. Il sentait la cause de sa nation perdue, et, puisqu'il ne s'agissait que de sa personne, il était plus fort que ses persécuteurs. Le nonce apostolique le soutenait dans sa résistance. Lorsqu'on lui communiqua l'ordre de se présenter sans retard, il se décida à partir, et, sans avertir personne,

1. *Ibid.*, pp. 117—121.



L'évêque Athanase Rednic.

il se rendit par Venise à Rome pour comparaître devant le Pape. Il devait y mourir vingt ans plus tard comme exilé : son tombeau, dans l'église d'Aracoeli, est depuis longtemps un but de pèlerinage pour les Roumains de Transylvanie.

XVIII.

Révoltes des paysans roumains au nom de l'orthodoxie.

Le Siège romain, dans les conditions déplorables où il se trouvait au XVIII-e siècle, combattu dans son action par toute l'opinion publique de l'époque et appréciant outre mesure le secours que pouvaient lui fournir les États, comme l'Autriche, qui continuaient la tradition catholique, n'était évidemment pas en état de risquer une seule parole au profit de la cause dont Jean Innocent Klein était tombé victime. Il ne fit que défendre la personne de l'évêque, auquel, pendant de longues années, on demanda l'abdication pour pou-



voir donner un nouveau chef à son Église, et encore devait-il, à la fin, réunir ses efforts à ceux du gouvernement impérial pour amener le pauvre vieillard à renoncer définitivement à sa situation. Il ne restait donc, pour la défense de la cause roumaine, que la révolte.

Elle était d'autant plus possible que dans les derniers temps des phénomènes s'étaient passés dans la vie du bas peuple roumain qui devaient l'inciter à des mouvements violents.

Dès l'année 1731, des paysans du district de Fogaras passaient en bande, pour échapper au servage, dans la Valachie voisine, et le gouvernement dut prendre des mesures pour le désarmement de cette population. Le brigandage était en progrès, et dans chaque district il y avait des chefs redoutés. La défaite des armées autrichiennes n'était pas de nature à assurer l'ordre public. Le manque de soldats avait amené aussi l'enrôlement de paysans roumains, qui, en revêtant l'uniforme impérial, devenaient un exemple vivant de liberté pour leurs congénères. Avant la paix de Belgrade, les Russes occupèrent pendant quelque temps la Moldavie, et, pour quiconque

connaît les chemins ténébreux qu'affectionne la politique russe, il est impossible de ne pas admettre la présence d'émissaires au milieu des paysans orthodoxes de Transylvanie. Par leur convocation au synode de 1744, les paysans unis avaient pu entendre la lecture du diplôme de privilèges accordé par leur souverain et ils avaient pu constater l'inexécution des clauses comprises dans cet acte. Du côté de Fogaras, les anciens *vecini*, les *inquilini*, dont il a été parlé plus haut, étaient de plus en plus ramenés à la situation de serfs, au grand mécontentement de ceux qui avaient joui jusqu'alors d'une situation en quelque sorte différente. Lorsque lesdits privilèges furent communiqués aux masses, à l'occasion du dernier synode de Klein, un grand cri s'éleva : „Vos promesses sont mensongères".

Du reste, il y avait une force organique en état de susciter la révolte, de la provoquer par des promesses de liberté et de la conduire selon les intérêts d'une corporation politique étrangère. Il s'agit des Serbes, qui avaient la ferme intention d'employer leur situation privilégiée pour confondre leur cause nationale avec celle de l'orthodoxie et annexer, au nom

de la liberté des classes rurales, la Transylvanie entière, avec tous les comtés extérieurs, à leur domination nationale, sans que la Cour de Vienne, qui avait besoin de ces soldats, eût eu le courage de s'opposer par des mesures violentes à cette action de propagande incessante.

Tout au plus avait-on osé communiquer, en 1732, au chef de cette Église, que sa propagande était désagréable et qu'elle devait cesser [1]. Il était désormais impossible d'empêcher l'adhésion en masse des Roumains à la cause serbe, qui était pour eux une cause de liberté sociale. „S'il nous est permis", disaient les prêtres, „et que nous sommes même forcés de travailler du matin au soir, il faut bien nous permettre de penser à notre âme selon notre confession" [2].

A Nagy-Várad, ville sacrée pour la religion catholique, car elle contenait les restes du saint roi Ladislas, on voyait des processions de prêtres roumains ayant à leur tête l'évêque serbe en vêtements de cérémonie. On essaya aussi de la vio-

1. Hurmuzaki, XV, p. 1637.

2. Voir surtout l'article du père Tăşiedan, dans la revue *Cultura Creştină*, I, p. 13 et suiv.

lence, mais sans l'assentiment de la Cour. Ledit évêque eut son cheval tué dans une émeute, mais il n'en continua pas moins ses efforts. Appuyé sur le Banat entier, où la tradition serbe de l'évêque Moïse avait continué sous ses successeurs, Nicolas Dimitriévitsch (1726–8), Maxime Nestorovitsch (–1738) et Euthymius Damianovitsch, dont l'origine nationale cependant serait difficile à fixer, cette propagande embrassait tout le territoire qui s'étendait jusqu'aux limites occidentales de la Transylvanie. Elle avait une organisation parfaite, l'évêque d'Arad ayant, dès 1742, aussi des droits épiscopaux à Caransebeş et les emisaires serbes pénétrant jusqu'à Kronstadt. L'évêque d'Arad s'intitulait à cette époque aussi évêque de Nagy-Várad et du district de Belényes. Lorsque l'évêque catholique essayait de résister, son adversaire serbe n'hésitait pas à faire des déclarations comme la suivante : „Je suis le maître ici ; l'Empereur m'a donné le droit de consacrer des prêtres de ma confession, de fixer des paroisses, de les juger et de les organiser selon mon bon plaisir, d'ouvrir les églises à l'office divin ; tout cela m'appartient à moi, et non pas au *püspök* (évêque)".

On ne se gênait guère de vanter ouvertement les avantages de la nouvelle situation sociale qu'aurait créée l'adhésion à l'orthodoxie. „Si vous devenez unis, vous serez obligés de payer aussitôt la dîme", déclarait un de ces apôtres, et la multitude répondait „qu'elle préférait mourir" que de revenir à l'ancien régime des taxes. Ceux qu'on avait gagnés, devaient jurer de s'opposer à toute pression administrative. Des soldats serbes accompagnaient leur évêque, qui apparaissait donc à la tête d'une petite armée. Les prêtres unis étaient battus et chassés; on leur arrachait les clefs des églises; on criait publiquement que les papistes doivent être enterrés vivants; on introduisait, dans des déclarations rédigées comme des contrats, la clause que ceux qui abandonneront l'orthodoxie devront payer une amende de 500 ducats. Lorsque les officiers de l'Empereur accouraient pour rétablir l'ordre, ils trouvaient devant eux des centaines de paysans munis de bâtons, de fourches et d'autres armes. Plusieurs fois la Cour impériale décida une conscription pour mettre fin à cet état de choses, mais, à chaque nouvelle occasion, des protestations surgissaient,

et cela finissait par des mouvements populaires pires que ceux qui avaient amené cette mesure de pacification.

On n'a d'ailleurs qu'à comparer les chiffres pour se rendre compte, par la différence énorme entre le résultat d'une conscription et celui de l'autre, du caractère tout-à-fait factice de ces résultats. En 1736 la commission avait constaté 140 communautés unies et seulement 42 appartenant à l'orthodoxie; mais 102 villages n'avaient pas été représentés du tout. En vain l'évêque catholique Nicolas Csáky, homme très riche, allait jusqu'à acheter des déclarations confessionelles en distribuant des vêtements aux prêtres.

Pour sauver au moins ce qu'il était possible d'arracher aux Serbes, cet évêque prit la résolution de nommer une sorte de vicaire roumain avec le titre de „grand protopope" ou de protopope de comté, et en effet en 1738 un prêtre de Fogaras, appartenant à une famille de boïars, Basile Hatăş, qui portait dans les actes latins le nom de Ladislas, un ancien candidat à l'évêché, qui avait été vaincu par Pataki, fut installé à Nagy-Várad pour y fonctionner jusqu'au mois de juin 1746. Pour ac-

croître son prestige, une belle église fut bâtie dans cette ville pour les unis, et l'évêque latin créa des bourses pour ceux des enfants des Roumains qui voulaient devenir prêtres catholiques.

La propagande serbe continuait cependant. On tenait des assemblées populaires. Tel prêtre aurait pris même le titre de „roi des Roumains", en préparant une vraie révolution au nom de l'orthodoxie et pour le but suprême de la liberté sociale et des droits politiques. Ce mouvement populaire trouvait d'ailleurs un appui aussi dans les moyens et l'influence de la grande communauté des marchands de Nagy-Várad, parmi lesquels il y avait de riches Grecs de Macédoine. On représentait la confession catholique comme une épouvantable hérésie, les unis ayant le devoir „de fouler aux pieds l'Évangile et la croix, de ne pas observer les jeûnes et de dire leurs prières la face tournée vers l'Occident" : „la place même où ils se trouvent en est profanée". L'agitation entière était menée au nom „de la *nation* de rite grec", et on écrivait ouvertement que le Métropolite Vincent de Belgrade avait obtenu de l'Empereur des privilèges,

non seulement pour „la nation serbe", mais aussi pour „toute la nation de confession grecque qui se trouve dans les provinces de l'Empereur", et qu'il suffisait donc de se soumettre à l'autorité suprême du Métropolite pour jouir de ces privilèges extraordinaires. Lorsque les envoyés des Roumains de Kronstadt se présentèrent, en 1736, à Krouchédol, dont l'évêque avait visité quelques mois auparavant leur communauté, on ne leur parla pas seulement des droits de l'orthodoxie et de ces vagues privilèges obtenus par le Métropolite, mais l'évêque Nicanor leur présenta aussi les vases précieux qui avaient servi jadis au dernier Despote de la nation serbe [1].

Ces projets politiques, incontestables, jouissaient aussi de l'appui de certains des représentants en exil des anciens princes nationaux de la Valachie.

Étienne Cantacuzène, successeur de Brâncoveanu, avait eu le même sort que ce prince : il avait été exécuté par les Turcs, ainsi que son père, le savant boïar Constantin Cantacu-

1. Stinghe, Chronique de l'Église de Şchei, p. 127 et suiv.

zène. Il laissa deux fils: Radu et Constantin, dont le premier mena une existence d'aventurier à travers l'Europe. Chef, Grand-Maître, de l'Ordre „constantinien" (nommé d'après Constantin-le-Grand), il s'intitulait dans ses diplômes „Ange, Flavius, Comnène, duc de Valachie et de Moldavie, de Bessarabie, Despote du Péloponèse, prince de Thessalie, de Macédoine, du Saint Empire Romain, des deux Empires, comte d'Épidaure, de Corinthe et du royaume apostolique de Hongrie", marquis, baron et seigneur de différents districts, villes et villages se trouvant dans l'héritage de sa famille. Sa mère était morte en Transylvanie, où il possédait, dans le district de Fogaras, la terre de Recse (en roumain Recea). Ses relations avec la noblesse et le clergé de Transylvanie étaient assez étroites, et l'évêque Jean Innocent lui-même ne dédaigna pas de devenir membre de l'Ordre constantinien. Or ce Cantacuzène était un conspirateur plus sérieux que ses titres. Comme Marie-Thérèse avait refusé de l'avancer général, il se rendit à Pétersbourg, où son frère Constantin habitait depuis lontemps, marié à une princesse Chéremetev. Après des conciliabules avec cet

homme, de faible intelligence, général au service de la Tzarine, il revint en Autriche pour passer ensuite à Dresde et offrir en 1741 ses services à l'ennemi des Habsbourg, Frédéric de Prusse. Après de nouveaux voyages, il promit à Charles VII, le contre-empereur bavarois, d'organiser une grande révolte de tous les orthodoxes de la monarchie autrichienne, à savoir „Grecs, Valaques, Moldaves, Esclavons, Dalmatiens, Albanais[1]".

„Il y a des maiscontents beaucoup parmis les nations sclavone, vallaque, dans la Transilvanie, rossiene et croate, ceux du rite grecque, lesquelles ne peuvent jamais avoir bonne intelligence avec les Hongrois, depuis la rebellion de Ragozzj, comme celes qui ont servit l'Empereur Leopolde contre les Hongrois, et, comme aujourd'hui la Hongrie at emporté la domination, sous pretexte de la religion, fait beaucoup des chicanes à la nation illyrique, de

1. Les actes concernant les agissements de Radu, qui se faisait appeler Rodolphe, dans Papiu, *Tesaur*, III, p. 106 et suiv. et dans nos *Acte şi fragmente*, I, pp. 371—373. Les actes de son procès, dans Hurmuzaki, VI, p. 587 et suiv.

Nous conservons dans ce qui suit de son mémoire le bizarre style français et l'orthographe même du prétendant.

sort que, sur le meme pretexte sur la difference dans la religion, le prince pourroit jouer son toure et causer grand brouillard de ce cauté-la !"

On a conservé des lettres adressées par les deux frères au Patriarche de Jérusalem, Chrysanthe : elles demandaient des livres, mais paraissaient avoir aussi d'autres intentions. Ces lettres sont datées de Serbie, et des relations furent constatées entre ces deux princes, — car Constantin était venu lui-même en Autriche, —et le Pacha de Belgrade, plus tel moine mystérieux, tel boïar du village d'Arpaş, dans le district de Fogaras, et surtout, bien entendu, le Patriarche serbe lui-même, leur amitié pour le Métropolite Moïse, prédécesseur de Vincent, étant notoire. Le secrétaire roumain de Radu Cantacuzène, Vlad Boţulescu de Mălăieşti, un petit boïar de l'Olténie, fut aussi secrétaire dudit Métropolite serbe. Il avait en 1718 des relations étroites aussi bien avec les Roumains de Transylvanie qu'avec les Russes de Moscou [1]. Il faut ajouter encore ce

1. Voyez l'article de M. Silviu Dragomir sur les relations hiérarchiques des Roumains de Transylvanie avec les Russes au XVIII-e siècle, dans *l'Annuaire de l'Institut pédagogique et théologique de Hermannstadt* pour 1914.

fait qu'avant son départ de Vienne Jean Innocent Klein lui-même avait eu des entrevues avec Cantacuzène. Tout cela devait finir par un grand procès de trahison, qui atteignit Constantin seul, car Radu avait pris les devants : il amena sa condamnation à mort, qui fut commuée en internement dans la prison de Gratz, dont il ne sortit que pour mourir presque aussitôt, en liberté.

Or, au moment même où on peut constater ces agissements, un moine originaire de Kostaïnitza, en Bosnie, se présenta dans les régions occidentales de Transylvanie pour commencer à Dobra, à Szásváros, puis dans les environs de Hermannstadt même, une propagande ouverte pour la cause de l'orthodoxie. Il s'appelait Bessarion Saraï, parlait de son pèlerinage à Jérusalem, portait un manteau rouge, et des images saintes étaient attachées à son chapeau. Une bande armée l'entourait, et les paysans, facilement gagnés par l'aspect de cet étranger qui ne savait pas même parler leur langue et dans lequel ils voyaient un apôtre et un sauveur, faisaient sonner les cloches à son arrivée et semaient de fleurs son chemin.

Klein n'avait pas encore quitté la Transylvanie, et on l'accusa d'avoir, à l'égard de ce séducteur,

qui fut mis en prison et disparut ensuite, une attitude qui ressemblait à la connivence. Il est certain pourtant que ces troubles populaires lui étaient agréables, parce qu'il pouvait les employer comme un nouvel argument pour le succès de sa cause à Vienne.

En l'absence de l'évêque, le mouvement populaire devait se continuer d'autant plus que ce qu'on racontait sur ses souffrances était fait pour accroître le mécontentement général. Les vicaires,—dont Pierre Paul Aaron, ancien conseiller d'Athanase, devait être son successeur—, n'étaient pas de taille, Aaron étant un pauvre ascète dénué d'énergie,—à enrayer le mouvement. On recourut à toutes espèces de moyens pour rétablir l'ordre, et pour la seconde fois on distribua dans les villages roumains un acte dans la langue nationale, par lequel, rappelant les anciens abus des calvinistes, on assurait les orthodoxes que la Cour n'a guère l'intention de porter atteinte à la loi roumaine.

D'autres évêques, de création populaire, surgissaient sur différents points de la province. Les Saxons accordaient tout leur appui aux fauteurs de troubles, espérant échapper ainsi à l'exécution des privilèges garantis à l'Église

unie, et les nobles calvinistes se faisaient un plaisir de soutenir les ennemis de l'Empereur et de la confession catholique. Le Roumain Maxay, devenu comte du district de Klausenburg, essaya de rassembler un synode, mais le nombre des protopopes présents ne s'éleva qu'a dix-sept. Les émigrations dans la Principauté et surtout en Moldavie recommençaient : c'était un vrai effondrement.

En 1746 on fit un dernier effort pour sauver l'Union. Le nouvel évêque de Munkács, Michel Manuel Olszavsky, accepté par les Roumains de la province, parut dans le village de Mănăştur, près de Klausenburg, pour y tenir un nouveau synode, auquel assistèrent cinquante membres du clergé. On proposait de punir les révoltés, d'interdire toute communication avec les principautés roumaines, d'expulser les moines, d'emprisonner les prêtres rebelles et surtout, ce que Vienne ne voulait accorder à aucun prix, l'ambition personnelle de l'Impératrice y étant intéressée, de rappeler l'évêque Innocent, dont le nom était invoqué par les mécontents, leurs aspirations se résumant dans cet appel : „Epis-



L'évêque Jean Bob.

copul nostru ! Episcopul nostru !" („Notre évêque, notre évêque !").

Un décret impérial du 5 avril, adressé au clergé, aux nobles et „à d'autres membres, de n'importe quelle situation et condition, de la gent des Roumains", rappelait, sans distinction confessionnelle, les faveurs comprises dans les deux diplômes de Léopold I-er et la concession du riche domaine de Blaj. Il promettait de faire enregistrer dans le „code des articles publics de la Transylvanie" les nouveaux revenus des prêtres, pareils à ceux des serviteurs des confessions légales, l'agrégation de ces mêmes prêtres et des nobles aux catégories contitutionnelles, l'exemption du clergé entier de toute dîme et droits de douanes, de péage et autres charges, la disposition d'accepter les Roumains dans les fonctions, la permission d'envoyer même les fils des serfs dans les écoles. Le décret contenait l'assurance formelle que personne ne pensait à porter atteinte au rite roumain, qu'on n'a guère l'intention d'imposer les conversions, pourvu que les troubles prennent fin, car on est décidé à les réprimer par la force armée. Maxay devait faire partie de la commission de quatre, chargée de garantir l'Union sous la direction de l'évêque de Munkács, et un autre Roumain, un

procureur général, Pierre Dobra, qui traduisit en latin le droit canonique valaque, figurait parmi les membres.

Ce qui rendit vaines ces promesses et ces assurances fut l'acte de désespoir de l'évêque exilé, qui lança, le 12 novembre de cette année, l'excommunication contre le théologien hongrois, traître envers sa personne, pour que, plus tard, la même excommunication atteignît le vicaire Pierre Paul Aaron lui-même, à la place duquel, dès l'année 1747, fonctionnait comme vicaire Nicolas de Balomir, un fauteur de l'orthodoxie, qui devait avoir des relations avec les Russes. Ce fut en vain que l'Impératrice empêcha Klein de recevoir ses revenus : il persista dans sa double mesure contre ceux qui avaient empiété sur ses droits et qu'il accusait d'avoir provoqué sa ruine. Il ne craignait même pas un procès de lèse-majesté.

L'excommunication eut un effet foudroyant. Tout le monde voulait abandonner l'Union ; les paysans baptisaient eux-mêmes leurs enfants et administraient une espèce de bizarre communion. Quand on rassembla un nouveau synode roumain en Transylvanie, il répéta l'ancien programme pour lequel Innocent avait lutté jusqu'au bout, demandant entr'autres l'admission des Roumains

aux fonctions, „pour que nous ayions des person nes disposées à prendre soin de nos misères, de la misère de notre âme et de notre situation politique", le droit des paysans d'être agrégés aux métiers et même d'être annoblis pour former ainsi une classe supérieure roumaine dans les villages; le théologien d'un autre rite doit être éloigné et les Roumains reconnus comme nation. „Notre nation, qui est, au-dessus de toutes les autres, la plus nombreuse, doit être déclarée par diplôme la quatrième nation constitutionnelle de la Transylvanie et des districts réunis et elle doit bénéficier de tous les bienfaits et de tous les offices, au même degré que les autres nations constitutionnelles[1]". Elle le mérite bien, car, entr'autres, „elle surpasse les autres nations en ce qui concerne son ancienneté dans la Dacie".

On avait fait un pas plus loin que les revendications de Klein. Ce qu'on demandait maintenant ce n'était plus l'agrégation aux autres nations constitutionnelles, mais bien ce que l'évêque avait

1. „Si etiam natio nostra, in principatu, prae caeteris, numerosissima, pro quarta recepta natione in Transylvania et partibus eidem annexis diplomatice declararetur essetque capax omnium beneficiorum et officiorum ad instar aliarum receptarum nationum"; Bunea, ouvr. cité, p. 285.

consenti à éviter : la création de la quatrième nation pour les Roumains.

Ces demandes furent présentées à Vienne par deux des disciples de Klein, revenus depuis peu de Rome, où ils avaient fait leurs études, Sylvestre Caliani et Grégoire Maior. La Cour n'avait plus le moyen de rejeter la responsabilité sur la Diète de Transylvanie, car depuis quelque temps elle ne songeait guère à la convoquer. Son intention était à ce moment d'employer d'autres moyens pour empêcher les troubles parmi les Roumains : ceux de la violence ou d'institutions nouvelles, d'un caractère ambigu, devant satisfaire les mécontents par les apparences seules, sans leur rendre justice au fond.

On commença par créer un évêque roumain uni à Nagy-Várad, dépendant du Siège catholique et n'ayant ni une dénomination nettement exprimée, ni des frontières précises. Le 30 août 1748, cette mission était confiée à un fils de marchand roumain de Macédoine, originaire de Niagousta, près de Salonique, Mélétius Covaciu, ancien prêtre soumis à l'hiérarchie serbe, qui avait abandonné le clergé orthodoxe et avait été accepté par les catholiques. Il devait être évêque



in partibus de Tégée, en Turquie, et remplir cependant dans le diocèse catholique de Nagy-Várad les fonctions qu'un prélat latin ne pouvait remplir lui-même. Un revenu annuel de 1.500 florins était assuré à cet évêque „auxiliaire", qui continua la tradition du „grand protopope" Ladislas Hatăş. Pour gagner la population, on publia en roumain les lettres pleines d'exhortations qui étaient adressées à Mélétius par son supérieur hiérarchique, l'évêque de Nagy-Várad, Paul Forgách, mais on l'avertissait — et on avertissait en même temps ses fidèles — qu'il n'a pas le droit de faire des visites canoniques, de convoquer des synodes, de nommer des prêtres, de juger son clergé sans l'approbation de l'évêque latin ou de son vicaire général ; et cependant il était intitulé „notre second évêque" ! Et, dans un avertissement donné au protopope, on pouvait lire ce qui suit : „comme nous avons appris que tu crois dépendre dans les affaires spirituelles de l'évêque Mélétius, je tiens à te donner l'assurance que Mélétius n'est pas évêque ici où nous sommes le seul chef spirituel, car il a été consacré pour Tégée, diocèse se trouvant sous la domination des Infidèles, de sorte qu'il ne peut s'y rendre, et c'est pourquoi nous l'avons pris auprès de nous

comme auxiliaire et pour accomplir certaines fonctions épiscopales que nous ne pouvons accomplir nous-même selon le rite grec. Tu dois donc savoir que ledit évêque Mélétius n'a aucune autorité ou puissance supérieure à celle qui lui fut confiée alors qu'il n'était que simple archidiacre, qu'il ne peut consacrer les prêtres, ni les églises, ni les cloches ; qu'il ne peut pas visiter les prêtres ou remplir d'autres fonctions épiscopales que dans le cas ou nous-mêmes ou bien, en notre absence, notre vicaire général, l'évêque Fabri, lui aurait donné plein pouvoir dans ce but. Sans notre autorisation ou celle du vicaire il peut accomplir seulement des choses d'une valeur inférieure, comme à l'époque où il était archidiacre [1]."

Du reste on avait signifié au pauvre Mélétius, dès le commencement, qu'il n'est évêque ,,qu'autant que durera notre bon plaisir" (*unice usque ad beneplacitum nostrum*).

On pense bien quelles durent être les occupations de ce prélat : il devait se débattre avec la communauté orthodoxe de Nagy-Várad, qui ne consentait à le reconnaître qu'à la condition de

1. Tăşiedan, dans la *Cultura Creştină*, IV, pp. 265—276.



ne rien changer à ses coutumes : on la voit demander l'intervention de l'officialité contre les récalcitrants, sans avoir même la qualité nécessaire pour pouvoir s'occuper de livres scolaires. Mais Vienne avait ce qu'elle avait désiré : un fantôme épiscopal destiné à empêcher l'immixtion de l'hiérarchie serbe dans le domaine de son évêque latin.

Cependant, quelle que fût la faiblesse de cet évêque roumain, il eut plus tard le courage de commencer une vraie lutte avec son supérieur, qui lui retira en 1749 la jurisdiction entière. Cinq ans plus tard, le prélat roumain protestait devant une commission impériale demandant, comme l'avait fait Klein, pour la Transylvanie, l'exemption de son clergé du payement de la dîme et une organisation plus digne de sa Cour et de son administration épiscopale. Il désirait avoir son vicaire, ses écoles populaires, une espèce de gymnase laïque sous le titre d'orphanotrophium, avec des cours en latin et en magyar, un séminaire, un monastère, des archidiacres, un secrétaire. Il réussit à être mandé à Vienne pour qu'une décision soit prise sur ses prétentions. Mais bientôt son rival latin obtint une pleine victoire ; Mélétius n'eut qu'un entourage de clercs, parmi les-



quels dominaient cependant ceux qui appartenaient au rite latin. C'est dans ces circonstances qu'il mourut en 1770, et le vicaire latin magyar prit aussitôt, ainsi que l'avait fait jadis le théologien pour le diocèse de Fogaras, l'administration des affaires.

Sa succession fut demandée par le protopope Siméon et par un autre prélat, soupçonné d'avoir des intentions latinisantes, un fils de noble du côté de Fogaras, Dragoşi. Ce dernier fut nommé par la Cour, le 5 novembre 1775, et le 26 juillet de l'année suivante il obtenait son diplôme. Cependant la Curie tardait à reconnaître ce nouvel évêque, qui ne fut canonisé que plus tard. A cette occasion on fixait les limites de son autorité, qui devait s'étendre aussi sur le comté d'Arad et sur ceux qui formaient le Banat. Comme l'évêque de Transylvanie, il était soumis à l'autorité du Siège de Gran.

L'installation de Dragoşi, qui administra son diocèse jusqu'au 16 avril 1787, eut lieu au milieu d'une grande manifestation de sympathie de la part du peuple, qui avait enfin un évêque authentique, et l'officialité n'épargna rien pour accroître son prestige. Grégoire Maior, maintenant évêque de Blaj, était venu de sa résidence



L'évêque Grégoire Maior



pour accomplir la cérémonie, au milieu des détonations d'artillerie de la forteresse. Dragoşi, esprit sage, répondait aux félicitations par ces paroles de l'apôtre Paul : „celui qui plante, n'est rien, ni celui qui arrose, mais Dieu seul, qui donne le fruit". Aussitôt après, en 1781, il obtenait un domaine épiscopal beaucoup plus étendu que celui de l'évêque uni de Transylvanie, et son clergé aussi fut allégé de certaines charges qui pesaient sur lui antérieurement.

Mais cet évêché, richement doué, honoré par l'officialité, qui avait gagné une situation claire et définitive, n'avait, bien entendu, rien à voir avec les aspirations de la nation roumaine. Jamais une prétention politique ne fut élevée, pour les masses paysannes ou pour les éléments supérieurs de ces fidèles, par l'évêque Dragoşi.

Il s'agissait maintenant de donner à la Transylvanie aussi un autre fantôme épiscopal, condamné à une existence d'oisiveté tout aussi honorable et d'une tout aussi solennelle impuissance. Mais il fallait d'abord liquider la situation de Klein.

C'était un peu difficile. L'agitation continuait parmi les paysans. Le nouveau vicaire, terrorisé



par l'administration, appelé à Vienne pour rendre compte de ses actions, avait quitté le pays pour se réfugier en Valachie. L'opposition contre l'Union prit alors un caractère atroce. On creusait dans les églises la place où avaient fonctionné les prêtres ralliés à l'Église de Rome, afin de faire disparaître toute trace de profanation; on lavait les images saintes qui avaient reçu leurs bénédictions et on déterrait même les morts qui avaient été inhumés par les prêtres excommuniés, pour leur donner une meilleure sépulture; des bandes se présentaient sous les fenêtres du gouverneur et apposaient des écrits contre l'Union; des gens du commun, des bouchers, des ouvriers, se rendaient à Vienne pour apporter les doléances du peuple. Une députation de cinq personnes demanda à l'officialité l'éloignement des soldats mis en quartier dans les villages pour en imposer au vulgaire. Le nombre de ceux qui cherchèrent un refuge dans la principauté voisine de Valachie s'éleva à 16.000 hommes.

L'Église serbe employait, bien entendu, cet état de choses pour l'extension de son influence. Au moment où, dans les régions de Nagy-Várad, elle répandait la nouvelle que l'évêque Mélétius a l'intention de se faire „Allemand", on espérait

pouvoir gagner la Transylvanie entière pour le Patriarche de Carlowitz. Enfin l'orthodoxie persécutée avait pris la décision de s'adresser à l'autre protectrice, à celle qui représentait, à Moscou, l'ancienne foi orthodoxe.

De fait ,depuis longtemps, ce voyage à Moscou, qu'avait entrepris aussi Sabbas Brancovici et plusieurs membres du clergé roumain au XVII-e siècle, avait été entrepris par tous ceux qui désiraient obtenir des faveurs ou des secours. En 1690, puis en 1697 des prêtres de Kronstadt revenaient de Russie avec des livres d'office et d'autres presénts; en 1699 les Roumains de Hermannstadt demandaient l'appui du Tzar pour obtenir la permission d'élever une église de leur confession dans l'enceinte de la ville. Le Métropolite valaque Théodose avait dénoncé à l'archevêque de Moscou, un Patriarche, les violences faites ,,aux saintes églises de Transylvanie et à d'autres orthodoxes qui vivent dans la Hongrie Supérieure" par les Jésuites, sous le prétexte d'Union, en ajoutant que lui-même et son prince ont fait tout ce qui était possible pour consoler et fortifier ses frères [1].

1. Silviu Dragomir, dans les *Annales de l'Académie Roumaine*, année 1913.



En 1743—1744 le protopope de Kronstadt, Eustatius, avait aussi rendu visite aux prélats russes, et la Tzarine Élisabeth avait accordé à l'église de Saint-Nicolas l'argent nécessaire pour pouvoir entreprendre une réparation radicale : son nom fut écrit en lettres d'or sur le frontispice.

Lorsque Nicolas de Balomir, le vicaire refugié en Valachie, alla présenter des doléances à l'Impératrice, il fut accueilli très favorablement. Le représentant de la Russie à Vienne fut invité à faire une intervention en faveur de ces pauvres orthodoxes sans défense, car les princes originaires du Phanar, de pauvres hères sans argent et sans influence, n'étaient plus en état de continuer, au profit des Roumains de Transylvanie, la politique qui avait fait la gloire d'un Constantin Brâncoveanu et de ses prédécesseurs du XVII-e siècle. En même temps, un certain nombre de Roumains de Transylvanie précisaient leurs desiderata demandant un évêque serbe. Il faut se rappeler les anciennes relations des Serbes, qui s'intitulaient Serbo-Slovènes, avec les Russes, qui avaient envoyé au commencement du XVIII-e siècle le premier maître d'école pour la province turque de Serbie, et l'émigration d'un nombre important de Serbes de Hongrie, en 1751,

en Russie, où ils formèrent la province de la Nouvelle Serbie. Des émigrés moscovites paraissaient dans les États de l'Impératrice-Reine pour racoler de nouveaux habitants de cette province et pour acheter des chevaux de remonte.

Du reste, il y avait en Russie un certain nombre d'exilés roumains, comme le prêtre Jean d'Aciliu, plénipotent du vicaire Nicolas, et comme ce moine Nicodème, originaire de Belgrade, qui avait aussi été chargé par les mécontents d'une mission à Vienne : les émissaires de la Tzarine avaient donc le moyen d'être parfaitement informés sur les affaires de cette province. Plus tard on retrouve la candidature d'un „exarque de Sclavonie", Gennadius Vassiliévitsch, qui voulait être l'évêque orthodoxe des Roumains, et le nouveau Métropolite Paul Nénadovitsch recommandait chaleureusement à ses co-religionaires roumains d'intervenir auprès de Marie-Thérèse pour obtenir un évêque serbe d'une orthodoxie assurée.

Dès le 7 novembre 1750 le gouvernement autrichien avait cédé aux instances de l'ambassadeur de Russie et avait accordé un édit de tolérance aux églises de Kronstadt, de Hermannstadt et Fogaras, avec la faculté de s'administrer comme

elles l'entendaient. Ce n'était pas sans doute une solution de la question roumaine, devenue en apparence une question confessionnelle, mais c'était suivre la tradition viennoise d'ajourner, d'ajourner sans cesse une décision désagréable.

Le 8 octobre de cette même année 1750, Klein s'était décidé enfin, pressé par la misère et dénué de toute protection, à se retirer ; mais il ne signa l'acte si longtemps attendu par la Cour de Vienne que le 7 mai de l'année suivante. L'ancien évêque recommandait à ses fidèles de se soumettre désormais au nouveau chef désigné par l'Impératrice.

Il fallait procéder maintenant à l'élection de son successeur. Le synode tint ses séances le 4 novembre de l'ancien style. Deux nobles roumains, deux fonctionnaires du gouvernement transylvain en avaient la direction, Pierre Dobra et Maxay. L'Impératrice aurait désiré avoir comme évêque Olszavski, qui aurait quitté son diocèse du Marmoros pour venir s'établir en Transylvanie. Des instructions formelles étaient données dans ce sens aux commissaires. On avait oublié cependant à Vienne que l'œuvre de lutte politique accomplie par Klein devait nécessairement avoir



des conséquences, que l'évêque démissionné avait laissé dans sa patrie tout un groupe de jeunes disciples, qui étaient décidés à persévérer dans la même voie de politique religieuse militante et que ces clercs n'étaient guère disposés à tolérer la présence d'un évêque étranger à la tête de leur diocèse, qui était en même temps une forteresse de leur nation.

Ils objectèrent qu'Olszavski ne connaissait pas le roumain, qu'en tous cas il n'était pas né au milieu de la population roumaine. Les trois candidats qui devaient être présentés à l'Impératrice furent donc Aaron, le vicaire, Caliani et Grégoire Maior, les deux chefs de cette jeunesse formée aux écoles de l'Occident, qui continuait les traditions de Klein. Marie-Thérèse se résigna, bien qu'à contrecœur, à nommer Aaron, et l'acte de nomination fut signé le 23 février 1752.

La résistance qu'avait rencontrée cette candidature s'explique, non par les défauts personnels d'Aaron, qui était, au contraire, un prélat d'une vie absolument pure, enclin à l'ascétisme, n'ayant nullement le souci de sa personne et disposé à tout sacrifier pour sa confession catholique, qu'il prisait avant tout, pour les écoles et les institutions monacales qu'il comptait léguer à sa

nation ; mais il faisait partie aussi de ceux dont la pensée était dominée par le souvenir de l'origine romaine et par l'idéal qui en résultait. On a de lui, en 1758, ces paroles qui montrent le fond de sa pensée : „il y a un reste des colons de Trajan et d'Adrien, selon le témoignage de l'histoire, qui s'appellent jusqu'aujourd'hui Romains ou Roumains. Leur langage est latin, très semblable à l'italien. Ils sont naturellement doux et enclins à tout art de la vie, ainsi qu'aux sciences, capables de vices aussi bien que de piété. Mais jusqu'à ce moment ils ont été complètement abandonnés et méprisés par les peuples qui les dominent, et même par les hérétiques. C'est pourquoi ils sont très rudes et dénués de savoir. Les fardeaux imposés par le gouvernement et par les seigneurs terriens les écrasent comme les fils de Jacob en Égypte ou comme les habitants contemporains du Paraguay ou du Brésil[1]".

On vit bien à Vienne, où le nouvel évêque dut se rendre, qu'on n'avait pas à faire avec un simple instrument. On voulait lui imposer le théologien étranger dans la personne d'un certain Pállovics ou, après que ce dernier eût obtenu

1. *Sate şi preoţi*, pp. 242—243.

L'évêque Pierre Paul Aaron.

d'autres fonctions, dans celle d'un Allemand, Michel Salbeck, élevé à Jassy et qui connaissait parfaitement le roumain. Mais Aaron était bien décidé à ne pas accepter le surveillant, et l'officialité commençait à prendre ombrage, d'autant plus que ce moine ne voulait pas abandonner les vêtements qui rappelaient l'Église d'Orient pour revêtir un habit selon la mode romaine, ainsi qu'on l'aurait désiré [1].

Des mois se passèrent sans qu'une résolution fût prise. Caliani et Maior arrivèrent à Vienne en 1753 avec une nouvelle pétition de la part du clergé roumain. On redoubla d'efforts auprès d'Aaron pour lui faire accepter son théologien, et on recourut même aux bons offices du Pape. Lorsque cette condition fut enfin acceptée, le nouvel évêque fut consacré, au mois d'août 1754, et en novembre il pouvait commencer son administration.

Ce qui avait été tranché n'était cependant que la question de la succession de Klein. A Vienne on avait bien nommé un nouveau théologien en vertu du second diplôme de Léopold, mais, en

1. Sur tout ce qui concerne Pierre Paul Aaron, voir l'ouvrage de Bunea. *Petru Paul Aaron.*



ce qui concerne les clauses favorisant l'élément laïque roumain et assurant à la nation une situation constitutionnelle, personne n'y pensait. On croyait que Jean Innocent avait emporté dans son exil le drapeau de cette lutte qui ne devait jamais plus recommencer et que les sujets roumains, utiles au fisc, allaient continuer leur existence antérieure, muette et sans idéal.

On se trompait. Les paysans n'avaient pas fait eux le voyage de Vienne; ils n'avaient aucun intérêt en fait de domaines et de situations; tout moyen de les influencer manquait pour les cercles gouvernants. Tout-à-fait libres d'engagements et d'intérêts, ils se décidèrent à continuer, dans leur rude manière sauvage, la lutte que Klein avait commencée dans les formes diplomatiques de sa situation. Les Impériaux n'avaient obtenu qu'un seul résultat : celui de remplacer une action légale, sur laquelle ils pouvaient toujours exercer une influence, par des tumultes populaires, capables de dégénérer en une vraie révolution, devant laquelle ils devaient céder finalement.

„Il n'y a personne qui ressente notre douleur : ni les seigneurs saxons, ni les seigneurs allemands et magyars", tel était le résumé des doléances



du peuple. Il croyait pouvoir compter sur l'appui des Serbes : l'évêque Synésius d'Arad, le Métropolite Paul, qui ne manquaient pas d'attiser le mécontentement, gagnaient sans cesse du terrain sur la lisière occidentale de la Transylvanie, espérant, ainsi qu'il a déjà été dit, pouvoir étendre l'action de l'hiérarchie serbe sur la Transylvanie entière. Des agitateurs traversaient la province, musiciens en tête, distribuant des proclamations en roumain, rédigées à Carlowitz, et recueillant des signatures pour la cause „illyrique" et orthodoxe, dont la victoire aurait garanti des privilèges sociaux et politiques. A Vienne, on ne se rendait pas précisément compte du danger ; on croyait que des mesures, comme celles qui furent prises en 1756, un simple avertissement adressé aux Serbes, suffiraient. Certains parmi les conseillers de l'Impératrice étaient aussi d'avis qu'on pourrait permettre aux adhérents de l'orthodoxie de faire venir des prêtres de la Valachie voisine.

Mais le Métropolite serbe protestait, déclarant que c'était son droit de défendre l'orthodoxie partout où elle était menacée. Il parlait de la possibilité d'une émigration en masse vers la Nouvelle Serbie russe. Comme, d'autre part, la guerre



de Sept Ans avait éclaté, il fallait tenir compte de toute espèce de mécontentements. Aaron essaya d'une visite dans les districts périclités ; à Săliște, près de Hermannstadt, il fut insulté par la foule. Le prêtre Jean était revenu de Russie, et il travaillait dans son district, aussi bien que dans ceux de Szászváros et de Fogaras, qui étaient en pleine révolte. Un diplôme impérial circulait, vrai ou faux, authentique ou transformé pour l'utilité de la cause, qui assurait la libre pratique de „l'ancienne loi". Et les Serbes restaient inattaquables dans leur citadelle „illyrique", ayant une „députation" spéciale, qui s'occupait de leurs affaires à Vienne, qui les avertissait de tout ce qui se tramait contre eux et les soutenait dans leurs prétentions.

Après de longs débats, comme il était impossible d'empêche la propagande, certains des ministres, comme Bartenstein, furent d'avis qu'il fallait nécessairement nommer pour les Roumains un Métropolite autonome. Il avait en vue un Serbe, l'évêque de Bude et „des Champs de Mohács", Denis Novacovitsch. Kaunitz lui-même, le tout-puissant chancelier, était d'avis qu'un évêque était quand même préférable à un chef de révolte. Parmi les Roumains de Transylvanie, beaucoup

auraient volontiers accepté l'évêque serbe—et ils pensaient à Gennadius Vassiliévitsch,—mais sans vouloir sa dépendance de Carlowitz, car ils se rappelaient que „les anciens évêques orthodoxes qui ont administré la Transylvanie n'étaient pas consacrés par l'évêque de Carlowitz, mais par celui de la Valachie". On aurait pu admettre que la Tzarine désignât le candidat, qui aurait eu des relations avec le synode russe, tout en conservant certains liens avec les Autrichiens orthodoxes des possessions de l'Empereur.

A ce moment les difficultés de la guerre s'étaient accrues. Pour la deuxième fois on demandait des soldats aux Roumains. Le régiment Kálnoky se formait en Transylvanie en 1756. Une assemblée spéciale, composée des chefs du clergé et de „nobles de la nation roumaine", se rassembla à Blaj, le 4 novembre de cette année, pour offrir un certain nombre de soldats, qui auraient servi sous „le drapeau de notre nation, portant les enseignes de la Métropole : les trois archanges". Et on observait que les soldats allaient combattre plus volontiers sous ce drapeau national que „sous le drapeau des autres". Le lieutenant qui les commandait fut Talabă, un boïar du district de

Fogaras, et parmi les officiers on rencontre Pierre Raţ, qui peut être un des descendants de la princesse valaque Zamfira du XVI-e siècle. Du reste, d'autres Roumains servaient dans divers régiments hongrois ; à Vienne il y avait un général qui portait le nom de l'ancienne famille, originaire du district de Vajda-Hunyad, Budai. On peut ajouter que, vu que la Tzarine était à ce moment l'alliée de Marie-Thérèse, on lui offrit aussi des soldats roumains orthodoxes, un régiment de mille hussards, et, dans l'acte par lequel on faisait cette offre, il était dit : „en ce moment nos frères de la même foi versent leur sang pour la religion et l'Église, mais, après la guerre et la conclusion de la paix, une autre persécution s'abattra sur nous, plus terrible encore, et on ne tiendra nullement compte de notre service fidèle de jour et de nuit" [1].

Dès le 13 octobre 1758, l'Impératrice avait adopté l'opinion de Kaunitz, qui consistait à nommer un évêque „autonome" pour la Transylvanie, sans toutefois spécifier la personne. Les Serbes

1. Voir l'article de M. Silviu Dragomir, dans l'*Annuaire* cité et son autre article, dans la *Revista teologică* de Hermannstadt, III, p. 70.



apprirent aussitôt cette décision et travaillèrent de toutes leurs forces pour faire désigner un membre de leur nation. Dans une pétition, rédigée en 1759, les droits des Roumains étaient exposés d'une manière claire et énergique, révoltée pour ainsi dire : „Si la Reine a besoin de soldats, les Valaques sont prêts à marcher n'importe où des gens de bonne volonté sont demandés ; les Saxons ne marchent pas, les autres nations pas davantage, les Valaques seuls marchent toujours, et les Saxons disent que les terres, leur appartiennent, et de même les autres nations, et ils prennent nos vignobles et nos terres, de sorte que nous n'avons plus où nous abriter, et nous payons les contributions, nous, les Valaques, dans une proportion supérieure à celles des autres nations qui se trouvent en Transylvanie, et cependant ils disent que la terre leur appartient. Quand il s'agit de quartiers et de transports, nous livrons plus, nous, les Valaques, que toutes les autres nations ensemble. Nous demandons ou bien un évêque de loi grecque et serbe, ou bien, si on ne peut nous l'accorder, qu'on nous laisse la frontière ouverte, pour que nous quittions le pays, étant libres de nous éta-



blir là où notre religion sera admise et où nous trouverons de la terre pour vivre"[1].

Et cependant la Cour de Vienne ajournait toujours, se réservant de tenir compte des constitutions, des délimitations confessionnelles qui devront être faites. Tout au plus avait-on donné au Métropolite Nénadovitsch l'assurance qu'il y aura un évêque non-uni, mais en ajoutant que l'hiérarchie serbe n'avait aucun droit de se mêler des choses de Transylvanie. Le 13 juillet 1759 enfin, un nouveau décret de tolérance fut accordé, avec une clause promettant l'amnistie, mais à la condition d'arrêter définitivement les troubles provoqués par les prêtres étrangers et de rendre à l'Église unie tout ce qui lui avait été usurpé. Des „ordres très gracieux" devaient prochainement venir de la part de la souveraine.

Or les Roumains interprètèrent la tolérance comme une permission de continuer leur mouvement de révolte jusqu'au moment où ils auront atteint leur but. Ce mouvement trouva bientôt des chefs énergiques. L'un était le protopope de Sad, le prêtre Molnar, dit Tunsul,

1. Silviu Dragomir, loc. cit., pp. 72–73.

c'est-à-dire le Tondu, parce qu'on l'avait défroqué, et l'autre, un simple serf de la famille des Barcsai, prêtre dans le village de Chioara, Sophronius, qui se faisait appeler du nom, très vulgaire, de Stan, lorsqu'il n'était qu'un simple villageois parmi les autres. Sophronius fut bientôt l'apôtre de la révolte, un apôtre adoré par les paysans très nombreux qui l'accompagnaient en grand nombre dans ses excursions et voyages. Il imitait de toutes façons le moine bosniaque de 1745, Bessarion Saraï. Vêtu à la manière paysanne, il portait dans sa poche un sceau „grand comme un thaler impérial", qui devait prouver le caractère officiel de sa mission. Il s'attribuait le titre de „vicaire du Saint-Synode de Carlowitz", reconnaissant à son lieutenant, le prêtre Georges d'Abrud, dans les montagnes occidentales, celui de „juré" de la même instance ecclésiastique. Ses relations avec les Serbes et les Russes sont certaines.

Sophronius partit des districts de Zarand et Vajda-Hunyad, traversant le Bihor, où une commission spéciale, envoyée par la Cour, avait tout récemment reconnu les droits de l'orthodoxie, mais à la condition habituelle de rendre aux catholiques ou aux unis les églises

qui avaient passé entre les mains des hétérodoxes. Sur le drapeau de la révolte, il y avait écrit „liberté de religion", et le „vicaire" promettait une séparation prochaine entre unis et non-unis, demandant des déclarations par écrit et annonçant que toute plainte peut être portée devant sa résidence, qui sera établie à Déva ; il ajoutait qu'il ne fallait jamais céder les églises.

On hésita avant de l'arrêter et de le transporter dans la forteresse impériale de Fehérvár, d'où la multitude le délivra aussitôt. Il revint dans la région où le mouvement avait éclaté tout d'abord. On essaya encore d'une proclamation impériale imprimée en roumain dans la nouvelle typographie de Blaj, au mois de mars 1760, mais sans aucun effet. Les paysans répondaient à la diète provisoire de Déva dans ces termes : „nous ne sommes pas des animaux, ainsi que le croit Votre Grandeur, nous avons nos églises". Sophronius parcourait „comme un roi" les régions d'Abrud et de Zlatna, où les paysans du domaine royal, employés aux mines de l'État, lui formaient une garde sûre. Les routes, les foires étaient à la disposition des révoltés, qui n'hésitaient pas à

déclarer ouvertement que „la puissance des seigneurs a cessé; c'est nous qui sommes maintenant les seigneurs". Après que le prêtre Molnar fut arrêté dans la région du Nord-Est de la Transylvanie, Sophronius fut capturé pour la seconde fois par les soldats, et à savoir dans le centre de son action, Abrud. Mais, quelques lieues plus loin, une bande de paysans s'abattit sur les gardiens, qui durent mettre en liberté de nouveau „l'apôtre"; partout ceux qui avaient été arrêtés durent être relâchés, sous les menaces de la foule, qui ne tuait personne, mais n'épargnait pas non plus les injures et les coups. Seuls les édifices appartenant à l'Empereur étaient préservés. L'évêque uni était considéré comme le plus grand ennemi de la bonne cause, et Aaron dut s'enfuir à Hermannstadt, alors que son théologien se cachait dans la Capitale de la province.

Vienne avait employé tour à tour les moyens de la violence et ceux de la douceur. Tout-à-coup elle changea d'attitude: Sophronius ne fut pas reconnu, bien entendu, comme un pillier de l'ordre public, mais, afin de pouvoir conserver des relations avec le tout-puissant chef des paysans, on lui délivra un sauf-

conduit, qu'il employa pour traverser la province entière et étendre les limites de sa souveraineté de révolte. On tremblait à Féhérvár pendant le synode qu'il y avait convoqué, comme s'il avait été un évêque, au mois de février 1761, afin de prendre la décision de ne pas rendre les églises et de ne pas acquitter les impôts.

Alors le grand coup fut porté pour rétablir enfin la paix. Le général Buccow fut envoyé, au mois de mars suivant, avec deux collègues allemands, afin de rendre possible l'érection d'un évêché non-uni, employant les soldats dont il disposait contre la révolte. Il avait aussi la mission d'alléger les taxes et de canaliser le penchant guerrier des Roumains en les faisant entrer dans une nouvelle milice de frontière. Personne ne s'attendait à l'arrivée du général, lorsqu'il parut à la fin du mois de mars à Hermannstadt. Sophronius ne résista pas; son instinct politique était complété par les conseils de certaines personnes qui avaient fait des études et qui l'entouraient. En qualité de secrétaire figurait le fils du protopope de Kronstadt, Eustatius Grid, qui avait fréquenté

les écoles de Pétersbourg et en était revenu avec des connaissances peu communes, ce Démètre Eustatievici, futur auteur de grammaire et traducteur, qui, pour le moment, avait rapporté de Râmnic une édition roumaine du texte des „privilèges illyriques". Buccow n'avait pas encore atteint les frontières de la Transylvanie, lorsque l'„apôtre" fit paraître une proclamation, datée du 10 mars de l'ancien style, par laquelle il annonçait que „l'Impératrice a permis l'exercice de la loi orthodoxe que nous avons héritée de nos pères et de nos ancêtres", qu'elle interdisait seulement les injures entre les deux camps religieux, qu'elle laissait aux unis les églises, les maisons et les terres qui leur avaient appartenu, mais au village tout le reste et que la Cour s'est décidée enfin „à nommer un évêque orthodoxe" [1].

Le 9 avril, la commision impériale, de son côté, publiait une proclamation, par laquelle elle assurait la population de l'amour que lui portait l'Impératrice, de sa disposition à pardonner les actes d'anarchie accomplis et à accorder l'évê-

1. Voir les actes publiés dans le vol. IV de nos *Studii şi documente*.

que depuis longtemps désiré : un délégué des deux partis devait se présenter à Hermannstadt le 26 du mois, „pour chaque comté, siège ou district".

Aussitôt Sophronius, entouré par la multitude devenue pacifique, arrivait dans la ville et se présentait devant le général avec le mémoire comprenant ce que désiraient „les Roumains de Transylvanie de rite grec non-uni". Ils rappelaient d'abord leurs droits : „Nous payons les contributions et remplissons tous les ordres impériaux. Nous promettons de les accomplir dorénavant aussi et même de verser notre sang pour notre reine très-grâcieuse" ; ils n'insultent pas la religion unie, mais ils refusent de la reconnaître et de l'adopter. Leur désir est d'avoir „un évêque avec la permission du prélat de Carlowitz et l'assentiment des magnats de Transylvanie" ; leurs prêtres doivent être exemptés des contributions, „de même que sont exemptés les curés des Saxons et beaucoup d'autres, car nos prêtres aussi disent des prières pour la Reine". Ils veulent que leurs églises et le terrain qui les entoure restent en leur possession, car elles ont été bâties par eux ou par leurs prédécesseurs. Jusqu'à l'installation de l'évêque, il faut bien permettre la consécration des prêtres dans

les provinces roumaines voisines. Attribuant aux arrestations les troubles qui avaint sévi jusqu'alors, ils demandent la mise en liberté de leurs délégués envoyés à Vienne, et en première ligne celle du prêtre Molnar. Quant à lui, Sophronius, il ne veut être admis que comme „docteur" pour catéchiser ces Roumains auxquels il doit sa mission.

On arriva cependant à s'entendre. Pour le moment Sophronius signa un acte de pacification, à la condition que l'orthodoxie soit tolérée; mais la commission arriva à imposer son point de vue : que les prêtres ne doivent pas être consacrés au-delà des frontières, que personne ne doit se saisir des églises appartenant aux unis et de leurs propriétés, que tout ce qui a été occupé doit être restitué, que les prêtres doivent payer leur „portion". L'évêque „non-uni" ne sera nommé qu'au cas où l'ordre serait respecté. On exemptera les prêtres de la capitation et on délivrera ceux des chefs arrêtés qui se trouveraient encore en prison; peut-être même „un privilège serait accordé, pareil à celui dont jouissaient les habitants de Kronstadt et les Grecs". Or ces habitants de Kronstadt, désiraient l'autonomie, avec „des officiers sépa-

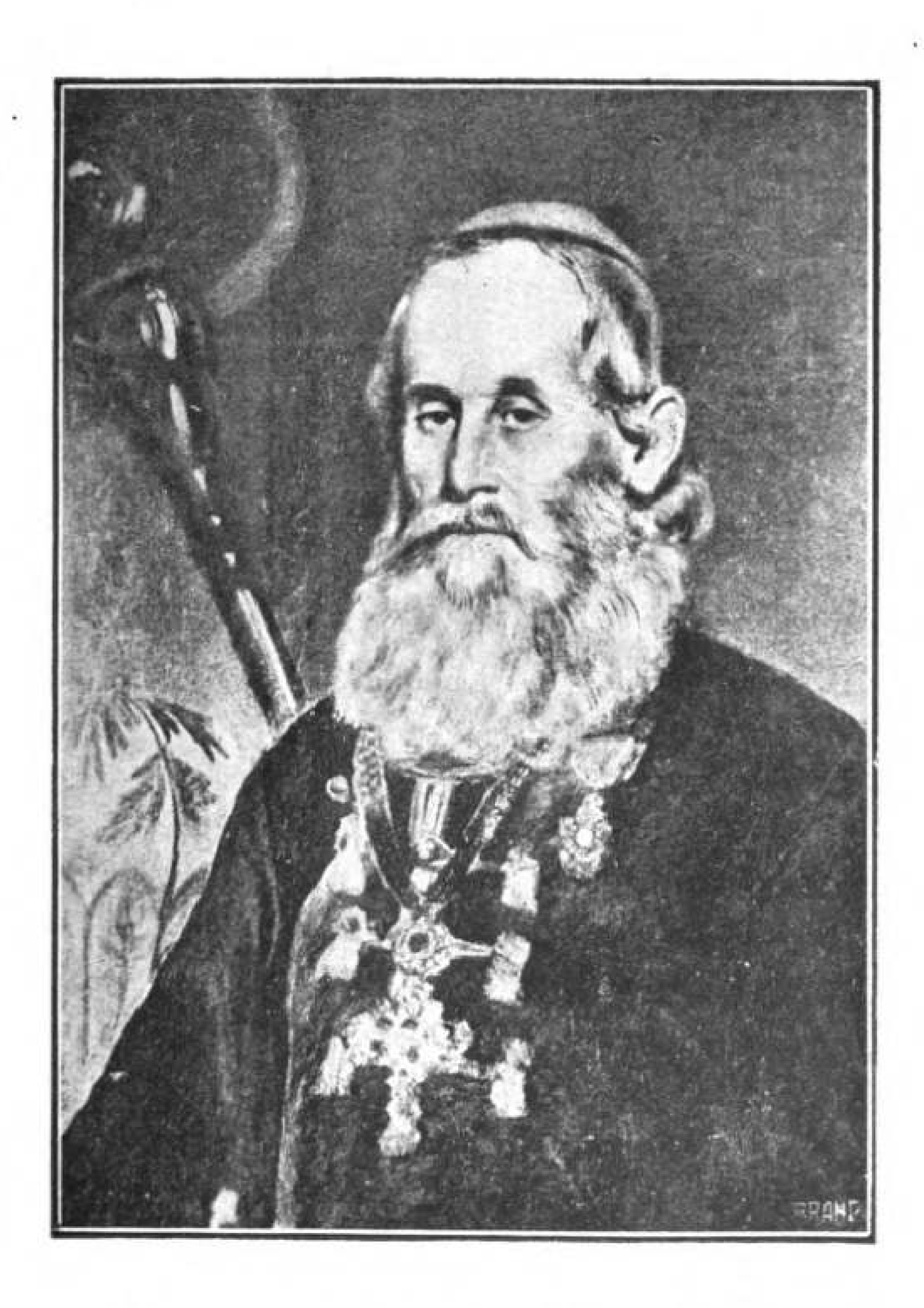
rés, des juges et des jurés totalement distincts du magistrat de la ville et détachés de l'obédience envers lui [1]. On se demande bien ce qu'il pouvait y avoir de commun entre un simple privilège de commerce de la Compagnie grecque et entre la satisfaction possible des prétentions légitimes d'une nation entière.

Après cela, le 4 septembre, Buccow installait dans l'église de Saint Nicolas à Kronstadt l'évêque serbe Denis, qui n'était guère enchanté du rôle qu'on lui faisait jouer. Les troupes présentèrent les armes, de beaux discours furent prononcés de part et d'autre, en latin, car l'évêque connaissait aussi peu le roumain que le général lui-même ; il y eut même un banquet pour clore le spectacle. Le diplôme pour la nomination de Denis ne devait arriver que plus tard.

Quant à Sophronius, il erra encore pendant quelque temps à travers la province, il tint encore un synode à Zlatna, il nomma des protopopes selon son habitude, mais, peu de temps après, les soldats de Buccow le poursuivirent dans la montagne et le contraignirent à pren-

1. Voy. nos *Sate și preoți*, p. 303, note 3 et notre publication *Brașovul și Românii*, pp. 320–321.





Le Métropolite Alexandre Sterca-Şuluţ.

dre la fuite. Il fut condamné à cinq mois de prison et son lieutenant à dix. Tous ceux qui étaient soupçonnés d'entretenir des relations avec eux étaient mis hors la loi.

Était-ce bien la fin? On pouvait le croire. Le pauvre évêque serbe, qui aurait bien désiré revenir à Bude au milieu de ses paroissiens civilisés, végétait tristement dans une maison de village, à Răşinari, près de Hermannstadt, aidé seulement par un secrétaire serbe, Basile Mirolioub, par Eustatievici et par un boïar de Fogaras, Daniel Marginai. Il était reconnu par le Métropolite de Bucarest, par l'évêque de Râmnic, par certains protopopes unis même, par Mélétius Covaciu et, bien entendu, par ses collègues serbes. Quant à la Compagnie grecque, elle ne voulait rien avoir à faire avec lui, et les Roumains de Kronstadt le contraignirent à signer une profession de foi orthodoxe. Les protopopes qui avaient joué un grand rôle pendant la révolte le considéraient comme un intrus et faisaient des plaisanteries sur sa qualité de Serbe, en hongrois Rácz, nom pouvant être rapproché de „raţă", qui en roumain signifie „canard". Comme la Cour lui imposait de recueillir des impôts pour soutenir les frais de

guerre, sa faible popularité en fut encore diminuée.

Ce qui rendait surtout sa situation difficile c'étaient les mesures sévères qui furent prises afin de propager par la force l'œuvre de conversion. Les orthodoxes ne pouvaient obtenir une église que dans le cas où le village entier aurait abandonné l'Union; autrement, même au cas où la majorité aurait été orthodoxe, l'édifice sacré ne pouvait lui revenir qu'au cas où elle aurait pu prouver que l'église avait été bâtie avant 1700 et en prenant l'engagement d'élever une autre église pour les unis. Partout où le fisc avait contribué aux frais de construction de 'église, elle devait appartenir aux unis; les biens des églises qui venaient de la munificence impériale devaient appartenir au prêtre uni, même s'ils n'avait pas de fidèles, pour passer, après sa mort, au fisc, au seigneur terrien, à la communauté, pourvu que ce ne soit au prêtre non-uni. Il était permis à quiconque de passer à l'Union, mais seul celui qui avait fait sa déclaration jusqu'au 30 mars 1761 pouvait être considéré comme orthodoxe. A Fogaras, où des troubles avaient éclaté, le culte orthodoxe fut totalement interdit, et ceux qui

ne voulaient pas accepter l'Union étaient chassés des corporations. Les soldats des frontières devaient être unis, et, comme on vérifiait strictement cette qualité religieuse, des mécontentements se produisirent, et ceux qui furent soupçonnés de les avoir excités périrent par la corde ou par la roue. Les soldats entraient à peine dans les villages, qu'ils élevaient les potences. Les habitants effrayés ne demandaient rien de plus et allaient chercher refuge dans les forêts. Novacovici lui-même était averti dans des termes durs que sa religion n'était que tolérée en Transylvanie et qu'il n'avait par conséquent à entraver d'aucune manière les progrès de l'Union (6 novembre 1762). On ne lui permit pas même de s'établir auprès de l'église de Saint-Nicolas, dans cette ville de Kronstadt, où il croyait trouver le milieu urbain pouvant lui rappeler en quelque sorte celui de Bude, abandonné contre son grè.

Alors, les anciennes sympathies pour Sophronius se réveillèrent de nouveau. De son abri, inconnu par l'officialité, malgré les efforts faits pour le découvrir, l',,apôtre" envoyait des lettres mystérieuses, dans lesquelles il distribuait ses

bénédictions et promettait de revenir bientôt, si Dieu le lui permettra : il recommandait à ses fidèles de ne pas visiter l'évêque : les infidèles ne sont pas les plus forts, car il y a Dieu qui est plus fort que tous; il faut se débarasser de l'Union et en même temps du servage : „procurez-vous des fusils et des pistolets, car le temps viendra où vous offrirez une charrue attelée pour un simple pistolet sans pouvoir vous le procurer; vous ne pouvez savoir l'heure où l'ordre sera donné; vous croyez votre père mort, mais tout ce que vous faites parvient à sa connaissance" [1].

Le 9 mars nouveau style 1764, Pierre Paul Aaron, qui n'était pas de taille à combattre avec des apôtres ayant ces allures, finissait sa vie au cours d'une visite canonique à Nagy-Banya. Une dernière tentative du vieillard Jean Innocent Klein de regagner son Siège resta vaine. Cependant il figure dans la liste des candidats que présenta le synode d'élection; il avait obtenu soixante-douze voix, un peu moins que le vicaire Athanase Rednic, originaire d'une famille noble du Marmoros, qui fut nommé

1. Voy. nos *Sate și preoți*, pp. 275—277.

contre l'assentiment des adhérents de l'ancien évêque, des irréductibles sous le rapport politique. La mort seule de Klein, qui arriva le 23 septembre 1768, devait clore cette tragédie.

Si Rednic espérait être l'évêque pacifique de tous les Roumains, il se faisait illusion. Bien que la paix eût été conclue entre l'Autriche et la Prusse, et que des soldats pouvaient monter la garde aux portes des églises unies de Transylvanie, l'agitation continuait au milieu du clergé et des paysans. L'ancien chef de la révolte, le prêtre Molnar, voulait se rendre à Vienne avec une nouvelle pétition en 1765. L'émigration continuait en masse, et certains des magistrats saxons, comme ceux de Szász-Sebes, devaient recourir, pour l'empêcher, à des mesures atroces, comme celle de fusiller ceux des Roumains rencontrés sur la frontière ou de les brûler vifs [1].

La population rurale roumaine fut complètement désarmée; on promettait des sommes importantes à celui qui prendrait Sophronius, mort ou vivant. Les noms de ses adhérents étaient criés par des hérauts publics dans les foires,

1. Nos *Sate şi preoţi*, p. 278, note 4.

afin que l'on se saisisse de leur personne. On était à la quête des lettres de Sophronius et de ses „espions". L'Union était exécrée, et on le voit bien par une proclamation comprise dans les notes de voyage d'un prêtre du Banat, du village de Saint-Miclăuş, Michel Popovici, qui visita Pétersbourg. Il reproduit une plainte adressée à la Cour de Russie au mois de juin 1768, dans laquelle l'histoire entière de l'Union est présentée comme une série de graves péchés et de terribles punitions divines, qui frappèrent Klein lui-même, „fils d'un simple rustre roumain", que le Pape aurait contraint à abandonner l'ancien calendrier et qui en fut puni, au moment où le saint Bessarion Saraï commençait sa propagande, par une maladie mystérieuse; on disait la même chose concernant Pierre Paul Aaron, l'excommunié, et Rednic, le persécuteur de l'orthodoxie. Jadis, „ainsi que vous pouvez le savoir par ceux qui sont plus anciens parmi vous, la Transylvanie roumaine vivait sous la bénédiction de notre mère l'Église d'Orient, par l'intermédiaire de la sainte Métropolie de Valachie, et un grand nombre de vos prêtres et vous-mêmes vous y avez envoyé et continuez à y envoyer vos fils pour être consacrés par les chefs religieux de la



Moldavie et de la Valachie". Mais le secours ne peut venir que de la Russie, dont les armées font „briller le sabre en Pologne" pour la cause de l'orthodoxie, et quand ce „déjeuner" aura pris fin, les soldats victorieux viendront prendre „leur repas du soir" en Transylvanie [1].

L'oppression des seigneurs terriens et des Saxons contribuait aussi à accroître l'énergie de la résistance populaire. En 1714 la Cour de Vienne avait décrété un statut de servage extrêmement rigoureux, qu'elle dut revoir ensuite en 1742 et en 1747, confondant toute la masse paysanne non-libre dans une même situation de vrai esclavage. Les mesures prises par Marie-Thérèse, le 12 novembre 1769 et confirmées ensuite le 6 juillet 1774, toléraient tout de même quatre jours de travail par semaine de la part du chef de la famille et n'admettaient pas de distinctions dans la masse des travailleurs non-libres. On permettait tout au plus de conclure des contrats personnels moins rigoureux et de se racheter une fois pour toutes ; les dures

1. Nous avons publié le carnet de Popovici dans un feuilleton du journal *Tribuna*, qui paraissait à Arad, et dans une brochure à part.

„constitutions approuvées" étaient maintenues en ce qui concerne le devoir de la dîme et de la „none", des transports, de la corvée, des présents à la cour du seigneur, etc. On interdisait seulement des abus comme : l'entretien gratuit du bétail appartenant audit seigneur, la taxe pour la garde des champs, le prélèvement d'une nouvelle dîme lors du changement de domination, les taxes pour les forêts, le monopole du moulin et du débit de boisson. Le seigneur avait cependant l'obligation de donner un emplacement pour la construction de la maison du serf, un champ, un pâturage, le bois de construction et le bois de chauffage, le droit à l'abreuvoir ; les serfs devaient être dédommagés pour les terrains qu'ils auraient rendus aptes à la culture ; la veuve avait droit à un tiers de l'avoir meuble de son mari. L'Impératrice chrétienne et charitable permettait la fustigation, qui était supputée en ce qui concerne les femmes à „vingt-coups quatre de fouet" [1].

De leur côté, les Saxons étaient libres de chasser les Roumains des villages où avaient habité leurs ancêtres, pour les remplacer par des Allemands, des émigrés, des prisonniers de guerre

1. Bunea, *Petru Pavel Aaron*, pp. 404—411.

prussiens. Le droit d'élire les juges était parfois annulé. La théorie d'une propriété absolue sur l'ancien domaine du roi pour le seul élément saxon s'était imposée. Si des révoltes éclatèrent, comme dans le district de Kronstadt en 1774 et 1781, elles n'amenèrent pas un changement essentiel de cette situation. Lorsque les habitants de Săliște essayèrent de se soustraire à la dîme, la milice intervint et, dans un choc avec les révoltés, vingt personnes tombèrent; les autres durent conclure un contrat onéreux avec le magistrat de Hermannstadt. En 1750 les chefs des villages du district de Kronstadt avaient été condamnés à recevoir vingt-cinq coups de bâton et à travailler à la construction du lazaret de Tömös. Lorsqu'un acte fut rédigé pour être présenté à Vienne, il fut déchiré en morceaux et les souscripteurs menacés d'être roués de coups.

Cependant il était impossible de briser la résistance d'une population nombreuse, qui avait la conscience de ses droits. Après chaque exécution il y avait de nouveaux mouvements populaires. En 1774 les habitants roumains du même district de Kronstadt demandaient d'être enrôlés dans l'armée pour en finir une fois pour

toutes. En 1781 ils voulaient le droit de tenir des débits de boisson et d'élire librement leurs juges. Parfois on osait même demander le partage des terres. Le magistrat urbain confirmait les juges; on devait le lui demander par une requête, mais elle se terminait par ces paroles laconiques: „nous n'en voulons pas un autre". Il faut noter qu'en 1776 le gouverneur de Transylvanie, un Saxon éclairé, Samuel Bruckenthal reconnaissait que sur le domaine royal il n'y avait qu'un seul droit à la terre, à la forêt et au pâturage du bétail, pour les Roumains aussi bien que pour les Saxons [1].

Lorsque les Principautés furent occupées, pendant cinq ou six ans, par les troupes russes, jusqu'au traité de Keutschuk-Kaïnardschi (1774), les anciens agitateurs reprirent leur activité. Sophronius était à ce moment hégoumène du couvent de Vieroş, dans un district près de la frontière transylvaine, et, dès 1774, l'administration de la province signalait que „le fameux séducteur Sophronius recommençait à répandre le poison

1. Voir notre *Braşovul şi Românii* et surtout la polémique contenue dans l'ouvrage de Puşcariu, Preda, Borcea, etc., déjà cité.



de la religion schismatique dans ce pays" [1].

Pendant ce temps, l'hiérarchie de l'Église unie, — aussi bien que celle de la nouvelle Église orthodoxe, — menait une existence misérable, presque sans aucun contact avec cette population continuellement en mouvement. Rednic n'entreprit aucune action politique, et, après sa mort, en 1772, Grégoire Maior, qui était sans doute un homme d'un tempérament peu commun et qui avait subi même l'exil et la prison pendant sept ans pour ses différends avec son prédécesseur, ne fut en état de rien accomplir, malgré la disparition du théologien au moment où l'Ordre même des Jésuites fut supprimé (le dernier de la série était d'origine roumaine, Étienne More, appartenant à une grande famille nobiliaire). Mais les empêchements mis par la Cour, qui soupçonnait ses intentions, les chicanes du gouvernement de Transylvanie le contraignirent à se retirer, au mois d'avril 1782.

Cette fois, Vienne trouva l'homme qui lui convenait dans la personne du protopope de Maros-Vásárhely, dans le pays des Szekler, fils d'une famille de nobles du district de Kövár, Jean Bob. Le

---

1. Nos *Sate și preoți*, pp. 282—283.

parti national avait espéré pouvoir élever à la dignité d'évêque Ignace Darabant, qui avait été pendant de longues années le vicaire de Nagy-Várad. On préféra Bob, parce que ce prélat, d'un esprit étroit, bien que soutenu par une activité digne de tout éloge, ne pensait pas même à un autre rôle que celui d'un administrateur économe de son diocèse et d'un imitateur servile des usages et des formes de l'Église romaine.

Dans une humble maison de paysans près de Hermannstadt, Denis Novacovitsch mourait le 8 décembre 1767. Il avait été remplacé, après le refus de l'évêque de Versecz, Jean Guéorguévitsch, par le vicaire de Denis, Sophronius Kirilovitsch, jusqu'alors hégoumène du couvent Serbe de Grabatz. En 1783 enfin, un troisième Serbe, Gédéon Nikititsch, était appelé à administrer ce diocèse, dont la Cour souhaitait restreindre les limites le plus possible. De fait, les affaires se trouvaient entre les mains d'un vicaire roumain, Jean Popovici de Hondol, dont le nom ne rappelle aucune action, sous aucun rapport.

XIX.

La Cour épiscopale de Blaj et l'activité scolaire et littéraire de ses membres.

Le rôle politique de l'évêque de Blaj avait cessé. Il disposait d'un ancien château magyar et d'un domaine, contenant plutôt des villages roumains, que l'Empereur lui avait accordé. De 1736 à 1738, un architecte italien avait bâti, à l'usage de l'évêque, une cathédrale dans le plus pur style jésuite, qui subsiste encore. Klein lui-même put ouvrir les portes du cloître, qui abritait au commencement onze moines, dont une partie avaient le titre de supérieur de chanoine. En 1754 les écoles commencèrent leur activité : une école populaire ayant un professeur



laïque, une école latine et une école supérieure de théologie, qui avaient ensemble, en 1760, cinq cents écoliers. A côté de l'ancien séminaire, qui dépendait plutôt des chanoines, copropriétaires du domaine et par conséquent rivaux de l'évêque, Pierre Paul Aaron avait élevé un séminaire pratique et obligatoire, dans la cour même de sa résidence, celui de l'Annonciation, ayant un domaine spécial, acheté aux frais de ce prélat. Quelques adolescents, ,,les petits moines", habitèrent d'abord dans ces cellules, destinés à être les fidèles auxiliaires des évêques futurs. Dès le commencement, des bourses avaient été créées pour les jeunes Roumains qui auraient voulu faire des études dans les séminaires magyars de la Hongrie, ainsi que dans l'institut pasmanien de Vienne et dans les écoles supérieures de Rome. Parmi les habitants du couvent de Blaj, il y avait des respectables prêtres de l'ancien régime, dont certains avaient fait des études en Russie, à Kiev, en Grèce, comme Léonce Moschounas, qui vécut pendant longtemps parmi ses collègues roumains, et dans certains séminaires latins de Hongrie. Il y avait parmi eux aussi certains qui s'étaient occupés de littérature, comme Géronce Cotore, qui rédigea des traités sur le schisme

des Grecs, sur les articles „contestés", sur „la religion et les coutumes des Turcs", comme Alexius Murăşanu, qui écrivit une grammaire roumaine-italienne, et d'autres : ils étaient capables d'accomplir des missions jusqu'à Vienne et pouvaient figurer sans humiliation à côté de leurs collègues de rite latin.

Cependant cet évêque, honoré par l'officialité, ces riches chanoines, ces lettrés et professeurs connaissant le latin, le magyar, l'italien ne représentaient pas plus pour le développement de la vie nationale des Roumains que les simples prêtres de village, que les secrétaires, d'une éducation médiocre, qui entouraient à Răşinari, dans la maisonnette couverte de chaume, l'évêque serbe. Pour des années encore, le rôle politique, le seul qui pouvait être intéressant, des deux hiérarchies ecclésiastiques, avait cessé : Vienne les avait étouffées par ses persécutions ou par ses bienfaits, le plus souvent par les unes comme par les autres, se succédant à tour de rôle. On n'a qu'à considérer les produits de la typographie bien outillée qui fut établie dans la résidence de l'évêque uni, la seule typographie pour tous les Roumains de la province. Elle cherche à remplacer, par des ouvrages dûment revus

sous le rapport des dogmes, ces belles publications roumaines qui venaient de Moldavie et surtout de Valachie, malgré les strictes mesures de défense qui, à plusieurs reprises, furent adoptées par l'officialité transylvaine. Dans une trentaine d'années à peine, on eut une collection complète de livres sacrés et de livres d'office, mais les orthodoxes se gardaient bien de les employer et préféraient toutes les fatigues, toutes les dépenses, tous les risques pour se procurer ceux, d'une orthodoxie au-dessus de toute critique, qui venaient de Bucarest. En dehors de ces livres, on ne rencontre que des circulaires pour les prêtres, des écrits de consolation, des livres de polémique sur le Concile de Florence, en latin aussi, des dissertations vaines sur les moyens de rétablir „la paix et l'amour" entre les membres d'un même peuple, des catéchismes pour les écoles. Les orthodoxes, de leur côté, devaient recourir aux presses du Métropolite de Jassy pour faire paraître quelques rares ouvrages, comme „La douce orientation du pêcheur", publiée par Vincent Ioannovitsch, évêque de Temesvár et de Lippa, en cachant soigneusement le lieu d'impression, qu'il remplaçait par la mention de son propre Siège de Temesvár.

Il n'y avait pas plus de vie intellectuelle et surtout de contact avec le peuple dans les nouveaux monastères rétablis pour l'Église unie, à Féhérvár et ailleurs. Quant aux anciens, considérés comme des repaires du schisme, comme les forteresses des adhérents de Sophronius et d'autres traîtres, une mesure générale de destruction les atteignit, sous la surveillance de Buccow lui-même. Ils disparurent par le feu, et leurs hôtes durent s'abriter ailleurs ou passer la frontière. Des œuvres d'art d'une grande importance, des édifices vénérables, des manuscrits précieux disparurent par cet acte de vengeance barbare contre un esprit qu'on croyait pouvoir supprimer en même temps que les établissements où il avait régné. Les derniers moines notèrent avec des malédictions la date fatale qui vit la disparition de leurs églises et de leurs cellules, et certains se rappelaient que ces édifices avaient été bâtis „pour la plupart par les princes de Moldavie et de Valachie".

Les nobles n'étaient pas en état d'assumer la défense de l'individualité ethnique de leur peuple et de ses droits politiques. Le nouveau régime devait amener leur lente disparition. Ils déchurent, se confondirent parmi les paysans

ou passèrent entre les rangs des fonctionnaires sans caractère national, ne connaissant autre chose que leur devoir envers l'Empereur et le souci de leur carrière. Un nouveau régime économique, qui mettait l'argent au premier rang, était destiné à dominer ces gens, qui avaient vécu jusqu'alors dans des conditions tout-à-fait patriarcales, sans mentionner que la centralisation à outrance, qui distingua toujours l'administration autrichienne, sa tendance à assimiler les sujets impériaux sans tenir compte des pratiques, de l'esprit local et des différences nationales, n'était pas faite pour permettre la continuation des influences provinciales. La séparation entre les nobles et les paysans, que le calvinisme n'avait pas été capable de réaliser, s'accomplit de fait sous le régime catholique. Alors que les simples villageois persévéraient dans l'orthodoxie ou avaient passé à l'Union avec Rome, les petits nobles de province restèrent attachés jusqu'au bout à leur Église réformée. Par endroits il y eut des conflits entre ces nobles et les paysans, dont chacun voulait conserver l'église pour sa confession, et l'évêque Aaron, qui vint faire une enquête du côté de Vajda-Hunyad et de Hatszeg, fut blessé

au visage; des coups de fusils furent tirés contre sa personne.

Supprimer toute autonomie, annuler tout privilège et laisser tomber en dissuétude tous les souvenirs, tel était le programme des administrateurs allemands. Le district de Fogaras perdit pour la première fois tout ce qui pouvait rappeler son autonomie, puis il fut tout simplement annexé, en 1765, au domaine des Saxons. Désormais les boïars de Fogaras ne furent que des paysans, se distinguant sous le rapport de la confession, car ils passèrent à l'Union au moment où les roturiers revinrent à l'orthodoxie de leurs voisins. Les beaux diplômes des princes de Transylvanie se conservent aujourd'hui renfermés dans de simples coffres en bois et ne servent qu'à entretenir chez leurs propriétaires, porteurs encore de grands noms, une ambition qui les empêche de travailler à l'instar de leurs pareils. Quant aux Budai, aux Puj, aux Mara, aux Nopcea, ils devinrent des membres quelconques de la classe dominante.

Le nombre des fonctionnaires roumains était de beaucoup inférieur à la valeur numérique de la population de cette race; ils sont cependant beaucoup plus nombreux qu'on ne se l'ima-

gine habituellement. Nous avons déja cité des noms comme ceux de Maxay, de Dobra, auxquels il faudrait ajouter ceux du conseiller Philippides, originaire de Gaia, d'un autre conseiller, Étienne Costa de Belényes, du vicomte de Vajda-Hunyad, Paul Ponori, d'un Szakádáti, d'un Récsei, d'un Jean Dragoș, probablement parent de l'évêque de Nagy-Várad, et d'autres. Dire que ces fonctionnaires, parfois des hauts fonctionnaires, n'avaient plus aucune attache avec leur nation, ce serait démentir les faits : Pierre Dobra, directeur des causes fiscales, fut pendant toute sa vie le défenseur dévoué de sa nation contre les abus des Saxons, et, quand ils démolirent la croix commémorative d'Avrig, il ordonna un procès de sacrilège contre les coupables ; lorsque les Roumains furent chassés, à Jidveiu et à Nocrih, de leurs champs héréditaires, il intervint en leur faveur ; lorsqu'on leur demanda de soutenir les églises et les écoles étrangères, il contribua à faire triompher la cause roumaine. Sur ses vieux jours, lorsque les Saxons le contraignirent à se retirer, il déclarait que, bien qu'élève des Jésuites et catholique romain, „il a le devoir de reconnaître sa nationalité roumaine", voulant donner un exemple

„à ceux, très nombreux, qui, quelques années auparavant, passant à la confession réformée, voulaient être appelés Magyars".

Mais leur qualité même de fonctionnaires les empêchait de faire plus que dans ce cas isolé de l'action de Dobra, qu'il finit par payer de sa situation. On ne pouvait pas même penser aux marchands, bien que certains parmi eux étaient apparentés à de grandes familles valaques et s'étaient gagnés une situation tout-à-fait supérieure, tel Hagi Constantin Pop de Hermannstadt, fils d'un riche pélerin à Jérusalem, Pierre Lucas, qui avait des relations avec Vienne, Trieste et fournissait des marchandises occidentales aux boïars de la Petite Valachie, auxquels il était apparenté par sa femme. Le fils de Pop, Zénobius, fut fait baron et devint directeur de la Banque Nationale à Vienne, sans cesser un moment ses rapports, non seulement avec les Roumains de Transylvanie, mais aussi avec certains des représentants des deux Principautés.

Dans le mouvement révolutionnaire des paysans il y eut pour une dizaine d'années une interruption. Elle est due en grande partie à l'é-

tablissement de la milice des *Grenzer*, des soldats de frontière. Le 12 novembre 1766, Marie-Thérèse fonda deux régiments de fantassins et un de cavaliers, formant un total de 7.500 hommes, qui avaient tous le caractère national roumain, ainsi qu'on avait procédé avec les Serbes dans certaines parties du Banat.

Ces soldats étaient exemptés des devoirs du servage, et leurs successeurs allaient être libres. Ils continuaient à travailler leurs champs dans des villages où l'église, l'école, l'administration publique se trouvaient entre les mains de leurs officiers, en grande partie de nation allemande (et jamais saxone). On les employait ordinairement comme gendarmes, et en temps de guerre la défense de la frontière était confiée à leur bravoure. Ils recevaient un salaire temporaire, des secours, des dédommagements, des privilèges fiscaux, l'immunité en ce qui concerne les quartiers et autres charges, ne devant fournir du travail que pour les châteaux, les ponts, etc. La désertion était punie de mort, l'émigration en masse de la confiscation des terres. Tout procès, même en ce qui concerne le bétail, était soumis aux décisions du tribunal militaire. Il y avait un fonds pour les pen-

sions des veuves et des orphelins. Dans les premiers temps, avant d'introduire un uniforme, ces paysans continuaient à porter leur costume traditionnel, le bonnet de poil étant transformé en csako. Avant 1780 encore, on trouve des Roumains parmi leurs officiers, tel ce Jean de Groza, lieutenant „valaquo-illyrique" qu'on rencontre dans le Banat en 1780. Le roumain était enseigné dans leurs écoles élémentaires, et les élèves de ces écoles se distinguaient par une très belle écriture courante et par un souci particulier du style.

Cependant il manquait quelqu'un pour représenter la marche ascendante d'une nation assoiffée de liberté et de droits, désireuse d'obtenir la parité avec les anciennes nations constitutionnelles de Transylvanie. Si l'Église se contentait des privilèges du clergé supérieur, si les nobles se résignaient à végéter dans leur coin de province, imbus des préjugés du passé, si les fonctionnaires n'avaient pas de soucis supérieurs aux nécessités de leur état, si enfin les paysans, restés sans chefs, n'étaient pas en état de continuer une lutte malheureuse dans ses derniers résultats, certaines idées maîtres-

ses avaient survécu à la catastrophe et dominaient la pensée de certaines jeunes gens de qualité supérieure qui s'étaient formés aux premières écoles roumaines de Transylvanie dépendant de l'Église unie. Elles devaient contribuer essentiellement à accélérer les progrès de la nation roumaine. Parmi ces idées, la première comme importance était celle de l'origine romaine.

La plupart des Roumains étaient encore des serfs. Tout ce qui avait formé jadis l'importance politique et l'orgueil de cette nation se trouvait en décadence. L'administration paternelle de l'Empereur menaçait de tuer par l'assimilation tout ce qui avait formé jusqu'ici le caractère distinctif du peuple. Il y avait cependant quelque chose que les mesures administratives et la préparation scolaire tendencieuse n'étaient pas en état de supprimer : l'orgueil légitime qui dérivait de cette idée que ce peuple, en apparence le dernier, dérivait de ceux qui avaient eu jadis la domination de l'univers. Il n'y avait pas jusqu'au dernier des chanoines de Blaj qui n'eût caressé ce grand souvenir. Le moine Cotore se rappelait avoir appris à l'école que „cette nation roumaine,

qui gît insultée par tout le monde, sans force et remplie de crainte plus que toutes les autres nations, dont elle est un objet d'insulte, était jadis célèbre et glorifiée et en même temps elle était celle qui donnait des ordres en Transylvanie". Ceux qui se formèrent plus tard sous l'influence de ces maîtres, ceux qui continuèrent leurs études, allant à Vienne et à Rome, qui se nourrirent dans les bibliothèques de ces capitales des écrits des érudits contemporains, un Benkö, un Cornides, un Kovacsics, occupés surtout d'études concernant les antiquités, ceux qui découvrirent parmi les ouvrages latins et occidentaux les manuscrits des chroniques roumaines et qui s'inspirèrent des grandes leçons d'histoire qui émanent des ruines du Forum et du spectacle glorieux de la Colonne Trajane, ceux-là devaient se séparer de tous les honneurs, de tous les avantages de la société contemporaine. Ils devaient renoncer aux dignités et aux faveurs, se mettre en guerre avec tout le monde qui les entourait, se retirer dans des cellules de moines, dans d'humbles maisons de protopopes de province, dans les chambrettes où habitaient les traducteurs des livres en caractères cyrilliques à Pest, dont l'imprimerie avait un



privilège de l'Université, ou bien ils allaient chercher un dernier abri auprès de leurs élèves étrangers pour pouvoir s'isoler dans cette pensée perpétuelle de l'origine roumaine du peuple et du caractère latin de la langue, de tout ce qui découle de ces faits initiaux.

Le premier qui suivit cette voie fut le neveu du grand évêque Klein, Stoe, qui fut appelé comme moine Samuel Micul, ou Klein, né en septembre 1745. Dès 1768 il traduisait à Vienne les écrits des pères de l'Église orientale, il copiait des manuscrits roumains d'histoire et préparait de petites études théologiques en latin et de lourdes compilations scolaires dans le même domaine. En 1774, lorsque Samuel se trouvait depuis longtemps à Vienne, où il avait trouvé l'entretien dans un collège, arrivait à Blaj un adolescent de dix-huit ans (né le 28 février 1754), fils d'un boïar du village de Şinca, Georges, dans l'état monacal Gabriel Şincai. En 1775 il partait pour Rome, où il passa quatre ans et y eut pour collègue, dès le premier moment, un autre jeune Roumain, parent d'un protopope, Pierre Maior (né vers 1760). Şincai et Maior allèrent ensuite à Vienne, en 1779, pour y étudier le droit canonique. Ils y firent

la connaissance de Klein, qui était alors le directeur d'études du Collège „Sainte-Barbare" et Y passèrent un an ensemble. Klein ne revint en Transylvanie qu'en 1783, alors que les deux autres étaient de retour trois ans auparavant, Şincai ayant été chargé par le gouvernement d'organiser la nouvelle école laïque due à Joseph II et l'autre ayant été nommé professeur dans les écoles épiscopales. Dès 1784, tous les trois demandaient à pouvoir abandonner le vêtement monacal, qui n'avait rien à voir avec leur manière de penser et les tendances supérieures de leur activité. Ils formaient une nouvelle milice de la propagation par écrit de ces idées qui ne devaient produire que bien tard leurs derniers fruits.

Pour le moment, ils étaient absolument isolés. L'évêque haïssait leur supériorité intellectuelle ; ils étaient considérés comme des rivaux redoutés par les chanoines et les maîtres d'école de Blaj. Leurs idées concernant l'Union étaient passablement hétérodoxes, car Şincai parlait des „gros taureaux", du „bouc aux cornes pointues" de son hiérarchie, „des animaux du Pape", des „pauvres naïfs" qui consentent à vivre sous le joug, Maior combattait énergique-

ment tout ce qui rappelait les „Italiens et les italianisants'', capables de verser leur sang même pour la monarchie du Pape. Mais les orthodoxes ne les en considéraient pas moins — bien qu'à un certain moment la dignité épiscopale fût offerte par un groupe de fidèles de Hermannstadt à Samuel Klein — comme faisant partie de cette Église unie, si peu populaire. Cette impopularité, qu'ils partageaient nécessairement avec les leurs et dont ils s'étaient revêtus, pour ainsi dire, aussi par leur préparation intellectuelle d'érudits presque étrangers aux affaires du monde, les poursuivit jusqu'à fin de leur carrière, les empêchant d'avoir des relations suivies avec ces deux Principautés dont, dans leurs livres d'histoire, ils avaient commémoré les événements guerriers, les triomphes et les souffrances, ainsi qu'avec la grande masse du peuple, qui ne pouvait pas lire ces manuscrits de spécialité, tout couverts de citations latines ou rédigés même dans la langue de l'antiquité. L'Histoire de Klein, la grande Chronique de Şincai, le traité de Maior sur les origines roumaines et plus tard son Histoire de l'Église des Roumains, les petites études dogmatiques et théologiques qui émanèrent de leur plume, restèrent pendant bien longtemps con-

finés dans un monde tout-à-fait spécial. A peine une dizaine d'individus pouvaient pénétrer dans les secrets de cette érudition aristocratique et réservée. Une école pour le peuple commençait à peine — nous entendons une école roumaine, et non pas l'ecole de langue allemande de Joseph II, beaucoup mieux organisée, mais n'ayant pas de caractère national. Les livres pour le grand public n'existaient pas encore, et personne ne suppléait par la parole vivante à ce défaut essentiel d'une civilisation naissante. L'Écriture Sainte, l'ancien commentaire des Évangiles, rédigé dans une langue admirable par le Métropolite de Moldavie Barlaam, au XVII-e siècle, les récits apocryphes empruntés à l'Orient manichéen, les légendes et les anciens contes, la poésie populaire, c'est tout ce dont pouvait se nourrir l'esprit des gens du peuple, mais dans tout ceci il n'y avait rien de nature à pouvoir produire des idées politiques et à inciter une action destinée à les réaliser. La solidarité nationale dans des formes de civilisation accessibles à tous ses membres était encore bien éloignée de cette Transylvanie roumaine, pacifiée par les divisions et la violence des diplomates de Vienne et des soldats étrangers du général Buccow.

XX.

L'empereur Joseph II et la révolte de paysans de Horea.

Le co-régent, puis le successeur de Marie-Thérèse, son fils Joseph II, est considéré par les Roumains comme le représentant d'une politique favorable à leur égard. Cet Empereur, dominé par la passion des réformes, aurait eu une sympathie spéciale pour cette partie de ses sujets qui était la plus opprimée et à laquelle il aurait cru devoir accorder enfin une satisfaction méritée, un redressement des torts accumulés pendant des siècles. Créateur des écoles nationales roumaines, instigateur, selon la légende, du mouvement de paysans qui éclata en 1784 sur le



territoire fiscal en Transylvanie, ennemi en principe du servage, qu'il abolit aussitôt après, il reste une figure extrêmement populaire pour les Roumains, qui, du reste, ont conservé aussi un souvenir reconnaissant à Marie-Thérèse, „leur vraie mère" [1].

Les paysans se rapellent aussi la visite que l'Empereur fit dans le Banat et en Transylvanie, la bienveillance avec laquelle il accueillait les doléances de la population rurale, des pauvres serfs, qui gardaient dans leur mémoire le souvenir séculaire des anciens empereurs romains, les paroles de consolation adresées à eux dans cette langue méprisée, qu'ils s'étonnaient d'entendre se détacher des lèvres de l'Empereur.

Il faut en rabattre et de beaucoup. Joseph

---

1. *Studii și documente*, XII, pp. 292–293, no. XXVIII: „Elle fut pour nous une vraie Impératrice et une vraie mère... C'est d'elle que nous, les très-humbles, avons tout ce que vous voyez à Blaj et ailleurs dans ce pays ; et, tout dernièrement, elle fit pour notre nation, à Vienne même, un Collège splendide et une église plns merveilleuse encore que celle de notre ville de Blaj" (Panégyrique de l'évêque Grégoire Maior (Maier), à la mort de Marie Thérèse ; 3 décembre 1780).

Il était avant tout un défenseur classique des traditions et des intérêts de cette Maison d'Autriche qu'il représenta de la manière la plus caractéristique, dans ce qu'elle avait d'égoïste et de séduisant en même temps, sur le seuil des changements provoqués par la Révolution française. Ce qu'il voulait, c'était dégager sa puissance absolue — et personne n'a été plus convaincu des bienfaits naturels découlant de l'absolutisme — de tout ce qui, dans la tradition ou dans d'autres domaines, pouvait entraver et enrayer son action. Personnellement, il était sans doute religieux, bon chrétien et même bon catholique; il combattit cependant l'Église en ce qu'elle avait de dangereux pour la toute-puissance de l'État résumé dans sa personne impériale. En ce qui concerne la Hongrie et la Transylvanie, ces pays qui avaient conservé une partie si importante et si essentielle de leurs anciennes constitutions médiévales, il se trouvait arrêté dans les mesures de réforme qu'il comptait prendre par la force opiniâtre et intelligente, cruellement intéressée, des privilégiés. Quiconque était l'ennemi de ces „constitutions" et „universités" du moyen-âge était l'ami de son pouvoir, fût-il même un rude pâtre, pro-



Horea, Cloşca et Crişan, chefs de la révolte roumaine de 1784.

testant à coups de fourche contre le régime seigneurial et contre une oppression millénaire.

Il ne faisait cependant aucune distinction entre les nationalités, préférant tout au plus celle qui pouvait lui donner davantage en demandant moins. C'était le cas des Roumains, incapables d'avoir une activité politique dont les tendances eussent été divergentes par rapport aux intérêts de la monarchie. Comme ils étaient pauvres, peu cultivés, sans notions plus claires concernant leurs droits dans l'État et leurs prétentions légitimes sous un autre rapport que le rapport social, ils devaient être les auxiliaires préférés, et non les favoris du maître, qui était avant tout un maître faisant le bien et le mal pour affirmer d'autant plus sa maîtrise absolue.

S'il avait un idéal, en dehors de sa préoccupation continuelle comme monarque absolu, créateur d'institutions qui devaient faciliter l'exercice de son pouvoir, c'était celui d'imposer à tous ses sujets, sans aucune distinction, l'emploi, dans les limites de la possibilité, de la langue allemande. Mais s'il ne faut pas le considérer comme un ami des paysans ou un protecteur sentimental des Roumains, il ne faut pas non plus lui attribuer le carac-

tère d'un apôtre convaincu du germanisme au XVIII-e siècle, qui, du reste, n'en comptait guère. L'allemand, qui devait être enseigné dans toutes les écoles de village à côté du vulgaire, de la langue nationale destinée à introduire les enfants dans les arcanes de cette difficile langue étrangère, n'était pour lui qu'un *instrumentum regni*, qu'un nouveau moyen de régner plus facilement, à l'aide d'une nouvelle forme unitaire pour tout son Empire, qui aurait été cette langue. Devenant „Allemand" on devenait meilleur sujet, et c'était tout pour lui.

Horea, le principal chef du mouvement des paysans de Transylvanie, avait fait quatre voyages à Vienne, vers 1780. Il a prétendu avoir été reçu en audience par son Empereur, qui lui aurait suggéré son action ultérieure, en lui confiant même un document formel, muni du sceau impérial, et qu'il montrait d'une manière mystérieuse à ses adhérents pour raffermir leur courage. Ce qu'il y a de certain c'est son voyage à Vienne. Quant aux motifs de l'action de Horea, qui, au commencement, ne fut certainement pas désagréable à l'Empereur, parce qu'elle favorisait ses intérêts aux dépens de

l'opiniâtre noblesse magyare de Transylvanie, elle a des motifs plus vagues et plus profonds que des conseils donnés à Vienne par le monarque lui-même.

Basile Ursu, qui portait aussi le nom de Nicolas Horea, était originaire d'Albac, un village situé sur le domaine du fisc transylvain, où il naquit vers 1730. Ses deux compagnons, Jean Oargă, surnommé Cloşca (né en 1755), et Georges Marcu, surnommé Crişan (né en 1733), étaient originaires des mêmes terres du domaine. Il faut tenir compte aussi de leur âge : si Cloşca n'avait pas encore trente ans au moment où éclata la révolte, Horea et Crişan étaient des cinquantenaires, et ils avaient sans doute participé à ces mouvements de paysans de l'époque de Sophronius dont il a été question plus haut et qui s'étaient développés sur ce même territoire du fisc. On ne peut insister suffisamment sur l'influence que dut avoir sur les nouveaux troubles le souvenir très vivace d'un mouvement qui avait eu ses moments de triomphe et avait amené tout de même des changements dans la situation religieuse, mais aussi sociale et politique, de la cleass rurale roumaine en Transylvanie. On

commet une grave erreur en considérant la révolte de Horea comme un fait isolé. Elle ne s'explique qu'en la mettant en relation avec toutes ces commotions des masses profondes qui signalèrent, sous la forme extérieure, trompeuse, de révolte confessionnelle, presque tout le XVIII-e siècle, l'époque entière de la nouvelle domination autrichienne dans la province.

Les chefs des révoltés n'avaient pas, bien entendu, un programme, et d'autant moins un programme écrit; les quelques lettres qui ont été conservées ont un caractère vague, et il ne faut pas se fier aux légendes, aux invectives des adversaires, ni même aux procès-verbaux rédigés à l'occasion du jugement de ces chefs emprisonnés par des fonctionnaires publics qui avaient leurs intérêts et leurs ressentiments et qui comptaient exploiter ce mouvement dans une certaine direction. Il parait bien que Horea et ses lieutenants recommandaient aux Magyars de retourner en Hongrie, laissant la Transylvanie, pays habité par les Roumains, entre les mains de cette population, qu'il réclamait pour les siens le droit d'être représentés dans l'administration de la Transylvanie et, dans des moments de colère, il exigeait des étrangers qui

voulaient rester au milieu des Roumains, organisés comme seul élément dominant, de renoncer à tous leurs caractères distinctifs, de se confondre sous tous les raports avec leurs anciens sujets. De fait, au cours de la révolte, au moment où les châteaux des nobles brûlaient et où des actes sanglants étaient accomplis contre les oppresseurs, un certain nombre de femmes furent contraintes à se remarier avec des paysans et à être même rebaptisées selon la confession orthodoxe.

Il s'agit certainement d'un instinct qui a pu être constaté dès une époque assez lointaine : celui de la valeur numérique et des droits politiques de cette population à laquelle devait appartenir par conséquent la terre aussi et le pouvoir dans toutes ses manifestations, mais, pour le reste, comme le motif confessionnel avait complètement disparu, — car parmi les révoltés il y avait tout aussi bien des unis, et en grand nombre, que des orthodoxes, ces derniers formant néanmoins la majorité —, il restait ce ramassis de formules vagues, empreintes de passion, de désir de vengeance, d'aspirations vers la justice, qui distingue les déclamations douloureuses

des protestataires sans nom et la rhétorique empoulée de Sphoronius.

Le fisc transylvain avait l'habitude d'affermer ses revenus, et les fermiers, des Arméniens et autres hommes d'affaires, n'épargnaient guère la population en ce qui concerne l'exercice de leurs droits, parmi lesquels le monopole des boissons. Or les paysans étaient habitués depuis longtemps à vendre librement le produit de leurs vignes et de leurs vergers. Des conflits éclataient souvent, surtout à l'occasion des foires, très fréquentées.

Comme il n'y avait pas en Transylvanie une police organisée, comme une rivalité profonde séparait l'administration provisoire, représentée par des Hongrois, et la force militaire, comandée par des Autrichiens, pour la plupart par des Allemands, on n'intervenait que bien tard pour rétablir l'ordre, et, comme les punitions, parfois très sévères, trop sévères même, n'atteignaient pas toujours les coupables, on se permettait habituellement des actes qui auraient été impossibles avec une justice plus rapidement et plus sûrement distribuée.

Horea avait conclu avec certains de ses amis une de ces unions traditionnelles qui



s'appellent chez les Roumains „frăţie de cruce", confraternité au nom de la croix. Ils étaient plus que des frères de sang et devaient s'aider dans n'importe quelle circonstance. Cette fois, il s'agissait d'une vraie conspiration : „les frères" devaient se rendre dans l'ancienne capitale de la province, à Féhérvár, pour se saisir des armes conservées dans l'arsenal impérial. L'Empereur en aurait donné l'ordre pour acomplir un but que Horea était seul à connnaître. On partit des deux villages de Curechiu et de Mestecăniş, dans les montagnes qui avaient servi de refuge à Sophronius. Il ne s'agissait, par conséquent, que d'un mouvement tout-à-fait local, intéressant les paysans du fisc, dirigé contre les fermiers, et non principalement contre les nobles, contre les Hongrois dans cette qualité de nobles, car il n'y avait pas, sur ce territoire, de seigneurs. Il est douteux que des prêtres en plus grand nombre aient eu connaissance de ce qui se préparait, bien que plus tard l'autorité des deux évêques fut invoquée pour apaiser les esprits, le gouvernement leur demandant spécialement des mesures contre les prêtres qui auraient oublié leurs devoirs de bons sujets.

Mais il y avait, un peu partout, des Roumains, spécialement des pâtres, qui, dans l'anarchie presque permanente de certains régions, menaient une vie qui ne connaissait pas la contrainte des lois. Ils furent gagnés aussitôt à la révolte, qu'il est impossible d'expliquer dans son développement, puisqu'il n'y avait aucune unité d'action, aucune responsabilité, aucune autorité reconnue, chacun faisant de son mieux pour assouvir sa vengeance ou sa cupidité. On parle néanmoins „d'une armée de 30 à 40,000 hommes", mais il serait bien difficile de suivre les mouvements de cette „armée".

De fait, il y avait des bandes, plus ou moins nombreuses, qui opéraient dans sertaines vallées de l'Ouest dela Transylvanie. Ce „brigandage", ce *tumultus rusticus*, aurait pu être bientôt étouffé, si les nobles, menacés dans leur avoir et leurs personnes par les rebelles, avaient pu disposer des armées de l'Empereur et si l'Empereur avait été décidé dès le commencement à supprimer un mouvement dont, au contraire, il attendait des résultats destinés a faciliter l'exécution de ses réformes. On pourrait dire même que Joseph II tira les choses



L'évêque Jean Leményi.



en longueur intentionnellement pour arriver à ce résultat, qu'il laissa aux comtés d'administration autonome le soin, bien lourd pour leur organisation militaire, de vaincre ces masses frénétiques de serfs en cours de jacquerie avec des gardes forestiers et d'autres serviteurs plus ou moins armés.

Après que cette noblesse de Transylvanie, qui avait brisé par sa résistance les efforts des Empereurs antérieurs pour transformer la province selon les intérêts autrichiens, eût été dûment terrorisée et amenée à demander avec désespoir l'intervention de la „K. K. Miliz", le moment de l'intervention arriva. L'Empereur apparaissait d'abord comme un pacificateur, pour pouvoir être admis ensuite comme redresseur des torts et comme réformateur des conditions constitutionnelles et sociales malheureuses qui avaient amené la révolte. Des commissaires spéciaux furent nommés pour rétablir l'ordre, Jancovitsch de Temesvár, un Serbe, et Michel Bruckenthal, un Saxon. Les évêques roumains furent mis en mouvement pour catéchiser, sous le rapport de l'ordre public, leurs ouailles ; on recourut aux services du professeur Molnar [1], qui,

1. Son nom roumain était Piuariu.

devenu presque étranger à sa nation, donnait, au milieu des troubles, en novembre 1785, des consultations médicales à Vienne. Dès les premiers chocs avec les rebelles, les bandes se dispersèrent. Horea fut poursuivi, par des prêtres et des paysans gagnés à force d'argent, jusque dans la forêt de Scorăcet, où il fut arrêté le 27 décembre 1784; ses compagnons furent découverts à leur tour et arrêtés. Apès un procès sommaire, au cours duquel Crişan fut trouvé pendu dans sa prison, les deux autres chefs expirèrent, le 2 février de l'année suivante, dans la forteresse de Féhérvár, après avoir subi le supplice atroce de la roue.

Le mise en scène officielle cessait avec cet acte sanglant, et l'Empereur pouvait recueillir les fruits des efforts désespérés et des dernières souffrances de ceux qui avaient été, en rêvant de liberté roumaine sur le sol de leurs ancêtres, des instruments naïfs entre ses mains.

XXI.

Changements constitutionnels concernant les Roumains sous Joseph II et Léopold II.

Joseph II présida à l'accomplissement de son œuvre de réformes.

Il commença d'abord par prendre des mesures qui devaient empêcher de nouveaux mouvements révolutionnaires ne pouvant plus servir désormais ses intérêts. Les juges et les jurés d'un village roumain devaient être dorénavant des hommes sûrs, chargés de surveiller sans cesse les habitants, ayant le droit de réveiller les paysans pendant la nuit afin de s'assurer s'ils n'ont pas quitté leur demeure ou, en cas d'absence, pour s'informer du motif de leur départ ; ils avaient même le droit, dans des cas suspects, d'attendre dans la demeure du paysan son retour, pour procéder à son interrogatoire



et exiger même des preuves écrites de ses assertions. Chaque village devait avoir un seul patron ; comme les maisons étaient parsemées capricieusement dans le village, ce qui rendait des enquêtes de cette nature très difficiles, ordre fut donné de grouper les habitations, de les aligner des deux côtés d'une seule rue, imposant même aux paysans d'abandonner leurs vergers lorsqu'ils étaient situés trop loin de cette rue unique. En cas de révolte, la famille des coupables sera déportée, et des sujets fidèles prendront sa place. Ceux qui se rendent dans la forêt ne peuvent emporter des vivres que pour quelques jours tout au plus. Il est interdit aux pâtres d'emporter du fromage pour plus d'une semaine. Ceci pour empêcher le ravitaillement des brigands. Les Roumains n'ont plus le droit d'acheter des armes et de la poudre : la poudre ne sera vendue qu'en vertu d'un permis accordé par l'administration, et le stoc de chaque marchand sera inspecté de temps en temps. Ceci fait penser aux mesures naïves, encombrantes et abusives, prises dans la Macédoine disputée, par tous les régimes qui se sont succédés au cours des dernières années [1].

1. Hurmuzaki, XV, à catte date.



Il faut reconnaître cependant que l'administration pensait aussi, sous l'impulsion donnée par l'Empereur, à d'autres mesures, destinées, non seulement à empêcher toute révolte des Roumains mécontents, mais à changer l'état d'âme qui pouvait provoquer une révolte. L'évêque Gédéon Nikititsch fut invité à intervenir auprès de ses protopopes, qui devaient prêcher l'observation des devoirs envers Dieu et envers les puissances séculières. Un registre de statistique devra être tenu par chaque administration ecclésiastique pour les prêches. La fréquentation scolaire fut imposée pour la première fois aux Roumains, et elle devait s'étendre jusqu'à 20 ans. Les classes retenaient les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans; ensuite les adolescents devaient suivre des cours spéciaux le dimanche et les jours de fête, ce qui était, bien entendu, plus facile à ordonner qu'à mettre en pratique, car, avant tout, les prêtres qui auraient dû satisfaire à ces nouvelles obligations et les maîtres d'école pour ces villages isolés manquaient presque complètement, sans parler des charges qui pesaient sur les serfs et qui absorbaient tout leur temps et celui de leur famille, ne leur permettant pas d'écouter les sermons du prêtre ou les leçons du magister.

Il y avait cependant un avantage : on avait découvert que cette Église orthodoxe, de la majorité de la population, créée à un moment de crise, mais avec l'intention de la supprimer le plus tôt possible et de l'empêcher de prendre un caractère national, que cette Église serbe des Roumains, était capable de jouer un rôle, qu'elle pouvait pacifier une révolte, qu'elle pouvait amener une réforme des mœurs et inculquer des idées politiques. Or c'était un résultat de la plus grande importance pour son avenir, et elle devait se diriger bientôt vers cette forme nationale qui lui avait été sciemment refusée au début de son existence.

Après ces réformes qui concernaient les Roumains et avant l'abolition du servage, d'autres mesures furent prises qui portaient atteinte aux privilèges et aux intérêts des nations dominantes, tendant à unifier l'administration de la Transylvanie avec celle que l'Empereur comptait introduire dans toutes ses provinces, fût-ce même au prix d'une guerre civile, comme celle qui éclata dans les Pays-Bas, ou d'une opposition acharnée, comme celle qui leva l'aristocratie ma-

gyare entière contre les ordonances décrétées pour la Hongrie.

Au mois de juillet 1784, une nouvelle distribution administrative de la Transylvanie fut ordonnée, qui devait écarter tout ce qui venait du moyen-âge : comtés, districts, sièges. A la place de ces circonscriptions „nationales", dans le sens médiéval du terme „nation", il devait y avoir dix nouveaux comtés ayant à leur tête un „comte supérieur" (*Obergespann*)[1], assisté pour les finances d'un précepteur ou „fiscal" et pour l'ordre judiciaire d'un membre du tribunal, de la „tabula", d'un notaire supérieur et d'un vice-notaire. Magyars, Saxons, Szekler, Roumains se trouvaient englobés dans la même qualité et au même titre, sans reconnaissance aucune de leur caractère national différent et de la parfaite démarcation qui les avait distingués jusqu'alors, dans ces nouvelles circonscriptions administratives. Si les Saxons regrettaient leur „Université", les Szekler leur organisation militaire particulière, Joseph II n'en avait cure : il y avait la „K. K. Miliz" pour

1. Cf. Zieglauer, *Die politische Reformbewegung in Siebenbürgen zur Zeit Josefs II. und Leopolds II.*, Vienne 1885.

empêcher tout mouvement de résistance, et on l'avait bien vue à l'œuvre. On alla donc si loin que la Cour de Vienne interdit l'emploi du nom de Saxon, qu'elle décréta la confiscation des archives de cette „nation" qui devait être réunie au gouvernement central de la Transylvanie; l'avoir entier de l'„Université" devait faire partie désormais du Trésor de la province. Et, comme les Roumains n'avaient aucun privilège à conserver, comme tout jugement devait être à leur avantage s'ils s'inspiraient du nouveau principe de la philosophie d'État, égalitaire sinon toujours libérale, il trouvaient leur avantage à ces ordonnances.

Mais ce qui devait graver le nom de Joseph II dans leur mémoire reconnaissante, fut la série de mesures prises pour alléger la situation des paysans en supprimant le servage.

On avait déjà accordé aux serfs le droit d'avoir leur bien propre, de se marier à leur gré, après une simple demande de permission adressée au seigneur terrien, d'apprendre des métiers —, un ancien desideratum du temps de Sophronius; les seigneurs n'auront plus le droit de les chasser de leur terre, de les établir sur

une autre possession appartenant au même maître; une patente impériale devait régler leurs droits envers les agriculteurs établis sur leurs terres. L'administration des nouveaux comtés avait reçu l'ordre d'intervenir toujours en faveur des pauvres dans les conflits qui surgiraient entre les seigneurs et leurs sujets. Après que la révolte de Horea eût produit son résultat naturel de terreur au milieu de l'aristocratie terrienne, le décret, depuis longtemps attendu, qui abolissait le servage fut signé enfin, le 22 août 1785, comme une dernière satisfaction apportée aux mânes des martyrs.

Les anciens serfs deviendront des colons, de simples paysans ; ils pourront transmettre le territoire qu'ils habitent ; leur liberté humaine est reconnue formellement par les lois ; les procès en cours contre les serfs, pour des motifs concernant le servage, seront arrêtés ; tout labeur fait au profit du propriétaire sera rémunéré ou bien sera mis en compte des jours de travail dus pour le travail des champs ; chaque paysan a le droit d'acheter ou de vendre des terres.

Ces mesures étaient indubitablement humaines, inspirées par un souci de la justice qui cadrait aussi avec les intérêts de la monarchie



absolue. Mais les agents de cette politique impériale se seraient trompés étrangément s'ils avaient cru que la question roumaine en Transylvanie, qui était cependant aussi une question paysanne, avait obtenu une solution définitive. Ce paysan, qui jouissait désermais de „libertés" égales sous le rapport humain avec ses maîtres, n'avait ni terre, ni argent, ni influence, ni conscience politique, ni organisation; ce qui disparaissait dans les lois restait dans les mœurs, dans les besoins inexorables d'une société qui, dans ses rapports essentiels, n'avait subi aucune transformation. Précédemment tel serf pouvait être délivré, quant au fonds, par les sentiments humains de son propriétaire; désormais des paysans libres seront retenus en servage par leurs nécessités économiques et par la tendance du propriétaire d'éluder la loi avec les moyens nombreux qui étaient à sa disposition. Il aurait fallu d'abord cultiver et enrichir ce paysan pour qu'il pût soutenir par ses propres moyens cette liberté qui est toujours, non seulement un droit sacré et un honneur suprême, mais aussi un lourd fardeau.

Ces mesures législatives mêmes devaient être



retirées pour la plupart dans les circonstances difficiles où se trouva bientôt la monarchie autrichienne. Commençant une nouvelle guerre contre les Turcs, aux côtés de la Russie, après l'entente établie entre Joseph II et l'Impératrice Catherine pour accomplir le partage des provinces de l'Empire ottoman, l'Autriche ne remporta qu'un très maigre succès, et, si elle put occuper une partie de la Moldavie, ainsi que la Valachie entière, elle le dut principalement aux succès remportés par les Russes, plus heureux contre l'ennemi commun; mais, dans le Banat roumain, les paysans virent fuir devant les armées victorieuses du Grand Vizir Youssouf l'Empereur Joseph lui-même. Comme, aussitôt après, au cours de cette guerre, la Révolution française éclata, menaçant toutes les dynasties et tous les trônes, il fallut se hâter, entrer en négociations avec les Turcs, grâce à la bienveillante intervention de la Prusse, protectrice des intérêts ottomans, et l'Empereur fut très heureux de pouvoir conclure à Sichtov, en 1791, un traité qui rendait au Sultan les provinces occupées.

Il ne faut pas oublier cette révolte des Pays-Bas qui retint pendant quelque temps l'atten-

tion de Joseph II sur ces importantes possesions où son autorité était menacée. Dès le mois de janvier 1790, un nouvel édit paraissait qui restreignait les mesures antérieures, cette *revocatio ordinationum*, qui était pour l'âme sensible de l'Empereur une vraie abdication de principes, un suicide politique.

Le passé ne pouvait cependant pas revenir. De fait, le nouvel édit produisit plutôt un vrai chaos sous le rapport de l'ordre public. Bientôt après, l'Empereur, touché au cœur, mourait, et son successeur, n'ayant pas sa hardiesse révolutionnaire, féconde en dangers, n'avait pas non plus les qualités politiques qui distinguaient Joseph II.

La guerre contre la Révolution française occupait entièrement Léopold II; il devait lui sacrifier tous ses autres intérêts, et les intérêts autrichiens en Transylvanie n'étaient pas, bien entendu, parmi les plus essentiels.

Il s'adressa donc aux États de la province, à ces privilégiés que son prédécesseur avait voulu détruire et qui s'étaient obstinés à vivre, pour leur demander conseil. Il y eut d'abord une assemblée „nationale" des Saxons et puis une Diète générale du pays. Les Saxons traitè-



rent, bien entendu, leurs seuls intérêts particuliers; quant à la Diète, dont les séances furent ouvertes à Klausenburg le 21 décembre 1790 pour durer pendant plusieurs mois, elle est de la plus haute importance aussi en ce qui concerne les phénomènes qu'elle provoqua au milieu des Roumains.

Il y avait dans cette diète seulement 100 membres élus et l'administration disposait des 232 autres, qui figuraient dans l'assemblée en raison de leur situation sociale ou économique seule, qu'on appelle en Autriche Hongrie de „régaliste" par un terme qui dérive des *regalia*, des droits royaux du monarque. Il n'y avait à la diète qu'un seul Roumain, Jean Bob, l'évêque uni, comme représentant d'une confession, et non d'une nation, car Joseph n'avait jamais pensé, lui qui voulait détruire les „nations" du moyen-âge aussi bien que les nations modernes, à créer, dans le sens médiéval, une nouvelle nation, destinée à se développer dans un sens moderne très dangereux pour ses intérêts. Ce n'était pas Bob, avec son lourd matérialisme pompeux, qui aurait été en état de déterminer une nouvelle manifestation nationale de ses ouailles en tant que Roumains. Ce mouvement se produisit cependant,

et il dut y concourir au risque de perdre sa propre situation,

Ce qui détermina ce mouvement, c'est l'activité littéraire, déja signalée, des principaux représentants de la classe intellectuelle récemment créée au milieu des Roumains. Peu à peu, par des préfaces précédant de simples livres d'école ou des conseils concernant les occupations économiques du peuple, par des articles égarés dans les calendriers qui paraîtront bientôt, par la lecture des manuscrits qui ne devaient être jamais imprimés, par des conversations particulières, par toute l'atmosphère qui se formait dans les écoles, le nouvel esprit pénétrait au milieu de cette société roumaine. On parlait des Romains, d'un passé glorieux appartenant aux Roumains des Principautés, des droits qui découlaient pour n'importe quelle nation, surtout ayant un territoire, des principes philosophiques du XVIII-e siècle, et c'était tout ce qu'il fallait pour une nouvelle déclaration de la part des Roumains venant réclamer une nouvelle situation constitutionnelle.

On pouvait risquer ces prétentions dans les circonstances particulières où se trouvait la Maison d'Autriche devant les revendications de

cette Diète de Transylvanie qui étaient souvent aussi ridicules qu'absurdes. La Cour se montrait d'une tolérance angélique; elle acceptait tout en principe, se réservant d'empêcher plus tard les résultats de ses propres promesses. Aucune mesure n'était prise contre ceux qui demandaient le renvoi des fonctionnaires nommés par Joseph II dans leur patrie allemande.

Les Roumains osaient donc aussi jouer un rôle de révolutionnaires que les autres nations se croyaient obligées d'emprunter aux Français de 1789. C'est le moment où apparaissent les premiers journaux hongrois et, dès 1793, une société roumaine s'était formée à Hermannstadt pour publier une gazette dans la langue nationale. On demanda même la permission de la censure. Il était question aussi d'éditer une bibliothèque encyclopédique en roumain, projetée visiblement d'après le modèle de la Grande Encyclopédie française du XVIII-e siècle. Molnar et ceux parmi les membres du clergé roumain qui avaient des sympathies pour la „philosophie" de l'époque, pour le doctrinarisme révolutionnaire, étaient disposés à fournir leur concours.

Ce projet ne fut pas mis en exécution, mais



le seul fait que cette idée a pu surgir dans les cerveaux des principaux représentants de la nation, oubliant devant les principes de 1789 leurs divergences confessionnelles et autres, qui ne pouvaient avoir aucune importance avec le nouveau crédo de l'humanité, est sans doute un document de progrès.

Cependant, dès le mois de mars 1791, on avait adressé à Vienne, par la poste, pour éviter le contrôle de l'administration, un mémoire exposant la situation actuelle du peuple roumain, son passé, ses droits et ses aspirations. Ce *Supplex libellus*, redigé en latin par un fonctionnaire impérial, Joseph Meheș, qui, bien entendu, ne se dévoilait pas, était signé, selon la mode révolutionnaire, par tous les „citoyens roumains de Transylvanie“ ou, pour reproduire même le libellé de cette signature politique, par le „clergé, la noblesse et le *civicus status* de toute la nation de Transylvanie des Valaques“, sans un mot concernant la confession, qui avait formé jusqu'ici l'essentiel dans les manifestations publiques. On ne pensait plus aux droits acquis par les diplômes de l'Empereur. Il y avait bien une nation roumaine et,

pour qu'elle existât, il n'était pas nécessaire de demander une nouvelle signature au second Léopold, comme cela aurait été indiqué pour créer une nation dans l'ancien sens constitutionnel du mot. D'après le crédo de Rousseau, les nations existent par le droit unique de leur propre conscience ; or, comme cette conscience existait, il y avait une nation roumaine de Transylvanie et, si le clergé et la noblesse sont mentionnés, ainsi qu'on l'avait fait dans les convocations de l'assemblée française de 1789, il n'est plus question de marchands, d'artisans ou de paysans. Tous ensemble sont des „citoyens", le tiers état roumain de la Transylvanie, dont faisaient partie aussi des membres du clergé en rupture de ban, de vrais „abbés" révolutionnaires, comme les chefs de l'intellectualité roumaine de Transylvanie. Mais, lorsqu'il s'agit de publier, avec l'indication fausse en ce qui concerne la localité — Jassy au lieu de Bude ou de Klausenburg, — ce *Supplex libellus*, il porta les signatures des chefs roumains sous l'ancien régime, qui étaient les deux évêques, Bob lui-même n'ayant pas osé refuser son adhésion.

Bien que, plus tard, mis à la disposition du



public par cette édition, le mémoire était destiné, par sa forme latine et par son contenu abstrait, à l'officialité seule. Il exposait l'ancienneté des Roumains dans la province, leur permanence depuis Trajan jusqu'à Léopold II, pendant 1600 ans. On prétendait même que les Roumains avaient leur place dans l'ancien droit, car les trois „nations" médiévales n'avaient pas un caractère national, mais bien un caractère social.

Passant à la valeur numérique des Roumains, le mémoire montrait que d'après la conscription de 1760 ils représentent deux tiers de la population de la province. Cette proportion s'est accrue depuis, et le nombre actuel de la nation peut être évalué à un million. Il rappelait l'établissement des deux régiments de *Grenzer* recrutés parmi les Roumains et ajoutait que dans les autres régiments aussi les deux tiers des soldats sont Roumains et qu'un bon tiers des Roumains se trouvent aussi dans la cavalerie des Szekler ; peut-on leur refuser par conséquent la qualité de quatrième nation dans le pays? D'autant plus que dans le Banat, territoire de colonisation et donc de privilèges, l'égalité de la population roumaine avec la po-

pulation serbe est reconnue par les statuts et qu'il est injuste que des anciens habitants aient sur le sol de leurs ancêtres une situation inférieure à celle des simples colonistes.

Le mémoire demandait que la condition des Roumains fût assimilée à celle des autres habitants, chacun selon la classe à laquelle ils appartiennent, ce qui signifiait répéter dans des circonstances nouvelles, mais sur la base de la même argumentation, des demandes qui avaient été présentées dès le commencement du XVIII-e siècle par les simples protopopes préoccupés par la question de l'Union. On n'oubliait pas, du reste, aussi les droits du clergé roumain par rapport à ceux dont jouissaient ceux des autres confessions. Pour imprimer plus énergiquement le caractère roumain à une partie de la province habitée par cette nation, le *Supplex libellus* demandait que, dans les comtés où les Roumains formaient la majorité, le nom même du comté fût roumain. Comme à l'occasion de la nouvelle distribution administrative en France, dont on s'inspirait, les anciens noms historiques, rappelant l'injustice et l'oppression, devaient être remplacés par des noms empruntés aux montagnes, aux riviè-

res et ainsi de suite. Le droit aux fonctions devait être reconnu au même titre que pour les autres nations aux Roumains et ils auraient pu, de même que les Serbes du Banat, élire dans une assemblée spéciale, au caractère en même temps religieux et national, des députés pour les représenter à la Cour: la nation principale de Transylvanie devait jouir de ce droit. Il s'agissait donc d'un vrai congrès national et d'une représentance nationale à Vienne.

Le 21 juin de cette même année 1791, la diète de Transylvanie prenait connaissance de cet acte, qui avait été soumis à ses délibérations par la Cour. Il y eut de nouveau des scènes d'indignation, comme celles qui avaient troublé la diète de la province à chacune des réclamations de l'évêque Innocent, d'autant plus que l'Empereur parlait dans son rescrit de „toute la nation valaque de Transylvanie" et demandait que des mesures soient prises „sans retard" pour leur accorder le droit de „concivilité" dans l'intérêt du „bien public", en spécifiant qu'il s'agissait du „libre exercice" de la religion, sans aucune différence de rite, de l'entretien du clergé et de la fondation des écoles, ce qui était, bien entendu,

par égard à l'importance des demandes constitutionelles des Roumains, tout ce qu'il y avait de plus modeste.

On reprit l'attitude de 1744. Comme il s'agissait d'une question très importante et d'un mémoire fondé sur un exposé historique, la Diète déclara avoir besoin d'un rapport rédigé par une personne compétente, et c'est ce qui provoqua une nouvelle édition du *Supplex libellus* par le savant saxon Eder, qui accepta cette mission; mais, en attendant ce rapport, on qualifiait le mémoire comme étant l'œuvre de „fauteurs de troubles". On taxait les Roumains d'étrangers, d'émigrés qui pouvaient être admis à partager la situation sociale des éléments indigènes seulement pour obtempérer aux instances dela Cour. L'évêque orthodoxe pourrait être reconnu légalement comme ayant le droit de surveiller ses prêtres, et on créera deux séminaires pour les deux confessions, mais reconnaître une quatrième nation, une nouvelle religion, c'était des choses définitivement et décidément impossibles. Ce qu'on offrait aux Roumains, c'était une simple grâce en ce qui concerne leur situation matérielle. Ceux qui s'étaient imaginés cependant

que cela suffisait pour mettre fin aux nouvelles réclamations de la nation avaient oublié le développement de cette lutte qui n'avait fini, cinquante ans auparavant, qu'avec l'exil et la mort de l'évêque Innocent.

Le clergé uni présenta, de son côté, une pétition dans le même sens. Les deux évêques furent chargés de se présenter personnellement à Vienne, comme au temps d'Athanase, pour insister sur la reconnaissance constitutionnelle de leur nation, et, comme à l'époque d'Athanase également, une assemblée de protopopes roumains donna, le 14 septembre 1791, un mandat impératif à l'évêque Bob, avec des protestations énergiques contre l'attitude de la Diète. On parlait enfin, comme au moment où Klein succomba, de tenir une „assemblée nationale roumaine", réunissant le clergé, les militaires, les nobles et le peuple[1].

Avant la fin de l'année, les deux évêques se

1. Voir le feuilleton du père J. Lupaş dans le „*Telegraful Român*" de 1912: *Misiunea episcopilor Gherasim Adamovici şi Ioan Bob la Curtea din Viena în anul 1792.* Cf. Silviu Dragomir dans la *Revista teologică*, année 1911, p. 400 et suiv.



présentèrent donc à Vienne au nom de leur nation et „pour les intérêts de la nation". On a découvert leur pétition, qui porte la date de mars 1792, et qui était adressée directement au nouvel Empereur François II. Elle précise les points contenus dans le *Supplex libellus* et demande que les Roumains soient élus membres de la diète, nommés comme régalistes [1], qu'on admette leur entrée dans les fonctions, qu'on accorde aux prêtres les revenus entiers dus à l'église par leurs ouailles; que les paysans roumains eux-mêmes soient reconnus comme ayant le droit de figurer parmi les états de la Transylvanie. Il était question aussi du synode national pareil à celui des Serbes et garanti par un garde militaire de soldats impériaux.

C'était à la veille du procès de Louis XVI et des grands succès des révolutionnaires contre les armées de l'Autriche et de la Prusse. Des concessions étaient inévitables, mais il ne fallait pas non plus toucher — afin de ne pas susciter d'autres mécontements — à la situation constitutionnelle de la Transylvanie. Une meilleure situation fut créée donc à l'évêque or-

1. Voyez plus haut, p. 213, le sens de ce mot.

thodoxe, et les membres de son Église eurent aussi le droit d'être chargés de fonctions. En même temps on faisait observer aux évêques qu'ils n'avaient pas la qualité de se présenter comme députés de leur nation et que les accusations portées contre la Diète étaient inadmissibles.

Sans se décourager, ils revinrent à la charge, et une troisième pétition, datée du mois de juillet 1792, fut sans doute un des actes les plus nobles qui enssent été jamais rédigés pour la cause de la liberté roumaine en Transylvanie. Ils affirmaient avoir un mandat national; s'excusant d'avoir employé des termes peut-être impropres en ce qui concerne les états de leur province et déclarant être prêts à rétracter ces termes offensants, par respect pour le souverain, ils affirmaient leur droit de condamner l'attitude qu'avaient eue les privilégiés revenus dans la jouissance de leur situation prépondérante envers les réclamations légitimes d'une nation importante par son passé et par son présent. Reconnaître les prétentions naturelles, basées sur „l'équité et la justice", c'est le seul moyen d'empêcher des troubles possibles, et, s'il est question de paix entre les nations cohabitant en Transylvanie, eh bien, que

ceux qui ont toujours offensé et opprimé en prennent l'initiative.

Quel que dût être le résultat de cette pétition, elle avait laissé au peuple roumain quelque chose de plus précieux que les concessions hypocrites de la Cour de Vienne : un patrimoine moral de dignité et le souvenir durable d'un grand acte de courage national.

XXII.

Les Roumains au cours des guerres napoléoniennes.

Pendant environ trente ans toute l'attention des cercles politiques de la monarchie autrichienne fut consacrée aux guerres de la Révolution française et de l'Empire. En Hongrie même, les Magyars en profitèrent pour tramer des conspirations, comme ce fut le cas pour celle d'Ignace Martinovitsch, lequel, aidé aussi par d'autres éléments nationaux : des Croates, des Slovaques, des Polonais, rêvait de rétablir le royaume de Hongrie sur des bases modernes, démocratiques. De pareilles tentatives pour changer l'ordre des choses étaient cependant



impossibles en Transylvanie, où la noblesse magyare ne pouvait être initiée au mouvement d'idées qui avait préparé la Révolution et menait dans ses châteaux une existence obscure, consacrée aux occupations du moyen-âge : la chasse, les banquets et les aventures. Quant aux Saxons, les aspirations qu'ils avaient manifestées lors des dernières assemblées provinciales furent bientôt abandonnées.

Les Roumains donnèrent à la monarchie un grand nombre des soldats qui furent sacrifiés sur les différents champs de bataille de l'Europe et, en même temps, ceux qui restèrent chez eux furent gravement atteints dans leurs intérêts, dans le développement économique de leurs villages, par les lourdes prétentions du fisc, qui ruinait, on peut le dire, la classe rurale par l'introduction du papier-monnaie, qui fut rapidement presque complètement déprécié.

La grande génération des agitateurs d'idées du XVIII-e siècle, les représentants de l'école „latine" vivaient encore dans des conditions très modestes : Samuel Klein n'arriva pas à obtenir la situation épiscopale qu'il avait rêvée un moment dans l'Église orthodoxe ; il finit ses jours comme correcteur des ouvrages en let-

tres cyrilliques qui étaient édités dans la typographie privilégiée de l'Université de Bude. Son successeur à ce poste fut Pierre Maior, qui obtint finalement la situation de protopope à Szász-Regen (Reghinul-Săsesc), du côté de Bistritz. Quant à Şincai, dont le caractère était beaucoup plus difficile et qui aimait à décocher des flèches contre ses adversaires réels ou même imaginaires, il rompit les relations avec ses co-nationaux pour se retirer, vers la fin de ses jours, sur le bien-fonds de ses anciens élèves de la famille du comte Váss de Czege.

Le nouvel esprit moderne, la tendance vers les agitations politiques, les grandes aspirations d'avenir se rencontraient sans doute parmi les membres de la nouvelle génération qui terminait ses études pendant cette ère critique pour l'État et qui cherchèrent à se caser dans l'administration impériale ou bien dans l'organisation ecclésiastique de leur propre nation. Ainsi ce Jean Budai Deleanu, qui, visiblement inspiré par les idées qui avaient circulé à l'époque de Joseph II, écrivit des satires, des mémoires politiques et qui finit comme fonctionnaire en Galicie, complètement détaché de la société roumaine au milieu de laquelle il

n'eut pas même l'occasion de pouvoir répandre ses écrits, restés en manuscrit. Une figure très intéressante est celle de Georges Lazăr, originaire du village d'Avrig (en saxon : Freck), dans le pays de l'Olt, fils d'un serf appartenant à la famille de Bruckenthal et qui, recommandé à l'Empereur comme un jeune homme d'avenir, jouit pendant de longues années d'une pension prélevée sur les fonds de l'Église orthodoxe et bénéficia même de la protection spéciale du souverain. François II voulait en faire, non seulement le premier parmi les professeurs du nouveau séminaire orthodoxe établi à Hermannstadt, ainsi qu'on le verra plus tard, mais aussi le chef de cette Église non-unie.

Lazăr fit des études sérieuses à Vienne, où il composa des ouvrages destinés aux écoles et, revenu en Transylvanie, il commença de fait ses leçons au séminaire, où il eut à lutter avec des intrigues et rencontra même des insultes qui finirent bientôt sa carrière. Il était, de plus, dénoncé au gouvernement comme ayant rapporté des idées dangereuses pour l'État, étant même allé si loin qu'il osa porter un toast à la santé du tyran Napoléon dans un jardin public. Bref, il fut contraint, à la suite de

toutes les entraves mises à sa carrière, d'abandonner la Transylvanie et de se réfugier en Valachie comme précepteur des enfants d'une dame Bărcănescu ; engagé comme professeur de mathématiques pour préparer des ingénieurs destinés à délimiter les terres des boïars, il fut le promoteur, à l'école de Saint-Sabbas, d'un nouvel enseignement sur des bases exclusivement nationales, dont il fut le fervent apôtre et auquel il sacrifia toutes ses forces, car, s'étant retiré bientôt en Transylvanie, il y mourut assez jeune encore. On pourrait citer aussi Moïse Nicoară, originaire du Banat, — comme cet adhérent de la Révolution, le grammairien Paul Iorgovici, — esprit bizarre et inventif, caractère acariâtre et brouillon, qui, rêvant des projets les plus divers, passa la majeure partie de sa vie à les poursuivre, en Moldavie et ailleurs, jusqu'à ce qu'il finit sans avoir rendu les services que sa nation pouvait attendre de lui.

Quel que fût le succès de toutes ses tentatives de donner une nouvelle direction aux Roumains de Transylvanie et de Hongrie par l'activité plus énergique d'une nouvelle série de combattants, les progrès de l'idée nationale roumaine n'en furent pas moins sensibles pendant cette époque. Les listes des abonnés aux



nombreux ouvrages qui parurent entre 1800 et 1820 nous montrent dans tous les grands centres scolaires de la Hongrie et de l'Autriche un grand nombre de jeunes Roumains qui se consacraient à l'étude du droit pour entrer dans l'administration, à celle de la médecine, de la philosophie ou de la théologie. Si on ne rencontre pas d'intelligences éminentes parmi eux, leur grand nombre devait bientôt amener pour leur nation un progrès sensible sous tous les rapports. Un esprit commun les animait : on ne pensait plus aux différences confessionnelles, ce qui était un grand avantage ; un chanoine même, Nicétas Horvat, de Nagy-Várad, avait publié, dès 1787, à Vienne, un ouvrage destiné à défendre en même temps les unis contre les calomnies de leurs adversaires confessionnels et à prouver que les orthodoxes eux-mêmes n'ont rien d'hérétique ni de schismatique dans leurs croyances[1].

Cependant, si l'Église unie ou cette Église orthodoxe nouvellement établie avaient eu à leur

---

1. Nos *Studii şi documente*, XII, p. 16 ; Bianu et Hodoş, *Bibliografia românească veche*, II. p. 317.

tête des personnes d'initiative, se rendant compte de la mission qu'ils étaient appelés à remplir, les progrès de la nation auraient été sans doute sensiblement accélérés. Or Bob mena jusqu'à la fin de ses jours la même vie de simple chef hiérarchique, évitant tout contact avec la société laïque et même avec le clergé qui appartenait à l'autre confession. Quant aux orthodoxes, leur situation était encore plus inférieure : leur Église fut administrée pendant longtemps par de simples vicaires : Jean Popovici de Hondol (1796—1805), Nicolas Huţovici (1805), Aaron Budai, parent de l'écrivain du même nom (1805—1810). S'il y avait un avantage à ce que ces administrateurs fussent des Roumains et non des Serbes, il faut néanmoins relever leur intelligence médiocre et leur manque complet d'autorité. Lorsque, après ce long interrègne, la Cour se décida à nommer un évêque appartenant à la nationalité roumaine, ce qui fut fait, à la suite d'une élection préalable des protopopes, au mois de septembre 1810, par la confirmation impériale en décembre suivant, celui qui fut élu, en écartant la personnalité, de beaucoup supérieure, d'un homme aussi doué comme orateur et comme écrivain que Georges Lazăr,

dont il a été question plus haut, fut un simple prêtre, d'un esprit très peu élevé, humble fonctionnaire ecclésiastique, soumis aux ordres du gouvernement. Extrêmement timide et ayant comme seule direction pendant sa longue administration le souci de caser ses parents, Basile Moga, ancien prêtre de Szász-Sebes, ne se distingua jamais que par ses mœurs pures et par les beaux caractères calligraphiques de son écriture. Ce n'était pas l'homme qu'attendaient les Roumains lorsqu'ils demandaient, en 1809, la „restauration" du Siège épiscopal et lorsque l'Empereur recommandait d'élire „une personne laborieuse, connaissant les langues nationales et surtout la langue roumaine, ainsi que les droits, les constitutions et les usages de ces mêmes nations". Mais, comme Moga était tout ce qu'il pouvait y avoir de plus commode, il fut agréé[1].

Dès le commencement, on avait permis à ce prélat, dont le titre était „évêque des non-unis de rite grec en Transylvanie", de résider à Klau-

1. Voy. *Convorbiri literare*, année 1910, p. 331 et suiv. ; J. Lupaş, dans la revue *Biserica ortodoxă română*, XXXV, p. 781 et suiv. Il avait un frère ainé, Zacharie, qui pendant son épiscopat resta protopope de Sebes ; Lupaş, loc. cité ; *Studii şi documente*, XIII, p. 173, no. 597.

senburg même, sous la surveillance permanente du gouvernement. Il préférait habiter à Hermannstadt, à proximité de l'ancienne résidence villageoise de ses prédécesseurs serbes; il fit une demande formelle dans ce sens et finit par la faire accepter. Ce n'était pas un fait indifférent que ce changement de résidence. A Hermannstadt, en effet, Moga devait trouver la grande Compagnie de commerce des Grecs, qui, ainsi qu'il a été dit plus haut, était pour la plupart complètement dénationalisée, donnant aux Roumains une riche bourgeoisie qu'ils n'avaient pas eue jusqu'à ce moment. Vers le milieu du XIX-e siècle, la Compagnie grecque de cette ville allait même cesser d'exister, cédant ses archives, ses propriétés et son influence à l'Église roumaine orthodoxe dont elle accrut les richesses et le prestige.

Moga ouvrit son séminaire, — à Hermannstadt également, — dont Lazăr fut un des premiers professeurs. C'était une école très modeste, dont les élèves n'avaient le plus souvent presqu'aucune préparation; on devait leur donner des conseils sur la manière de se comporter dans le monde, les obliger à peigner leurs cheveux, à couper leurs ongles, à laver leur visage et

leurs mains. Ces jeunes villageois n'osaient pas même regarder leur évêque et se cachaient derrière la porte lorsqu'il entrait dans la chapelle; l'enseignement se bornait à leur faire apprendre les lettres „roumaines" et les lettres latines; à leur donner quelques connaissances du magyar, à leur inculquer la grammaire et les éléments d'arithmétique, sans compter les leçons consacrées à l'enseignement du rite et de tout ce qui concerne les pratiques du culte.

Cette école de prêtres de villages, auxquels personne ne pensait à demander trop de connaissances et de savoir-vivre, n'aurait pas été en état cependant de préparer une nouvelle ère pour les Roumains de Transylvanie. Cette œuvre était accomplie par un labeur assidu, mené en silence, dans les nombreuses écoles élémentaires dont le commencement était dû aux mesures de Joseph II. Şincai lui-même fut pendant longtemps „directeur et catéchète des écoles normales de Blaj", qu'on nommait aussi „écoles nationales" ou „valachico-nationales". Le nombre de ces établissements s'éleva bientôt à trois cents jusque vers 1794, et toute une série de livres, en commençant par l'abécédaire et le catéchisme et en passant par la grammaire

latine et l'arithmétique pour arriver à l'histoire naturelle, fut élaborée par ce premier directeur, qui était un homme supérieur. D'un autre côté, les écoles impériales destinées aux orthodoxes eurent des directeurs, qui, sans pouvoir rivaliser avec Şincai en ce qui concerne la distinction intellectuelle et les talents, consacrèrent avec dévouement tout leur temps pour le progrès de cette institution. Démètre Eustatievíci, qu'on connaît déjà, comme secrétaire de Sophronius, eut pour successeurs le prêtre Radu Tempea et le docteur Georges Hames, lequel fonctionnait encore au moment de l'élection de Basile Moga.

On peut apprécier le labeur qui se dépensait dans ces écoles par le grand nombre des éditions des manuels qui y furent employés. C'est ainsi que l'on peut compter neuf éditions ou formes différentes de l'Abécédaire, parues à Hermannstadt, Kronstadt, Blaj, Budapest et Vienne. Samuel Klein fut parmi les collaborateurs de ces opuscules. Des manuels d'arithmétique furent imprimés quatre fois jusqu'au comencement du XIX-e siècle. Un prêtre des environs de Kronstadt assumait en 1777 les frais de l'impression de la grammaire rédigée par Tempea. Molnar

lui-même publia une grammaire roumaine et allemande destinée aussi aux étrangers. On rencontre encore, parmi ces livres destinés surtout à la jeunesse, des manuels de calligraphie, des épistolaires, des catéchismes, des leçons de devoirs moraux et civiques, des explications des Évangiles (par Eustatievici), des résumés de la Bible, des Psautiers destinés aux classes. Pour les prêtres et les maîtres d'écoles on éditait des ouvrages d'orientation, comme celui qui parut à Vienne en 1785 et qui eut deux éditions en une seule année, et autres livres semblables. Un imprimeur saxon, Pierre Bart, se mit à la disposition des auteurs d'ouvrages roumains et devint comme le fournisseur attitré des „écoles valaques".

Klein et Molnar se préoccupèrent aussi de donner des livres d'étude pour les élèves des classes supérieures : telle la Rhétorique du premier, parue à Bude (1798), la Logique de Baumeister, traduite par Klein (Bude 1799) la „Philosophie active" du même (Hermannstadt 1800) et deux ouvrages de théologie publiés par Klein à Blaj ; „l'Histoire universelle" de Millot eut aussi, grâce à Molnar, une édition roumaine, à Bude, en 1800.

Il ne faut pas oublier enfin les écoles allemandes et roumaines créees dans les villages



des *Grenzer*, du côté de Hatszeg, de Hermannstadt, de Naszód (en roumain Năsăud), près de Bistritz: leurs élèves écrivaient avec une connaissance parfaite de la grammaire et dans une écriture élégante. Une école pour jeunes filles fonctionnait, grâce aux mêmes fonds, à Caransebeș, et elle eut des maîtres d'écoles capables d'être comparés à ceux des autres nations. La première école normale fut fondée à Arad grâce à l'appui de personnages scolaires influents, qui, malgré la désinence slave, serbe, de leurs noms, appartenaient à la race roumaine. Une autre école normale devait être créée pour les enfants des „Grenzer" en 1807 dans le Banat. A Naszód, qui était le centre de quarante-quatre communes militarisées, il avait été question, dès 1770, d'établir une école allemande et un gymnase libre, avec quatre moines unis pour professeurs, outre quatre „écoles inférieures". Il y eut, en échange, une école supérieure pour la formation de sous-officiers roumains. Comme, après 1820, les cours élémentaires des villages de frontière furent complètement germanisés, le Conseil de guerre ordonna l'établissement de nouvelles écoles communales avec le roumain comme langue d'enseignement.

Il faut relever l'importance spéciale des écoles fonctionnant dans le Banat. Elles étaient organisées d'après le modèle de celles qui avaient été fondées pour les Serbes. Les Serbes représentaient cependant une nation reconnue par l'État et ayant joui dès le premier moment de sa colonisation sur le territoire étranger de privilèges nationaux. Leurs écoles ne pouvaient donc être que nationales, et ce caractère national fut transmis aux écoles roumaines créées vers le commencement du XIX-e siècle. Un de ces instituteurs „nationaux", Démètre Ţichindeal, fut un traducteur actif d'ouvrages moraux, empruntés pour la plupart à la littérature serbe, surtout à Dosithée Obradovitsch, le créateur de la littérature serbe moderne, qui, lui-même, pendant ses pérégrinations à travers l'Europe, avait appris le roumain et avait écrit même des pages en roumain, en qualité de précepteur d'enfants de boïars de cette principauté.

Un contact fréquent et profond avec les Principautés roumaines, en plein développement de civilisation à cette époque et soumises à une influence continuelle de la part de la civilisation



occidentale, surtout sous la forme française, aurait certainement profité à cette nouvelle civilisation roumaine qui commençait à poindre aussi en ce qui concerne les masses du peuple au-delà des Carpathes. Malheureusement les mesures d'isolement prises par le gouvernement autrichien au XVIII-e siècle avaient créé une séparation réelle et permanente entre les Roumains de Transylvanie et leurs congénères libres. Rarement quelques voyageurs roumains venus de Valachie ou de Moldavie s'intéressaient-ils à la vie de ces autres Roumains, de Transylvanie, dont beaucoup ignoraient presque l'existence. Le boïar Barbe Stirbey, qui se rendit à Karlsbad à l'époque de la Révolution française, eut des relations avec les généraux impériaux à Temesvár, il assista aux représentations du théâtre allemand de cette ville, fut invité à dîner par des nobles étrangers et se présenta à Pest devant le général Barco, qui avait eu un rôle pendant l'occupation de la Valachie par les Autrichiens; mais il ne connut de ses congénères que Molnar et sa sœur, mariée à un capitaine de postes étranger. Le boïar Dinu Golescu, qui voyagea jusqu'en Suisse pour placer ses enfants dans un



Georges Bariţ



collège de Genève et qui décrit, dans un ouvrage d'une naïveté intéressante, touchante parfois, ses impressions de voyage, appelle la Transylvanie „Siebenbürgen" et ne mentionne rien des Roumains que le bon accueil et les repas succulents qu'il trouva chez les prêtres des environs de Kronstadt ou bien le bel aspect de ces soldats de frontière roumains du Banat, qui l'escortèrent à travers cette province. Le riche marchand roumain de Hermannstadt Hagi Constantin Pop avait des relations très étroites avec les boïars de la Petite-Valachie, auxquels il fournissait tout ce dont ils avaient besoin, en fait d'ameublements, de vêtements et de luxe en général, de la civilisation occidentale; des évêques de Râmnic et d'Argeş s'adressaient à lui pour certaines publications d'église intéressant en même temps les Roumains de Valachie et ceux de Transylvanie; Molnar collabora ainsi à l'édition des Ménologes qui parurent à Bude avec le concours de l'évêque Joseph d'Argeş. Vers la même époque, un auditeur militaire autrichien, Jean Horvat, appartenant au régiment illyro-valaque du Banat, ayant traduit le droit naturel, s'adressait de Mehadia, en 1786, au

prince de Valachie, pour demander que ce livre fût imprimés dans la typographie épiscopale de Râmnic, mais le Phanariote de Bucarest n'ouvrit même pas la lettre, que nous avons découverte encore scellée.

Lorsque, dans les premières années du XIX-e siècle, certains boïars, comme Alecu Callimachi ou Dinu Golescu, pensèrent à fonder des écoles de nouveau système sur leurs terres, ils s'adressèrent à des Roumains de Transylvanie. Celui qui fut employé par Golescu devint plus tard un des professeurs de gymnase et des écrivains de la Renaissance roumaine, Florian Aaron, originaire d'un village près de Hermannstadt. Enfin un marchand avisé, Carcalechi, Grec d'origine peut-être, mais complètement roumanisé, eut l'idée de populariser parmi les boïars de Valachie les ouvrages roumains qui se publiaient à Bude et même de devenir à son tour l'éditeur de certains livres qu'il croyait devoir satisfaire le goût de ces nobles roumains.

Mais ce fut tout, et c'était bien peu.

En ce qui concerne les livres des principaux représentants du nouvement intellectuel en Transylvanie au XVIII-e siècle, dont un très petit



nombre furent imprimés, comme celui que Pierre Maior consacra à l'étude des origines roumaines pour affirmer la latinité de la race, des exemplaires pénétrèrent aussi en Valachie et en Moldavie [1]. Nous avons trouvé la publication érudite de Maior dans un catalogue de la bibliothèque d'une famille de Botoşani, dans la première moitié du XX-e siècle; tel boïar de l'Olténie avait fait copier pour son propre usage la grande chronique de Şincai, qui ne fut imprimée que beaucoup plus tard. Ces clercs de Transylvanie ne se doutaient cependant guère que leurs œuvres étaient répandues au-delà des Carpathes: pas un parmi eux ne pensa à s'établir au moment critique de son existence sur cette terre des Roumains libres, où ils auraient certainement été bien accueillis; aucun parmi eux n'avait connu—, pour y avoir séjourné—, ces Principautés dont ils exposaient les fastes guerriers dans leurs annales et leurs livres d'histoire. Il faut remarquer cependant qu'au moment où la société des deux Principautés prit goût aux choses de l'Occident, elle préféra avoir comme précepteurs des Français,

1. *Istoria pentru începutul Românilor în Dacia*, 1812.

des Allemands et qu'elle aurait eu une considération moindre pour ces frères, bien qu'ils fussent tout aussi empreints de cette influence de l'Occident.

Ce fut un fait tout-à-fait nouveau pour l'enseignement roumain dans ces pays de liberté nationale, lorsqu'en 1820 le grand Métropolite moldave Benjamin chargea son conseiller scolaire Georges Assaki, qui avait fait des études à Vienne et à Rome, de faire venir quatre Roumains de Transylvanie, dont la mission était surtout de donner des leçons de latin aux futurs prêtres du nouveau séminaire de Socola : Basile Pop, Jean Costea, Manfy et Bob, qui se faisait appeler Fabian, en latinisant son nom, bien qu'il fût parent de l'évêque Bob de Blaj.

Cependant, après la guerre entre Russes et Turcs, terminée par la paix d'Andrinople, une nouvelle constitution, à la mode occidentale, fut élaborée pour la Moldavie et la Valachie, soumises presqu'au même régime par ce Règlement Organique, qui fut discuté par des commissions de boïars, revu à Pétersbourg et approuvé à Constantinople. Malgré ses grands défauts et ses tendances visibles de préparer

l'annexion à la Russie, cette œuvre législative n'en est pas moins une constitution, qui porte les traces de l'influence politique française. Parmi les réformes créées, on trouve aussi, et en première ligne, des fondations scolaires qui devaient avoir un caractère unitaire, selon un programme qui était celui des lycées et des écoles primaires de l'Occident. Dès que le Règlement Organique entra en vigueur, donc en 1834, la Moldavie eut son Académie, appelée *Mihăileană*, d'après le nom du prince Michel (en roumain : Mihail) Sturdza, qui l'inaugura, et, à Bucarest, la modeste école de Lazăr, dans les cellules de l'église de Saint-Sabbas, devint une école secondaire digne de ce nom.

Il fallait cependant avoir des professeurs, et les anciens élèves de Lazăr, — parmi eux celui qui avait profité le plus, Jean Eliad, qui fut aussi un des premiers écrivains modernes du pays, un traducteur et un imitateur des romantiques français, — ne suffisaient pas. On s'adressa donc en Transylvanie. Outre ceux qui ont été mentionnés plus haut, on fit venir dans le pays ce Roumain de Fogaras Jean Codru Drăguşanu, qui, à la suite d'un jeune noble de la famille de Ghica, passa plus tard de longues années à

Paris, devint maître d'école en France et fut le premier des Roumains qui laissa des pages vraiment vibrantes d'enthousiasme et pétillantes de bon sens et d'ironie sur la France elle-même et sur l'Italie.

Tempea fut par la suite professeur au séminaire de Rîmnic et eut des collègues originaires de la même province. Le séminaire de Buzău, où avait été évêque Denis Romano, originaire de Săcele, près de Kronstadt, eut pour premier professeur Munteanu, Roumain de Transylvanie aussi, qui fut plus tard directeur du gymnase de Kronstadt. Dans la bourgade de Vălenii-de-Munte, le maître d'école fut David Almăşanu, Transylvain réputé pour sa profonde connaissance du latin. On a déjà parlé de Florian Aaron. Jean Trifu ou Trifon, qui s'appela plus tard Maioreanu et enfin Maiorescu, fonctionna vers la même époque comme professeur dans la petite localité de Cerneţi. Il fut plus tard un des grands professeurs de Craiova, la capitale de l'Olténie, et finit par s'établir à Bucarest. On a de Nicolas Bălăşescu, professeur au séminaire de Bucarest dès 1836, un dictionnaire latin-roumain d'une grande importance, qui ne fut pas continué. Bojinca, ju-

riste, qui avait publié des articles dans les calendriers de Bude, devint un des législateurs de la Moldavie. Euthymius Murgu, venu du Banat, qui devait être mêlé aux troubles de l'année 1848, eut aussi un rôle dans la nouvelle organisation scolaire. Et on pourrait multiplier la liste.

On peut dire que les écoles du Règlement Organique n'auraient pu être organisées avec cette rapidité presque étonnante sans le concours actif et dévoué de ces frères venus d'outre-monts. Tous ces professeurs, qui n'étaient pas très contents du régime politique et des mœurs, plutôt orientales, qu'ils trouvaient dans les Principautés, entretenaient avec leurs parents et amis de Transylvanie des relations des plus étroites, formant ainsi un nouveau lien permanent entre les Roumains des deux versants des Carpathes, liens dont l'importance n'est pas moindre que celle du lien qui avait existé jadis entre l'hiérarchie roumaine de Valachie et de Moldavie et l'Église transylvaine.

Malgré cette répulsion qu'inspirait aux Roumains de Transylvanie certains côtés de la vie publique et privée en Moldavie et en Valachie, ils avaient aussi gagné à séjourner dans le

Principautés : il y avaient trouvé malgré tout un État national roumain, une armée roumaine servant sous le drapeau national, une littérature naissante qui était consacrée entièrement à proclamer et à développer l'idéal national, des écoles où la seule langue d'enseignement était le roumain, tout ce qui manquait, malgré le grand essor d'activité intellectuelle qui s'était prononcé pendant le XVIII-e siècle, dans leur propre province de Transylvanie. Ils voyaient sur cet autre versant des Carpathes, dans une réalisation peut-être médiocre, prêtant à la critique, ce qui jusqu'alors s'était trouvé pour eux dans le seul domaine des rêves. S'ils ne se rendaient pas compte de cette transformation qui avait eu lieu dans leur âme, s'ils ne la confessaient pas dans leurs lettres et dans leurs articles, elle ne devait pas moins exercer une influence profonde sur leur activité en ce qui concerne spécialement leurs relations avec leurs pays d'origine.

XXIII.

Premiers journaux roumains en Transylvanie. Manifestations politiques entre 1830 et 1848.

Dans l'activité littéraire des Roumains de Transylvanie il y avait une grande lacune. Si les calendriers étaient lus par le peuple — et il faut entendre par ce terme surtout les marchands et les artisans des villes, les prêtres de village, les paysans eux-mêmes étant trop peu préparés pour lire —, ces calendriers ne pouvaient avoir d'influence politique, et, même en employant d'abord la forme bénigne des conseils d'économie rurale, des recommandations morales, des informations, des faits-divers, des articles de popularisation, c'était le journal qui

était appelé à commencer l'éducation d'un peuple qui n'avait fait jusqu'alors que d'une manière plutôt instinctive sa propre politique, tout en servant celle des autres.

Les projets qui tendaient, à la fin du XVIII-e siècle, à donner aux Roumains une presse périodique, n'avaient pas abouti. Pour risquer une publication de ce genre, il fallait avoir, outre l'initiative vigoureuse d'un des membres de la nouvelle classe intellectuelle roumaine, le capital nécessaire, et on ne l'aurait trouvé que difficilement parmi ceux des Roumains qui pouvaient être conscients de l'importance d'une pareille entreprise. Cependant l'expérience faite par Pierre Bart était de nature à encourager d'autres éditeurs saxons, qui se rendaient compte que la race illettrée des Roumains commençait à prendre goût à la lecture. Le faubourg roumain de Kronstadt abritait depuis quelque temps un jeune professeur, originaire du Nord de la province, Georges Bariţ (né en 1812), qui avait été chargé par les marchands de cette ville de donner une préparation scolaire à leurs enfants. Kronstadt avait à cette époque comme translateur auprès du magistrat saxon de la ville un Roumain, Jean Barac, qui employait

ses loisirs en donnant, dans des vers d'une lecture facile, des contes et des légendes romantiques, empruntées surtout à la littérature allemande, au moment où un autre écrivain de la même portée, Basile Aaron, qui habitait à Hermannstadt, mettait en vers les légendes religieuses pour le public des villages. Barac avait donc, au milieu de ces négociants assez riches et ayant le goût de la civilisation occidentale, un cercle de lecteurs. Un de ces marchands, Orghidan, s'offrit à soutenir une publication périodique, et le typographe saxon Gött en fut l'éditeur. C'est ainsi que parut, en 1837, la „Feuille pour l'intelligence, le cœur (*sic*) et la littérature", rédigée par Bariţ avec le concours de quelques jeunes gens à peine sortis des universités, et avec celui de Barac, un précurseur. Quant au gouvernement, il était disposé à encourager une certaine forme de périodiques romains, qui, tout en servant ses intentions de répandre l'instruction parmi le vulgaire, n'aurait pas tendu à créer une conscience politique, peut-être dangereuse, au milieu des Roumains.

Les avantages que les Roumains de Transylvanie retirèrent de la publication de Bariţ

furent inappréciables. Il créa d'abord le style clair, vivace, de caractère populaire, pouvant sans peine être compris par les humbles et venant après le lourd style des érudits qui avaient mis les bases de la littérature roumaine en Transylvanie. Les articles de Bariț, traitant de sujets moraux, d'incidents historiques, de découvertes dans le domaine des sciences naturelles, etc., sont un vrai modèle du genre. Ces articles constituent un commencement d'encyclopédie à l'usage du grand public. Le rédacteur touchait aussi aux questions politiques, bien que sans s'occuper, bien entendu, de ses Roumains, mais, en parlant de faits qui avaient lieu dans d'autres pays, il pouvait être tenté d'en chercher la signification, de les utiliser comme des exemples pour sa propre nation, de commencer à la former sous ce rapport également. En outre, comme il ne suffisait pas seul à la tâche, il dut chercher des collaborateurs, de sorte que sa „feuille" devint un point de ralliement pour cette nouvelle génération, partie de divers points du territoire habité par les Roumains, élevée à des écoles différentes et n'ayant pas encore une mentalité commune dont se se-

raient dégagés les éléments d'une action unique. Comme ses collaborateurs accidentels ne suffisaient pas, il fallut emprunter poésies, nouvelles et articles à la littérature périodique, de caractère plutôt cultural, qui avait commencé son activité à Bucarest et à Jassy. De cette manière le journal accomplissait la même mission que ces professeurs de Transylvanie établis dans les Principautés, qui, dans leurs relations avec ceux qu'ils avaient laissés dans le pays, contribuaient à créer, dans une forme spéciale, au XIX-e siècle, cette conscience d'unité qui avait disparu dans les ruines de l'hiérarchie unitaire des Roumains au XVIII-e siècle. Comme Gött aussi bien que Bariţ avaient des raisons d'être satisfaits de l'accueil rencontré par la revue de connaissances générales qu'était cette feuille, on risqua sous peu la ,,Gazette de Transylvanie", destinée à publier des informations politiques.

Il n'est pas possible de suivre sans interruption le développement des tendances politiques qui existaient cependant, même à cette époque, après la disparition temporaire des problèmes intérieurs en Autriche, à cause de la guerre européenne. On a vu que les préoccupations de la na-



tion s'étaient dirigées surtout du côté de la littérature et de la préparation scolaire. C'est ainsi qu'on trouve, en 1814, une pétition des Roumains de la région d'Arad, adressée à l'Empereur, pour lui demander la création d'une Église orthodoxe séparée de l'Église serbe et ayant un caractère national roumain. Les pétitionnaires invoquaient une statistique qui démontrait que dans le diocèse d'Arad il y avait en 1777 un nombre de 480 prêtres et 126 coadjuteurs, appartenant à leur race; que du côté de Temesvár on comptait 287 paroisses roumaines; que même dans le district de Versecz, où les Serbes formaient la population prépondérante des villes, 239 prêtres roumains aussi fonctionnaient dans les villages. Ils invoquaient une statistique un peu antérieure à l'année 1769, afin de prouver que sur 450.000 habitants de cette région entière, comprenant le Banat et les parties voisines de la Hongrie, 80.000 seulement appartenaient à la race serbe. Une fois de plus on rappelait l'ancienneté des Roumains sur ce territoire: „Notre mère elle-même, la Hongrie, a considéré cette nation roumaine comme plus ancienne que la nation magyare... Les Roumains, qui habitaient dans

l'ancienne Dacie avant que les Magyars eussent pris possession de ce territoire, sont notablement plus anciens", et on attribuait l'indolence du peuple roumain au manque total de droits nationaux et de libertés.

En 1843, les deux évêques présentaient des doléances concernant la situation des Roumains établis sur le territoire royal. Ils accusaient avec énergie les Saxons qui avaient continué leur ancienne politique d'écarter les Roumains et d'empêcher leur développement [1].

Bientôt les doléances devaient reprendre sous une forme beaucoup plus énergique, de plus en plus révolutionnaire, à cause des nouveaux abus qui se perpétuaient au dépens de l'élément roumain, de la part de cette nation magyare, qui, reprenant son idéal du moyen-âge et tendant de toutes ses forces à échapper aux étreintes de l'impérialisme autrichien, aux tendances germanisatrices, voulait se saisir de la force politique, en Hongrie aussi bien qu'en Transylvanie, pour rétablir sous une forme moderne, d'exclusivisme national et d'intolérance assimilatrice à l'élément dominant, les traditions de

1. Păcăţianu, *Cartea de Aur*, vol. I, à cette date.

Louis-le-Grand et de Matthias Corvin. Ce mouvement de „reconquête" nationale était incarné dans une personalité exceptionnelle par son énergie, par sa profonde conviction, par son honnêteté absolue et son esprit de sacrifice, ce Széchenyi, qui fut aussi un des fondateurs de l'Académie magyare. Aidé dans sa propagande continuelle, radicale par rapport aux idées, mais encore sensée en ce qui concerne la forme, par la nouvelle littérature romantique magyare, qui passa rapidement de la phase rêveuse à celle d'une action énergique violente, pour soulever les forces morales de la nation, pour les mobiliser en vue de l'idéal qu'il fallait nécessairement atteindre, Széchenyi exerça une influence énorme sur toute son époque. Il croyait fermement que la nation hongroise était élue par Dieu pour dominer toutes celles qui se trouvaient à sa proximité : la Mer Adriatique, la Mer Noire devaient redevenir magyares. Comme le poète Vörösmarty avait proclamé hautement que „tout homme que supporte la terre et que le ciel recouvre doit être homme et Magyar"[1], Széchenyi était persuadé

1. Une excellente analyse de ces conceptions dans Papíu Ilarian, *Istoria Românilor din Dacia superioară*, II, Vienne 18.2, p. XVIII et suiv.

AVRAM IANCU
chef du mouvement des paysans roumains en 1848.

que l'heure viendra où le monde entier reconnaîtra, non seulement le droit des Magyars d'accomplir leur mission conquérante, destructrice des autres nationalités, mais s'inclinera devant les résultats favorables à la civilisation que cette conquête devait entraîner.

A côté du promoteur de cette nouvelle invasion, aussi impitoyable que l'autre, Wesselényi, un apôtre des plus violents dans ses cris de guerre, ne voulait reconnaître aux Slaves et aux Roumains que le droit à une langue d'usage dans la famille seule et il prétendait que les paysans deviennent d'abord Magyars avant de pouvoir prétendre à des droits politiques pléniers.

Comme, dès l'année 1834, l'ancien usage des Diètes fut rétabli, en guise d'équivalent des parlements de l'Occident, elles servirent à transformer en des réalités constitutionnelles et administratives les prétentions de ces philosophes politiques. On avait déjà décidé que la langue officielle des tribunaux serait pour la Transylvanie comme pour la Hongrie le magyar, devenu „langue d'État", et la procédure entière dut être conduite dans cette langue; les communications avec le gouvernement central se

faisaient de plus en plus en magyar. On osait même demander aux Saxons de renoncer à leur langue allemande pour se plier aussi aux nécessités de la nouvelle phase nationale magyare du pays : tout au plus aurait-on consenti à leur permettre d'employer le latin pour leurs communications. En 1836 on déclarait que les régistres de l'état-civil doivent être tenus par les prêtres en magyar dans les communes où cette langue était employée dans la prédication. En 1840 on décidait même que tous les registres fussent tenus exclusivement dans cette langue ; tous ceux qui n'étaient pas en état de le faire ne seront plus admis à occuper des fonctions dans n'importe quelle église. On recommandait aux maîtres d'école de prêter toute leur attention à l'étude de la seule langue qui était de droit public. On commençait déjà à fonder des asiles d'enfants pour faire désapprendre dès l'âge le plus tendre aux futurs citoyens de la Hongrie et de la Transylvanie magyare leur langue maternelle, On les qualifiait d',,établissements célestes", et Wesselényi attendait de leur action une dénationalisation totale des autres races dans un période de vingt ans. Comme

il voulait avoir dès ce moment dans son complet le programme qui est celui des apôtres de la magyarisation à notre époque, il y avait un paragraphe concernant les colonisations également : on voulait attirer en Transylvanie la population d'origine hongroise, les Ciangăi (Csángós) de certains districts montagneux de la Moldavie pour les établir au milieu de la population roumaine, dont on voulait briser ainsi l'unité. Dans cette folie romantique, excusable à cette époque, vu les tendances exagérées qui avaient envahi dans tous les pays la vie publique et qui devaient se briser devant la réalité lors des troubles de 1848, on alla jusqu'à défendre aux églises roumaines d'employer, à partir d'un certain terme, dans les actes concernant leur administration intérieure, une autre langue que le magyar.

Même à Blaj, où, après la mort, en 1830, de Bob, un noble très entiché de son titre, Jean de Leményi, donnait des dehors magyars à sa petite Cour épiscopale, ces tendances cyniques provoquèrent un profond mécontentement et des actes d'énergie défensive. On rappela le traité formel conclu avec Rome et on affirma devant le gouvernement le droit de cette Église unie,

d'employer la langue nationale, puisqu'elle était nationale et devait l'être pour toujours.

C'est à ce moment qu'on reprit l'ancien procès contre les Saxons. Les deux évêques rappelaient tout le contenu du *Supplex libellus*, sans le mentionner, tous les arguments qui avaient été apportés précédement pour affirmer les droits de la population roumaine aborigène, nombreuse, brave et soumise. On demandait que les Roumains fussent désormais assurés en ce qui concerne leurs droits, qu'on leur reconnût celui d'être représentés dans le Conseil des communes, qu'on leur attribuât le nombre de places dans les fonctions qui correspondrait à leur importance numérique. On relevait à cette occasion qu'un grand nombre de jeunes gens qui avaient fréquenté l'école de droit de Klausenburg et même l'Université de Bude étaient écartés à cause de leur qualité de Roumains et ne pouvaient être ni avocats, ni fonctionnaires, à cause de ce seul caractère roumain de leur personne.

Il est inutile de dire que cette pétition fut renvoyée par la Cour de Vienne à la diète, que la diète prit son temps pour l'étudier et



Siméon Bărnuţ.

qu'elle fut enterrée comme tous les autres projets de réforme présentés par les Roumains à partir du XVIII-e siècle.

Les choses en étaient arrivées à cette phase de leur développement lorsque, le 11 octobre 1845, le vieil évêque Moga finit à Hermannstadt sa longue administration, si peu fructueuse sous le rapport du développement politique de sa nation. Celui qu'on devait élire à sa place avait une grande mission : il était appelé à défendre l'existence même de son peuple contre cette politique conquérante des Magyars qui ne trouvait dans son collègue de Blaj qu'une résistance mitigée par la faiblesse du caractère et les sympathies naturelles des nobles roumains pour cette cause magyare, qui était, malgré les dehors de la propagande révolutionnaire, au fond la cause de l'aristocratie magyare.

Celui qui devait occuper le Siège de Hermannstadt, André Şaguna, était un homme très distingué et allait devenir le représentant intégral de la nation roumaine à la poursuite de ses droits, le chef politique de la race entière sur le territoire de la Hongrie. De même qu'un siècle plus tôt un évêque uni, Jean Innocent Klein,

avait été amené par les circonstances à échanger son étroit caractère confessionnel pour la majesté héroïque d'un grand rôle transformateur dans la vie politique de son peuple, cette mission échut cette fois au chef, beaucoup mieux doué que son prédécesseur, de l'Église roumaine orthodoxe.

Aussi l'élection de Şaguna, sa nomination par l'Empereur ouvrent de fait, quelques années avant les révolutions roumaines de 1848, une nouvelle ère pour les Roumains, une ère exclusivement et énergiquement politique.

XXIV.

André Şaguna, évêque de l'Église orthodoxe roumaine et le mouvement roumain de 1848.

André Şaguna était le descendant d'une de ces familles de marchands originaires de Macédoine qui s'étaient fixées depuis quelque temps à Pest et à Vienne, ayant des relations très étendues avec les divers centres de commerce de l'Occident. Dans ce milieu étranger ils n'avaient guère perdu la conscience de leur nationalité; malgré la différence très importante du dialecte aroumain envers la langue littéraire roumaine, ils se considéraient comme faisant partie d'une nation unitaire et consacraient une partie de leurs riches revenus pour encourager

la littérature naissante, aux tendances nationales. Ils s'étaient créés même un centre dans une société destinée à cultiver le nouvel esprit. Leurs enfants suivaient les cours d'une école spéciale, dont le professeur, Michel Boiagi, est aussi l'auteur d'une intéressante grammaire dialectale. Un des leurs, Roja, écrivit même un ouvrage plus étendu destiné à fixer l'orthographe du roumain en lettres latines (car les Roumains de Transylvanie aussi avaient employé, à l'exception de quelques tentatives faites par Klein et Şincai, l'ancien alphabet cyrillique).

Le père de Şaguna, un négociant, avait fini dans des circonstances difficiles ; l'enfant fut élevé par les soins de sa mère restée veuve, et il arriva cette chose assez curieuse que celui qui devait être le défenseur convaincu, sinon intolérant, de l'Église orthodoxe, qu'il servit en même temps que les intérêts de sa nation, fut gagné pendant ses premières années par la propagande catholique, qui lui offrait un appui pour ses études et sa carrière. Après quelques années cependant, il revint à l'orthodoxie de ses pères.

Ayant terminé ses études dans les établissements laïques de l'Autriche, il entra dans les

ordres. On a pu dire que ses débuts n'eurent pas un caractère national bien fixé. L'Église roumaine administrée par Moga n'était pas en état de lui assigner un rôle qui eût correspondu à sa naissance, à ses talents et à son ambition. En Hongrie, les Roumains venaient d'obtenir en 1828 pour leur nationalité le Siège épiscopal d'Arad, ceux de Versecz et de Temesvár étant occupés encore par des Serbes, qui étaient obligés de comprendre le roumain, et quelques fois même par des Roumains, comme Maxime Manuilovici, qui cachait cependant son origine; mais l'évêque d'Arad, Nestor Ioanovici, ne pouvait pas diriger les premiers pas de Şaguna. Pour s'initier à la théologie, à la connaissance du slavon, qu'il ignorait précédemment, pour pouvoir aspirer ensuite à la dignité suprême dans l'Église orthodoxe de sa nation, il dut entrer dans l'ancien couvent serbe d'Opovo, situé dans le Syrmium.

Le futur Métropolite des Roumains non-unis de Transylvanie se trouvait encore dans ce couvent lorque survint la mort de Moga. L'officialité ne se hâta pas de procéder à l'élection de son successeur. On ne pourrait pas dire qu'elle prépara l'abolition de ce diocèse qui

était une nécessité pour la vie spirituelle des sujets roumains de l'Empereur, mais on continuait à mépriser, à négliger cette fondation ecclésiastique, qui avait été arrachée à la Maison d'Autriche par la révolte et par l'anarchie. Des intrigues tramées par ceux qui espéraient la succession, parmi les fidèles et surtout parmi les parents de l'évêque défunt purent aussi avoir leur influence pour retarder une nouvelle élection. Cependant la Cour avait déjà dévoilé ses préférences en chargeant le jeune Şaguna du vicariat, dès le mois d'août 1846. L'élection eut lieu le 1 décembre n. st. 1847, et, comme on pouvait s'y attendre, les qualités personnelles du vicaire ne lui gagnèrent pas la majorité des votants, qui craignaient pour le maintien de ces éléments de patriarcalité abusive et rude auquels ils étaient accoutumés. Car Şaguna avait montré dès ses premiers actes qu'il était un administrateur énergique, intransigeant, décidé à employer tous les moyens à sa disposition et le soutien assuré de l'officialité pour imposer à cette Église encore branlante sur ses faibles fondements une organisation solide, une forte discipline et une moralité civilisée, qu'elle ne connaissait pas jusqu'alors.

Le premier parmi les candidats présentés à l'Empereur fut, bien entendu, un membre de la famille Moga, Jean, qui avait fonctionné jusqu'alors comme professeur, assez médiocre, au séminaire. Le second fut le directeur des écoles, Moïse Fulea, auquel on doit la traduction, dans une assez bonne langue populaire, d'un manuel d'éducation. Le vicaire fut le troisième sur la liste, et cependant ce fut celui que l'Empereur nomma, le 24 janvier de l'année tragique 1848. Du moment que la Cour s'était arrêtée sur sa personne, on l'accepta, oubliant les accusations qui avaient été lancées précédemment contre sa candidature : qu'il était Serbe, qu'il ne parlait pas le roumain, — et en effet il préférait s'exprimer en allemand, — qu'il n'avait pas de liaisons plus anciennes avec ce diocèse qu'il prétendait administrer. Dès les premiers moments, il fut le maître obéi.

La popularité lui manquait cependant, et il fallut les événements extraordinaires de l'année 1848, les graves fautes politiques et le manque de conséquence de son rival ecclésiastique, l'évêque Lémenyi, pour le mettre à la tête du grand mouvement révolutionnaire qui devait é-

clater parmi les Roumains des deux confessions.

La Hongrie était préparée pour la révolution, pour cette révolution nationale devant amener l'établissement de l'État unitaire magyar qui était au bout de toutes les agitations. Toute la conduite du mouvement tendant à rétablir le royaume de Hongrie ou même à créer une République magyare selon le type de la République française qui devait renaître au mois de février 1848 avait passé entre les mains des radicaux. Széchenyi était presque abandonné : sa philosophie politique paraissait pâle et médiocre à côté des incitations violentes de la rhétorique enflammée de l'avocat Louis Kossuth, de nationalité slovaque, et des appels au combat que lançait la nouvelle poésie d'un autre Slave, Petöfy. On n'attendait qu'un signal pour passer aux faits, et c'était un de ces secrets que personne n'ignorait. La Cour de Vienne n'était pas en état de s'opposer, ni de prévenir : elle attendait de la fortune qui l'avait toujours favorisée cet empêchement de la révolte qu'elle n'aurait pas été en état elle-même d'imposer. En Transylvanie, de même que dans les villes de la Hongrie, toute la jeunesse était enthousiasmée pour ce

qu'on allait accomplir. Comme il s'agissait d'une Hongrie unique, avec la prépondérance exclusive de l'élément magyar, ces étudiants, ces jeunes fonctionnaires, ces nobles de la nouvelle génération, d'ardents kossuthistes, réformateurs et démocrates, avaient pour cris de ralliement „l'union" avec la Hongrie royale, condition absolue pour arriver à l'unité politique magyare.

Cette classe de fonctionnaires et d'étudiants comprenait aussi des Roumains, qui devaient être influencés par cette propagande tumultueuse qui bruissait dans leur milieu spécial. A l'école de droit de Hermannstadt, dans certains centres administratifs comme Máros-Vásárhely, où il y avait une Cour d'appel employant dans ses bureaux aussi des Roumains, on discutait journellement ce qu'il fallait faire. L'orientation manquait complètement, et la plupart étaient disposés à oublier leur point de vue exclusivement national pour se passionner de liberté, égalité et fraternité avec les anciens oppresseurs, qui promettaient de mettre en pratique, après l'heure de la victoire, le programme entier de toutes les révolutions à partir de 1789. Dans cette atmosphère de romantisme,

de croyances naïves, de rhétorique fallacieuse, les idées directrices devaient fatalement s'affaiblir, perdre leurs contours distincts. L'instinct populaire n'était pas là pour redresser les erreurs. Ces fils de paysans, qui, avec le lourd sacrifice des faibles revenus de leurs parents, avaient terminé les gymnases étrangers pour suivre les cours des écoles supérieures, avaient bien conservé le contact avec leurs parents et leurs anciens amis d'enfance, mais ce contact n'avait rien de politique. Les classes paysannes roumaines de Transylvanie n'avaient guère que des revendications sociales. Elles étaient indignées contre les dernières mesures de régularisation de la situation des classes rurales prises par le nouveau régime magyar en Transylvanie. L'urbarium de 1819 contenait des fardeaux plus pesants que sous l'ancien régime, et on avait cherché à soutirer même aux paysans une partie de leur droit à la terre, et, quant à la réglementation de 1847, qui permettait à l'ancien seigneur de chasser le paysan devenu libre, elle était tellement dure pour les pauvres qu'on n'osait pas la publier. Tot ce qu'on avait promis jusqu'alors aux Roumains pour les égaliser en ce qui concerne la possibilité d'une carrière

pour leurs descendants était resté lettre morte. Le Roumain qui habitait sur l'ancien domaine royal auprès des Saxons voyait que les fils de son voisin pouvaient être des fonctionnaires respectés, des artisans laborieux, de riches négociants, alors que tout cela était interdit aux siens par le seul fait qu'ils étaient Roumains. On ne voulait pas de seigneurs, on ne voulait pas de fonctionnaires étrangers et, avant tout, on désirait arriver enfin au droit de pleine propriété terrienne sous la seule autorité d'un État qui aurait présidé avec plus de scrupule en ce qui concerne la répartition des charges fiscales.

Le temps des révoltes paysannes semblait avoir définitivement cessé : en tout cas, les classes rurales roumaines ne se seraient jamais soulevées sans que les représentants des classes supérieures, de l'intellectualité, eussent inscrit sur leur drapeau d'autres revendications que celles qui avaient mené au combat les simples soldats de Sophronius.

La présence à Hermannstadt de l'évêque des Roumains non-unis n'avait pas encore créé un centre roumain dans cette grande ville, qui était alors absolument saxonne. Quant à l'Église de



Blaj, elle avait dû enregistrer dans les dernières années des conflits aigus entre l'ancien parti de l'hiérarchie égoïste, préoccupé de revenus et de dignités, et entre cette jeunesse, qui, après avoir fait des études qui ne concernaient pas seulement la théologie, avait été chargée de donner des leçons dans les institutions scolaires soumises à l'autorité de l'évêque. Même parmi les chanoines il y en avait qui désiraient autre chose que la continuation de cette ère de Bob que nous avons plus d'une fois qualifiée jusqu'ici. Mais c'était surtout parmi les jeunes professeurs laïques que les nouvelles tendances se prononçaient violemment. Si l'érudit Timothée Cipariu, un membre du jeune clergé, homme d'une activité insatiable, de connaissances encyclopédiques, d'un grand talent comme philologue et même doué comme écrivain, hésitait encore à manifester son mécontentement contre le régime de l'asphyxie permanente, un autre fils de paysans serfs, Siméon Bărnuţ, né en 1804, avait pris, de propos délibéré, la direction de cette opposition scolaire et intellectuelle. Le conflit ne fut apaisé qu'après des concessions notables faites par l'officialité ecclésiastique et, Bărnuţ fut considéré, après cette manifestation

énergique, comme le chef de ceux qui voulaient inaugurer dans ce principal centre de civilisation roumaine une autre ère, nationale avant d'être confessionnelle, et même sans avoir rien de ce caractère confessionnel. Cependant, malgré tout, les circonstances où on vivait à Blaj étaient telles, qu'on ne pouvait s'attendre à ce que le premier signal fût donné de la hauteur médiocre d'une chaire de philosophie dans ce bourg appartenant à l'évêque.

Ce fut donc la jeunesse libre d'engagements et de devoirs qui prit l'initiative. Ce qui devait finir par une jacquerie paysanne, par une participation nationale à la guerre civile qui éclata en Transylvanie, commença par des déclamations de salles d'études ou de bureaux, par des correspondances mystérieuses et des complots d'étudiants. Ce qui donna de l'importance au mouvement, ce fut le fait que, dès le premier moment, ces apôtres de la liberté, qu'ils finirent par concevoir comme une liberté nationale roumaine, s'adressèrent à la population mécontente des villages avec un programme vague de revendications, dans lequel ces oppressés et ces méprisés pouvaient découvrir des promesses de liberté sociale ; mais cela ne si-

gnifiait nullement que les promoteurs d'un mouvement dont ils ne pouvaient pas apprécier l'importance étaient unis en ce qui concerne les tendances. Il y avait encore des partisans exclusifs de la liberté, de bons frères de la jeunesse magyare, qui croyaient, comme leurs anciens professeurs de Blaj, que la langue magyare avait le droit de réclamer la priorité comme „langue diplomatique dans l'administration publique et dans les sciences plus élevées", que l'union avec la Hongrie était désirable, non seulement dans son essence, mais aussi, sous plusieurs rapports, pour la cause spéciale des Roumains, qui auraient obtenu, bien entendu, la reconnaissance de leur nation selon l'ancienne constitution de la province, celle d'une religion „gréco-roumaine" au caractère pleinement officiel et égal en ce qui concerne l'élection des députés [1].

Le journal de Bariţ, subventionné par les

---

1. Pour tout ce qui concerne ces idées, voir l'excellent ouvrage de Papiu Ilarian, *Istoria Românilor din Dacia superioară*, et les Mémoires de Jean Puşcariu : *Notiţe despre întâmplări contimporane*, Hermannstadt 1913, ainsi que la partie qui s'y rapporte dans le grand ouvrage de Bariţ : *Părţi alese din istoria Transilvaniei.*

marchands de Kronstadt, pouvait parler vaguement de „choses magnifiques'' qui devaient arriver pour accroître „le bonheur de toute notre patrie montagneuse''. A vrai dire, il n'y avait qu'un seul Roumain complètement orienté en ce qui concerne la grave question du jour, et il n'avait pas encore parlé. C'était Bărnuţ, nourri d'idées politiques empruntées à l'antiquité, fanatique de l'idée romaine, convaincu que sur la base de la conquête de Trajan et de la continuité de la tradition roumaine on pouvait invoquer et obtenir beaucoup plus que par n'importe quelle considération concernant le droit public de la Transylvanie ou les nécessités politiques du moment. Refusant, dans son isolement, de tenir compte des siècles qui s'étaient écoulés, de tout ce qu'ils avaient détruit et ce qu'ils avaient bâti, il croyait pouvoir créer à nouveau, sur cette terre de Transylvanie, riche en souvenirs antiques, la Rome ancienne, telle qu'elle avait été, avec ce matériel simple des paysans, serfs hier encore sur la terre de leurs oppresseurs étrangers. Sa mentalité étroite et énergique, incapable de faiblesses et de concessions, étrangère à tout ce qui était contemporain et ennemie de tout ce qui

était étranger, devait dominer tout le mouvement par la violence de sa conviction inébranlable.

Bărnuţ s'était adressé aux étudiants par deux proclamations, au mois de mars : il lui fallait un „congrès national roumain", et, si ce congrès, correspondant aux anciennes assemblées de Rome, trouvait bon de proposer un pacte avec les Hongrois sur la base des droits nationaux imprescriptibles des Roumains, eh bien, dans ce seul cas, on pourait s'entendre avec les anciens ennemis. Les cercles, déjà mentionnés, des jeunes intellectuels, et jusqu'aux élèves du lycée de Klausenburg, qui avaient leur société de lecture et ne négligeaient guère de transposer dans des querelles d'enfants avec leurs camarades magyars les nouveaux principes, furent enthousiasmés par la grande idée des comices politiques de la nation. Alors que les négociants de Kronstadt, ayant à leur tête l'avocat Jean Bran, demandaient seulement aux Saxons de nouvelles mesures d'égalisation, cette jeunesse appelait tous les paysans de la province à une grande assemblée à Blaj pour le premier dimanche après Pâques. Les élèves se firent les porteurs de ces missives mystérieuses, qui ne

manquèrent pas d'exercer une profonde influence sur les masses, d'autant plus que le langage employé par les réformateurs leur était plus ou moins intelligible. Le nom de Blaj, sacré pour les fidèles de l'Église unie, était aussi fait pour impressionner : Blaj, c'était l'école, Blaj c'était l'évêque, c'était la civilisation roumaine dans ses formes estampillées et protégées par l'État, et c'était peut-être le souvenir du grand évêque Jean Innocent Klein s'agitant vaguement dans les âmes de ceux dont les grand-pères avaient soutenu son action libératrice. Il y avait quelque chose d'officiel, pour ainsi dire, dans cette convocation, par le seul fait que la place où devait se tenir l'assemblée était celle où une reconnaissance permanente de la part de l'État s'était arrêtée sur les droits de la nation roumaine.

Un jeune professeur, Aaron Pumnul, qui devait être plus tard le grand professeur des Roumains de Bucovine où il se réfugia, avait rédigé la circulaire. Il demandait que chaque village envoyât ses protopopes, deux prêtres et deux paysans. L'officialité de Blaj eut connaissance de cet acte, mais n'osa pas résister. Quant à l'administration, au moment où les flammes

de la Révolution s'étendaient sur l'Europe entière et menaçaient aussi l'ancien édifice féodal, noirci d'injustices séculaires, de la monarchie autrichienne, elle ne risqua pas une intervention, espérant tout de même que les paysans ne répondront pas à l'appel qui leur était adressé. Lorsque cependant les paysans se réunirent en assez grand nombre, elle s'adressa à l'évêque pour lui en demander compte, et Leményi eut le courage de faire observer que „la suppression de cette assemblée pouvait d'autant moins être évitée, qu'il était à craindre que les hommes, irrités du procédé, ne prennent une autre route, peut-être étrangère au but initial". Cependant on interdit la réunion, et des mesures militaires furent prises. Toutefois, afin d'éviter l'éventualité dont l'évêque avait fait mention, l'administration impériale permettait aux deux évêques, chefs reconnus de la nationalité, de convoquer pour un autre jour leurs protopopes et „quelques individus plus intelligents" (17 avril). La date du 3 mai fut admise, et les paysans qui avaient malgré tout entendu le discours de Bărnuţ, — il ne manqua pas de toucher la question délicate du servage — et qui avaient osé interrompre

Leményi parce qu'il „soutenait le parti des seigneurs terriens" contre „les jeunes professeurs savants", ne quittèrent Blaj qu'avec la résolution de venir en plus grand nombre à la date fixée de commun accord. Eu égard aux agissements, franchement révolutionnaires, fanatiquement unionistes et dirigés visiblement contre l'ancien régime entier, de la jeunesse magyare, les fonctionnaires et les officiers de l'Empereur ne pouvaient pas être hostiles en principe à l'idée d'une *autre* manifestation nationale, fidèle à l'Empereur, qu'on pouvait opposer aux déclarations des adversaires, aujourd'hui, et, demain, à leur action violente.

Une fois de plus, après le précédent sanglant de 1784, la Maison d'Autriche essayait de combattre une révolution par une autre, quitte à intervenir au dernier moment pour les écraser ensemble et rétablir, dans la mesure du possible, son pouvoir absolu.

XXV.

Révolte de 1848 : journée du 3 mai.

On prétend que le nombre des paysans qui assistèrent à la grande assemblée du 3 mai s'éleva jusqu'à 40.000 hommes. L'évêque Leményi dut prendre part aux scènes historiques qui suivirent, espérant pouvoir donner au nouvement, devenu inévitable, une autre tournure, pacifique, et même favorable aux intérêts du magyarisme conquérant, auquel il s'était rallié dans l'âme. Celui qui fut salué cependant avec plus d'enthousiasme fut le nouvel évêque orthodoxe, Şaguna, qui venait d'obtenir sa consécration des mains du Patriarche serbe, chef de l'orthodoxie dans la Monarchie autrichienne :



pour la première fois un évêque orthodoxe fut accueilli dans la maison de celui qui représentait l'ancien triomphe sur la confession orientale.

Le rôle principal devait toutefois être joué par ces jeunes professeurs, par ces étudiants, que Leményi venait justement de dénoncer au gouvernement comme fauteurs de troubles. A côté de Cipariu, représentant le jeune clergé, il y avait aussi un représentant de ces professeurs roumains de Transylvanie qui avaient trouvé une occupation au-delà des Carpathes, Auguste Trébonius Laurian, qui commençait à jouer un rôle prépondérant dans l'enseignement public en Valachie, comme philologue et historien de réputation. L'officialité avait envoyé des commissaires, qui avaient les troupes à leur disposition. Il leur avait été impossible de réaliser leur première intention : à savoir d'éluder le caractère national de la grande assemblée et de faire venir séparément, à des endroits différents, les fidèles des deux confessions.

La 2 mai devait être un dimanche, et pour un public de paysans il fallait une assemblée, fût-ce même une assemblée préparatoire. Devant cette multitude qui caressait un rêve indistinct, les deux évêques se présentèrent fraternellement,

et ce fut un des grands moments de la vie historique des Roumains de Transylvanie que celui où, quels que fussent les sentiments de ces évêques, la seule organisation roumaine reconnue par l'État se présentait d'une manière absolument unitaire. Şaguna avait reçu des instructions de la part du gouvernement, et il pesa attentivement ses paroles, exhortant ses auditeurs à garder le calme, à témoigner d'une loyauté absolue envers l'Empereur, qu'il nommait „notre bon père Ferdinand". Cependant la vraie importance de l'assemblée ressortit seulement lorsque celui des jeunes professeurs qui avait souffert pour la cause nationale, Siméon Bărnuţ, prit la parole. C'était un homme savant, qui était, certainement, incapable d'adopter un langage compréhensible pour ces paysans, du milieu desquels il s'était pourtant élevé luimême, mais dont il avait définitivement abandonné la manière de penser et de s'exprimer. Son long discours s'inspira des principes d'une philosophie politique transcendentale, basée sur des arguments historiques que l'immense majorité du public n'était guère en état de saisir; il présenta un programme dont l'énonciation abstraite affaiblissait le caractère actuel. Tout en

s'occupant des Romains et de leurs anciennes conceptions d'État, il dut parler néanmoins de l'oppression, du servage et des offenses qui pesaient sur sa nation, et ce fut alors que, grâce aux écoliers, qui étaient disséminés dans la foule, les paysans commencèrent à comprendre qu'en fin de compte il s'agissait d'eux dans cet exposé savant qui employait une langue roumaine quelque peu étrangère à leurs oreilles. Des cris d'approbation s'élevèrent à ce moment vivant de l'éloquence de Bărnuț. Il y avait, d'ailleurs, parmi les auditeurs un assez grand nombre de chefs du mouvement roumain en Moldavie, dirigé contre la tutelle russe représentée par le prince Michel Sturdza, et on aurait pu distinguer la figure sympatique du poète Alecsandri et celle de ce jeune Alexandre Couza qui devait être, onze ans plus tard, le premier prince des Principautés Unies.

Le programme énoncé par Bărnuț comprenait la satisfaction plénière des prétentions, plusieurs fois exprimées, à l'égalité des Roumains sur ce territoire royal qui avait appartenu jadis aux Saxons. Il demandait le redressement de tous les torts particuliers dont souffrait la plèbe roumaine. Mais ce qui était important, et d'une

importance extraordinaire dans le développement de la nation, ce fut l'affirmation d'un principe de droit dont personne ne pouvait plus se départir dans les luttes constitutionnelles des Roumains de Transylvanie : à savoir qu'ils forment, sans aucune distinction de classes ou confessions, de préparation intellectuelle, „une nation autonome, partie intégrante de la Transylvanie, sur les bases d'une liberté égale". C'est dans cette qualité seule qu'ils consentaient à jurer, sous le drapeau de la Monarchie, une fidélité inébranlable au „père Ferdinand I". Les idées qui avaient reçu une forme plus précise dans le *Supplex libellus*, un demi-siècle auparavant, étaient proclamées enfin devant 40.000 hommes et acceptées comme le premier point des revendications nationales.

Pour le moment, il fallait se contenter de cela. Toute organisation manquait; ceux qui avaient assisté aux scènes mémorables du 2 et 3 mai, aux discussions qui suivirent jusqu'au 5, jour où une pluie torrentielle dispersa la multitude qui ne croyait pas encore avoir rempli sa mission, n'avaient guère réuni autour des projets d'action commune, des modalités concernant la lutte les chefs de

l'organisation officielle et de l'intellectualité roumaine. Les circulaires des deux chefs d'Église, constatant les résultats de l'assemblée, avaient un caractère tout-à-fait différent, et une réserve froide les distinguait. Il ne s'agissait pas pour eux d'un ,,champ de la liberté", nom donné à la place, près de la rivière de la Târnava, où la foule s'était assemblée, ni d'une révolution dans les conceptions de droit des Romains, ni d'une sommation respectueuse, mais décidée, faite à la Cour de Vienne, mais seulement de doléances à satisfaire dans la mesure des intérêts de l'État. On avait bien élu un comité provisoire, distribué en deux sections confessionnelles, et ses membres osèrent exhorter les paysans à s'unir, à se procurer des armes, en rappelant aux prêtres leur devoir de ne pas céder aux considérations de la crainte ou à l'intérêt et de ne pas abandonner la cause de la nation, leur rappelant les anciennes erreurs commises à cause du séparatisme confessionnel et des sympathies qu'elles pouvaient créer en dehors de l'unité organique de la nation. Et il faut noter surtout le point de départ, encore très modeste, de Şaguna en ce qui concerne les intérêts des fidèles de son

Église, considérés comme race. Il rappelait que l'Empereur avait déjà accordé une situation meilleure à la classe rurale roumaine et qu'il voulait supprimer complètement les reste de servage, le travail forcé imposé comme rachat des devoirs féodaux aux anciens serfs : il fallait tout attendre de cette grâce impériale que Marie-Thérèse avait transmise par Joseph II à son successeur, le souverain régnant. Il ne manquait pas même d'ajouter pour épargner des troubles comme ceux de 1784 à la noblesse magyare, bien qu'elle fût en pleine effervescence contre l'Empereur, d'ajouter que „vos supérieurs et les seigneurs terriens de même, animés de sentiments paternels, veulent que votre état et celui de vos prêtres soit amélioré'', ce qui signifie que, dans sa conception, comme dans celle des protopopes de 1700, il y avait des intérêts matériaux du clergé qui pouvaient passer même avant les interêts nationaux de leurs ouailles. „Ce n'est que par la crainte de Dieu, par la fidélité envers notre Empereur et par la révérence et l'obédience témoignée envers vos fonctionnaires séculiers que vous pourrez obtenir l'allégement des fardeaux qui pèsent sur les pauvres", car „vos supérieurs veulent votre bien". Peut-on

donc s'étonner que Leményi, dont on connaît le passé et dont on s'explique la conduite par sa provenance d'une noblesse presque confondue avec la noblesse magyare, s'exprimât, le 14 juin, dans ces termes : „L'Assemblée fut tenue autrement que selon notre ordonnation, qui vous a été communiquée par écrit"—en effet les paysans qui revenaient de Blaj avaient commis certains excès, par exemple dans le village de Mihalț — ; „comme nous vivons sous le régime de la loi, personne n'a le droit de se donner satisfaction lui-même", provoquant de „tristes incidents".

Déjà à ce moment une Diète, — où les Roumains étaient en effet représentés, mais dans une proportion tout-à-fait inférieure, — venait d'admettre, alors qu'une plèbe furieuse hurlait sous les fenêtres de la salle de convocation, à Klausenburg : „la liberté ou la mort", la réunion constitutionnelle de la Transylvanie avec la Hongrie. Et l'évêque déclarait que „l'union avec la Hongrie a été conclue et confirmée par notre très-haut empereur, et par cette union la plupart de notre nation, qui jusqu'à ce moment était considérée seulement comme tolérée, non seulement échappait au service dû au seigneur, mais elle gagnait en même temps des

droits de tous points semblables ceux des autres nations". Il n'y a plus de serfs désormais, il y a seulement des hommes libres, mais, en même temps, il n'y a plus, dans la conception de l'évêque, des Saxons, des Roumains, des Hongrois ou des Szekler : il n'y a que des citoyens de la nouvelle Hongrie unitaire : „il faut nous considérer comme des frères". Cependant il croyait nécessaire d'ajouter, par mesure de précaution et par crainte de l'avenir, que cela ne donnait à personne „le droit de contraindre les autres à changer leur langue ou leur religion".

Mais voici qu'une autre crainte surgit, une crainte égoïste de la part du chef de l'Église unie représentant la minorité du peuple roumain : celle de voir son Église se confondre avec l'Église orthodoxe de la majorité sous le nom national de : Roumains, qui évitait la confession aujourd'hui et pouvait la détruire demain. „Que personne ne se trompe et croie que l'assemblée de Cluj ait décidé que dorénavant nous devons former un seul corps en ce qui concerne la religion : il faut entendre seulement que les unis et les non-unis doivent se considérer entre eux comme des frères appartenant à la même nation et ayant désor-

mais les mêmes droits''. Il faut donc conserver une fidélité entière au „Patriarche de Rome", et, quant aux orthodoxes, „ils feront ce que bon leur semblera'', sans que pour cela on dût leur témoigner de notre côté des sentiments non amicaux.

Le grand jour du 3 mai avait été, comme on le voit, bien court et n'avait pas eu, sous le rapport politique, de lendemain. Seules les masses conservaient fidèlement le souvenir d'un serment qui contenait le germe d'un avenir libre et uni.

Il y avait toutefois d'autres difficultés encore : une grande partie des Roumains habitait au-delà des frontières de cette Transylvanie, dans le Banat et dans les régions voisines de la Hongrie, jusqu'au Marmoros, et ces Roumains avaient envoyé tout au plus des délégués à Blaj, sans qu'ils se fussent attribués le droit de participer aux discussions, ni le devoir de se croire, en tant que membres d'une autre communauté politique, engagés par les décisions qui furent prises. Du reste, un problème local les préoccupait beaucoup plus que le grand problème de l'unité roumaine reconnue par l'État. De même que les Roumains de l'ancien *fundus regius* visaient

avant tout à arracher aux Saxons une déclaration d'égalité, ces Roumains du Banat avaient devant eux comme ennemi l'hiérarchie serbe, avec la dépendance ecclésiastique et scolaire qu'elle provoquait et maintenait, et ils allaient si loin qu'ils voyaient dans les Magyars des alliés naturels contre ces oppresseurs de même religion. C'est pourquoi, en 1848, le combat fut livré contre ces voisins serbes seuls: un comité de personnes plus ou moins anonymes fut formé, et il commença ses délibérations secrètes à Pest, pour présenter à la Cour une pétition au nom des comtés d'Arad, du Bihor, du Torontal et de la région du Körös. Le 3 juin, une assemblée du peuple, réunie à Temesvár et comprenant, outre des Roumains du Banat, ceux du côté d'Arad, au-delà de la rivière du Maros, rédigea une pétition adressée aux ministres hongrois de l'Empereur, imposés par la révolution et qui devaient le détrôner bientôt, pour demander la réunion légale des délégués roumains de la confession orthodoxe en Hongrie, dans le but d'ordonner, sur une nouvelle base, leurs rapports avec les Serbes. „Nous sommes'', était-il dit dans cet acte déplorable sous le rapport politique, „une nation ancienne; nous avons rendu des services à la Hongrie;

nous entretenons des sentiments d'affection envers nos frères magyars et nous nourrissons de la sympathie et de la confiance envers le premier-ministre hongrois indépendant". Comme, malgré l'ancienneté sur cette terre et la noblesse d'origine des Roumains, „des douleurs causées par le mauvais esprit du siècle se sont abattues sur la nation", elle ose présenter „des désiderata légitimes', demandant la séparation des Serbes, un vicaire de Métropolite pour les Roumains seuls, ayant deux conseillers, dont l'un laïque; la répartition des couvents existants entre les deux nations et, par conséquent, celle des richesses de l'Église orthodoxe, ce qui devait être accompli par une commission mixte. Les Roumains allaient avoir aussi leur synode ecclésiastique et politique, différent de celui des Serbes, et, en échange, il s'offraient à accepter l'emploi des magyar, que les Roumains de Transylvanie ne voulaient admettre que dans la proportion où les Magyars eux-mêmes seraient représentés dans les communes de population mixte, ainsi que dans les seuls rapports avec l'autorité centrale. Bariţ demandait même que, dans les comités où les Roumains avaient la majorité, les débats des assemblées eussent lieu en roumain,

que les lois et les ordonnances fussent publiées dans cette langue, que les fonctionnaires fussent obligés de la connaître, qu'elle fût introduite dans les écoles de village et dans les écoles secondaires où le magyar ne serait enseigné que comme langue d'étude, au même titre que le latin [1].

Mais, aussitôt, le mouvement roumain dans le Banat prit un caractère plus actif, grâce à ce jeune juriste Euthymius Murgu, originaire de Caransebeş, dont il a été question plus haut. Établi à Lugoj après avoir fonctionné comme professeur à Jassy et Bucarest, Murgu, qui avait été mêlé à une conspiration mystérieuse et avait été même dénoncé, dans les Principautés, prit la direction des assemblées populaires le lendemain du jour où il échappa à la prison hongroise. Les „frères" magyars commencèrent quelque peu à s'inquiéter, bien que Murgu parlât seulement de l'oposition que les Roumains devaient manifester contre les agissements serbes, contre „leur audace impudique". Du reste, Murgu, qui invitait les siens à s'armer,

---

1. Les actes concernant ces désiderata et prétentions son publiés dans la *Cartea de Aur* de Păcăţianu, vol. I.

à nommer des capitaines et qui prétendait que des Roumains de son élection fussent nommés comme vicaires et qui voulait même un Métropolite à Temesvár, commençait à s'atribuer le rôle grandiose de chef de la nation roumaine orthodoxe dans le Banat. Il répudiait toute relation avec les révolutionnaires de Blaj et dénonçait „les machinations de ceux qui, excitant le peuple contre les Magyars, cherchent à l'attirer de leur côté pour le rendre ennemi de la Hongrie".

Mais l'acte du 29 mai, qui réunissait la Transylvanie à la Hongrie, la confirmation extorquée à l'Empereur le 10 juin devaient avoir des conséquences, malgré le manque d'orientation complète et d'organisation de combat de la part des Roumains. Un moment avait certainement été perdu, mais la cause roumaine allait avoir pour alliée la lenteur que mettaient les Magyars à finir d'une manière radicale avec tous les liens qui les attachaient encore à un État étranger et aux intérêts d'une dynastie, leur croyance folle qu'on peut arriver avec les forces disséminées d'une révolution, conduite par des avocats et des poètes, par des héros de tribune, à vaincre, non seulement la résistance naturelle de la Maison d'Autriche, mais aussi tous les in-

térêts monarchiques qui devaient se coaliser à sa résistance. Et cela allait procurer aux Roumains, sinon la délivrance qu'ils rêvaient, du moins la satisfaction passionnée de leurs griefs séculaires, la revanche sanglante que les paysans attendaient depuis 1784. Contre une Hongrie ayant à sa tête, comme roi apostolique, le „bon père" Ferdinand, il aurait été difficile d'agir; il en était tout autrement lorsque le patriarche couronné, l'héritier de Marie-Thérèse, était remplacé par la personne, inconnue ou antipathique, n'ayant rien du prestige du passé et de la légitimité historique, de Louis Kossuth, président de la Hongrie délivrée.

Pour le moment Şaguna, qui entretenait des relations très froides avec le gouvernement de Klausenburg, fut appelé pour prêter son serment d'évêque, et les principaux représentants de sa confession lui demandaient de donner des assurances pacifiques au gouvernement. Quant à Leményi, il avait été entièrement captivé par le mouvement enthousiaste des Magyars et devait expier plus tard la naïve confiance avec laquelle il avait voté dans le sens des ultras. Mais une députation de Roumains s'était présentée à l'Empereur à Insbruck, la capitale de sa défaite

et de son désespoir. Elle était composée du protopope de Kronstadt, Popazu, de Laurian, de Bran, déjà mentionnés, et de Cipariu, seul représentant des Roumains de confession unie. Leur pétition, datée du 17 mai et présentée le 30, portait aussi la signature de Bariţ, chef des modérés de Kronstadt, et de Leményi lui-même, qui n'en avait pas fini avec ses inconséquences malheureuses. On demandait une assemblée nationale, un comité national de direction, une seule Métropolie roumaine, ayant des synodes annuels, avec le droit pour les laïcs d'y participer selon l'ancienne coutume, l'élection des évêques par ces synodes, des libertés publiques comme en Angleterre, l'abolition du travail obligatoire des anciens serfs, des privilèges, de métiers, des douanes intérieures, de la dîme des métaux pour les exploitateurs de mines, de l'ancien régime militaire des „Grenzer". Et, comme on voulait y comprendre tout ce que chacun des membres avait rêvé et en finir avec la question roumaine par la satisfaction immédiate d'un programme intégral, ces naïfs, qui n'apportaient encore à à l'Empereur la preuve d'aucun sacrifice de la part de leur nation, restée pacifique, s'occupaient d'une commission mixte agraire, de l'orga-

nisation du clergé sur la base de l'élection, d'un nouvel enseignement national roumain culminant dans une Université où les cours seraient faits dans cette langue, de l'abolition de tous les privilèges fiscaux et de toute l'ancienne législation, défavorable aux intérêts de leurs commettants: il fallait que la Cour ne prît aucune décision définitive concernant l'union jusqu'à la constitution définitive de la nation roumaine[1].

Malgré sa jeunesse, Şaguna était trop bien doué sous le rapport politique pour goûter des programes aussi hardis, mais aussi peu pratiques que celui que venaient de soumettre les représentants laïques des Roumains, qui paraissaient vouloir oublier l'existence d'une Église constituée, seule garantie par les privilèges de l'Empereur. Il demanda, de son côté, une audience pour communiquer à l'Empereur que „le trésor le plus sacré des Roumains est leur nationalité et leur langue", que, d'après les dernières mesures constitutionnelles, „le Roumain n'a plus le caractère roumain et ne représente plus sa nation", que cela constitue „une injustice qui clame jusqu'aux

1. Popea, loc. cit., p. 133 et suiv.

cieux, ainsi que le meurtre de leur existence politique nationale", car „la langue roumaine n'est respectée qu'en tant qu'elle n'est pas extirpée" ; il voit dans la nouvelle législation électorale un attentat contre les droits des Roumains pauvres, qui se voient exclus par le cens exigé. Il s'agit, dans le decret même de l'Union, voté par une assemblée où il n'y avait que vingt-deux Roumains contre une majorité écrasante d'étrangers, d'un acte sans aucune valeur pour ces Roumains ; il faut donc convoquer une nouvelle diète, où les nations de Transylvanie soient représentées selon leur valeur numérique et leur utilité pour l'État : les résolutions d'une telle assemblée seront sans nul doute acceptées par les Roumains également.

Le 22 du mois, la chancellerie impériale, qui comptait, malgré tout, se concilier les Hongrois, osait présenter les mesures prises à Klausenburg comme une satisfaction plénière des désirs des Roumains, c'est-à-dire, pour nous servir du texte même de cet acte „des sujets roumains de l'Empereur dans la Transylvanie avec la Hongrie". Et on ajoutait : „votre nationalité sera garantie par une loi spéciale, on créera des écoles nationales, on s'occupera de ce que votre Église soit

égalisée aux autres Églises, mais, naturellement, selon la loi", et les Roumains seront admis dans les fonctions de même que „leurs concitoyens avec lesquels ils doivent vivre en bonne intelligence".

Quelques jours plus tard, à un moment où des arrestations étaient ordonnées contre certains chefs roumains de Transylvanie, Şaguna s'excusait envers ses fidèles en les invitant à garder toute leur fidélité envers l'Empereur. Le parti laïque pensa alors à le rappeler, mais, au mois d'août encore, comme membre de droit de la Diète de Hongrie, il intervenait pour obtenir la reconnaissance des siens comme nation. Et, de fait, il avait obtenu plus que les représentants laïques, car la Cour lui avait promis de tenir compte de ses observations dans la nouvelle législation pour la Hongrie entière.

Il faisait partie aussi de la commission transylvaine nommée par la diète pour régulariser la nouvelle situation et, parmi les membres qui lui furent adjoints, on trouve Cipariu, Bran et quelques autres,—commission évidemment inutile, parce qu'elle commençait par admettre que les Roumains, devenus citoyens de la Hongrie libre, ne peuvent plus avoir, au point de vue lé-



gal, des revendications qu'en cette qualité de citoyens. On leur demandait donc que le magyar fût introduit dans les protocoles des communes, qu'il fût enseigné dans les écoles élémentaires, et, lorsqu'on leur opposa un projet qui demandait que les lois fussent publiées en roumain, que la langue roumaine fût introduite aussi dans l'armée pour les soldats de cette race, que l'Église roumaine fût soumise à un Métropolite, que des évêques fussent créés dans le Banat et à Arad, élus par un synode de 80 membres, pour la moitié laïques, on ne daigna pas même leur donner une réponse. Kossuth déclarait définitivement, au moment où le vieux Wesselenyi, devenu aveugle, craignait que „l'avenir ne fût aussi noir que la nuit de ses yeux", que „les Roumains ne sont pas un peuple, mais des individus à droits égaux, faisant partie de la nation politique magyare".

Les éléments récalcitrants parmi les Roumains continuaient cependant à s'agiter au moment où la milice des „Grenzer" était dissoute pour être confondue avec les régiments magyars. Les soldats se rassemblèrent avec leurs officiers étrangers pour déclarer vouloir conserver leur autonomie, leur avoir, créé par la Couronne, leurs écoles, leur organisation ecclésiastique et

politique et surtout, malgré le respect envers la Constitution, leur fidélité entière à l'Empereur. Bientôt ils allèrent plus loin encore et déclarèrent, à Orlat et Naszód, ne pas vouloir reconnaître le Ministère hongrois révolutionnaire et être délivrés de la suprématie des Magyars.

Pendant ce temps, les civils jouaient aux commissions, nommaient celle de cent après celle de douze. Des assemblées furent tenues le 13 et le 24 septembre à Blaj, sans atteindre le moins du monde la valeur politique imposante de l'assemblée du 3 mai. Déjà le gouvernement procédait d'une manière draconique contre les mécontents. Comme, à l'occasion du premier recrutement, il y eut des villages qui s'y opposèrent, on tira sur la foule, et il y eut des victimes. Cela fit prendre cependant les premières mesures pratiques : on procéda à l'armement des masses et, en même temps, les chefs du mouvement demandaient une assemblée nationale, une diète de Transylvanie, convoquée d'après les normes de l'absolutisme, un gouvernement provisoire.

A ce moment Ferdinand I dissolva la diète de Pest, proclama l'état de siège et confia la Transylvanie aux autorités militaires. Comme



Le Métropolite André Şaguna

son commissaire, Lamberg, avait été tué, dans les circonstances atroces que l'on sait, à Pest, le Ban de Croatie, Jelachich, obtint la permission, depuis longtemps désirée par ce chef des Slaves, d'intervenir contre les Magyars abhorrés, armée contre armée.

Mais le représentant militaire de l'Empereur en Transylvanie, Puchner, n'avait guère les moyens nécessaires pour procéder de même : il dut donc s'adresser aux Roumains, demander une levée en masse, tolérer des actes révolutionnaires destinés à étouffer la révolution elle-même. De son côté, le représentant de la Hongrie révolutionnaire, le commissaire Vay, osa demander, bien qu'il eût permis la dévastation de leurs églises, le concours de cette race méprisée pour maintenir le nouveau régime de Kossuth. Et Leményi, gagné par cette dernière forme déchue du mouvement national magyar, exhortait les siens à „ne pas oublier leur patrie", tout en gardant leur fidélité à l'Empereur. Il devait finir dans un couvent de Franciscains, en 1871, comme prisonnier d'État, et Şaguna le vit, sur ses derniers jours, pleurant à chaudes larmes les fautes que son éducation et sa faible intelligence lui avaient fait commettre.

Contre la révolution et selon la demande expresse du commissaire impérial, un „Comité de pacification" fut formé, comprenant uniquement des représentants du parti laïque : Bărnuţ, Cipariu, Bran, le professeur Bălăşescu, l'avocat Micheş, qui avait été arrêté pendant un moment, et enfin Bariţ lui-même. La pacification signifiait le désarmement des Hongrois, soit le combat contre les forces militaires de la révolution. A ce moment, dans les montagnes qui avaient vu tour à tour les premiers mouvements contre l'Union, la royauté révolutionnaire de Sophronius et les crimes expiatoires des bandes de Horea, un des jeunes fonctionnaires de Máros-Vasarhély, le juriste Avram Iancu, organisait, selon des normes romaines, inspiré par les idées de Bărnuţ, des armées impériales de paysans, ayant à leur tête des „préfets" et des „tribuns".

Bien que Şaguna désapprouvât dans sa conscience toute manifestation roumaine qui n'était pas en relation avec l'Église, il céda à ses sentiments de fidélité pour l'Empereur et, sans avoir de relations plus étroites avec le comité de pacification, il donna, de son côté, le signal de la lutte, le 7 octobre.

Mais l'Empereur devait abdiquer, et les Russes allaient intervenir pour soutenir le trône mal assuré du jeune François Joseph I. Le comité de pacification fut remplacé à la suite d'un ordre de la commission militaire de Puchner, par une assemblée roumaine, convoquée à Hermannstadt, le 16 décembre, et présidée par Şaguna. Elle se rallia à l'idée de faire entrer les Russes dans le pays. Il faut signaler cette fois encore l'habilité perfide du gouvernement autrichien : il ne voulait pas s'humilier en appelant les armées du Tzar, mais bien les faire venir pour une intervention qu'aurait determinée les pétitions désespérées des coreligionnaires orthodoxes de Transylvanie. Şaguna, toujours disposé à suivre la voie indiquée au nom de l'Empereur, acquiesça à cette solution.

Il aurait pu faire mieux, s'il avait pu recevoir une autre éducation, s'il avait été plus roumain, non seulement par le sang, mais aussi par le milieu où il aurait vécu, et si l'impérialisme n'avait mis une fois pour toutes son empreinte sur son âme loyale.

Une vraie guerre civile se déchaînait entre temps dans les montagnes de la Tran-

sylvanie, dans laquelle les Roumains employaient jusqu'à l'énergie des femmes et, avec de pauvres canons en bois de cerisier, ils combattaient aux fonds des vallées et sur les cimes des rochers contre les dernières forces désespérées du magyarisme principiellement vaincu. L'héroïsme ne manquait pas, ni le dévouement absolu à la cause impériale, confondue avec la cause nationale du peuple roumain. Il n'y eut pas d'historien pour les décrire, et quelques notes tardives des „tribuns" ne conservent qu'une partie des actes de haute bravoure qui distinguèrent cette campagne des révolutionnaires contre la révolution. Avram Iancu, avec son tempérament enthousiaste, avec ses vertus chevaleresques et son talent de haranguer et d'exhorter les foules, était un vrai chef, et il avait trouvé dans Axentie Sever, dans Nicola et autres membres de la jeunesse universitaire des lieutenants dignes de lui.

Mais il manquait certainement à ce mouvement, qui offrait en sacrifice chaque jour des soldats dévoués à l'Empereur, ce qui aurait fixé des relations politiques entre ces insurgés et la Cour, ce qui aurait donné à cette levée en masse une valeur supérieure par

rapport aux revendications des Roumains. Le devoir des membres du parti laïque — qui perdaient vainement leur temps sous les ordres de Puchner à Hermannstadt, dans leur commission de pacification, dont le nom lui-même était devenu ridicule, — aurait été aussi le devoir de Şaguna, resté maintenant le seul évêque des Roumains, puisque l'autre avait trahi et avait perdu ses droits : c'était celui de quitter cette officialité soupçonneuse et de se mettre à la tête de la partie vivante et combattante de leur nation sur ce champ de bataille. Mais en Transylvanie, comme ailleurs, les Andreas Hoffer restent isolés tout aussi bien des cercles officiels que des représentants supérieurs de la nation pour laquelle ils risquent tout. On ne pourrait pas dire ce qu'ont perdu à cette occasion Bariţ, Bărnuţ, Cipariu et les autres professeurs et écrivains ; mais Şaguna a certainement perdu l'occcasion de réunir, ainsi que l'avait fait pendant un moment Jean Innocent Klein en 1745, la nation entière sous son sceptre archiépiscopal.

XXVI.

Ére des expériences. Commencement du régne de François-Joseph I.

L'Empereur Ferdinand avait abdiqué au milieu des troubles de la révolution, et son successeur, le jeune archiduc François-Joseph, conseillé par sa mère, l'archiduchesse Sophie, donnait à tous les mécontents, sauf les Magyars vaincus et humiliés, de brillantes espérances d'avenir. Aussitôt après son avènement, un nouveau comité roumain rédigea un mémoire pour le jeune Empereur. Bărnuț, Cipariu, Laurian étaient les auteurs de cet acte politique. On demandait un Conseil administratif pour l'administration de la Transylvanie, qui devait agir



de concert avec Puchner et être constitué exclusivement par des membres des nations ,,non-compromises", ce qui signifiait, en ce qui concerne les Roumains, un vrai avilissement national, puisqu'on ne parlait plus des droits historiques ou élémentaires, mais seulement du caractère de loyauté lors des derniers troubles.

Le 28 décembre 1848, l'assemblée provinciale formée par Puchner avait ouvert ses séances et Şaguna parla devant le gouverneur, déplorant ,,les villages dépouillés et incendiés, les églises profanées, le grand nombre de nos frères, clercs et laïcs, qui ont été condamnés et haineusement assassinés, pour que leurs corps soient abandonnés sur les champs et les grandes routes". L'évêque savait bien distinguer entre l'impérialisme dont on avait parlé dans les derniers temps pour leurrer les nationalités et le sentiment national. Le premier était, selon son opinion, ,,la tendance vers le libre développement des relations entre l'État et les citoyens", alors que l'autre ne peut être qu',,une sympathie spéciale envers tous ceux qui appartiennent à la même race, à la même nation et parlent la même langue". Mais Şaguna n'oubliait pas d'englober dans une seule concep-

tion politique tous les habitants de la province, qu'il intitulait, pour faire plaisir au gouvernement, le „peuple transylvano-autrichien"[1].

En ce qui concerne les prétentions présentées par les Roumains à cette occasion, elles consistaient à leur faire déposer les armes, qu'ils promettaient de n'employer, à l'avenir également, que pour la seule cause de l'Empereur, à créer une Université roumaine en commençant par des classes complémentaires de droit à Hermannstadt aussi bien qu'à Blaj, à accorder des dédommagements à ceux qui avaient été attaqués par les révoltés hongrois, à satisfaire les doléances des habitants des districts miniers. En fait de droit public, on déclarait désirer la séparation de la Hongrie, d'après l'ancienne tradition historique, de cette province transylvaine, la constitution d'un comité roumain permanent, la convocation d'une nouvelle Diète pour la Transylvanie, l'élection d'un „chef" des Roumains et la formation d'une assemblée générale de cette nation, tout en proclamant qu'il ne s'agissait pas de „séparatisme" ou d'aspirations républicaines !

1. Les actes dans la publication de Popea.

On n'oubliait pas de demander que les Saxons abandonnassent les abus traditionnels à l'égard des Roumains.

L'intervention militaire des Russes mit fin à tous ces projets. Şaguna était allé à Bucarest avec le représentant des Saxons, Gottfried Müller, pour demander aux généraux du Tzar de sauver la domination de François-Joseph sur la Transylvanie et la Hongrie, et les troupes de Lüders avaient passé les Carpathes. A son retour, Şaguna se présenta à Olmütz devant le jeune Empereur. Il s'y trouvait le 6 février 1849 pour lui présenter une nouvelle liste de prétentions nationales, qui forment sans doute un des actes les plus importants de la vie constitutionnelle des Roumains de Transylvanie.

Après un long discours d'hommage, qui traite de la liberté et de l'égalité nationale, des longs sacrifices faits par les Roumains, de la valeur des soldats fidèles, du bon sens politique des paysans de race roumaine de Transylvanie, des milliers de Roumains qui ont été tués dans leurs combats contre les rebelles, l'évêque, qui représentait l'Église roumaine entière, la seule organisation reconnue par l'État, demandait la réunion

de tous les Roumains sujets à la monarchie autrichienne, au nombre de quatre millions, dans une seule nation indépendante sous le sceptre des Habsbourg. Et il ne s'agissait pas seulement des Roumains de Transylvanie, du Banat et des régions voisines, mais aussi de ceux de Bucovine, car, parmi ceux qui signent cette pétition, on retrouve les deux frères Mocsonyi, Jean et Lucien, d'origine aroumaine, représentants de la conscience roumaine du côté du Banat, des Roumains originaires des comtés extérieurs et, outre un plus grand nombre de Roumains de Transylvanie, Eudoxius de Hurmuzaki, l'historien, originaire de la Bucovine, dont il était, comme membre d'une famille nombreuse et influente, le vrai chef, et Michel Botnar, membre de la Diète provisoire de Czernowitz. Parmi les émigrés venus des Principautés, Jean Maiorescu, Transylvain d'origine, était d'avis qu'on pourrait réunir, ainsi que le proposait, du reste, aussi le Saxon Roth, à cette communauté politique des Roumains de la monarchie autrichienne ceux qui avaient essayé quelques mois auparavant d'obtenir la liberté politique entière en Valachie et en Moldavie : une nation entière serait entrée, par la réalisation de ce projet, dans les

limites d'une nouvelle monarchie des Habsbourg, qui n'aurait eu d'autre caractère que celui d'une libre réunion des nationalités amenées par la fatalité historique à ne pas pouvoir constituer des États correspondants à leur valeur ethnique. Il y avait parmi les anciens chefs de la révolution valaque quelques radicaux, comme Nicolas Bălcescu, l'historien de Michel-le-Brave, qui, par haine contre le despotisme, essayaient de nouer des relations, profitables aussi à leur nationalité, avec Batthyányi et Kossuth, qui, de leur côté, croyaient préparer le terrain, dans la naïveté de leur fanatisme, en parlant de leurs intentions „d'amalgamiser les Roumains de Hongrie“ [1].

Si l'Empereur avait admis le projet de Şaguna, il y aurait eu un congrès général des Roumains, un seul chef pour la nation entière, sons le titre de Voévode, un Sénat roumain et „un seul chef de leur Église“, — ce qui montrait clairement l'intention de l'évêque orthodoxe d'employer ces circonstances exceptionnelles pour arriver à supplanter complètement l'organisation de l'Eglise unie et à établir sur une large

1. Ion Ghica, *Amintiri din pribegie*, pp. 272, 329—331, 346, 362—363.

base nationale son propre Siège épiscopal. Le gouvernement aurait employé le roumain dans toutes les affaires intéressant la nation. Une assemblée nationale aurait été tenue une fois par an; les Roumains auraient été représentés proportionnellement à la diète impériale et, comme pour les „Illyriens" serbes au XVIII-e siècle, ils auraient entretenu auprès du Ministère un „organe national", vrai ambassadeur de la nation. Enfin, pour couronner l'édifice, l'Empereur lui-même aurait consenti à prendre le titre de „Grand-Duc des Roumains". On ne pouvait être plus Roumain et plus Autrichien que dans ce mémoire, dans lequel on rencontre l'inspiration évidente de Hurmuzaki, qui jurait jusqu'au dernier moment de sa vie sur la possibilité de cette union entre sa nation et le trône des Habsbourg, qui aurait été le seul moyen pratique de résoudre la question roumaine.

La réponse impériale a la teneur suivante: „J'accepte avec joie l'assurance concernant la fidélité et l'attachement de la courageuse nation roumaine et je reconnais avec gratitude les lourds sacrifices qu'elle a faits pour mon trône et pour ma monarchie unitaire contre un parti sans scrupules (*ruchlos*), qui a attisé la

guerre civile et par son opiniâtreté la fait durer encore. Je disposerai que la pétition de ma fidèle nation roumaine soit examinée attentivement et résolue dans le plus bref délai, à leur satisfaction".

Il y avait donc une nation roumaine dont on reconnaissait le courage, les sacrifices et les droits et, en ce qui concerne les révolutionnaires hongois, il n'étaient qu'un „parti sans scrupule". Le temps viendra bientôt où les Hongrois, devant lesquels abdiqua bientôt la vengeance impériale, allaient redevenir une nation, les Roumains étant désormais eux-mêmes un „parti", avec ou sans scrupules. Vienne est coutumière de ces retours de conscience.

Quelques semaines plus tard, le 4 mars, l'Empereur proclamait la nouvelle Constitution autrichienne, qui réunissait à la Transylvanie, redevenue libre, les comtés extérieurs et ajoutait la garantie d'une „même situation légale pour toutes les nationalités et les langues de ce pays, dans tous leurs rapports publics comme citoyens". Les Roumains se plaignaient seulement de ce qu'un grand nombre des membres de leur nationalité fût compris dans le „territoire saxon", qui avait été rétabli, et, de

leur côté, leurs congénères du Banat s'agitaient contre l'idée d'être englobés dans l'organisation nationale serbe qu'on venait de créer pour récompenser la fidélité de cette autre nation, dans la Voévodina.

Mais, ainsi que l'avait dit l'Empereur, „l'opiniâtreté" du „parti sans scrupules" continuait. On combattait encore en Transylvanie, et le sang des Roumains coulait pour François-Joseph, le bienfaiteur et le restaurateur de leur nation. Le 2 mars même, le commandant des rebelles avait osé adresser aux combattants pour la cause roumaine, qu'il intitulait „malheureux Valaques", ces lignes destinées à offrir la palme de la paix: „Vous, qui avez été des esclaves sous les Romains et qui avez continué à être esclaves même plus tard, vous que les Magyars ont fait pour la première fois des hommes..., ne soyez pas victimes des tortures sanglantes des assassins, des brigands, des aventuriers qui se nomment tribuns, préfets ou centurions", alors qu'il aurait mieux valu se réconcilier avec leurs anciens frères, les Magyars.

Le 19 avril, François-Joseph était déclaré déposé par les Hongrois, après un terrible acte

d'accusation. Un émissaire bien payé, Dragoş, était envoyé dans les montagnes occidentales de la Transylvanie pour chercher à gagner les chefs du mouvement roumain, et le délégué qui s'offrit pour négocier, Buteanu, fut pendu aussitôt. Des bandes magyares pénétrèrent dans Abrud, tuant tous ceux qu'elles rencontraient, mais elles abandonnèrent aussitôt ce bourg, car les combats qui continuaient prenaient une tournure de plus en plus défavorable pour elles.

A ce moment, le 26 avril, les „nations non-compromises“ crurent pouvoir s'adresser collectivement à l'Empereur pour lui demander, au nom des Roumains, des Croates et des Slovaques, de ne pas conserver une Hongrie où les Magyars auraient eu quand même une prépondérance politique, mais de séparer chacune des nations, laissant aux maîtres de la veille un „pays magyar“ qui leur appartienne sous le rapport ethnique.

La réponse impériale en ce qui concerne les Roumains, émise au mois de juin, contient cet engagement : „Je promets aux Roumains des constitutions organiques correspondant aux vrais

besoins de ce peuple et en consonnance avec l'unité de la monarchie"[1].

Au mois de juillet, François-Joseph ajoutait : „Vous pouvez être certains que les désirs raisonnables et justes des Roumains seront accomplis".

On n'avait qu'à s'endormir là-dessus, et c'est ce qu'on fit.

Au mois d'août suivant, les derniers représentants de la cause révolutionnaire vaincue, commandés par Görgey et par le chef polonais Bem, qui avait pénétré dans cette région des Carpathes de Moldavie, où subsistaient des villages hongrois, essayant de se créer un nouvel appui national dans cette province, déposaient les armes devant les troupes russes, à Világos-Siria, et, aussitôt après, les combattants roumains des Montagnes Occidentales licenciaient leurs troupes, sans que Şaguna eût parlé une seule fois, jusqu'au mois de juillet, de leurs exploits et des droits qu'ils créaient à la nation : tout au plus s'était-il hasardé à proposer l'emploi contre les „honveds désespérés" des „préfets expérimentés du *landsturm* roumain", en soumettant

1. Popea, loc. cit., p. 334 et suiv.



Avram Iancu, leur „chef distingué", au capitaine césaro-royal Albert Czyrka [1].

Alors que certains des chefs politiques des Roumains pensaient à l'établissement d'un „puissant Empire daco-roumain, s'étendant du Dniester jusqu'au Danube inférieur et de la Theiss jusqu'au Pruth et à la Mer Noire" et que des auteurs de projets pensaient même à proclamer comme „roi de Roumanie" le prince de Leuchtemberg ou un fils du Tzar, par opposition au projet de l'Empereur autrichien Grand-Duc des Roumains, Şaguna songeait à recueillir pour son Église les fruits du mouvement. Il voulait une organisation métropolitaine pour cette Église, qui aurait échappé à la dépendance du Patriarcat serbe.

A la mort de l'évêque de Versecz, Étienne Popovici, Şaguna, qui prenait le titre d'„évêque de l'Église orientale", sans parler cette fois des limites de la Transylvanie, se presentait à la tête d'une députation des Roumains du Banat,

1. Sur les combats livrés dans les montagnes occidentales, voir *Die Romanen der österreichischen Monarchie*, II, N. Bănescu et V. Mihăilescu, *Ion Maiorescu*, p. 281 et suiv. ou encore *Die Rechte der romanischen Nation gegen die Angriffe der Sachsen vertheidigt von einem Romänen*, Vienne 1850.

pour rappeler que les Serbes n'ont dans ce diocèse qu'une partie de la population, dans 30 sur 300 paroisses, et pour demander que, conformément aux décisions prises par les Roumains à Blaj et à Lugoj, ainsi que conformément aux canons de l'Église orientale, l'élection du nouvel évêque soit faite librement par les fidèles, proposant même comme vicaire nommé par l'Empereur pour ce diocèse un membre roumain du consistoire de Carlowitz, Patricius Popescu.

En même temps, affirmant le caractère très ancien de l'Église roumaine de Transylvanie, Şaguna se présentait, dans les mémoires et les brochures qui furent publiés pour le besoin de la cause, comme le successeur naturel des anciens archevêques pour la province entière, laissant de côté tout ce qui avait été établi sur une autre base confessionnelle dès l'adoption de la confession catholique par les protopopes d'Athanase [1].

Le 16 mars 1849, Şaguna s'adressa à Ra-

1. „*Promemoria über das historische Recht der nationalen Kirchen-Autonomie der Romänen*", Vienne 1849, et „*Anfang zu der Promemoria*", 1850. Cf. [Rajacich], „*Antwort auf die Angriffe einiger Romanen*", Vienne 1851.

jacich, chef de l'Église serbe, qui avait reconnu, au mois de mai de l'année précédente, le droit des Roumains d'avoir un Métropolite et un Ban [1], pour demander à ce collègue, qu'il n'aurait pas voulu reconnaître comme chef, de consentir à l'établissement de la „Métropolie roumaine". Comme il y avait un évêque roumain en Bucovine, qui était à cette époque Hacman, d'origine nationale douteuse et de tendances absolument personnelles, l'évêque de Transylvanie lui demandait, au mois d'avril, d'admettre „l'union hiérarchique" et d'ajouter son intervention auprès du Patriarche.

Puisque l'évêque d'Arad, Ghérasim Raţ, un vieillard maladif, n'avait guère l'intention de persister dans sa liaison avec l'hiérarchie serbe, on agitait aussi de ce côté. Au mois de décembre, le clergé et la nation roumaine du Banat déclaraient vouloir reconnaître l'autorité de Şaguna et demandaient formellement au gouvernement la rupture du lien qui les unissait au Patriarcat.

Et, enfin, comme le Siège de Blaj était sou mis à ce momment à un simple vicaire, Crai-

1. *Gazeta Transilvaniei*, 1848, no. 41; aussi dans Hilarion Puşcariu, ouvrage cité, p. 93, note 1.

nic, alors que l'évêque, exilé à Vienne pour ses fautes politiques, n'était pas en état d'intervenir, Şaguna ne rencontra que l'opposition nationale des Serbes, contre laquelle il pouvait faire agir toutes les forces de sa nation et, entr'autres, le sentiment général de l'intellectualité, de la jeunesse roumaine qui, à Blaj, n'était guère disposée à représenter et défendre le point de vue confessionnel. Seul, l'évêque de Nagy-Várad, Erdélyi, prélat ambitieux et de manières distinguées, mais sans aucune autre qualité, croyait pouvoir parler au nom de l'Église unie pour demander que son Siège fût réuni, sous le rapport hiérarchique, à celui de Blaj, qui devait devenir une Métropolie et abriter aussi le futur préfet ou gouverneur de la nation roumaine entière.

Mais le temps de ces prétentions hardies était définitivement passé. L'Autriche victorieuse ne pouvait plus se rappeler ce que l'Autriche vaincue et menacée dans son existence avait admis. Şaguna revenait plein d'„amertume" dans sa résidence de Transylvanie, et le gouverneur Wohlgemuth lui signalait brutalement les „conventicules secrets", les „machinations

politiques", les pétitions innacceptables de son clergé, pétitions dans lesquelles il aurait trempé lui-même. Mais l'évêque savait bien répondre à ces récriminations d'un chef militaire dénué de respect envers sa personne : c'est une „calomnie odieuse", s'écria-t-il, et il parlait avec fierté de „ces braves prêtres, dont un grand nombre ont souffert la mort du martyre pour leur monarque légitime" [1].

Bientôt Wohlgemuth, qui avait commencé a germaniser les écoles des anciens „Grenzer" et qui persécutait, sur le moindre indice, les paysans roumains, qu'on attachait à des chars et qu'on jetait en prison, allait être rappelé, pour mourir bientôt après. Pendant le temps de son administration, il était allé jusqu'à demander à Şaguna de reprendre son ancien titre, et l'évêque lui répondait qu'il a bien le droit de porter un titre qui avait été abandonné depuis cent cinquante ans à peine, à cause des „circonstances défavorables", que son Église n'admettait pas „la centralisation rigide, faisant abstraction des nationalités, mais tenait compte de chaque race", qu'il a le droit d'employer, conformément aux canons, la langue nationale, qu'il est Roumain

1. Popea, ouvr. cit., pp. 364—371, 380—381.

parce que ses fidèles sont Roumains — „grec“ a un autre sens national, que „non uni“ qui est un titre négatif, alors que sa mission est positive — et qu'enfin il satisfait le désir général de ses diocésains en portant ce titre même devant le ministre autrichien de l'Empereur. Wohlgemuth insistait néanmoins pour demander l'abandon de la terminologie nationale, inadmissible pour une „conception plus haute de la religion, d'autant plus qu'il y a des Roumains qui ne sont pas soumis à l'autorité de cet évêque''. Lorsque Şaguna pensa, à l'occasion de l'ordonnance ministérielle du 18 novembre 1848, qui convoquait un synode épiscopal à Vienne, à rassembler lui-même un synode préparatoire, distinct du synode serbe et auquel auraient participé aussi des laïcs, selon la tradition (12 janvier 1850), on lui répondit que le nombre proposé (40 laïcs en regard de 40 protopopes et 2 professeurs de théologie) doit être diminué de moitié, en laissant de côté les laïcs et que ce synode ne doit s'occuper que des affaires concernant l'Église et l'école.

Şaguna dut se soumettre, et c'est dans ces conditions qu'il rassembla le synode du 12 mars. On présida à l'élection des délégués et à ce moment le gouverneur intervint de nouveau

en déclarant que cela ne peut être toléré dans aucun État organisé, l'évêque ne pouvant nommer que des „Vertrauensmänner", des „hommes de confiance". Le général ne voulait avoir qu'un Conseil épiscopal, et non une assemblée élue. L'élection des membres du futur synode eut lieu seulement à Kronstadt. Aussitôt après la réunion de l'assemblée, Wohlgemuth désigna un commissaire de contrôle, Jean de Carabeț, originaire de Bucovine, espérant pouvoir empêcher un développement des discussions dans le sens national. Or le synode demanda que l'Église ait un caractère roumain et, comme un corollaire, que la nation elle-même soit reconnue, que le synode soit rétabli comme institution permanente, avec la participation des laïcs, que l'évêque puisse prendre le titre de Métropolite, que la situation religieuse des Roumains soit égale à celle des autres nations, qu'une section soit créée à leur égard au Ministère des Cultes à Vienne, aussi bien qu'auprès du gouvernement de Transylvanie, que les dommages causés aux Roumains par la révolution soient compensés et les appointements des prêtres fixés par l'État. On ajoutait aussi le désir d'avoir un enseignement national roumain, de pouvoir



introduire des élèves roumains dans les écoles militaires, d'obtenir des bourses pour les étudiants de cette nation. Şaguna lui-même, qui se préparait à partir pour Vienne, déclarait, au mois d'octobre, que „le moment des résolutions à obtenir est déjà passé".

On le vit bien lorsqu'on procéda à la nouvelle distribution territoriale de la monarchie: on ne tint compte alors que de l'élément géographique et de l'élément historique seulement afin d'annexer à la Transylvanie une partie des comtés extérieurs et pour refaire le „Sachsenland", „le Bien des Saxons". La Voïvodina serbe obtint une large partie du Banat roumain, malgré toutes les protestations véhémentes des Roumains. Dans le Marmoros, il y avait une même distribution administrative pour les Roumains et les Ruthènes; dans les comtés extérieurs, qui restaient en dehors de la Transylvanie, la communauté des Roumains avec les Magyars était au détriment des premiers. Et à ce moment les familles de ceux qui s'étaient sacrifiés pour l'Empereur mouraient de faim, et on les contraignait même à reconstruire les maisons détruites des rebelles. Toute plainte formulée de-

vant les autorités entraînait l'emprisonnement du coupable. Ce qu'on accomplissait par des fonctionnaires qui étaient en grande partie des Magyars, était vraiment, ainsi que s'expriment les députés roumains le 10 janvier 1850, une récompense de la rébellion et une punition du sacrifice [1].

Lorsqu'au cours du printemps de cette même année 1850, l'Empereur envoya un commissaire pour la Transylvanie, on lui adjoignit un commissaire saxon, ennemi des intérêts des Roumains. Les Saxons obtinrent sur leur territoire une organisation nationale des tribunaux; lorsque les Roumains demandèrent d'avoir aussi leur commissaire pour défendre leurs propres intérêts, rappelant les anciennes promesses, ils furent refusés, car il s'agissait pour le moment de conserver en Transylvanie une citadelle allemande par ces Saxons qui n'avaient rien sacrifié et de se réconcilier, à coups de concessions, les Magyars. Celui qui avait ordonné l'exécution des „martyrs" hongrois d'Arad recourait à toutes les habiletés sociales et politiques pour obtenir le concours de la nation

1. Bănescu et Mihăilescu, *Ion Maiorescu*, p. 400 et suiv.

qui avait proclamé solennellement sa déchéance et dont le cœur appartenait entièrement à Kossuth l'exilé.

Şaguna voyait bien qu'il n'y avait qu'un seul point à gagner, à savoir la séparation de l'Église serbe et la création d'une organisation métropolitaine pour les Roumains orthodoxes. Il employa tous ses efforts dans ce seul but, se restreignant pour vaincre dans les limites étroites que lui créaient les circonstances. Le grand synode de l'Église orthodoxe, annoncé depuis longtemps, était sans cesse retardé. Il fallut pourtant bien arriver à sa convocation, malgré la maladie malencontreuse du Patriarche. Şaguna voulait présenter à cette assemblée de l'orthodoxie autrichienne un projet qui l'aurait relié directement avec l'autre Patriarche, de Constantinople, qui l'aurait fait Métropolite pour tous les Roumains de son rite en Autriche et lui aurait adjoint un consistoire choisi parmi toutes les catégories de son clergé; il aurait aussi gagné des séminaires et même des séminaires pédagogiques pour les maîtres d'école des villages, le droit de surveillance de l'école populaire confessionnelle soutenue par le peuple,

employant des inspecteurs et un inspecteur général, puis un fonds de pensions pour le clergé et l'administration autonome de ses revenus (16 nov).

Mais l'administration autrichienne voulait tout autre chose. Le grand synode n'était selon sa conception qu'une „conférence d'évêques". Hacman ne demandait pas mieux que d'affirmer, selon le désir secret du gouvernement, son droit d'autonomie, et il procéda avec la dernière brutalité envers celui qui rêvait d'être son chef, allant jusqu'à arracher des mains de l'évêque de Karlstadt le texte d'un projet que Şaguna voulait soumettre à l'assemblée. Les évêques étaient pour la plupart tout-à-fait étrangers aux conditions nécessaires d'une discussion publique, et Şaguna leur demanda en vain de commencer par établir „les relations extérieures de l'Église". Le gouvernement objectait qu'une conférence spéciale devra s'en occuper. Les Serbes se concentraient inébranlables autour de leur Patriarche, allant jusqu'à nier l'existance de certains livres d'église imprimés en roumain à Bude; ils demandaient qu'aucun livre roumain ne fût désormais publié sans l'autorisation formelle de leur Patriarche. La maladie de l'évêque de Temesvár

permit d'ajourner la conférence pour trois mois. On allait discuter la question des Roumains en prenant la mesure de précaution de ne pas inviter Şaguna à la séance. Le ministre des Cultes dut reconnaître „que pendant six mois on n'était arrivé à aucun résultat", et l'Empereur communiqua au Patriarche, le 13 juin, que sa personne impériale seule prendrait la décision nécessaire. Le Patriarche était d'ailleurs parti sans demander congé à personne, et Şaguna décrit la pitoyable fin de cette assemblée qui n'avait jamais eu, ni la conscience des droits de l'orthodoxie, ni celle des droits des nations qui en faisaient partie.

Mais, si l'Empereur se réservait de prendre une décision, il devait commencer, en ce qui concerne la Métropolie roumaine, par accorder ce titre supérieur à ceux qui appartenaient à la même Église catholique que sa dynastie. On commença d'abord par l'occupation du Siège de Blaj. On aurait désiré que le synode réuni au mois de septembre 1851 fût non seulement un vrai synode d'élection, mais aussi une assemblée nationale, selon la tradition du 3 mai 1848. Une intervention „paternelle" du gou-

vernement mit fin à ce projet. Toute résistance aurait été impossible : ces Roumains unis étaient devenus, — ce sont les termes qu'ils employaient dans leurs doléances, — une ,,simple classe de la population''. Le vicaire du district de Szilágy (Sălagiu), qui fut élu, Alexandre Sterca Şuluţ (né à Abrud, le 15 février 1794), appartenait à la petite noblesse roumaine de Transylvanie ; il avait été très bien élevé, disposait d'une certaine fortune, mais ses facultés intellectuelles étaient plutôt médiocres : il devait voir dans Şaguna, son auxiliaire naturel et le chef de la direction qu'il devait suivre, plutôt un adversaire confessionnel, et il faut reconnaître que, de son côté, Şaguna lui-même n'évitait pas suffisamment ce côté confessionnel qui devait séparer pour toujours ses efforts de ceux qui appartenaient à l'autre Église. La Cour de Vienne avait voulu un évêque qui n'eût rien à faire avec les souvenirs de l'année 1848, un homme paisible, n'ayant pas de tendances révolutionnaires et une intelligence capable d'être dirigée selon les seuls intérêts de l'État.

Şaguna poursuivait à ce moment ses revendications confessionnelles. Patricius Popescu avait été nommé vicaire à la place de Raţ, mort au

mois d'août 1850. Il suivit avec attention ce qui se passait dans le Banat, où les Sièges épiscopaux étaient devenus vacants. Pour connaître exactement les intentions de l'hiérarchie serbe, il consentit, en donnant l'assurance de ne pas vouloir se réunir à un autre archevêché, à prendre part au nouveau synode orthodoxe du mois de novembre 1852; or le Patriarche serbe déclara qu'il ne pouvait admettre l'évêque de Transylvanie, ce qui serait „contre les privilèges accordés à la nation serbe": „l'Empereur est maître de ma vie, mais non de ma conscience, et je ne veux pas consacrer des évêques nommés contre ma volonté"[1].

Le commissaire impérial Coronini finit par se rallier à cet avis, et Şaguna déclara que l'assemblée devenait par ce fait rebelle à l'ordre de l'Empereur et anti-canonique. Il s'adressa à cet Empereur, refusant de nommer ses candidats pour les Sièges vacants et demandant, le 24 nov. après un long exposé historique, la création d'une hiérarchie roumaine propre. Vienne se borna à faire des observations bénignes au Patriarche, et ce ne fut que deux ans plus tard

1. Hilarion Puşcariu, *Documente*, p. 111.

qu'on demanda à Şaguna un projet de réorganisation de son cónsistoire.

C'était se jouer de lui, et l'évêque s'obstina à ne donner aucune réponse avant d'avoir précédemment tranché le point essentiel de ses prétention : la fondation de la Métropolie. Il refusa avec obstination de figurer dans les actes officiels comme „évêque grec non-uni du diocèse de Hermannstadt", déclarant que son autorité épiscopale était reconnue „par les Roumains seuls, et par ceux qui forment le noyau même de la population roumaine".

Il avait eu la douleur de voir que l'évêque catholique de la minorité roumaine avait reçu, sans rien risquer et sans rien souffrir, la satisfaction d'être reconnu comme Métropolite, alors que lui-même continuait à être un simple évêque de sa majorité. Dès le mois de novembre 1850, le tout-puissant ministre Bach, qui imprima le caractère de sa personnalité à cette ère entière, rassembla une conférence épiscopale de l'Église catholique et, comme cette fois le ministre désirait que des mesures décisives fussent prises, et sans retard, cette conférence admit la création de la Métropolie unie, que l'Empereur accepta dès le 12 décembre, entamant aussitôt

des négociations avec le Pape pour la création de cet archevêché „gréco-catholique". En juillet 1851, l'évêque Alexandre fut consacré à Nagy-Várad.

Rome approuva le projet présenté par l'Empereur le 1-er mars 1853, mais des motifs inattendus amenèrent un retard, de sorte que ce ne fut que le 16 octobre 1855 que le prélat envoyé par le Siège apostolique arriva à Blaj pour installer le Métropolite, créant comme évêché suffragant, à côté de celui d'ancienne fondation de Nagy-Várad, deux autres, dont l'un à Szamos-Ujvár (ou Gherla), pour le Marmoros, et l'autre à Lugoj, pour le Banat. Aussitôt le Métropolite uni s'adressa à tous les Roumains, „depuis la Mer Noire à la Thessalie et au-delà des Carpathes jusqu'aux bords de la Theiss", pour les inviter à se réunir à cette Église unie, ayant, par la Rome du Pape, des liaisons avec l'ancienne Rome impériale, fondatrice de la nation roumaine. Şaguna protesta contre les tentatives d'assimilation religieuse qu'il croyait avoir découvertes et il demanda à l'Empereur justice, au nom de son Église. Il fallut que le nouveau gouverneur, Schwarzenberg, donnât des assurances formelles dans ce sens.

On dut attendre jusqu'au mois d'août 1860 pour que l'idée d'établir une nouvelle Métropolie pour les non-unis, pour les orthodoxes, fût admise par la Cour de Vienne. En 1857, le ministre des Cultes, Thun, exposait franchement à Şaguna les motifs qui avaient conduits la Cour à ce retard : l'Église orthodoxe n'a pas un chef suprême comme le Pape pour les catholiques, en état de répondre de ses actions; elle n'a pas de personnalités d'une valeur militaire supérieure, et il invitait son ami Şaguna, qu'il intitulait, familièrement, „très-estimable" (*Verehrtester*), à admettre au moins formellement un certain lien avec le Saint Siège. La pétition présentée le 21 août 1860 par Şaguna était signée aussi par un délégué du Banat, André Mocsonyi, et par le baron Petrino, comme représentant de la Bucovine. Cette fois, l'Empereur ordonna la réunion d'un nouveau synode général orthodoxe pour le 27 septembre. Il projetait à ce moment cette nouvelle Constitution qui fut décrétée le 20 octobre, et ne voulait pas avoir une opposition roumaine légitimée. Il déclarait même ne pas être hostile à la création d'une Métropolie roumaine de religion orthodoxe orientale.

Et pourtant il fallut attendre quatre années

encore jusqu'à la réalisation complète de ce projet.

Il y avait cependant aussi d'autres mécontents : ceux qui avaient défendu la cause de l'Empereur dans ces montagnes tragiques et avaient vu se développer le combat acharné entre deux races depuis longtemps ennemies. On crut se tirer d'affaire à leur égard par des décorations. Des subsides furent également accordés, mais, en ce qui concerne Avram Iancu, il déclara ne pas pouvoir accepter cet argent du sacrifice et le destina pour la création d'un fonds cultural. Lorsqu'au mois de juillet 1852 l'Empereur se décida à visiter la province pour raffermir les relations entre son autorité et ses sujets de cette province, l'ancien chef des défenseurs du trône refusa de paraître devant l'Empereur, et il aurait été maltraité par les officiers impériaux, par les courtisans militaires de Vienne. Il fut même emprisonné, alors qu'on fouillait dans les papiers de l'évêque uni et que Bariţ était poursuivi comme ancien rédacteur (jusqu'en 1850) du journal roumain de Kronstadt. Iancu, devenu fou, mena, pendant de longues années, une existence de mendiant tra-

gique, accueilli partout par la sympathie émue de ses co-nationaux, qui n'arrivaient que rarement à recueillir les paroles sensées qui surgissaient dans l'obscurité profonde de sa raison. Il mourut en 1872, et on lui attribue cette amère parole de désespoir lorsqu'il se serait agi de voir une fois encore l'Empereur : ,,que pourrait bien dire un fou comme moi à un menteur comme lui?".

A ce moment, le ministre Buol-Schauenstein, devenu arbitre de la situation, projetait une nouvelle Autriche régénérée, s'étendant jusqu'aux bouches du Danube et patronnant l'expansion économique de la race allemande en Orient, remplaçant, par conséquent, la Prusse dans son rôle dirigeant. Or, pour accomplir un projet si vaste, on croyait avoir besoin du contentement absolu et durable de la race magyare. On était enchanté à Vienne d'avoir sous la main un homme d'un mérite supérieur, qui, abandonnant le radicalisme sentimental de Széchenyi et le radicalisme révolutionnaire de Kossuth, était disposé à s'entendre avec la Cour, sous les auspices de la jeune Impératrice Élisabeth de Bavière, une amie constante des Magyars,

pour établir ce dualisme austro-hongrois qui est le régime actuel des pays soumis aux Habsbourg. François Deák sut ménager à Élisabeth une réception enthousiaste à Pest, et l'Empereur profita de cette occasion pour déclarer être disposé à jeter le voile de l'oubli sur les errements d'un triste passé afin de pouvoir commencer ainsi une ère nouvelle.

La guerre de Crimée avait commencé en 1853. Le problème turc était posé à nouveau. La Russie avait espéré une annexion hypocrite, soumettant le Sultan au contrôle brutal de cet Empereur orthodoxe qui se considerait aussi comme tuteur légitime de la race „gréco-slave" en Orient. La France de Napoléon III, qui se rappelait la défaite de 1812 et voulait légitimer par une grande victoire son usurpation, l'Angleterre, qui défendait les intérêts de son commerce oriental, se présentèrent aussitôt pour défendre la Turquie menacée dans son indépendance, sinon dans son existence même. L'Autriche crut le moment venu pour utiliser les discordes des autres et étendre sa propre domination sur les deux Principautés, où l'appelaient les intérêts économiques de quelques boïars moldaves, certaines sympathies du

prince valaque Stirbey et ces projets de rêveurs, que nous avons déjà mentionnés, et qui attribuaient à la monarchie des Habsbourg le rôle de concentrer, sous une administration douce et avec le respect des droits nationaux, la race roumaine entière. Comme les Roumains *s'offraient,* il fallait *gagner* les Magyars. Mais on n'était encore que dans la période des déclamations et des promesses, pour ces derniers, des lenteurs calculées en ce qui concerne la satisfaction des droits, pour les premiers. La décision définitive ne devait intervenir que plus tard, brisant d'un seul coup toutes les espérances de ceux qui avaient cru servir leur propre cause en défendant le trône des Habsbourg.

Avant de délivrer le célèbre diplôme du 20 octobre 1860, confirmé ensuite par la patente du 6 février 1861, l'Empereur François-Joseph crut devoir se consulter avec les représentants des nationalités dans une forme qui n'eût rien de révolutionnaire, ni même de populaire. Il créa donc, selon le conseil d'un de ses ministres conservateurs, une institution bizarre : un Sénat international, fonctionnant *ad hoc* et por-

tant le titre, tout plein de réserves, de „*Verstärkter Reichsrath*" (Conseil Impérial Augmenté). De fait, c'était une assemblée de notables.

Elle se réunit au mois de mai 1860, à Vienne, sous la présidence de l'archiduc Regnier, comprenant des membres de l'aristocratie autrichienne et magyare et divers évêques. Şaguna en faisait partie. Il avait été averti dès le commencement que „le gouvernement impérial était décidé à respecter le principe des nationalités, dans la supposition que ce principe pouvait contenter tous les peuples". Les Roumains étaient représentés encore par des aristocrates comme André Mocsonyi et le baron Petrino. On ne retrouve pas Şuluţ parmi ceux qui participèrent aux séances. Le rôle des députés se borna, du reste, à présenter les mémoires qui leur étaient adressés par les Roumains des provinces dont ils étaient originaires.

De son côté, Şaguna demanda le respect des droits de la langue roumaine dans la vie publique, la création d'une section orthodoxe au Ministère des cultes, l'attribution de revenus aux écoles et églises roumaines; à l'encontre du Patriarche serbe, il désirait, avec le re-

présentant du Banat et de la Bucovine, „une assemblée générale ecclésiastique des Roumains avec une représentation proportionnelle", ou du moins une conférence de notables pour fixer les normes de la nouvelle vie hiérarchique de sa nation. Du reste, il n'avait en vue que les intérêts de ses „co-religionnaires". Lorsque le baron Petrino souleva la question, très importante, si la Bucovine devait être réunie, dans la nouvelle constitution, à la Transylvanie roumaine ou à la Galicie polonaise et ruthène, Şaguna ne crut pas devoir intervenir, et il ne le fit pas non plus lorsqu'on s'occupa du fonds „religionnaire", c'est-à-dire du riche héritage laissé par les princes de Moldavie à cette Église de Bucovine qui était leur création. Quant aux représentants des autres nationalités, la plupart avaient pour les Roumains des sentiments comme ceux de l'historien Majláth, — d'origine roumaine —, qui déclarait : „Selon mes informations, il n'y a en Hongrie que des Hongrois, quelle que soit la langue qu'ils parlent : allemande, slovaque, magyare ou roumaine".

De fait, l'Empereur n'avait voulu que légitimer des décisions déjà prises. Ce „Sénat Augmenté" était décidément trop nul et avait

trop peu de relations avec les différentes nations pour pouvoir fixer des points nouveaux ou déterminer des réformes. Lorsque la Constitution fut décrétée, il fallut procéder à la réunion des Diètes provinciales. Şaguna crut nécessaire de s'entendre avec son rival de Blaj pour provoquer en Transylvanie une action politique commune. Dans sa lettre du 4 novembre 1860, il insistait sur l'importance épocale du moment : se rappelant les vers du poète révolutionnaire de 1848, vers qui sont encore l'hymne de l'irrédentisme roumain, „Deşteaptă-te Române !" („Réveille-toi, Roumain !"), il déclarait qu'il faut „aujourd'hui ou jamais bonne entente, vigilance et collaboration". Comme le nouveau chancelier de Transylvanie était un Magyar, le baron Kemény, dont on connaissait les intentions malveillantes à l'égard des Roumains, Şaguna manifesta des craintes légitimes en ce qui concerne son action comme organisateur du pays, et il prévoyait une nouvelle annexion de la Transylvanie à la Hongrie. Il croyait nécessaire encore une députation à Vienne pour rappeler les dix points proposés jadis. La députation devait être composée aussi de représentants des marchands.

La proposition fut admise. Şuluţ demanda, de commun accord avec Şaguna, la nomination d'un chancelier roumain et une large participation à la nouvelle conférence qui devait se réunir à Fehérvár. L'évêque uni fut chargé de se présenter devant l'Empereur avec le protopope Popazu, qui représentait les Roumains orthodoxes. Le souverain se montra „compatissant" et ne négligea pas de faire des promesses et de donner des assurances verbales.

Şaguna était cependant blessé de ce que l'Empereur n'avait pas voulu recevoir la députation entière. „Ce qui se passe me paraît ressembler étrangement aux circonstances de 1848, quand on nous disait de vaines paroles, mais quelle en a été l'utilité?! Elles sont restées des paroles, et douze ans plus tard elles ne sont pas encore devenues des réalités; faut-il donc attendre une nouvelle période de douze ans? Pendant ces douze ans, nos ennemis ont profité de leur opposition, et, quant à nous, pouvions-nous prévoir que douze ans plus tard nous nous trouverions encore plus profondément embourbés dans la fosse des persécutions?"

Le „Congrès national roumain" tint ses séances à Hermannstadt pendant trois jours, en jan-

vier 1861. Les deux chefs ecclésiastiques avaient rassemblé 160 notables. On présenta des plaintes contre Kemény, qui n'avait accordé qu'un rôle très restreint aux Roumains dans sa chancellerie, qui attribuait à ses Magyars trois fois plus de places dans la conférence qu'aux dits Roumains, grâce à divers subterfuges constitutionnels. On demanda encore une fois que la nation roumaine soit reconnue par la Constitution, que les lois qui portent atteinte à ses droits soient supprimées. Comme on projetait pour le nouveau régime électoral un cens de cinq florins de contribution annuelle, comme, dans la Constitution de l'an 1848, on voulait, afin de permettre aux masses paysannes de participer à la vie constitutionnelle, réduire ce cens, une „commission permanente de quatre", sous la direction des évêques, fut établie pour poursuivre ces revendications et pour empêcher des froissements confessionnels; „on anathémisait tout Roumain qui essayerait de rompre ce lien fraternel". Il était question aussi de la fondation d'une Association pour la culture roumaine en Transylvanie. Comme on craignait que la diète de Hongrie ne demandât la réunion de la Transylvanie avec le royaume, Şuluţ

aurait désiré „un congrès général de tous les Roumains de Hongrie, du Banat et de la Transylvanie". Mocsonyi et Şaguna déclarèrent ne pas pouvoir participer à la diète de Hongrie, dont ils étaient membres.

Les séances de la conférence transylvaine furent ouvertes le 11 février. Les Roumains avaient cinq représentants, parmi lesquels un qui partageait les idées politiques des Magyars et qui fut empêché par les siens de participer aux séances. Şuluţ tint un discours impressionnant, mais le chancelier attacha simplement au dossier les opinions disparates de la race méprisée. Comme il fallait élire les députés à la Diète de l'Empereur, on organisa aussitôt les „municipes", base du régime électoral. Les Roumains furent traités à cette occasion avec les mêmes sentiments d'antipathie et d'injustice que précédemment. Le cens n'avait été diminué que d'une manière presque insensible.

Une diète transylvaine préparatoire fut réunie le 4 novembre. Elle devait constituer le gouvernement et revoir les anciennes lois. Il était question aussi de déclarer légale la nation roumaine. Mais le gouvernement de Transylvanie crut devoir empêcher cette nouvelle assemblée.

En fin de compte, tout ce qui se passait ne servait qu'à mettre les Roumains en garde contre les intentions, les „promesses splendides" de la „noble nation magyare". Bien que les évêques n'eussent pas été des adversaires principiaux de l'union avec la Hongrie, conclue dans certaines conditions spéciales, ils étaient décidés à défendre jusqu'au bout les droits de leur nationalité comme organisme constitutionnel séparé. On négociait encore à Vienne dans ce but vers la fin de l'année 1861.

De fait, on n'avait presque rien gagné, à l'exception de cette Métropolie unie que le gouvernement comptait utiliser dans ses propres intérêts et des promesses de créer l'autre Métropolie, des orthodoxes, pour Şaguna. La langue roumaine n'avait été introduite dans aucune chancellerie; les fonctionnaires roumains, en nombre très restreint, devaient correspondre en allemand; un bureaucratisme égoïste et inintelligent employait souvent des éléments magyars destinés à tirer profit de leur situation pour poursuivre d'autres buts: ceux de l'absolutisme impérial. Les formes compliquées et incommodes des traditions autrichiennes empêchaient tout développement de la masse pay-

sanne des Roumains, qui ne se reconnaissaient plus dans ce chaos. Les relations avec les Principautés étaient considérées comme suspectes. On défendait presque complètement l'introduction des livres „étrangers". Tout ceux qui avaient participé au mouvement de 1848 étaient suspectés et soumis à des enquêtes et à des perquisitions gênantes; aucun des chefs intellectuels de la nation n'avait une situation qui lui eût permis d'intervenir dans les affaires publiques. Le prosélytisme catholique tendait à introduire l'organisation autonome de l'Église unie et à empêcher l'établissement définitif de l'autonomie nationale des orthodoxes. Comme on coquettait avec les Hongrois, c'est-à-dire avec les représentants nobles de la nation, et que ces représentants étaient de grands propriétaires terriens, intéressés à faire durer le servage, la nouvelle réglementation des relations agraires fut très pesante pour la classe rurale roumaine. On avait mis fin à cette liberté militaire des Roumains que représentaient les régiments de „Grenzer". Les impôts s'étaient accrus pour payer les dettes de la révolution et la réparation des dommages causés.

Il n'y avait qu'une seule chose à faire pour

le moment, à savoir : revenir à cette activité culturale qui avait donné aux Roumains tout ce qu'ils possédaient vraiment de leur propre chef, sur leur territoire ancestral. Pendant les dernières années, l'activité des écrivains roumains d'au-delà des Carpathes avait été presque nulle, toutes les intelligences ayant été absorbées complètement par des préoccupations politiques qui n'avaient pas rapporté de fruits. Après la défaite, on pensa de nouveau à l'école, aux associations culturales, aux journaux et aux livres. On procéda en 1861 à la fondation de cette „Association pour la culture de la langue et des lettres roumaines", dont les premiers patrons furent les deux évêques et le vrai initiateur ce Timothée Cipariu, le philologue de Blaj, qui déclarait, dans son beau discours d'ouverture, „qu'une puissante colonne pour l'avenir des Roumains avait été plongée dans la terre de Transylvanie". Des Roumains des Principautés s'empressèrent de contribuer à la création d'un fonds pour cette institution, tel le comte Scarlat Rosetti, qui avait fait poser aussi une pierre de marbre sur le tombeau délaissé de Georges Lazăr. Le programme concernait aussi bien „la littérature roumaine que

la culture du peuple roumain dans ses différentes branches, par des études, par l'élaboration et l'édition d'ouvrages, par des primes et des bourses, par différentes spécialités de sciences et d'art, etc.''; on décidait d'imprimer des chroniques, des documents, dans une revue spéciale intitulée „Transilvania'', de réunir les inscriptions et tout témoignage de vie roumaine dans le passé, ainsi que les ballades et les chants populaires. Il était question aussi de bibliothèques, de musées à établir ; on se proposait d'entretenir des relations avec les Roumains de Transylvanie qui s'étaient établis en Valachie et en Moldavie et même avec les boïars de ces provinces. On n'avait pas oublié Eudoxius Hurmuzaki, le chef intellectuel et politique des Roumains de Bucovine.

Cette fois encore, l'officialité de Transylvanie se montra revêche ; elle déclara ne pas pouvoir admettre un but nettement national : les statuts ne furent approuvés qu'avec difficulté. Pendant les premiers temps, l'Association fut contrainte de se maintenir très réservée ; elle fut toujours suspectée dans son activité et n'arriva jamais à remplir tout au moins les points essentiels de son programme. Ses „départements'' se mani-

festèrent, dans les cas les plus heureux, par des conférences, et, si les réunions annuelles furent très fréquentées, elles ne portèrent que des fruits médiocres pour la littérature et la culture des Roumains, car elles s'occupèrent surtout de maifestations sociales, qui auraient été presque impossibles sous une autre forme.

La grande préoccupation restait cependant encore celle de l'établissement de la Métropolie orthodoxe. Hacman fut invité à demander la création d'une nouvelle Métropolie pour sa propre personne, ayant deux suffragants, dont un évêque de Bucovine et un évêque de Dalmatie, avec un synode résidant à Vienne, sous le contrôle d'un procureur impérial ; on emploierait comme langue officielle l'allemand. En vain les membres de la famille des Hurmuzaki intervinrent pour convaincre cet ambitieux récalcitrant de la nécessité d'une seule Métropolie roumaine orthodoxe, créée pour l'évêque de Transylvanie.

La chancellerie de Transylvanie demanda un nouveau mémoire, au mois de janvier 1862, à un de ses fonctionnaires, pendant que l'agent de Şaguna à Vienne, ainsi qu'André Mocsonyi, travaillaient pour arriver à la réalisation de

l'ancien projet, réalisation rendue plus facile par la mort du Patriarche Rajacich, ennemi irréductible de l'autonomie ecclésiastique roumaine. On espérait avoir l'appui du parti national en Bucovine. Şaguna devait être mandé à Vienne dans l'intérêt de sa cause. Ses relations avec les chefs ecclésiastiques des Roumains des comtés extérieurs étaient restées les mêmes.

Dès le 15 mars, l'ancien projet fut présenté dans une nouvelle forme par Şaguna et les représentants des Roumains de Bucovine. On demandait en fin de compte la convocation d'un congrès ecclésiastique composé de prêtres et soixante laïques, des diocèses de Transylvanie, de Bucovine, d'Arad et du Banat, pour constituer une unité hiérarchique roumaine sous la direction de Şaguna. Malgré les protestations de Şuluţ, qui rompit ainsi le pacte fraternel conclu peu de temps auparavant, l'Empereur se décida en principe pour la seconde Métropolie roumaine, dès le 25 juin 1863.

Quelques mois auparavant, le 20 avril, le „congrès national roumain", approuvé par l'Empereur le 20 février, ouvrait ses séances. Les deux confessions étaient représentées par le

nombre total de 150 représentants. Une députation de laïcs, car ils formaient la majorité, fut choisie pour présenter à la Cour les doléances de la nation, et Vienne offrit un banquet à ces représentants des Roumains. La réponse impériale, datée du 4 mai, contenait les mêmes assurances que précédémment.

Le 15 juillet furent ouvertes les séances de la diète de Transylvanie, qui devait s'occuper aussi du droit des trois langues provinciales et de „la parité constitutionnelle de la nation roumaine". Le cens avait été abaissé par la nouvelle Constitution, de sorte que les Roumains comptaient un nombre beaucoup plus grand de représentants. Cette diète dura deux ans, et elle ne signifia dans les intentions de Vienne qu'un nouveau leurre donné aux appétits, encore révolutionnaires, peut-être, des nations sujettes. Il n'y eut, pendant tout ce temps, selon l'expression d'un des fonctionnaires roumains de la province, que des manifestations, plus ou moins empreintes de talent, de la démangeaison de parler, *pruritus loquendi*. Pour les Roumains, cette Diète n'eut d'autre résultat que celui, très malheureux, d'accroître la rivalité entre leurs deux chefs ecclésiastiques.

Şaguna continuait des efforts désespérés pour englober la Bucovine dans sa future organisation métropolitaine. Au mois de mars 1864, un synode ecclésiastique des Roumains orthodoxes affirmait ce point de vue. En août, les représentants des Roumains se présentèrent à Carlowitz, où devait être élu un nouveau Patriarche, pour déclarer seulement qu'ils n'entendaient pas participer à un acte qui ne concernait pas leur nationalité. Certains cercles avaient même refusé d'élire des délégués au congrès.

On ne pouvait donc plus empêcher ce qui était inévitable. L'Empereur confia au synode la mission d'accomplir la délimitation entre les deux nationalités orthodoxes, omettant l'organisation de la Bucovine, ce qui signifiait ne pas admettre l'unité hiérarchique des deux provinces roumaines.

Le 13 août de la même année, François-Joseph I se prononça formellement, et le nouveau Patriarche, Samuel, qui avait fait sans doute à l'occasion de son élection des promesses dans ce sens, manifesta des regrets de voir disparaître des relations hiérarchiques qui avaient duré un siècle et demi, et il inaugurait le synode

qui devait s'occuper des conditions mêmes du détachement des Roumains.

Şaguna avait voulu avoir aussi des évêques à Klausenburg et Temesvár, mais il dut se contenter de deux Sièges : celui d'Arad, déjà occupé par des Roumains, et celui, d'ancienne fondation, de Caransebeş.

L'autographe impérial du 24 décembre créait donc „une Métropole des Roumains gréco-orientaux de Transylvanie et de Hongrie".

C'était tout ce que Şaguna avait pu obtenir, et c'était, certainement, même dans ces conditions restreintes, un des principaux points d'appui de la vie future des Roumains, auxquels toute autre manifestation nationale que celle qui était en relation avec leurs deux confessions était et devait être interdite.

XXVII.

Le dualisme austro-magyar et les Roumains.

Le Ministère Schmerling, qui avait tout de même des sympathies pour les Roumains, tomba au mois de juillet 1865, et aussitôt, comme le parti de Deák venait de remporter la victoire, une nouvelle diète transylvaine fut réunie au mois de novembre à Klausenburg-Kolozsvár, le grand centre des agitations magyares, „pour la révision de la loi d'union de 1848", ce qui signifiait reprendre les traditions de l'année révolutionnaire et ignorer tout ce qui s'était passé au désavantage de la race magyare sous le gouvernement absolu. L'opposition hongroise avait triomphé. Şaguna était considéré comme satisfait, bien

qu'on puisse se demander si la Cour de Vienne ne lui avait accordé sa situation métropolitaine plutôt pour le compromettre que pour le servir. Les laïcs ne croyaient plus pouvoir combattre sous sa direction suspectée. Comme il crut devoir refuser la convocation d'un „congrès national" pour le 20 octobre, on le qualifia de traître. Il se déclara comme adversaire de cette idée même envers le gouvernement et, dans une brève formule latine, il manifestait envers les siens son point de vue, empreint d'une profonde mélancolie : „*possum flere, sed juvare non*" („je puis pleurer, mais non rémédier").

Vu le cens très élevé de l'année 1848, il n'y eut que douze représentents élus des Roumains à la diète deKlausenburg, les autres étant des évêques, des magistrats, des conseillers du gouvernement, des conseillers de l'enseignement, des capitaines de districts et quelques intellectuels. La résolution qui fut prise décrétait que la Transylvanie n'existait plus dans le sens des mesures constitutionnelles de 1848 et que la Diète de Hongrie seule pouvait prendre des mesures législatives. Ce fut en vain que les Roumains demandèrent la convocation d'une autre Diète, sur la base du droit électoral fixé par l'assemblée de Hermann-



stadt. Si, le 25 décembre, l'Empereur ajournait la discussion de la question de droit, il admettait néanmoins que la Transylvanie fût représentée à la diète de couronnement de Pest par des délégués élus dans les conditions de la loi électorale de 1848.

C'était la fin, et il était inutile de préciser pour montrer que le régime absolutiste avait cessé de vivre et que le magyarisme faisait son entrée triomphale en Transylvanie.

Les Roumains devaient-ils participer à cette diète de Pest dont les décisions pouvaient être prévues avec la plus grande précision? C'était la grande question. Il n'y avait personne pour l'élucider avec courage. Şaguna était retenu par les obligations qu'il avait récemment contractées et par le manque de confiance que lui témoignait sa propre nation. Şuluţ se bornait à déclarer „qu'il n'aurait jamais cru les grands hommes de ce monde capables de mentir". Les laïcs n'avaient aucune organisation et envisageaient avec méfiance cette organisation ecclésiastique qu'ils n'avaient pas su conquérir ni diriger et à laquelle ils ne voulaient pas se soumettre. Il n'y avait plus une jeune intellectualité vigoureuse pour agiter les paysans,

et le gouvernement, averti par ce qui s'était passé en 1848, savait bien les mesures qu'il aurait fallu prendre pour étouffer toute manifestation populaire.

1.800.000 Roumains élurent donc 19 représentants sur les 377 qui figuraient au nom de toute la Transylvanie à la diète de couronnement. Il n'y avait pas de personnes marquantes parmi eux; on ne distinguait que quelques richards, comme Gozsdu, célèbre par le fonds, destiné à l'entretien des étudiants, qu'il légua plus tard à sa nation, quelques écrivains, comme Joseph Hodoş, plus tard membre de l'Académie Roumaine, et cet avocat Élie Măcelaru, de Miercurea, qui fut pendant toute sa vie un des représentants irréductibles, d'une énergie rare, de sa nation.

En général, ces députés roumains auraient consenti à une union avec la Hongrie, puisqu'elle était inévitable, mais ils désiraient, sans en avoir les moyens, empêcher un „fusionnement" avec la Hongrie.

Les séances de la Diète furent ouvertes au mois de décembre 1865. L'Empereur parla des „intérêts bien compris de notre royaume de



Hongrie" et il qualifia les députés magyars de : „dignes successeurs de vos ancêtres qui ont été fidèles à la Maison de Habsbourg". C'était le reniement de toute une politique, et la guerre malheureuse qui devait commencer bientôt, au mois de juin, contre la Prusse, allait livrer la dynastie entre les mains de cette nation hongroise, frémissante sous l'absolutisme et qui était décidée à ne pas accepter sa liberté comme un don du Souverain, mais à la considérer comme une conquête arrachée aussi bien par la révolution de 1848 que par une longue, active et irréductible opposition.

En ce qui concerne les Roumains, ils pensèrent un moment à former une „conférence" permanente, destinée à l'étude des questions concernant leur nationalité. Il fut cependant impossible de s'entendre. Ils étaient tellement découragés, qu'ils ne pensaient plus à l'idéal national complet qui avait été agité en 1848, et ils se bornaient à intervenir dans le domaine restreint des intérêts provinciaux de la Transylvanie. Cependant tout intervention devait se briser devant l'opposition principielle et absolue des autres. On demandait à ces pauvres gens de province de leur signaler dans le

passé de la Hongrie quelque chose qui eût le caractère national roumain, et leur faible éducation historique, aussi bien que leur inexpérience dans les discussions publiques ne leur permettaient pas de donner une réponse, qui aurait été facile. Deák, le principal ministre dans l'assemblée, promettait tout en ce qui concerne les privilèges locaux, mais il refusait nettement toute concession sur le point principal, qui était la reconnaissance d'une seule nation politique, au dessus des nationalités organiques, et cette nation devait être, selon la tradition et le droit public, magyare. A chaque revendication nationale on opposait l'intérêt supérieur de la „patrie", qui devait être, elle aussi, magyare; les nationalités étaient tellement éblouies par ce développement de rhétorique généreuse, que Gozsdu déclarait formellement que, si „le Magyar périt aujourd'hui, le Roumain périra demain", et un Slovaque assurait avec fierté que „mes co-nationaux et moi sommes tout-à-fait des Magyars". Hodoş seul savait bien qu'entre „la Transylvanie et la Hongrie il n'y a qu'une seule chose de commun : la couronne", que les changements constitutionnels de 1848 n'ont qu'une valeur révolutionnaire et

ne sont qu'une démonstration nationale magyare dirigée contre la conscience des autres nations, que les Diètes suivantes ont créé un nouveau point de droit, qui est seul légal, que des assemblées ont fonctionné sur la base de ce droit, qu'il se sent lui-même la mission de réclamer avant tout „l'intégrité et l'indépendance de la Transylvanie, dans ses relations avec les pays qui appartiennent à la Couronne de Saint-Étienne".

Après la guerre, le parti laïque de Transylvanie essaya de demander à l'Empereur, par un *mémorandum*, que Şaguna désavoua, la convocation d'une Diète de Transylvanie; Bariţ et le jeune avocat Jean Raţiŭ devaient se présenter à Vienne avec cet acte. Ils eurent la désillusion de le voir retourner par la chancellerie avec cette simple observation: „Sa Majesté n'a daigné rien disposer en ce qui concerné cette pétition"; Raţiŭ seul avait été reçu en audience privée. A ce moment de profond découragement, où toutes les espérances s'évanouissaient, Şuluţ ne s'occupait de rien autre que de qualifier son collègue de „traître envers la nation", et Şaguna répondait: „que Dieu le récompense selon ses faits".

Les séances de la Diète avaient été reprises aux cris de l'opposition magyare, qui déclarait „ne pas vouloir reconnaître l'Empereur" dans sa qualité impériale. Les choses continuaient leur cours fatal du côté des députés roumains; on risquait tout au plus quelques déclarations timides qu'un État ne peut porter „le nom ethnique d'une nation en minorité", et on leur opposait pour la première fois, lorsqu'ils demandaient des droits, que la principauté roumaine de Moldavie n'accordait pas de droits nationaux aux quelques milliers de paysans ignorants qui représentent sur son sol la race magyare et qui n'avaient jamais présenté des revendications nationales. Lorsqu'on essaya d'une pétition signée par 1.493 „électeurs roumains", le roi de Hongrie répondit brièvement: „je compte sur votre fidélité à l'avenir également, et, quant aux désirs et aux demandes des Roumains, je les prendrai en considération" (décembre 1866).

Dès le 18 février 1867, le comte Andrássy Gyula, le principal adhérent du programme de Deák, était premier-ministre de la Hongrie ressuscitée. Le 8 juin suivant, l'Empereur devait ceindre la couronne de Matthias Corvin. Peu de temps auparavant, Măcelariu essaya d'adresser

à la diète un discours en roumain. Dès les premiers mots, des cris violents s'élevèrent : „à l'ordre ! Où est le président ? !". Le président se présenta pour dire qu'il est inadmissible d'employer la langue roumaine, car aucun article du règlement de la Diète ne prévoit ce cas ; puis, comme l'article concernant la langue des nationalités existait, il fallut une ordonnance de l'Empereur pour imposer comme seule langue des débats le magyar. „Sans l'emploi de la langue maternelle, la patrie et la nationalité ne sont qu'une illusion", déclara alors, profondément ému, en hongrois, l'orateur. Et, lorsque la résolution impériale fut communiquée, Măcelariu fit entendre ces paroles : „oui, mais le souvenir de ce droit n'a pas été effacé dans le cœur même de la nation roumaine".

D'autres orateurs roumains étaient interrompus par l'invitation brutale de s'en aller parler a Blaj. Exaspérés, les orateurs roumains rappelèrent les 40.000 Roumains sacrifiés pour le trône en 1848, et même l'exemple terrible du supplice de Horea fut invoqué dans l'interruption d'un député magyar. Il y a une distinction, fut la réponse des Roumains : „Horea est mort pour la justice", et un second ajoutait :

„si vous voulez des exemples de cruauté, cherchez-les dans l'histoire de votre propre nation et ne les mettez pas sur le compte des autres".

Le pacte dualiste fut conclu le 27 juin de cette même année, trois semaines après le couronnement, cérémonie à laquelle Şaguna avait cru devoir assister, ce qui amena sa démission forcée de la dignité de président de „l'Association".

Comme une nouvelle Hongrie avait été créée contre la volonté de quatre millions de ses habitants, comme son existence même était un déni de justice pour le présent et une menace pour l'avenir, les députés roumains auraient dû aussitôt abandonner un Parlement où ils n'avaient plus rien à faire. Ils eurent la faiblesse de persister, de se mêler à des questions indifférentes ou futiles, d'abuser même de la parole en traitant tous les points de détail dont ne dépendait sous aucun rapport l'avenir de leur nation. Les jeunes intellectuels de Blaj se rassemblèrent alors pour désavouer leurs représentants, pour affirmer que l'acte de 1848 seul pouvait avoir une valeur pour la nation entière, qu'ils demandent la restitution de l'au-



tonomie transylvaine et des droits des Roumains entre les bornes de cette autonomie. Au Parlement il fut question d'un *pronunciamento*, et, au cours de la discussion violente qui se développa autour de cette question, les sténographes notaient : „Cris : Ceci ne peut être toléré ! Plusieurs députés sursautent sur leurs sièges". Tranquillement, Măcelaru répondait: „Nous ne sommes pas venus ici pour un gagne-pain, ainsi qu'on le croit dans les cercles supérieurs, mais pour donner des preuves aux nations-sœurs que nous ne voulons perdre aucune occasion de vivre avec elles pacifiquement et en bons termes, mais nous ne pensons, aucun d'entre nous, à amoindrir par l'exercice de notre droit restreint l'autonomie de la Transylvanie".

On avait promis une loi des nationalités, et on s'en occupait, avec hypocrisie ou avec violence. Les Roumains auraient désiré, selon une proposition de 1866, qu'„en Hongrie les habitants magyars constituassent la nation magyare ; les habitants roumains, la nation roumaine ; les Slovaques, la nation slovaque ; les Serbes, la nation serbe ; les Allemands, la nation allemande ; les Ruthènes, la nation ruthène". Au

cours de la discussion, un remarquable historien, Hundsdorfer, qui s'était nationalisé Hongrois : Hunfalvy, proféra ce qui suit : „ne nous provoquez pas à employer envers les autres nationalités les moyens de désagrégation totale qu'ont employé les Anglo-Saxons envers les Peaux-Rouges de l'Amérique septentrionale !"

Cependant cette Diète de passion dut „inarticuler", reconnaître la création de la Métropolie orthodoxe, faite par un „acte grâcieux" de l'Empereur et n'ayant pas, selon les conceptions constitutionnelles, le droit de l'égalité. Les soucis concernant cette „inarticulation" peuvent expliquer la longue et douloureuse réserve de Şaguna. Le second article de la loi qui fut votée reconnaissait „la Métropolie, autonome et de droit égal à celle des Serbes, fondée pour les Roumains de religion greco-orientale, et de même l'élèvement de l'évêché greco-oriental de Transylvanie au rang d'archevêché". On admettait la convocation d'un „congrès ecclésiastique roumain national de confession gréco-orthodoxe", comme institution permanente. Le gouvernement se réservait de décider en dernière instance concernant les différends entre les deux Églises orthodoxes : celle des Serbes et celle des



Roumains, et, si on parlait aussi „des droits des fidèles de confession gréco-orientale qui ne sont pas de langue roumaine", on ne pensait pas à la fiction contemporaine des orthodoxes de langue magyare, mais bien aux restes des Compagnies grecques existant encore à Pest, à Kronstadt et ailleurs. C'était la reconnaissance d'une Église nationale, et Şaguna l'avait bien affirmé dans la Chambre des nobles en défendant „les droits sacrés de la langue" contre le Patriarche serbe : „Je puis parler mieux que jadis Saint-Jean Chrysostome. Je dis même plus : s'il était donné à Saint-Jean Chrysostome lui-même de parler, et s'il le faisait devant un peuple qui ne pourrait le comprendre, sa bouche d'or ne serait d'aucun effet".

Le congrès d'organisation ouvrit ses séances à Hermannstadt le 25 septembre 1868. Il comprenait 60 laïcs sur 30 membres du clergé. Dans douze séances on décida aussi bien la modalité de l'élection des évêques que la direction des affaires de l'Église, sans aucun absolutisme de l'hiérarchie. Şaguna avait abdiqué lui-même ses droits absolus, avec une complète satisfaction, dérivée du sentiment qu'il léguait à sa

nation, non seulement un établissement religieux, mais aussi le moyen de se manifester complètement sous le rapport national. „Je dépose", disait-il, „avec un calme complet de mon âme toute la compétence législative de notre Église nationale entre les mains du congrès présent et des congrès à venir, qui seuls sont les représentants légaux et canoniques de toute notre province métropolitaine et, par conséquent, compétents de présenter et de conduire les affaires d'administration ecclésiastique, scolaire et *fondationale*". Le congrès décida l'emploi général et exclusif du roumain et la préparation du terrain pour la création des nouveaux évêchés demandés par les fidèles à Nagy-Várad et Temesvár.

La grande œuvre de ce congrès fut cependant le Statut Organique, qu'un des orateurs qualifiait de „temple de la liberté confessionnelle et nationale". Şaguna lui-même l'avait dit: „personne dans notre province métropolitaine n'est considéré comme un étranger; tous sont des membres actifs et également qualifiés de notre Église". Le principe de l'élection fut établi pour le Métropolite aussi bien que pour le dernier des prêtres et des maîtres d'école,

pour les membres de tous les Conseils d'administration, et cela sur la plus large base populaire. C'était, de fait, l'Église du paysan que l'on établissait, et tout appartenait à ce modeste soutien de l'édifice entier. En plus, chacun des organes eut son autonomie entière, et le village roumain eut ainsi son petit parlement. Afin qu'il n'existât pas une classe de prêtres dans une nation qui ne connaissait pas les classes sociales, à tout moment les membres du clergé devait rencontrer leur frère le laboureur. Le congrès de 90 membres devait se rassembler une fois par an; il fallait 120 membres pour le congrès extraordinaire devant procéder à l'élection du Métropolite. Outre la manifestation adéquate d'une nation encore patriarcale, il y avait dans cette organisation comme un souvenir des anciens temps fraternels de l'Église primitive.

Le 18 mai 1869, le gouvernement, approuvant cette constitution, y ajoutait certains points qui devaient faciliter son intervention. Il se réservait le droit de contrôle; il admettait même un certain privilège de primauté aux Serbes, car, dans un éventuel synode commun, destiné à élucider des points de dogme, l'initiative



allait partir du camp serbe. Les chefs ecclésiastiques devaient prêter à leur entrée en fonctions un serment de fidélité aux lois de Hongrie. Il fallait avertir le Souverain de la convocation de chaque nouveau synode. Et, enfin, dans ses relations avec l'État, l'Église, qui avait présenté son statut dans son original roumain seul, sans aucune traduction, devait employer la langue magyare. On ne tint pas compte de la protestation qui fut présentée. La constitution commença à fonctionner dans ces conditions dès l'automne de l'année 1870.

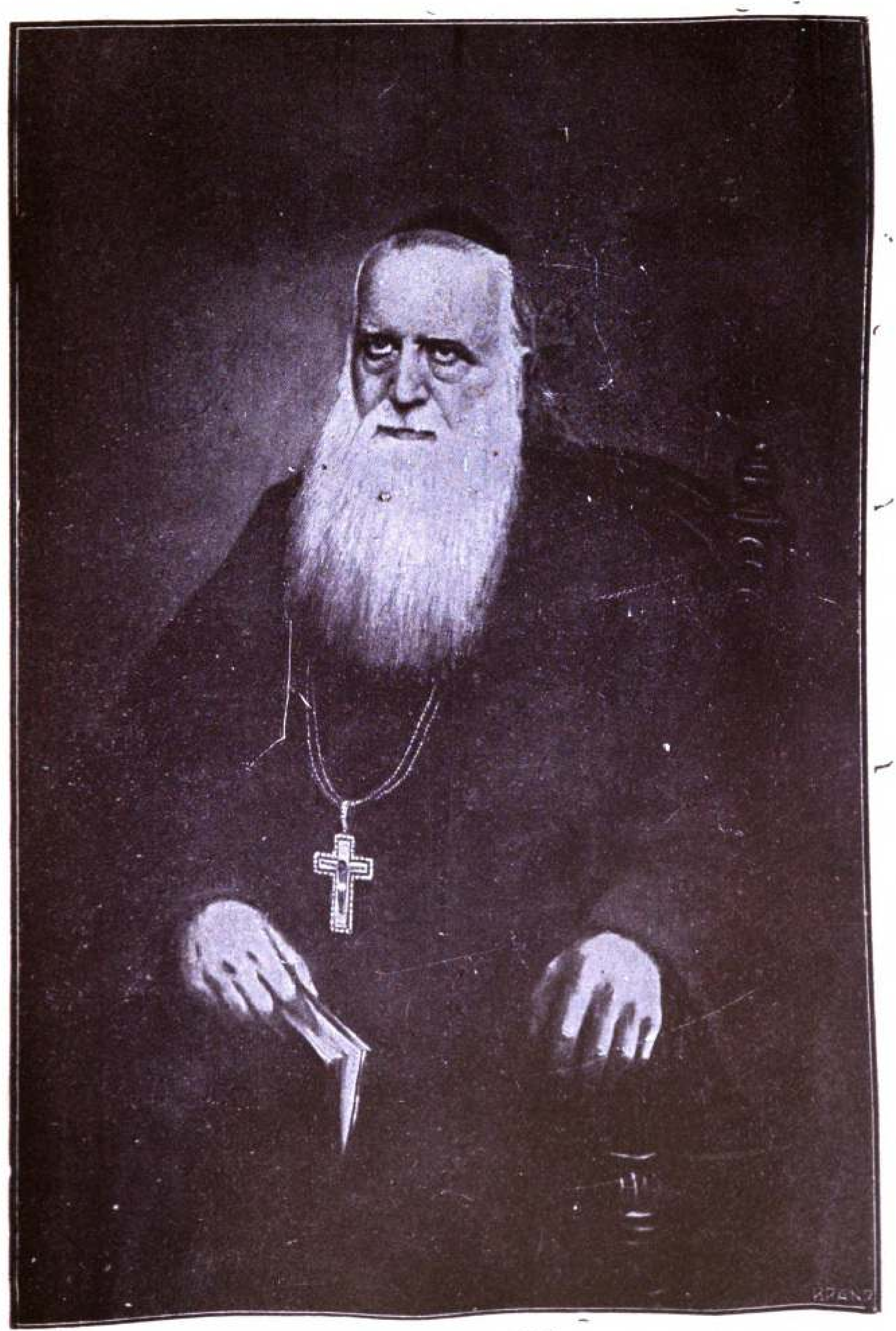
Şuluţ était mort le 7 septembre 1867, après avoir assisté, avec les sentiments qu'on peut lui supposer, à l'établissement de cette nouvelle Église. Le premier Métropolite uni avait été, malgré son insuffisance sous certains rapports, une âme noble, profondément dévouée à son peuple. Il affirmait en 1861 que, „si le sort ou les ennemis — car Dieu certainement ne l'a pas fait — ont voulu que les Roumains fussent partagés entre deux confessions, ils forment cependant une seule chair, un seul corps, un seul sang, une seule nation roumaine". Plus que cela même, les liaisons nécessaires avec

les congénères des Principautés ne lui échappaient pas et, tout en qualifiant de folie pour son époque l'idée d'un „Empire daco-roumain", il déclarait formellement que „dans notre cœur, ainsi que dans le cœur de toute nation, envers tous les membres de leur nation on trouve cette impulsion, ce sens surnaturel par lequel nous aimons nos frères roumains qui habitent dans les Principautés danubiennes ou dans n'importe quelle région du monde, et nous leur désirons tout bien et toute prospérité".

Son successeur devait essayer, par le congrès scolaire de 1873, d'introduire dans son Église certains éléments qui caractérisaient l'Église de Şaguna; il y eut des laïcs dans cette assemblée qui traita des revenus ecclésiastiques et des questions d'enseignement. Cependant, et malheureusement, l'Église unie ne fut jamais en état, grâce aussi à la surveillance attentive du gouvernement, de se tailler un privilège national aussi large que celui qui avait fait de l'Église de Şaguna la principale fondation nationale des Roumains de Transylvanie. Représenter une nation dans un régime constitutionnel qui déniait la qualité de nation aux „nationalités", aux „peuples", sous le rapport etnographique,

qui habitaient le territoire de la Hongrie, tel était le grave problème, insoluble autrement que par un changement impossible des conceptions originaires de la „liberté" hongroise ou par une révolution transformatrice, que se posaient en 1867 les Roumains de Transylvanie.

On ne pouvait plus compter sur Şaguna : son rôle était fini. Il était brisé par ses fatigues, par les difficultés énormes qu'il avait dû surmonter pour arriver à cette organisation, encore défectueuse sous le rapport national, qui était son Église. Les laïcs ne voulaient pas se subordonner à sa direction, et il n'était guère disposé à accepter la direction des autres. Presque abandonné par les siens, il végéta pendant quelques années pour finir ses jours en 1873. L'Église unie ne pouvait pas donner un chef de la même taille au peuple roumain et, quant auxdits laïcs, la dénégation absolue des droits nationaux de la part des Magyars rendait leur tâche une vraie tâche de Sisyphe : plus ils croyaient, par leurs efforts désespérés, rejeter cette idée d'État magyar qui leur était opposée, plus elle retombait lourdement sur eux.



Le Métropolite André Şaguna

Il nous faut maintenant assister à cette longue tragédie d'un activisme impuissant, remplacé par le pacifisme démoralisant, qui devait finir lui-même par une nouvelle forme de l'activisme. Et cette forme aussi était destinée à ne pas être plus heureuse que l'autre. Et tout cela au dépens de cette activité culturale et économique qui seule aurait pu préparer le peuple roumain pour une grande révolution pacifique.

Tout manquait à ce moment critique aux Roumains de Transylvanie pour pouvoir poursuivre énergiquement une lutte politique contre des adversaires irréconciliables. La population rurale, malgré les 742 écoles élémentaires qui existaient sur 2.164 écoles qu'il y avait en Transylvanie, n'avait pas encore la préparation nécessaire pour soutenir ses chefs dans la revendication des droits nationaux. Un des fonctionnaires du régime absolutiste, Jean Puşcariu, publiait en vain un „Commentaire de la patente impériale de 1854 pour le peuple roumain", car le nombre de ceux qui pouvaient employer ces traités de popularisation était encore très restreint. La littérature se bornait, surtout après la retraite de Bariţ comme rédacteur de la

Gazeta Transilvaniei, à des traités didactiques, qui n'avaient pas de connexité avec les problèmes politiques dont la solution intéressait les Roumains. Şaguna avait développé une grande activité comme traducteur et compilateur d'ouvrages religieux, mais, avec l'établissement de la Métropolie, son activité comme polémiste politique cessa. Le journal qu'il avait fondé en 1852, „Telegraful Român", paraissant à Hermannstadt, et dont le premier rédacteur fut le professeur Aaron Florian, revenu de Valachie, était destiné à un grand rôle ; pourtant la politique purement conservatrice que les circonstances imposèrent au Métropolite, diminua de beaucoup l'influence de cette publication très soignée. Le grand centre scolaire de Blaj n'avait encore aucun périodique : après la disparition de l'„Organul Luminării", rédigé par Cipariu pendant les quelques mois de la révolution de 1848, l'érudit chanoine et son élève favori, le père Jean Micu Moldovanu, consacraient tous leurs efforts à la rédaction d'une revue, „Archivul pentru istorie şi filologie", destinée uniquement à discuter des questions de langue et à publier des documents concernant l'histoire ancienne de la province et de la na-

tion roumaine en entier. La publication de l'Association, „Transilvania", n'avait pas une mission autre que celle de l'„Archiv". Un des représentants de l'activisme roumain dans la Capitale du royaume de Hongrie, Sigismond Pop, fit paraître tour à tour deux feuilles, „Amicul Poporului" et „Democrația", alors que la famille Mocsonyi, inspirée par le jeune publiciste qui servait ses idées, Vincent Babeș, éditait le journal *Albina*. Plus tard, en 1871, il y eut un mouvement de concentration politique autour du journal „Concordia", qui fut continué en 1878 par la „Federațiunea". En dehors de ces journaux, dont le tirage ne dépassait pas quelques centaines de feuilles, il n'y avait que des publications de spécialité, comme le „Sionul Romîn", destiné plutôt à des articles de théologie, ou bien „l'Amicul Școalei" („L'ami de l'École"), que faisait paraître en 1860, à Hermannstadt, Visarion Roman. Il ne faut pas oublier de mentionner quelques journaux humoristiques qui eurent une certaine influence sur l'esprit public.

Tout cela ne fournissait pas cependant les armes absolument nécessaires pour un combat

acharné dont les vaincus devaient tirer toutes les conséquences.

On commença par se demander alors s'il ne valait pas mieux se retirer, déclarer que le nouveau régime était injuste, que l'Empereur avait commis une erreur envers ses propres intérêts et envers les droits des nations qu'il était appelé à gouverner ; si on n'avait pas l'obligation morale de déclarer qu'on ne pouvait reconnaître une forme politique qui empêchait presque totalement la manifestation de la nation roumaine, réduite à être représentée par quelques personnalités médiocres et dans une disproportion criante avec le nombre et l'importance de la race en Transylvanie et en Hongrie. Une agitation commença donc vers 1869 pour imposer la passivité. Des assemblées populaires, à Miercurea, à Vajda-Hunyad, se prononcèrent dans ce sens. Le 14 janvier 1869 l'assemblée de Miercurea avait proclamé la nécessité de l'abstention aux élections, et d'autres résolutions identiques furent prises dans divers points de la province. Măcelariu, qui représentait au Parlement le cercle de Miercurea, dut démissionner.

Malheureusement il y avait même dans cette décision désespérée deux gros désavantages : le premier était l'impossibilité de coordonner l'attitude des Roumains de Transylvanie avec celle de ces comtés extérieurs, de ce Banat surtout, dont la population roumaine était particulièrement énergique et décidée, habituée à une plus haute vie politique, qui entendaient participer par ses députés aux querelles constitutionnelles de la Hongrie nouvelle, espérant pouvoir recueillir des avantages pour leur nation. Alexandre Mocsonyi, qui était un défenseur des Roumains, publia à cette époque une lettre qui eut une grande influence, pour proposer la formation d'un parti politique national et démocratique qui devait employer toutes les voies légales pour arracher aux Hongrois une situation de parité. Mocsonyi rappelait que „les Roumains habitent depuis dix-sept siècles cette terre", il affirmait qu'ils ont „la vitalité et la volonté nécessaire pour vivre comme Roumains" et insistait sur ce principe incontestable : que „la nation seule qui sait combattre pour sa liberté la possèdera entière" [1].

1. Păcăţianu, *Cartea de Aur*, V, p. 26 et suiv.

Les Roumains continuaient donc à être représentés dans la Diète, et parfois ils intervenaient avec énergie pour défendre, dans des questions particulières, les droits de leurs commettants. Il en fut ainsi à l'occasion du cas de Tótfalú, où le propriétaire, Apor, d'une ancienne famille magyare, avait chassé ses anciens serfs, qui ne s'éloignèrent que jusqu'à la grande route et y attendirent patiemment la décision concernant leur sort. On entendit alors de la part des députés roumains la déclaration qui suit: „si les habitants de Tótfalú seront chassés de la grande voie aussi, eh bien, ils sont décidés à choisir demeure dans le cimetière, sur les cendres de leurs grand-pères et ancêtres". Lorsque l'Association élut parmi ses membres des savants de Roumanie et que le gouvernement fit des observations, les représentants des Roumains protestèrent énergiquement contre cette mesure, qui portait atteinte à „des liens culturaux que l'État ne peut que rarement créer et jamais rompre". La majorité magyare demandant une somme très importante pour le Théâtre hongrois, les Roumains demandèrent, de leur côté, 200.000 florins pour créer un Théâtre roumain en Hongrie. Et, comme

on leur objectait une fois de plus la présence d'une population magyare dans certains districts de montagne de la Moldavie, dont la vie culturale n'était pas soutenue par l'État roumain, ils rappelèrent que le prince Charles avait dépensé des sommes importantes pour aider à la construction de l'église réformée de Bucarest, dont les fidèles étaient des Hongrois.

Parfois la discussion atteignait un niveau plus élevé; Joseph Hodoş s'écriait: „la liberté qui relie fortement une nation à sa patrie n'est que la liberté nationale; cette liberté n'est pas reconnue pour nous, et encore moins garantie". Un autre disait: „Nous demandons à être appelé nation, parce que nous avons les mêmes droits que la nation magyare, et la nation magyare s'appelle nation". On objecta alors que les Magyars se trouvaient chez eux. „Nous sommes aussi bien qu'eux sur notre terre", riposta Vincent Babeş. „En ce qui me concerne, ma famille, que je ne sache, n'a jamais émigré ailleurs; nous habitions cette terre au moment où les Magyars l'ont occupée, et le peuple roumain a toujours secondé la nation magyare dans ses efforts et donné de son sang et de sa sueur pour lui". Le protocole men-

tionne un „mouvement d'émotion" dans cette Chambre étrangère. Mais cela ne pouvait durer longtemps, et le chanoine Moldovan avait raison lorsqu'il déclarait dans une assemblée que le peuple roumain est réduit à ses propres moyens : „Où est la mère qui puisse nous entendre quand nous formulons nos plaintes? Le père et la mère du peuple roumain c'est le peuple roumain lui seul."

Il ne faut pas oublier l'appui que cette lutte devait rencontrer malgré tout dans l'État roumain créé en 1859, par la réunion de la Moldavie et de la Valachie, dans les progrès de cet État, dans l'établissement d'une dynastie étrangère, reliée à une des grandes familles régnantes de l'Europe, dans la préparation, par la formation d'une armée imposante, de cette indépendance roumaine qui devait être gagnée par le fer en 1877. Si les journaux magyars de l'époque traitaient Charles I-er de „prince d'un peuple sauvage de porchers" et qui méritait d'être enfermé dans la prison de Munkács et les aristocrates roumains de „barbares à peine sortis d'une soue à cochons", ces manifestations, aussi indécentes que furieuses, ne faisaient

qu'exaspérer la conscience nationale des Roumains de Hongrie.

Une nouvelle conférence, en 1872, décida de continuer et même de raffermir l'attitude politique de la passivité. Elle faisait appel à la solidarité nationale pour que „cet acte de fraternité fût un modèle et que la postérité n'oubliât pas et n'affaiblît plus ce pacte sacré". C'est en vain que le comte Lonyay, chef du gouvernement hongrois, demanda un mémoire pour pouvoir apprécier les prétentions des Roumains : il ne pensait pas sérieusement, lui-même, aux conséquences de cette consultation. On demandait cette fois l'introduction de la langue roumaine dans les fonctions, l'autonomie du clergé uni — demande nouvelle et de la plus haute importance à une époque où on craignait, ainsi qu'on le craint aujourd'hui encore, que l'Église catholique magyare n'engloutisse cette formation autonome des unis de Transylvanie. C'était au moment où, au Parlement de Pest, le professeur Roman rappelait aux Magyars le secours militaire fourni par les armées roumaines de la Couronne de Saint-Étienne lors du grand péril turc et les exploits accomplis

par Jean Hunyadi, un Roumain, pour défendre contre les païens les frontières du royaume, et, lorsque l'on parlait déjà d'introduire le magyar comme langue exclusive de l'enseignement élémentaire, M. Georges Pop de Băseşti, qui est aujourd'hui le président du parti national roumain, s'avisa de demander à ses collègues magyars s'ils auraient les mêmes idées „dans le cas où les événements auraient fait introduire dans l'école magyare l'enseignement en langue... russe".

A la veille de la guerre balcanique de 1876—1879 les relations entre Roumains et Hongrois devinrent encore plus acerbes. On craignait un grand complot de la part des Roumains. Les succès de l'armée roumaine contre les Turcs, le grand rôle qu'elle joua pour sauver les armées du Tzar à Plevna exaspérèrent les ennemis des Roumains en Hongrie, et l'accroissement naturel de confiance que le peuple roumain de tous les pays devait avoir dans son avenir après la guerre victorieuse au cours de laquelle les Magyars avaient manifesté plus d'une fois leur sentiments de fraternité pour les armées d'Osman-Pacha, fit qu'un nouveau mouvement vers l'activité se produisit parmi les Roumains de Hon-



Le poète André Murăşanu

grie. On croyait que, cette fois, ils pourraient vraiment recueillir des fruits. Comme Şaguna n'était plus de ce monde, comme son successeur, l'évêque d'Arad, Procopius Ivacicovici — de fait Ivaşcu, roumain, né dans un milieu roumain —, ne fit que passer sur le trône archiépiscopal pour devenir Patriarche des Serbes, comme enfin le successeur d'Ivacicovici, Miron Roman, originaire du Bihor, était un homme d'une intelligence réelle, d'un haut sentiment de sa dignité personnelle et de celle de son Église, une personnalité énergique et opiniâtre dans ses résolutions, on pouvait entrevoir la possibilité d'une nouvelle lutte, conduite cette fois aussi par l'Église. Il ne fallait même pas penser, bien entendu, à l'Église de Blaj, qui cependant avait, dans le sens de l'organisation religieuse, un grand évêque, Jean Vancea, le créateur des établissements scolaires qui rappelleront longtemps son nom.

Cependant la presse quotidienne, vibrant des querelles du jour, animée par l'idéal d'une nation entière, faisait défaut. La „Gazeta Transilvaniei" paraissait encore, sous la direction de la famille Murăşanu, des parents du poète, mais les feuilles de Pest avaient cessé de

vivre, et certaines tentatives de créer de nouveaux journaux n'eurent pas de succès. Bariţ, le principal représentant de cette presse, était d'avis qu'il fallait continuer à opposer au triomphe insolent de la cause hongroise la conscience muette du droit roumain. „Il serait humiliant", disait-il, „pour le peuple roumain, de baiser la main qui le frappe, de solliciter son pardon. Un essai a été fait en envoyant des députés à la diète de Pest, et nous avons vu la manière dont ils ont été traités." L'activisme, serait la fréquentation de l'ennemi, et cela à un moment d'armistice.

Au lieu de songer à abandonner le passivisme, il fallait prendre des mesures pour empêcher certains cercles roumains de briser la solidarité de la nation. En 1878, des résolutions dans le sens du pacifisme furent prises aussi bien en Transylvanie que dans le Banat. Ceux qui s'en écartaient — et il y en avait — étaient considérés comme traîtres. On entendait prononcer des formules de radicalisme absolu : „depuis quelque temps la persévérance à demander dégénère dans une mendicité humiliante et abjecte, totalement contraire au caractère du peuple roumain et à la dignité nationale".

Ou bien : „il faut que tout le monde apprenne, et nos compatriotes aussi, que la nation roumaine ne veut rien avoir par grâce, qu'elle insiste au contraire, pour obtenir les droits humains, civils, politiques et nationaux".

La situation politique devenait de plus en plus mauvaise, les Hongrois n'étant pas au bout de leurs mesures de persécution. L'idéal absurde de la magyarisation, propagé par l'école, formait de nouvelles générations incapables de penser autrement. On s'imaginait sérieusement que le budget de l'État, que sa police, sa gendarmerie, son armée même, sont à la disposition des têtes chaudes qui, n'ayant personne à combattre au-delà des frontières, assouvissaient toute leur haine de „l'étranger" contre leurs propres compatriotes, dont la grande faute était de parler la même langue que leurs ancêtres les plus éloignés et de nourrir une conscience nationale par l'amour de cette langue. Tréfort, un Hollandais d'origine, devenu ministre des Cultes et de l'Instruction, présenta en 1879 un projet de loi pour l'emploi du magyar, même dans les écoles élémentaires roumaines. Un contrôle sévère devait assurer à

l'État l'accomplissement de cette mesure. Dans trois ou six ans, tout instituteur devait être en état d'enseigner la langue de l'État à ses élèves, sous peine de quitter son poste. Or ces écoles étaient créées et entretenues par les paysans, qui payaient en même temps tous les impôts de l'État servant à l'entretien d'écoles dont ils n'avaient besoin, ni comme paysans, ni comme Roumains. Cette immixtion de l'État était tout aussi immorale sous le rapport du droit qu'absurde sous celui de la propriété.

La loi fut votée. Elle profita cependant plus aux Roumains qu'aux Hongrois. L'État n'avait pas les moyens d'accomplir un projet aussi hardi, mais, par son attaque aveugle contre les fondations scolaires des Roumains, il rapprochait les deux Églises qui, depuis Şaguna et Şuluţ, n'avaient pas connu le sentiment de la concorde. Comme du temps du *Supplex libellus* ou de la grande assemblée de 1848, unis et non-unis procédèrent de concert. Une députation fut élue pour se présenter devant l'Empereur. Elle comprenait de la part de l'Église unie le Métropolite, l'évêque de Szamos-Ujvár, qui est aujourd'hui le Métropolite de cette Église, Victor Mihályi, et, du côté des orthodoxes, le Mé-

tropolite également et les deux évêques de Caransebeş et d'Arad. On ne s'était pas adjoint des laïcs, afin que l'Empereur, qui avait reconnu et confirmé l'organisation ecclésiastique des Roumains, fût forcé de recevoir la députation, qui avait un caractère absolument légal, l'école faisant partie intégrante de l'Église.

Et l'Empereur dut répondre. Pressé par son ministre hongrois, ayant besoin de l'appui des Magyars plus que de celui des nationalités mélangées qui forment l'Autriche de langue allemande, il dut reprendre le rôle de bon père pour tous ses peuples et inviter ces représentants d'un peuple persécuté qui n'avait provoqué personne et n'empiétait sur les droits de personne „à conserver la paix et la bonne entente entre toutes les nations''. Quelques jours plus tard, on confirmait le projet de loi absurde, qui était adopté avec enthousiasme par les deux Chambres.

Mais, lorsque les évêques retournèrent dans leur diocèse, ils furent l'objet de démonstrations significatives. Joseph Hodoş, s'adressant au Métropolite orthodoxe, prononçait, à Hermannstadt, ces paroles : „Nous sommes ici, et nous y resterons, rocher éternel

d'un peuple fixé sur cette terre par Dieu lui-même".

Un des effets plus éloignés de cette loi fut la formation d'un „parti national roumain".

Comme on avait vécu jusqu'alors dans deux camps constitutionnels différents : les Roumains de Transylvanie, d'un côté, les Roumains de Hongrie, d'un autre côté, il fallut deux convocations, à deux heures différentes de la même journée du 12 mai 1881, pour arriver à la préparation de ce grand acte. Afin de se tenir dans les limites, étroitement surveillées par l'officialité, des droits constitutionnels, chaque convocation fut faite au nom d'un comité électoral, et à savoir au nom de celui choisi pour la Transylvanie en 1878 et au nom du Comité de sept, élu par la conférence de Hermannstadt en 1880. La dernière convocation concernait tous les électeurs roumains. De fait, l'initiative avait été prise par vingt-deux jeunes intellectuels, à Hermannstadt même, pour être confirmée à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association à Torda, ces vingt-deux personnes fonctionnant comme *Vertrauensmänner*, „hommes de confiance", terme usuel dans les luttes constitution-

nelles autrichiennes de la nation. Ce n'était pas sans doute une base bien solide, et on en verra bientôt les effets.

On partait „de l'utilité et de la possibilité d'une action politique et nationale commune sur la base de la solidarité en général"; on demandait avant tout le respect des anciennes lois et on se proposait de demander des lois nouvelles. Le programme cependant devait être élaboré par l'assemblée plénière, qui devait être, bien entendu, conduite par les mêmes membres du comité restreint, parmi lesquels on rencontrait, dans une concorde parfaite, Bariţ, avec sa grande autorité, le confident de Şaguna, Nicolas Popea, qui devait être évêque de Caransebeş, Georges Pop de Băseşti, dont il a été question plus haut, le docteur Jean Raţiŭ, qui s'était déjà présenté devant l'Empereur à Vienne, le professeur Vissarion Roman, publiciste, et un des meilleurs financiers des Roumains de Transylvanie à cette heure, M. Parthénius Cosma. Les débats durèrent du 12 au 14 mai; l'Assemblée comprenait deux délégués pour chacun des cinq comtés de la Hongrie et pour la Transylvanie des représentants de quarante-deux

cercles et de sept villes. Il y avait en tout 155 personnes.

Le projet présenté par le comité parlait de la triste situation des Roumains, des lois „très erronées et préjudiciables", du caractère purement magyar de l'administration, du manque de considération systématique pour l'élément roumain. On s'adressait „d'une manière vraiment loyale et absolument patriotique" à tout le peuple roumain pour l'engager à résister aux attaques continuelles de la part de l'élément dominant, surtout en ce qui concerne la question des écoles élémentaires et on énonçait en même temps le principe „d'unir tous les Roumains de la Couronne de Saint Étienne, afin d'organiser leur force en vue de la défense des droits et des intérêts généraux, politiques et économiques, et surtout de leurs propres intérêts les plus déconsidérés, nationaux et culturaux".

Un comité électoral de neuf devait garantir la passivité et travailler à l'accomplissement de ce programme. Quand il fut question de préciser les différents points, on commit la faute de ne pas s'en tenir au large programme de 1848, qu'on évita même de rap-

peler, comme étant révolutionnaire. On voulait l'autonomie de la Transylvanie sans rien parler des autres provinces habitées par les Roumains, l'emploi de la langue roumaine dans la justice et l'administration, la nomination de fonctionnaires roumains ou connaissant la langue roumaine, la révision et l'application de la loi des nationalités et l'autonomie de l'Église et des écoles, qui devaient recevoir des subventions de l'État, une loi électorale plus douce sur la „base du suffrage universel" ou au moins des impôts directs. Puis la lutte contre la magyarisation qui est même un acte „non patriotique", l'alliance avec „tous ceux qui travailleront dans le même sens" et „qui surtout tiendront compte des intérêts et de la prospérité du peuple en général" (on pensait à une alliance avec les autres nationalités, sans oser le dire). Et, „en ce qui concerne le dualisme, comme cette question du dualisme n'est pas à l'ordre du jour, le parti national se réserve de se prononcer à ce sujet en temps opportun".

Ce n'était pas un programme de conception philosophique, de valeur pratique actuelle et surtout de courage; il devait produire des dissidences à cause du caractère vague de ces

prescriptions même ; on avertissait par conséquent l'ennemi sur certains points de la tactique qu'on entendait suivre, mais on n'organisait pas en même temps les moyens propres pour résister à son attaque.

On avait de plus négligé de s'entendre avec l'Église. Les résolutions prises sans l'avis de l'ambitieux Métropolite Miron amenèrent de sa part une déclaration ennemie, contenue dans une circulaire à ses fidèles. Il admettait que les Roumains doivent s'organiser, se donner un programme, mais sans attaquer la base constitutionnelle de la Hongrie, sans „nier l'état actuel de droit" ; déclarant être convaincu du „besoin de consolider l'État", il chercha à former un parti constitutionnel et n'hésita pas à tendre la main aux Hongrois mêmes, se détachant ainsi, par un pur mouvement d'opposition personnelle, des intérêts essentiels de sa propre nation et compromettant ce Siège arhiépiscopal qu'il occupa pendant de longues années.

Les députés qui furent élus sur la base du programme national, parmi lesquels Roman lui-même, Szerb, le général Doda, avaient pris l'engagement de mener une lutte active contre les tendances de la classe dominante en Hon-



Le Métropolite Jean Vancea.

grie. Le champ d'activité ne leur manquait pas, Tréfort ayant présenté aussi une loi concernant les écoles moyennes, qui prévoyait l'étude obligatoire de la langue magyare et même, ce qui était moins excusable, l'introduction dans les écoles confessionnelles soutenues par les nationalités de l'étude de l'histoire en magyar. Les évêques roumains durent se rallier nécessairement à l'opposition contre ces lois persécutrices.

L'Empereur était plus que jamais entre les mains de ses conseillers magyars. Il arriva donc que, lors de sa visite à Szeged, à l'occasion de la catastrophe des inondations de 1879, quand les chefs des deux Églises roumaines se présentèrent devant lui, il recommanda d'une manière blessante à Vancea de faire de la sorte que les Roumains ne soient pas „seulement des adhérents zélés de leur religion et de leur nationalité, mais en même temps des citoyens fidèles de l'État hongrois". Miron, de son côté, reçu des instructions de propager „le vrai amour de la patrie et la révérence envers les lois". Les deux Métropolites en furent récompensés par des ovations enthousiastes, et Miron, qui savait parler à son heure et entendait être respecté dans sa

personne comme chef d'Église, déclara devant son peuple que la grâce des puissants peut changer, mais la fidélité d'un peuple reste constante. On alla même jusqu'à jeter en prison ceux qui signaient des mémoires contre la tentative de changer le caractère roumain des écoles fondées avec l'argent des pauvres appartenant à cette nation.

Au mois de mars 1884, les modérés cherchèrent à créer un nouveau parti d'opposition, sur une autre base que celle du programme de 1881. C'étaient pour la plupart des hommes riches, faisant partie de la Chambre des magnats, imprégnés de l'esprit qui se dégageait de cette société magyare au milieu de laquelle ils passaient leur vie. Cette tentative, qui échoua comme les autres — toute modération étant condamnée dans son origine même chez un peuple qui devait défendre par tous les moyens son existence nationale —, amena une concentration des radicaux, qui fondèrent le premier grand journal rédigé dans une langue littéraire choisie et parfaitement compréhensible pour le peuple, la „Tribuna", organe d'une nouvelle génération d'intellectuels.

Cette nouvelle génération était nourrie par le mouvement littéraire et philosophique de la Roumanie libre. C'étaient des poètes, comme M. Georges Coşbuc, qui est aujourd'hui un des plus réputés représentants de la littérature roumaine, des anciens étudiants à Vienne, passionnés d'histoire, d'ethnographie, de philosophie, qui, sur la base de la philosophie politique allemande, demandaient, avec des arguments que l'ancienne génération n'avait pas connus, le respect de leur propre nationalité. Peut-être étaient-ils plus philosophes qu'historiens, et l'habitude de transposer toutes les questions d'une actualité palpitante dans les sphères sereines de la pensée métaphysique n'était-elle pas de nature à en faire des apôtres populaires de leur cause. Leur haute intellectualité était sans doute un empêchement, surtout envers un adversaire qui ne présentait pas des gendarmes philosophiques devant les revendications roumaines. Cette génération s'imaginait, grâce à son éducation juridique et philosophique, que certains arguments de droit ont une force tellement irrésistible que l'ennemi le plus acharné du droit lui-même doit s'incliner devant leur valeur incontestable. Il aurait fallu

sans doute organiser le peuple, lui donner une conscience, lui imposer une solidarité, faire passer devant ses yeux avides d'un avenir plus rapproché des conquêtes possibles à atteindre. Dans les villages mêmes, dans les assemblées de comtés, qui gardaient du moyen-âge une certaine autonomie, on aurait pu obtenir des succès réels, et ces succès auraient été nourris par le progrès dans les domaines de l'économie nationale et de la culture élémentaire. Le peuple roumain n'avait pas assez de forces pour les consacrer à ces buts : l'affirmation locale, l'organisation du capital paysan, la consolidation de l'enseignement élémentaire et, si les mesures d'État devaient l'entraver un jour, des associations capables de le remplacer par l'enseignement libre apostolique ou par une littérature militante faisant fonction d'école.

Mais l'autre conception prévalut. On se plaisait à mettre l'Empereur, malgré sa dernière attitude révoltante, au-dessus des querelles entre les nationalités vivant sous son sceptre. Se rappelant le *Supplex Libellus*, mais oubliant son insuccès, on se décida à présenter à Vienne un *Mémorandum* contre la politique de magyarisation suivie par le gouvernement libéral, —

concentration du „révolutionarisme“ kossuthiste modéré par des considérations d'opportunité,— de Coloman Tisza. Une délégation du parti national devait présenter cet acte à François-Joseph I, en 1892, selon une décision de la cinquième conférence annuelle tenue à Hermannstadt. Une commission de 22 membres, inspirée par Jean Rațiŭ, par le prêtre Basile Lucaciŭ, par les principaux membres de la jeunesse académique, pour la plupart des juristes, s'occupa à rédiger le Mémorandum.

Cet acte protestait respectueusement contre les envahissements de l'État dans tous les domaines et surtout dans le domaine électoral, au nom du comité désigné par l'assemblée générale des représentants de tous les électeurs roumains de Transylvanie et de Hongrie pour la rédaction du dit Mémorandum. On demandait le respect absolu des lois en ce qui concerne le fidèle peuple roumain.

Le 28 mai, les membres de la députation roumaine se trouvaient à Vienne, mais le ministre hongrois refusa de consentir à ce que cet acte soit accepté par l'Empereur. Ce fut en vain que la mairie de Vienne, à la tête de laquelle

se trouvait le dr. Lueger, adversaire principiel des Magyars, provoqua des manifestations populaires autour de la députation. D'ailleurs, Lueger étant encore très mal vu par les cercles dirigeants, cette manifestation ne favorisa nullement la cause roumaine. Le dr. Raţiŭ, après avoir longtemps attendu l'heure de son audience, dut se borner à déposer le Mémorandum dans une enveloppe fermée et scellée. Il fut communiqué fermé et scellé au ministre hongrois et revint fermé et scellé entre les mains du dr. Jean Raţiŭ à Torda.

Les persécutions suivirent aussitôt et furent d'une violence populaire et officielle peu commune. La plèbe de Torda brisa les vitres de la maison de Raţiŭ, et des manifestations identiques eurent lieu contre les chefs du mouvement dans toutes les villes. Comme les étudiants roumains avaient rédigé un mémoire de réponse à celui de leurs collègues magyars, qui les attaquaient dans leur dignité nationale, le principal auteur de la „Réplique", M. Aurel Popovici, et deux autres rédacteurs furent appelés devant les tribunaux et condamnés. M. Popovici s'expatria. Le procès du Mémorandum,

qui ne visait pas seulement des étudiants, commença aussitôt, au moment où, dans une discussion au Parlement hongrois, on mêlait d'une manière irrévérencieuse la personne du roi de Roumanie, qui aurait été le patron de cette ,,Ligue Culturale'' dont le but était de populariser la cause roumaine dans tous les grands centres de l'Europe. On pouvait prévoir le sort du procès par l'attitude de l'Empereur, qui, à l'occasion d'un voyage à Boros-Sebes, trouva bon de rappeler au nouveau Métropolite orthodoxe, Jean Mețianu (qui vient de mourir ; janvier 1916), qu'il est le souverain de tous, ,,sans distinction de nationalité ou de religion'', et qu'il désapprouve ,,ces agitations dangereuses, qui, dans certaines régions, tendent à séduire le peuple'' ; on pouvait interpréter aussi d'une manière qui ne concernerait pas uniquement et exclusivement les Roumains les déclarations faites par François-Joseph à l'évêque uni de Nagy-Várad, le grand philanthrope Michel Pavel, qu'il est nécessaire d'entretenir ,,la concorde pacifique entre les nationalités'' que menacent ,,les phrases vides d'un chauvinisme exagéré et les démonstrations condamnables de la rue''.

Le procès du Mémorandum produisit pour la première fois un concentration des efforts du roumanisme entier sur un seul point. Jamais la conscience nationale des Roumains du royaume, leur solidarité naturelle avec leurs frères de Hongrie, ne fut plus forte qu'à ce moment. Kolozsvár, où fut jugé le procès, fut envahie par une multitude roumaine immense, au milieu de laquelle on distinguait des centaines de Roumains du royaume; l'officialité était incapable de contenir le mouvement, qui ne dégénéra pas cependant. Les accusés répondirent d'une manière ferme. Ils furent atteints par des condamnations extraordinairement lourdes, sans qu'on pût présenter un seul point de vraie culpabilité envers les lois à leur égard. Le père Lucaciŭ devait passer cinq ans en prison; on partagea les autres accusés entre les deux prisons de Szeged et de Vácz. Puis, le 16 juin 1894, l'action du parti national roumain fut interdite par le gouvernement Wekerle, et les pénalités contre ceux qui oseraient se manifester dans cette qualité n'étaient pas publiées seulement dans le journal officiel, mais placardées dans les rues. La Hongrie eut un gouvernement spécial à l'usage des „Valaques": celui de Désiderius Bánffy, ori-

ginaire de Transylvanie, d'ancienne origine roumaine, mais qui représentait tout le fanatisme des hobereaux de la province contre ces ,,Valaques", dont ils étaient descendus.

Ce qui s'est passé pendant les dernières années, ne peut pas former l'objet d'un exposé historique.

On trouvera l'histoire de ces vingt ans de souffrance dans les écrits publiés à leur heure par la ,,Ligue Culturale" de Bucarest [1] et dont une partie a été rédigée par l'auteur du présent ouvrage selon une stricte méthode historique; ou bien dans le large exposé anglais de M. S. Watson (*Corruption in Hungary*).

Il faut signaler cependant l'avénement d'une nouvelle génération, représentée aujourd'hui par M. Théodore Mihali, président du club des députés roumains au Parlement de Pest, par MM. Alexandre Vaida, Jules Maniu, Vlad et autres, puis, dans les derniers temps, par le poète Goga, génération dont les modalités de combat sont influencées par le caractère plus

---

1. *Mémorial Roumain*, I, II, III.

énergique, révolutionnaire et socialiste, des mouvements politiques en Hongrie même, ainsi que par une solidarité beaucoup plus étroite avec les Roumains du royaume.

Après la disparition de la „Tribuna", au mois d'avril 1903, on essaya, sous l'influence du gouvernement roumain, qui avait un traité d'alliance avec l'Autriche-Hongrie, à opposer au radicalisme une nouvelle forme de la modération, en établissant à Arad le journal „Tribuna Poporului" („Tribune du peuple"). Il fallut bien y renoncer, et les modérés finirent, ainsi que c'est le cas pour Basile Mangra, vicaire orthodoxe de Nagy-Várad, par déserter complètement dans le camp de l'ennemi. Les deux fractions du parti national roumain se rencontrèrent, il y a quelques années, en champs clos : M. Théodore Mihali représentant une attitude plus traditionnelle, la jeunesse, groupée autour de M. Goga, opposait au journal officiel, paraissant à Pest, leur „Tribuna poporului", devenue „Tribuna", avec un caractère national plus radical. Mais les deux fractions se rencontrèrent dans la même opposition principielle envers le gouvernement hongrois du second Tisza à l'occa-

sion des conférences de pacification imposées par l'Allemagne et favorisées par le gouvernement de Bucarest, au commencement de l'année 1914.

Ce qui suivit : „la guerre européenne, la large participation, fidèle, sinon enthousiaste, des Roumains", aux défaites et aux succès des armées de leurs oppresseurs, l'immigration d'une grande partie des intellectuels en Roumanie, pour échapper à un régime de terreur, les attentats inouïs, de toute espèce, contre la population pacifique restée dans une atroce misère autour des foyers, les projets d'exproprier ces veuves et ces orphelins, les appétits des Saxons, qui se montrent disposés à sacr fier quatre millions pour acquérir la propriété territoriale roumaine, tout cela appartient encore au jugement des contemporains, avant d'être soumis, dans une suprême instance, à la sanction sévère de l'histoire.



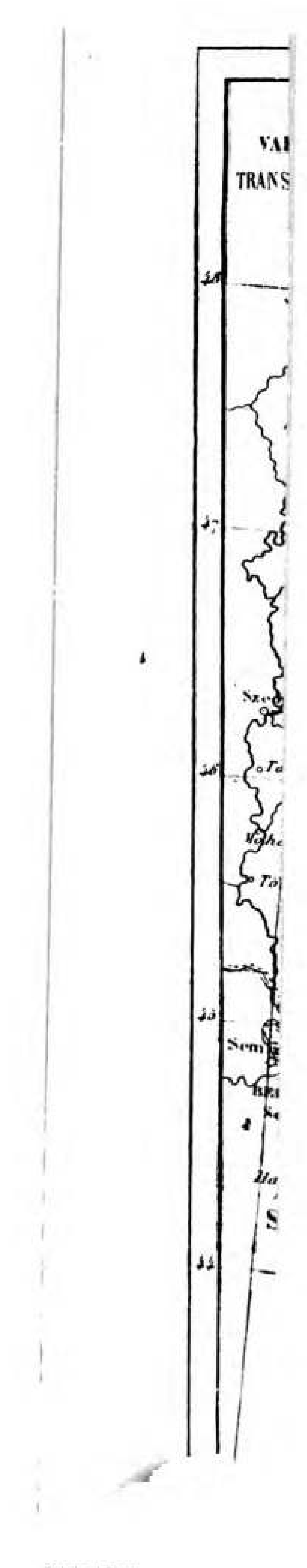

VAI
TRANS

TABLE DES CHAPITRES

		Page
XV.	Domination autrichienne en Transylvanie: Union religieuse avec l'Église romaine . .	5
XVI.	Décadence de l'Église unie en lutte avec l'orthodoxie serbe. L'évêché de Fogaras . . .	56
XVII.	La lutte pour les droits politiques des Roumains sous l'évêque Jean Innocent Klein .	78
XVIII.	Révoltes des paysans roumains au nom de l'orthodoxie	114
XIX.	La Cour épiscopale de Blaj et l'activité scolaire et littéraire de ses membres.	173
XX.	L'empereur Joseph II et la révolte de paysans de Horea	190
XXI.	Changements constitutionnels concernant les Roumains sous Joseph II et Léopold II . .	203
XXII.	Les Roumains au cours des guerres napoléoniennes	226

Page

XXIII. Premiers journaux roumains en Transylvanie. Manifestations politiques entre 1830 et 1848. 249
XXIV. André Șaguna, évêque de l'Église orthodoxe roumaine et le mouvement roumain de 1848 263
XXV. Révolte de 1848 : journée du 3 mai 280
XXVI. Ère des expériences. Commencement du règne de François-Joseph I 306
XXVII. Le dualisme austro-magyar et les Roumains. 353

age

249

263

289

06

53



